

Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de
Département des Sciences Economiques
Laboratoire du Développement, Economie, Finance et Institutions (DEFI)



THÈSE
EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME
DE DOCTORAT 3^{ème} Cycle
En Sciences économiques
Spécialité : Economie du développement

Thème

**Les dynamiques entrepreneuriales et les partenariats
au service du développement territorial en Algérie :
cas de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.**

Présentée par :
Mr MEDKOUR Samir

Sous la direction du :
Pr CHENANE Arezki

Devant le jury composé de :

Soutenu le : .../.... / 2023

Mr ABRIKA Belaid	Professeur	Université de Tizi Ouzou	Président
Mr CHENANE Arezki	Professeur	Université de Tizi Ouzou	Rapporteur
Mr OUKACI Kamal	Professeur	Université de Bejaia	Examineur
Mme BOUFENIK Fatma	MCA	Université d'Oran	Examinatrice
Mme AMNACHE CHIKH Sabrina	MCA	Université de Tizi Ouzou	Examinatrice
Mr LAICHE Mohamed	MCA	Université de Tizi Ouzou	Examineur

Année Universitaire 2022/2023

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer mes remerciements au professeur CHENANE Arezki, qui m'a fait l'honneur de diriger cette thèse. Je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance pour sa disponibilité, ses conseils, ses encouragements, son soutien et son orientation.

Je remercie tous les membres de jury qui ont bien voulu nous honorer de leur présence afin d'évaluer notre travail.

Je remercie aussi Mr ABRIKA Belaid, Mme AKNINE Rosa, Mme AMNACHE CHIKH Sabrina, ainsi que tous les membres du comité de formation doctorale des sciences économiques de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, qui ont contribué à ma formation durant mon cursus universitaire.

Toute ma gratitude va à ceux qui m'ont apporté, durant toute notre recherche, les orientations indispensables pour l'avancée de ce travail. Je remercie à cet effet, tous les responsables des institutions en lien avec notre thème.

Mes remerciements vont également à tous les membres de ma famille : mes parents, mes oncles, mes frères Mohammed, Yanis et Yacine et sœurs Keltoum, Nesrine et Wissam.

Je remercie également tous mes collègues doctorants et amis pour leurs accompagnement.

Je dédie ce travail...

À toute la famille MEDKOUR

À toute la famille MAHTOUT

*À la mémoire de ABANE Ramdane, KRIM Belkacem et Mouloud
Mammeri.*

Liste des abréviations

AAPI : Agence algérienne de promotion de l'investissement

ACM : Analyse des correspondances multiples

ANADE : Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat

ANDI : Agence nationale du développement de l'investissement

ANGEM : Agence nationale de gestion du micro crédit

ANPT : Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques

ANSEJ : Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes

APC : Assemblée populaire communale

APSI : Agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements

APW : Assemblée populaire de wilaya

BLEU : Bureau liaison entreprises /université

BTPH : Bâtiments , travaux publics et hydraulique

CASNOS : Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés

CNAC : Caisse nationale d'assurance chômage

CSIP : Configuration stratégique instantanée perçue

CNAS : Caisse nationale d'assurances sociales

EPB : Entreprise portuaire de Bejaia

GEM : Global Entrepreneurship Monitor

ONS : Office national des statistiques

OTA : Orascom télécom Algérie

PAS : Plan d'ajustement structurel

PME : Petites et moyennes entreprises

PNAT : Plan national d'aménagement du territoire

SPL : Système productif localisé

SPSS : Statistical package for the social sciences

TAE : Taux d'activité entrepreneuriale

TIC : Technologies de l'information et de la communication

ZET : Zone d'expansion touristique.

Liste des tableaux

Tableau N°1.1 : Du développement local au développement territorial.....	P14
Tableau N°1.2 : de la stratégie de localisation à la stratégie de territorialisation.....	P38
Tableau N°3.1. Défis et stratégies de l'écosystème entrepreneurial de New York	P76
Tableau N° 3.2. Les différentes approches de la dynamique entrepreneuriale	P80
Tableau N° 3.3 : Les organismes associatifs et accompagnement entrepreneurial.....	P86
Tableau N° 3.4 : Evolution du nombre de PME en Algérie 2010-2019.....	P88
Tableau N° 3.5 : la situation générale des PME en Algérie à la fin 2019	P89
Tableau N° 3.6 : Répartition des PME privées en Algérie par secteur d'activité en 2019....	P89
Tableau N° 3.7 : Concentration des PME par région	P90
Tableau N° 3.8 : Classement des dix premières wilayas en nombre de PME en Algérie...	P90
Tableau N° 3.9 : Densité des PME par habitant en Algérie en 2019.....	P91
Tableau N° 3.10 : Répartition des projets d'investissement par secteur d'activité en Algérie.....	92
Tableau N° 3.11 : Répartition territoriale des projets d'investissement en Algérie en 2019	P93
Tableau N° 3.12 : Répartition des projets financés par l'ANADE depuis la création au 31/12/2019.....	P93
Tableau N° 3.13 : Répartition des projets financés par genre et par secteur d'activité depuis sa création au 31/12/2019.....	P94
Tableau N° 3.14 : Répartition des projets fiancés depuis sa création en Algérie au 31/12/2019 par secteur et par genre.....	P95
Tableau N° 3.15 : Répartition des crédits accordés selon le secteur en Algérie en 2019...	P96
Tableau N° 3.16 : bilan des activités des centres d'appui et de conseils aux PME en Algérie. 2019.....	P96
Tableau N° 3.17 : Bilan des activités des pépinières des entreprises en Algérie en 2019....	P97
Tableau N° 3.18 : Classement des Doing Business édité par la banque mondiale.....	P105
Tableau N° 4.1. Sommaire des approches en entrepreneuriat.....	P110
Tableau N °4.2 : Comparaison des paradigmes positiviste, poste-positiviste, pragmatique et constructiviste dans les sciences sociales et comportementales.....	P112
Tableau N° 4.3. Les étapes du paradigme de Churchill (1979)	P116
Tableau N° 4.4 : Structure de l'échantillon d'acteurs.....	P117
Tableau N° 4.5: Découpage administratif de la wilaya de Bejaia.....	P119

Tableau N° 4.6. Répartition de la population et création d'emplois.....	P120
Tableau N° 4.7 : Répartition de la population par secteur d'activité et par sexe.....	P120
Tableau N° 4.8 : Les zones d'expansion touristiques (ZET).....	P121
Tableau N° 4.9 : nombre de PME et nombre d'emplois à Bejaia en 2020.....	P121
Tableau N° 4.10 : Les établissements d'enseignement supérieur à la wilaya de Bejaia en 2020.....	P123
Tableau N° 4.11 : État des œuvres universitaires de la wilaya de Bejaia en 2020.....	P123
Tableau N° 4.12 : État des établissements de la formation professionnelle de la wilaya de Bejaia en 2020.....	P123
Tableau N° 4.13 : la consistance du réseau ferroviaire dans la wilaya de Bejaia en 2020.....	P124
Tableau N° 4.14 : l'état des réseaux portuaire et aéroportuaire à la wilaya de Bejaia en 2020.....	P124
Tableau 4.15: Évolution PME dans la vallée de la Soummam 2017-2020.....	P125
Tableau 4.16: Répartition des PME par secteur d'activité au 31/12/2020.....	P126
Tableau 4.17 : Répartition des projets d'investissement réalisés par grand secteur d'activité du 01/01/2018 au 31/12/2020.....	P127
Tableau 4.18: Répartition des projets d'investissement par type d'investissement Du 01/01/2018 au 31/12/2020.....	P127
Tableau N° 4.19 : Répartition des projets financés par secteur d'activité du 01/01/2018 au 31/12/2020.....	P128
Tableau N° 4.20 : Nombre de projets financés et le nombre d'emplois créés 01/01/2018 au 31/12/2020.....	P129
Tableau N° 4.21 : Projets fiancés durant l'année 2020.....	P130
Tableau N°4.22 : Les partenariats entre l'université de Bejaia et les acteurs socio-économiques.....	P131
Tableau N°5.1 : L'impact de l'environnement institutionnel sur la dynamique entrepreneuriale.....	P135
Tableau N° 5.2 : l'implication des acteurs à la dynamique entrepreneuriale.....	P136
Tableau N° 5.3 : La participation des acteurs à la prise de décision.....	P136
Tableau N°5.4 : Lien entre l'environnement institutionnel et la gouvernance territoriale.....	P137

Tableau N° 5.5 : la perception du partenariat par les acteurs d'accompagnement entrepreneurial.....	P139
Tableau N° 5.6 : L'importance de l'interaction entre acteurs pour l'impulsion d'une dynamique entrepreneuriale.....	P139
Tableau N° 5.7 : Le type d'interaction entre les acteurs.....	P139
Tableau N° 5.8 : Les raisons de la localisation des entreprises.....	P140
Tableau N° 5.9 : Impact de la formation sur l'esprit d'entreprendre.....	P141
Tableau N° 5.10 : Les interactions entre les entreprises et les autres acteurs du territoire de la vallée de la Soummam.....	P141
Tableau N° 5.11 : Nature de la relation entre les entreprises et les autres acteurs du territoire.....	P143
Tableau N° 5.12 : Les limites d'interactions entre les acteurs.....	P144
Tableau N° 5.13 : Impact de la mise en place du guichet unique sur la dynamique entrepreneuriale.....	P144
Tableau N° 5.14 : La qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam.....	P145
Tableau N° 5.15 : Le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial dans la vallée de la Soummam.....	P145
Tableau N° 5.16 : Les contraintes à la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam.....	P146
Tableau croisé N° 5.17 : faites -vous partie d'un quelconque groupe, social, économique ou autre ? * pensez-vous qu'il existe un esprit de coopération entre les acteurs du territoire.....	P147
Tableau croisé N° 5.18 : Comment jugez-vous le partenariat public privé dans votre institution ? * problèmes administratifs.....	P148
Tableau croisé N° 5.19 : Comment jugez-vous le partenariat public privé dans votre institution ? * problèmes financiers.....	P149
Tableau croisé N° 5.20 : Comment jugez-vous la qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam ? * Lourdeur des démarches administratives.....	P149
Tableau croisé N° 5.21 : Comment jugez-vous la qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam ? * La difficulté de trouver des financements adéquats.....	P150

Tableau N° 5.22 : Tableau récapitulatif des modèles/ACM de proximité et réseaux.....	P151
Tableau N° 5.23 : Récapitulatif des modèles/ACM : la qualité d'accompagnement entrepreneurial et les obstacles à la dynamique entrepreneuriale.....	P153
Tableau N° 5.24 : Récapitulatif des modèles/ACM environnement institutionnel et perception de la gouvernance territoriale.....	P156
Tableau N° 5.25 : Récapitulatif des modèles/ACM : la nature du partenariat et la relation entre les différents acteurs.....	P157
Tableau N° 5.26 : Récapitulatif des modèles/ACM : la vocation de l'interaction et les limites aux interactions entre acteurs.....	P159
Tableau N° 5.27 : Récapitulatif des modèles/ACM : la proximité géographique et les limites aux interactions entre acteurs.....	P161

Liste des figures

Figure N° 2.1 : Conditions de l'environnement influant sur le dynamisme entrepreneurial : Modèle de Julien (2005).....	P 67
Figure N° 4.1 : Modèle proposé de la recherche.....	P114
Figure N° 5.1 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat l'ACM sur l'axe de proximité et réseaux.....	P148
Figure N° 5.2 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat l'ACM sur l'axe de la qualité d'accompagnement entrepreneurial.....	P152
Figure N° 5.3 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat l'ACM sur l'axe de l'environnement institutionnel.....	P154
Figure N° 5.4 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat l'ACM sur l'axe du partenariat, interactions et proximité entre les acteurs.....	P158
Figure N° 5.5 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat l'ACM sur l'interaction et les limites aux interactions entre acteurs.....	P160
Figure N° 5.6 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat l'ACM sur la proximité géographique et les limites aux interactions entre acteurs.....	P162

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Introduction.....	P10
Section 1 : Du concept du développement territorial et son émergence.....	P11
Section 2 : Les processus de production : Approches conceptuelles et configurations territoriales du développement.....	P18
Section 3 : La gouvernance : du global au territoire.....	P24
Section 4 : Les ressources territoriales : un levier du développement territorial et de la dynamique entrepreneuriale.....	P33
Conclusion.....	P39

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES.

Introduction.....	P41
Section 1 : Le partenariat et le développement des territoires : Quelle articulation ?.....	P42
Section 2 : L'acteur au cœur des dynamiques territoriales.....	P51
Section 03 : Réseau d'acteurs et entrepreneuriat : Quelles dynamiques ?.....	P56
Section 04 : L'approche interactionniste et relationnelle : la proximité comme ingrédient des interactions.....	P59
Conclusion.....	P67

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE.

Introduction.....	P69
Section 1 : L'écosystème entrepreneurial : fondements théoriques.....	P70
Section 2 : Un retour sur la notion de la dynamique entrepreneuriale.....	P78
Section 3 : La structure de l'écosystème entrepreneurial en Algérie.....	P82
Section 4 : La dynamique entrepreneuriale en Algérie : état des lieux.....	P88

Section 5 : L'apport des acteurs de l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial à la dynamique entrepreneuriale en Algérie.....	P91
Section 6 : L'entrepreneuriat innovant dans le contexte algérien : défis, perspectives et contraintes.....	P99
Conclusion.....	P108

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Introduction.....	P109
Section 1 : Positionnement épistémologique et méthodologique de la recherche.....	P110
Section 2 : Présentation du territoire d'étude.....	P118
Section 3 : La dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam : état des lieux.....	P125
Conclusion.....	P132

CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS : VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM WILAYA DE BEJAIA

Introduction.....	P134
Section 1 : Analyse univariée des résultats de la recherche.....	P135
Section 2 : Résultats de l'analyse bi variée : tri croisé.....	P147
Section 03 : Analyse en correspondances multiples (ACM).....	P151
Conclusion.....	P163
Conclusion Générale.....	P165
Références bibliographiques.....	P170
Annexes.....	P185
Table des matières.....	P202

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Le développement de l'entrepreneuriat est devenu aujourd'hui, une priorité et un enjeu majeur pour les États, et les gouvernements s'efforcent à créer et à mettre en place des conditions favorables et propices, pour la création de nouvelles entreprises, et qui constituent toujours la base du développement des territoires.

D'après, Bernard Guesnier (2008), l'entrepreneuriat contribue à la construction du territoire et au maintien de sa dynamique, en renouvelant le système productif. Ainsi, l'entrepreneuriat et le territoire doivent entrer en synergie. Et le rapport entre l'entrepreneuriat et la dynamique entrepreneuriale est devenu aujourd'hui un sujet qui préoccupe les chercheurs.

L'objectif de connaître ou de mieux comprendre la dynamique entrepreneuriale suppose d'étudier un très grand nombre de variables affectant différemment des entreprises et applicables à différents territoires. À cette fin, beaucoup de chercheurs depuis des années mènent des études et développent des banques de données adaptées et aptes à fournir des informations pertinentes pour servir à orienter les politiques publiques.

Un des problèmes de ces analyses est que, malgré cet objectif partagé par les intervenants et les chercheurs, on rencontre de nombreux points de vue sur la dynamique entrepreneuriale, ce qui rend difficile la formulation d'une réponse simple à la question.

L'aspect territorial dans notre étude constitue un facteur déterminant qui impacte la dynamique entrepreneuriale. En effet l'acte de création d'entreprises, est un phénomène dépendant des potentialités et des opportunités offertes par un territoire.

Pour SABOUN Lamia (2019), le territoire dépasse les simples points géographiques, il n'est pas un simple support de localisation, il s'agit, en effet, d'un lieu doté de ressources spécifiques et un lieu constitué d'acteurs.

Le territoire s'impose ainsi, à la fois, comme un concept économique avec une organisation de plus en plus territorialisée des processus productifs constituant ainsi un cadre pertinent pour la mise en place des politiques du développement CHENANE. A (2016).

INTRODUCTION GENERALE

Un porteur de projet avant de se lancer dans une affaire où se localiser dans un territoire, il doit l'étudier et l'évaluer, pour choisir celui (le territoire), qui lui offre des potentialités et des avantages pour son entreprise.

Le développement de la dynamique entrepreneuriale est fortement impacté par les composantes du territoire, qu'elles soient, identitaire, matériel, infrastructurel et organisationnel. Le développement de l'entrepreneuriat est fortement lié aux initiatives et actions des acteurs du développement économique du territoire et nécessite une bonne articulation entre le, le territoire, et les acteurs qui interviennent dans le processus de la gouvernance territoriale. Pour Yannick GOMEZ (2014), un territoire émergent est bâti suivant un processus de coévolution entre acteurs économiques, sociaux et institutionnels.

Frémont Arnaud (1999), considère que le territoire comme lieu de rapports sociaux indissociable des notions d'appartenance et d'identité collective, et sur le plan économique d'un espace de construction et d'exploitation de ressources spécifiques par les acteurs locaux en interaction. Ainsi chaque territoire se caractérise par la variété de ses acteurs, ses ressources et son écosystème.

Les pouvoirs publics, en termes de politiques publiques, sont persuadés que la promotion de l'entrepreneuriat joue un rôle crucial pour soutenir la compétitivité et la croissance économique de leurs pays. C'est pourquoi les instruments contenus dans ces politiques visent à faciliter l'entrepreneuriat et à mettre en place un écosystème favorable pour le développement d'une dynamique entrepreneuriale.

La mise en place d'un écosystème propice à l'entrepreneuriat est devenue une nécessité, en effet le créateur d'entreprise n'agit pas indépendamment, et il doit évaluer l'écosystème dans lequel il sera appelé à opérer.

Le concept d'écosystème emprunté des sciences naturelles, où il réfère à un ensemble d'organismes vivants et à toutes leurs interrelations et interactions, est transposé au contexte économique, « écosystème entrepreneurial », qui symbolise un ensemble d'institutions, de réseaux, d'acteurs qui gravitent dans la galaxie des entrepreneurs, et qui façonnent la dynamique entrepreneuriale sur un territoire donné.

Ces acteurs et facteurs interdépendants et qui contribuent au développement de l'entrepreneuriat sur un territoire donné, fondent l'intérêt de notre recherche, et soulignent comment l'écosystème entrepreneurial affecte la dynamique entrepreneuriale.

INTRODUCTION GENERALE

La cohésion de l'écosystème entrepreneurial, qui est composée d'acteurs issus du domaine public et privé, est liée à l'interaction entre les acteurs du territoire. Ces interactions contribuent à organiser l'écosystème entrepreneurial et assurer la coordination d'acte d'entreprendre.

À l'instar de nombreux pays, l'entrepreneuriat en Algérie semble devenir une préoccupation majeure et récurrente, et le nombre des mesures prises par les pouvoirs publics ces dernières années en atteste. Cette effervescence pour les pratiques entrepreneuriales démontre la prise de conscience du gouvernement quant à l'importance de la création d'entreprises pour la relance économique.

On ne peut dissocier l'évolution de la dynamique entrepreneuriale en Algérie des grandes mutations économiques qu'a connues le pays.

Dans les années 1990, l'Algérie a marqué une rupture avec le modèle socialiste qui a prévalu jusque-là, qui est caractérisé par « un mécanisme de gestion et de coordination de type planifié, et la propriété publique sur l'outil de production et de distribution » (Boukhari, 2016, p.2), où les entreprises publiques dominent le tissu industriel.

Ce changement de paradigme est basé essentiellement sur la libéralisation des marchés et un encouragement de l'initiative entrepreneuriale privée. Plusieurs mesures ont été prises pour réhabiliter le rôle des PME/PMI dans la croissance et le développement économique en Algérie.

L'activité entrepreneuriale a ainsi connu une évolution remarquable en termes de création d'entreprise. Dès lors en 1993, un premier code des investissements voit le jour en Algérie, libérant les initiatives privées avec la création de l'agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement (APSI). Ce nouveau cadre réglementaire met ainsi fin à la distinction entre public/privé, national/étranger.

Devant les résultats décevants du code de l'investissement de 1993, les pouvoirs publics ont procédé à la révision de ce code, en promulguant l'ordonnance 01-03 en 2001 relative au développement de l'investissement. À la fin de l'année 2011, il y'a eu aussi promulgation de la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001, portant loi d'orientation sur la promotion des PME.

Et toujours dans ce contexte, en Algérie, l'orientation en faveur de l'entrepreneuriat est apparue, et une série d'institutions et de structures d'appui à la création d'entreprises ont été créées (ANADE (ex-ANSEJ), CNAC, ANGEM). Cet intérêt accordé à l'acte d'entreprendre, s'est traduit par la refonte du cadre institutionnel et réglementaire, en adoptant la nouvelle loi

INTRODUCTION GENERALE

d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise, il s'agit de la loi n° 17-01 du 10 janvier 2017, qui vient modifier et compléter la loi de 2001. Cette loi prévoit plusieurs mesures en faveur de cette catégorie d'entreprises afin d'impulser une nouvelle dynamique, elle fixe comme objectifs : l'impulsion de la croissance économique, l'amélioration de l'environnement de la PME, notamment dans le domaine de création, de la recherche-développement, du développement de la sous-traitance et le développement de l'émergence des PME, notamment innovantes. Le texte érige également l'agence nationale de développement et de modernisation des PME (ANDMPE) en un instrument de l'État en matière de mise en œuvre de la politique du développement des PME.

Et dans cette perspective, et dans le but de l'amélioration de l'environnement des affaires et de la facilitation des investissements nationaux et étrangers, une nouvelle loi a été adoptée, il s'agit de la loi n° 22-18 du 27 juillet 2022 relative à l'investissement qui a pour objectif de redéfinir et clarifier le cadre juridique et institutionnel de l'acte d'investir en Algérie tout en consacrant les principes de liberté d'investir, de transparence et d'égalité dans le traitement des investissements.

Elle a pour objet de fixer « les règles régissant l'investissement, de définir les droits et obligations des investisseurs et les régimes d'incitation applicables aux investissements dans les activités de production de biens et services réalisés par des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères, résidentes ou non résidentes », stipule le texte.

Cette nouvelle loi prévoit deux organes chargés de l'investissement qui sont le Conseil national de l'investissement et l'agence algérienne de promotion de l'investissement, en effet l'article 17 de cette nouvelle loi stipule que le Conseil national de l'investissement est chargé de proposer la stratégie de l'État en matière d'investissement, de veiller à sa cohérence globale et d'en évaluer la mise en œuvre. Et l'agence de développement de l'investissement (ANDI) est dénommée désormais « agence algérienne de promotion de l'investissement ». Qui est chargée de promouvoir et de valoriser, en Algérie ainsi qu'à l'étranger, l'investissement et l'attractivité de l'Algérie, d'accompagner l'investisseur dans l'accomplissement des formalités liées à son investissement.

Dans cette perspective, il a été procédé à la création d'une nouvelle forme juridique d'entreprises dédiées aux startups, sous l'appellation « société par actions simplifiée » (SPAS) dédiée aux startups. La SPAS est la société dans le capital qui est divisé en actions et qui est constituée entre des associés qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports,

INTRODUCTION GENERALE

précise la loi n° 22-09 modifiant et complétant l'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975 portant code du commerce. Ce type d'entreprise est institué sans obligation d'un minimum d'associés ou de capital.

Malgré les différentes mesures prises par les pouvoirs publics dans le but de soutenir et de promouvoir l'entrepreneuriat et en dépit des efforts déployés, l'écosystème peine à impulser une vraie dynamique entrepreneuriale.

La décision de création d'entreprise n'est pas uniquement liée aux qualités et aux compétences des porteurs de projet. L'environnement institutionnel, l'écosystème entrepreneurial et le territoire dans lequel, évoluent, sont des variables clés pour l'activité entrepreneuriale.

Des questionnements se sont toujours suscités, concernant la prise en compte de la dimension territoriale pour l'impulsion d'une dynamique entrepreneuriale. Cette dynamique prend forme dans l'articulation entre les actions individuelles, actions collectives, et les interactions entre les différents acteurs du territoire. Et le contexte territorial joue un rôle avéré dans les dynamiques entrepreneuriales (BIRCH et al, 2008 ; FRITSCH, 2011 ; STERNBERG, 2009). Ainsi le développement de projets entrepreneuriaux territoriaux peut être facilité par la présence de partenariats et d'interactions entre les acteurs impliqués.

On peut constater que les théories touchant les PME et l'entrepreneuriat sont passées d'une vision relativement simple, se limitant souvent aux seuls aptitudes et comportements des entrepreneurs, à une approche de plus en plus complexe, multipliant des acteurs insérés dans le territoire où ils opèrent. Ce qui veut dire que notre analyse sur la dynamique entrepreneuriale sera complexe et tiendra compte des parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial d'un territoire.

Il est important de comprendre comment les acteurs territoriaux s'organisent, se coordonne pour impulser une dynamique entrepreneuriale. En effet l'interaction et le partenariat entre acteurs apparaissent comme un levier incontournable du développement d'une dynamique entrepreneuriale.

Ainsi, et dans le but d'étudier et de comprendre comment les interactions et les partenariats entre acteurs impactent la dynamique entrepreneuriale, nous avons mené une recherche au niveau du territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

INTRODUCTION GENERALE

PROBLEMATIQUE

Dans cette nouvelle dynamique d'implication d'une pluralité d'acteurs dans le développement, les notions de partenariat et d'interactions se trouvent automatiquement corrélées à celle de la dynamique territoriale et entrepreneuriale. Il est alors très important de s'intéresser aux interactions et aux partenariats entre acteurs du territoire, car la dynamique entrepreneuriale et territoriale dépend fortement de l'état et de la nature des interactions prévalant entre ces acteurs. Dans cette perspective, notre problématique de recherche peut être formulée à travers la question centrale suivante :

Dans quelle mesure les interactions et les partenariats entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial influencent-ils le développement d'une dynamique entrepreneuriale d'un territoire ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette question principale, nous avons choisi comme territoire de recherche à analyser, la vallée de la Soummam de la wilaya de Bejaia prit comme un cas d'étude. De cette question principale découlent d'autres interrogations subsidiaires liées à notre problématique, à savoir :

- L'écosystème entrepreneurial, tel qu'il est structuré dans la vallée de la Soummam, génère-t-il des interactions dynamiques et, par conséquent, le développement de partenariats entre ses acteurs ? ;
- Quel est l'apport de l'environnement institutionnel existant dans la vallée de la Soummam au développement d'une dynamique entrepreneuriale qui est déjà amorcée à travers les mécanismes de gouvernance territoriale mis en place ?

INTRODUCTION GENERALE

HYPOTHESES DE RECHERCHE

La réponse à ces interrogations requiert au préalable un examen de la structure de l'écosystème entrepreneurial et de l'environnement institutionnel à travers les mécanismes de la gouvernance territoriale. Trois hypothèses peuvent être émises, et que nous essayerons de vérifier tout au long de notre travail.

Hypothèse 1 : L'environnement institutionnel et les mécanismes de gouvernance territoriale impactent négativement l'émergence et le développement d'une dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia

Cette hypothèse est émise pour vérifier, l'impact du fonctionnement des institutions sur la dynamique entrepreneuriale, il s'agit essentiellement de mettre en évidence la qualité de l'environnement institutionnel, qui affecte l'activité entrepreneuriale. Nous supposons, à cet effet, l'inexistence de mécanismes de gouvernance territoriale, qui sont susceptibles d'améliorer la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam.

Hypothèse 2 : Il existe une relation significative et positive entre le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial et la dynamique entrepreneuriale

L'écosystème entrepreneurial est caractérisé par une forte hétérogénéité d'acteurs comprenant des acteurs publics et privés, ce qui rend son fonctionnement complexe. Il s'agit alors pour ces acteurs d'aller vers une action collective et concertée fondée sur un niveau élevé d'interaction pour asseoir une vraie dynamique entrepreneuriale.

Hypothèse 3 : La proximité géographique ne constitue pas un élément déterminant pour l'impulsion des interactions de collaboration et des partenariats entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Dans cette supposition, nous analysons l'opportunité de la proximité géographique et son impact sur l'impulsion d'interactions et de partenariats entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial au niveau du territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

INTRODUCTION GENERALE

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Les stratégies des acteurs et leur système complexe supposé à l'origine du développement territorial font encore débat. L'objectif de notre recherche vise à analyser l'impact des interactions et des partenariats entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial au niveau de la vallée de la Soummam sur la dynamique entrepreneuriale. Le choix de l'approche écosystémique permet de croiser différents niveaux d'analyse. En effet, la vision des acteurs de l'écosystème facilite la compréhension de ce dernier dans son ensemble. Cette recherche s'intéresse également à analyser l'impact de l'environnement institutionnel et des mécanismes de gouvernance territoriale sur la dynamique entrepreneuriale et son développement.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Pour réaliser ce travail de recherche, nous sommes passés par plusieurs étapes. Dans le volet théorique, qui constitue notre première étape, la démarche de travail a consisté en l'exploitation des documents bibliographiques mobilisés autour des concepts clés de notre recherche : développement territorial, écosystème entrepreneurial, interaction et partenariats entre acteurs, gouvernance territoriale..., ceux –ci ont servi à construire l'aspect théorique de la thèse et à cerner le cadre méthodologique. La deuxième étape consiste à collecter des informations et les données statistiques sur la dynamique entrepreneuriale et son évolution en Algérie et dans la wilaya de Bejaia, à travers l'exploitation des bulletins trimestriels du ministère de l'Industrie et de la PME, et aussi les données recueillies auprès de la direction de l'industrie et de la PME et des différents dispositifs d'accompagnement entrepreneurial dans la wilaya de Bejaia.

La troisième étape représente l'enquête de terrain par questionnaire adressé à 75 acteurs, dont 35 acteurs d'accompagnement entrepreneurial et 40 entrepreneurs dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

Les techniques d'analyse de données recueillies via notre enquête ont été traitées en faisant recours à un logiciel statistique, il s'agit du SPSS.21 pour les multiples fonctionnalités qu'il propose, puis nous avons procédé à l'analyse et à l'interprétation des résultats fournis par ce logiciel.

Nous avons effectué une Analyse en Correspondances multiples (ACM). L'Analyse des Correspondances multiples (ACM) est une méthode qui permet d'étudier l'association entre au moins deux variables qualitatives.

INTRODUCTION GENERALE

L'Analyse des Correspondances multiples permet d'aboutir à des cartes de représentation sur lesquelles on peut visuellement observer les proximités entre les catégories des variables qualitatives et les observations. Enfin, la vérification de la valeur d'alpha de Cronbach. Suite à l'analyse factorielle, l'alpha de Cronbach de chaque dimension de l'échelle est calculé pour étudier la fiabilité de cette échelle.

STRUCTURE DE LA THESE

Le plan de rédaction adopté pour répondre aux différents questionnements soulevés est articulé autour de six chapitres. Le premier chapitre s'intitule le développement territorial : de l'émergence du concept aux approches théoriques. Nous ferons une synthèse sur « émergence et la définition du concept de développement territorial, et nous analyserons les mécanismes et moteurs de développement territorial qui sont les processus de production, la gouvernance et les ressources territoriales.

Le deuxième chapitre abordera la notion du réseau d'acteurs et présentera les volets relatifs à la dynamique d'interactions et de partenariats entre les acteurs, et aussi à éclaircir la compréhension de la notion de partenariat, ainsi de démontrer le lien entre la dynamique territoriale et l'action collective des acteurs. Et nous allons présenter un récapitulatif des approches de la dynamique territoriale qui sont le réseau et la proximité.

Le troisième chapitre retracera l'émergence du concept de l'écosystème entrepreneurial, ainsi qu'une présentation de l'état des lieux, de la contribution des acteurs de l'écosystème entrepreneurial à la dynamique entrepreneuriale en Algérie.

Le quatrième chapitre sera consacré pour situer le positionnement épistémologique de notre recherche, la description de la méthodologie de recherche adoptée, ainsi qu'une description de notre terrain d'étude.

Enfin, le dernier chapitre, présentera les principaux résultats de notre recherche après une étude appliquée à la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia, à travers un tri à plat, un tri croisé, et de l'analyse en correspondance multiples (ACM).

**CHAPITRE 1 : LE
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :
DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX
APPROCHES THÉORIQUES**

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Introduction

L'observation des inégalités du développement révèle qu'elles n'existent pas uniquement entre pays, mais elle est également observée entre territoires. L'introduction du territoire dans l'analyse conduit à redécouvrir une autre trajectoire du développement, et la dimension territoriale devient un cadre pertinent dans les schémas de développement.

Les essais de réponse à cette problématique sont formulés et diverses tentatives sont tentées en vue d'atténuer les effets de ces disparités. L'ensemble des travaux réalisés dans les années 1970, d'inspiration classique explique le développement par des facteurs s'ordre général (organisation, technologie, stratégie industrielle).

Cependant, au cours des années 1980, 1990, des analyses territorialisées et de l'organisation économique et sociale ont été mises en avant, et qui s'intéressent aux questions liées aux territoires.

Les chercheurs et les théoriciens spécialistes de questions du développement des territoires (Chabault, 2006 ; Courlet et Pecqueur, 1998 ; Joyal, 2006 ; Maillat 2003 ; Rallet et Torre, 2004 ; Velt et all, 2020) ont essayé d'avancer et d'expliquer les avantages tirés du regroupement de PME comme facteur de développement des territoires.

La dynamique territoriale, est ainsi qui sera générée par les synergies entre les entreprises, les institutions et les individus.

Quatre sections composent ce premier chapitre. La première retrace l'émergence et les fondements théoriques du développement territorial. La seconde section revient sur les processus de production et l'ancrage territorial des activités productives. Dans la troisième section, nous traiterons de l'argumentaire théorique de la gouvernance territoriale. La dernière section sera consacrée pour présenter la notion de ressources territoriales, et nous mettons ensuite en exergue l'équation entrepreneuriale et territoire.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Section 1 : Du concept du développement territorial et son émergence

Cette section sera consacrée à analyser le concept du développement territorial qui est le résultat d'un long processus de théorisation par les auteurs. Ce choix est dicté par le fait que notre recherche se focalisera sur une approche territoriale prenant en compte les acteurs qui interviennent.

Dans un premier temps, nous retracerons une synthèse des travaux d'auteurs ayant tenté de cerner le concept et son émergence puis, nous passons, en revue, dans un second temps, son évolution dans le cadre de changement de concept et de paradigme en évoquant le territoire comme support fondamental sur lequel repose cette nouvelle perception du développement.

1. Le développement territorial : émergence et fondements théoriques

Le modèle de développement dominant au cours des années 1960 et 1970 est un modèle mimétique dans le sens qu'il est opéré par imitation et que l'objectif était d'instaurer dans les sociétés en développement du sud des modes de production et de consommation des nations industrialisées. Ces modes de production et de consommation reposent essentiellement sur la production de masse, la grande consommation en s'appuyant sur les entreprises de grande taille.

La crise et le ralentissement de la croissance intervenue au milieu des années 1970 et au début des années 1980 ont montré les limites d'un tel modèle standard d'industrialisation : ce sont les limites du keynéso-fordisme central. Dans ce contexte, à l'instar de ce qui se passe au nord, on assiste à l'apparition un peu partout dans les pays du sud, de nouvelles formes d'organisation économique et sociale qui rejette le modèle de production de masse et qui réhabilite l'unité de production de petite dimension.

Le renouvellement de la vision du développement qui s'esquisse concrètement à travers les expériences d'industrialisation à petite échelle suggère une approche déterminée de l'espace qui joue un rôle actif dans la dynamique du développement économique et social.

H.Schmitz et son équipe de « L'Institute of Development Studies » dans plusieurs études empiriques (Schmitz, 1990 ; Nadvi et Schmitz, 1994) ont mis en évidence cet aspect : les regroupements de petites entreprises qui sont source de dynamisme et de vitalité ne s'opèrent pas au hasard ni n'importe où ; ils s'opèrent dans certains endroits présentant des caractéristiques favorables sur le plan économique, mais aussi et surtout sur le plan socioculturel. Ces réseaux et rapports particuliers qui s'y nouent entre les différents acteurs sont

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

avec d'autres éléments, ce qui définit un territoire dans sa spécificité et qui constitue la « variable territoriale » dont l'impact sur le processus du développement se révèle parfois crucial (Pecqueur, 1987).

Avec l'accentuation des limites des approches classiques du développement et face à l'échec des stratégies de développement libérales relevant dans l'optique macroéconomique, de nouvelles approches ont vu le jour dans le but de combler les lacunes des théories classiques (apparition des déséquilibres, disparités et inégalités).

Ces nouvelles approches prennent en considération l'introduction d'un élément qui est « le territoire ». En effet, le territoire est désormais considéré comme une composante permanente du développement et ayant un rôle actif dans les dynamiques productives.

Dans le même temps se sont affirmés des politiques de développement et d'aménagement qui traduisaient la volonté d'implication des acteurs locaux et de prise en compte des spécificités locales, allant à l'encontre des politiques macroéconomiques décidées par l'État et plaquées sur des milieux possédant des ressources et un esprit souvent très divers (Campagne et Pecqueur, 2014).

Face à ces changements de mode de production et aux évolutions de nature sociétale se profile la nécessité de construire de nouveaux modèles de développement, en tenant compte des innovations en cours et de la demande de participation et d'implication des populations. Ainsi la mise en œuvre des modes d'action ne doit pas constituer de simples adaptations de politiques décidées à un niveau supérieur. Il s'avère indispensable de tenir compte des spécificités des territoires et de respecter davantage la volonté des populations de prendre leur avenir en main et des modalités de développement des territoires sur lesquels elles vivent.

Il nous apparaît primordial de souligner l'évolution du concept de développement local dans la littérature des sciences régionales (économie régionale et géographie économique) qui a connu un glissement à partir du milieu des années 1990 en faveur du développement territorial (Koop K, Lande P-A et Pecqueur, 2010). Sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire, Pecqueur souligne que « si l'on parlait, il y a quinze ans de développement local, il semble préférable aujourd'hui de parler du développement territorial puisque ce développement ne doit pas être ramené à la seule petite dimension. Le local tel que nous l'entendions n'est pas localisé, nous lui substituerons le terme de territorial » (Pecqueur, B, 2005). Pecqueur évoque trois raisons pour ce glissement conceptuel :

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

- ✓ La première raison est que le développement local est trop canoté autour d'un développement économique autocentré. De nos jours, dans un contexte économique marqué par la mondialisation et la liberté d'échange, il est nécessaire de repenser le développement local en articulation avec d'autres échelles. Les territoires doivent être connectés aux marchés extérieurs, en ajustant production et vente pour qu'ils soient compétitifs ;
- ✓ La seconde raison évoquée est celle de l'émergence de nouveaux modes de gouvernance, dans lesquels l'État ou les acteurs institutionnels ne détiennent plus le rôle exclusif d'animateurs de développement. D'autres acteurs, particulièrement la société civile, sont désormais partie prenante du développement qu'il soit économique, social ou environnemental. Ce rôle est d'autant confirmé dans un contexte de décentralisation. Le développement territorial s'appuie alors sur la double notion du territoire : le territoire « donné » issu de l'histoire administrative des pays, en opposition au territoire « construit » (Colletis G, Pecqueur B, 1993). Ces nouveaux modes de gouvernance territoriale placent la coordination au cœur des processus de développement, les acteurs ayant plus ou moins grande capacité à se grouper pour créer leurs propres organisations, règles et normes, face à des problèmes à résoudre localement (Pecqueur B, 2005).
- ✓ La troisième raison tient du fait que les acteurs ne sont plus dans la logique d'optimisation et de l'allocation des ressources déjà existantes dans les territoires, mais plutôt dans une démarche de création de ressources territoriales par la valorisation des potentiels spécifiques des territoires. C'est à travers ces ressources spécifiques selon (Landel P-A, 2007), que les acteurs du territoire vont chercher une compétitivité par la différenciation, à partir de qualités spécifiques, en parallèle à une mobilisation systématique des patrimoines et identités locales.

Selon Pecqueur, les points de divergence entre le développement local et le développement territorial se situent autour de trois traits : l'ouverture des marchés, la construction de systèmes de gouvernance élargis à d'autres acteurs et la mobilisation des ressources spécifiques.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Tableau N° 1.1 : Du développement local au développement territorial

Développement local	Développement territorial
Renforcement de circuits locaux identités et échanges monoscalaires	Intégration dans des marchés à diverses échelles identité et échanges multiscalaires
Mobilisation des ressources locales en réponse aux besoins locaux	Compétitivité (local-nationale –mondiale) par la génération de ressources spécifiques
Rôle déterminant de l'État dans le dispositif de contractualisation	Intégration de nouveaux acteurs dans la gouvernance

Source : Koop K Landel P-A et Pecqueur B (2010).

Bien que le concept de développement territorial a fait son chemin dans les pays industrialisés, son adoption dans les pays du sud reste marginale, particulièrement en Algérie où on adopte toujours la notion de développement local. Cette difficulté d'adoption du concept de développement territorial revient à l'organisation de l'administration en Algérie qui n'arrive pas à assimiler les préalables du développement territorial, où l'autonomie décisionnelle au niveau local est primordiale, ce qui n'est pas le cas dans ce pays, où la décentralisation reste un processus inachevé.

Par ailleurs l'intégration d'autres acteurs non publics, dans le processus décisionnel reste limitée, ce qui entrave la possibilité de construction de ressources spécifiques. Comme le constate Landet et Pecqueur, ce territoire est considéré par les autorités comme données issues de l'organisation administrative au détriment d'un territoire construit par la coordination et l'interaction des acteurs territoriaux.

2. Le développement territorial : une maîtrise conceptuelle

De nombreux travaux dans le domaine avaient proposé de multiples définitions au concept du développement territorial, sans qu'il y ait de consensus général. Une définition du concept de développement territorial reste à débattre.

- Pour B. Pecqueur, le développement territorial peut être défini comme « tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire ». Le développement territorial ne peut se décréter, mais reste une construction d'acteurs.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

- Pour DEFFONTAINES et al (2001), le développement territorial peut être défini comme « l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les processus qui les concernent, par des actions définies et collectivement portées à l'échelle de territoires ».
- Baudelle et al (2011) considèrent le développement territorial comme « un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale ».

Le développement territorial repose sur un système local d'acteurs qui suppose un territoire construit. Le système territorial d'acteurs peut prendre des formes très diverses (district, industriel, cluster, ou toute autre forme d'organisation productive).

Les relations entre l'entreprise et le territoire sont souvent analysés de manière traditionnelle dans une optique de choix de localisation et d'économie industrielle. Ces approches, pertinentes par rapport aux problèmes qu'elles traitent, donnent une image partielle de la complexité des rapports qu'entretient une entreprise avec son territoire. Cet enjeu des relations entre les entreprises et un territoire collectivise le problème productif en lui donnant un sens dans un projet de développement territorial.

Le territoire ne peut plus être perçu comme un simple espace, vecteur de l'action, mais comme une construction dynamique résultant des interactions entre les différents acteurs parties prenantes d'un territoire.

S'il est vrai que le développement territorial n'est pas réductible aux entreprises, celles-ci en sont cependant dans une large mesure le moteur par les emplois qu'elles représentent et les revenus qu'elles distribuent, par les ressources fiscales qu'elles procurent aux collectivités territoriales et par les réseaux économiques et sociaux qu'elles génèrent, enfin par leur contribution à l'identité d'un territoire (spécialisation, pôle de compétence, etc.).

L'enjeu est de faire des entreprises un partenaire actif du projet territorial du développement, le partenariat qui est un des fondements du développement territorial. L'élargissement au territoire de la compréhension des stratégies locales des entreprises pose la question des enjeux de ces stratégies pour le tissu économique local. Pour comprendre les implications des stratégies des entreprises dans le développement territorial, il est possible d'appréhender le territoire comme le support spatial des relations localisées entre différents acteurs. C'est sur la base de

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

ces rapports localisés que se construisent dans le temps les dynamiques du développement territorial (Gabriel Colletis et Frédéric RYCHEN, 2004).

Certaines entreprises peuvent avoir comme règle de conduite de rester en retrait par rapport à la vie locale. Ceci est fréquent pour les unités de production de grand groupe. Leur objectif prioritaire sera d'assurer la satisfaction de l'actionnariat sans se préoccuper, même de manière accessoire, du développement du territoire d'implantation (Jean -Yves GOUTTEBEL, 2003) d'autres entreprises peuvent au contraire souhaiter s'ancrer dans le développement territorial à travers les projets de territoire. L'entreprise va chercher à se rapprocher des autorités territoriales pour connaître leur vision de l'avenir et ainsi mieux s'informer et de surcroît pouvoir prendre des décisions dans un univers local incertain.

Dans certains cas d'entreprise, pour des raisons d'image et pour des motifs commerciaux, il peut tout à fait avoir intérêt à s'identifier à un territoire, à une ville.

L'initiative de la communication territoires/entreprises peut être le fait des autorités responsables du territoire (une commune par exemple) ou des entreprises elles-mêmes, les motivations seront certes différentes, mais c'est ainsi qu'un maximum de chances est donné pour établir un partenariat.

Le développement territorial repose sur deux grands piliers : la production et la gouvernance. C'est de leur évolution et de leur genèse que naissent les processus du développement. Cette présente section propose une exploration des caractéristiques et du rôle de ces deux piliers du développement territorial.

3. Le territoire comme construction socio-économique et institutionnelle

Pour bien comprendre cette idée de construction territoriale, il est nécessaire de revenir sur les notions d'espace et de territoire pour préciser ce qui les sépare. La notion d'espace n'a pas de contenu concret. Il s'agit d'une notion abstraite qui évoque une étendue géographique qui n'implique ni spécificités sur le plan économique ni particularisme sur le plan socioculturel.

La notion de territoire a un contenu précis. Il s'agit d'une portion déterminée de l'espace géographique qui a ses caractéristiques d'ordre physico-économique d'une part et socioculturel d'autre part. Sur le plan physico-économique, un territoire se distingue par la nature et la quantité de ressources qui s'y trouvent. Ces ressources peuvent soit parvenir du milieu naturel, soit être le résultat d'une création-recréation des hommes. Sur le plan socioculturel, un territoire

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

se définit d'abord par la collectivité ou la communauté qui y vit, cette collectivité se spécifie par son histoire, son vécu, sa mémoire et sa culture.

Le territoire n'a plus grand-chose de commun avec l'espace, s'il partage avec lui la consistance physique, il s'en écarte par son contenu économique concret et surtout sa dimension socioculturelle, dans ce sens le territoire renvoie à un système de valeurs partagées et à un sentiment d'identité et d'appartenance commune.

Pour Ameziane Ferguene, la construction territoriale peut être explicitée à travers quatre éléments principaux :

- Premièrement, le territoire n'est pas une création ex nihilo, ni le produit d'une génération spontanée. Il est résultat d'un long processus historique, le structure et le constitue comme lieu de vie commune et de mémoire collective ;
- Deuxièmement, les relations qui s'y nouent et les transactions qui s'y pratiquent obéissent en partie au clivage marché/hiérarchie ;
- Troisièmement, le territoire fait référence non seulement à une configuration économique, mais aussi à une configuration sociale, au sens d'une collectivité humaine qui y vit. Les valeurs, règles, et normes constitutives de ce système jouent un rôle central dans la dynamique du territoire, car elles influencent significativement les formes d'organisation du travail, les rapports entre les firmes du territoire, les relations entre celles-ci et l'environnement externe ;
- Quatrièmement, la construction territoriale n'est assurément pas qu'une affaire de dynamiques économiques et socioculturelles. C'est également une affaire de dynamique institutionnelle. De fait, les institutions sociales, publiques, parapubliques et privées, tiennent une place importante dans le processus, dans la mesure qui est largement impliquée non seulement dans le fonctionnement industriel du territoire, mais aussi dans son organisation d'ensemble.

Au fur et à mesure que notre réflexion a progressé, on s'est rendu compte que les approches du développement territorial s'intéressent aux acteurs territoriaux et à leurs interactions se concentrant souvent sur les activités productives, il nous apparaît que la conception du développement territorial doit évoluer vers l'ensemble des changements institutionnels et sociaux observables au niveau des territoires.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Section 2 : Les processus de production : Approches conceptuelles et configurations territoriales du développement

Depuis les années 1980, les jalons d'une approche territoriale du développement ont été posés par certains travaux, avec un accent fort sur les processus de production. Pour les économistes classiques, la définition du développement est inséparable de celle de la production. La littérature sur les processus de développement des territoires ne fait pas exception, concentrée sur les activités productives et leur ancrage territorial, la production est considérée comme un moteur principal du développement territorial.

Cette présente section sera consacrée à l'analyse et à la compréhension des systèmes productifs et leurs inscriptions dans une approche territoriale. Plusieurs auteurs ont essayé de montrer comment, dans les contextes territoriaux, se fonctionnent et se recomposent les systèmes productifs.

1. La fin du fordisme

Les stratégies des entreprises ont évolué d'un modèle hérité du fordisme vers un modèle qui est en rupture avec le fordisme. Dans le modèle fordien (ou fordiste), les entreprises (la grande entreprise principalement) cherchent à la fois une taille et une augmentation de la part de marché. La géographie fordiste a d'abord été une géographie nationale, une géographie de l'État-nation où les systèmes productifs globaux et la régulation s'articulaient sur le territoire de la nation. La crise du milieu des années 1970 a joué comme un accélérateur de la réorientation de la stratégie de la grande entreprise. Cette nouvelle tendance est liée à l'exploitation de réseaux localisés et au regroupement géographique de certaines fonctions. Tout cela signifie que le modèle national fordiste a été pulvérisé, et cela au profit d'une stratégie spatiale qui trouve ses fondements sur l'interaction entre le global et le local (Jenan -Yves Gouttebel, 2003).

Le modèle fordiste a été abandonné pour un modèle qui engendre de nouvelles configurations qui sont liées à un phénomène de réseau. On peut parler de mise en réseau des entreprises dans leurs relations d'une part, et d'autre part, on peut parler du rôle important des petites et moyennes entreprises qui constituent des nœuds de réseaux. Ces réseaux interentreprises ne concernent pas seulement l'échange de marchandises ou de services marchands, mais surtout l'échange de savoir-faire, d'informations d'ordre technique, technologiques. Ce sont naturellement des réseaux informels.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Enfin, sur cette question, le rôle des institutions n'est pas négligeable. Soit, elles sont un élément de fluidification des réseaux et de densification des flux, soit, au contraire, elles ralentissent le fonctionnement des réseaux et les appauvrissent.

L'approche territoriale dépasse l'enseignement traditionnel de l'économie spatiale qui considère l'espace comme un simple support neutre des activités, intervenant dans l'analyse économique uniquement par le biais des coûts de déplacement et de transport. Le territoire est une notion concrète, recouvrant des milieux singuliers et différenciés sur les plans physiques, économiques et socioculturels (Ameziane Ferguene, 2013).

2. L'approche marshallienne : Le district industriel

Dans son ouvrage majeur paru en 1919, sous le titre *Industry and trade*, comme dans ces travaux antérieurs, Marshall expose une vision de la dynamique économique fondée sur deux concepts complémentaires : le concept d'économies externes et celui de district industriel. Les économies externes sont des économies découlant non pas de l'organisation interne, propre à l'entreprise, mais de l'organisation industrielle à l'échelle d'un ensemble d'entreprises jouissant des avantages d'une localisation commune de leurs activités. Ce concept d'économies externes se précise à travers celui de district industriel qui est lui complémentaire dans la construction de Marshall. En effet, dans l'optique marshallienne, par district industriel, il faut entendre une organisation industrielle fonctionnant de manière efficace et reposant sur une concentration spatiale d'entreprises.

Concrètement, le district industriel en tant qu'organisation industrielle fondée sur la concentration géographique et la proximité territoriale offre plusieurs avantages :

- Il permet une division poussée du travail et un meilleur partage des tâches entre entreprises spécialisées ;
- Il facilite les échanges de biens et de services tout en limitant les coûts de transport ;
- Il rend possibles les contacts personnels entre les agents, ce qui favorise un accroissement des transactions et une rapidité de leur exécution.

Au-delà de ces avantages concrets ou tangibles, Marshall insiste surtout sur les avantages moins matériels, et qui concernent plusieurs aspects importants de la dynamique économique : la circulation des idées et des informations, la transmission des compétences, des connaissances et du savoir-faire et la diffusion des innovations. Toutes ces opérations sont rendues plus fluides

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

grâce à la proximité spatiale et aux contacts directs entre les acteurs de la vie économique et sociale locale. (Ameziane ferguene, 2013).

3. Les prolongements contemporains de l'analyse marshalienne : Le district industriel de l'école italienne

Après une période pendant laquelle, il a été peu oublié des débats, le concept de district industriel a été redécouvert dans la seconde moitié des années 1970 et dans les années 1980. Cette redécouverte a été initialement le fait d'économistes et de sociologues italiens pour la plupart, qui ont cherché à comprendre les ressorts du dynamisme observé, dans l'Italie du centre et de l'Est, région appelée depuis la troisième Italie, alors que le reste de l'économie italienne s'installait dans la crise. Parmi ces auteurs qui ont analysé empiriquement et théorisé l'expérience de la troisième Italie, celui dont le nom est fréquemment cité est sans conteste G. Becattini,

Pour Becattini, la source du dynamisme des régions de la troisième Italie réside dans leur organisation industrielle. Cette organisation repose sur un système dense de petites et moyennes entreprises entre lesquelles prévalent des relations de concurrence-compétition, mais aussi de la solidarité -coopération.

Cette organisation industrielle s'intègre bien dans la problématique du district marshalien, mais dans le même temps elle enrichit cette problématique dans ce sens qu'elle articule très fortement les éléments tenant à la configuration proprement économique du système d'entreprises avec les éléments relevant du fonctionnement social de la communauté humaine locale. La définition que donne Becattini du district industriel est très intéressante à cet égard « le district industriel est une entité socioterritoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personne et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnement, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprise ».

D'après cette définition, deux éléments essentiels caractérisent le district industriel : une collectivité humaine soudée par un système de valeurs partagé par tous, et une population d'entreprises entretenant des relations de concurrence et de coopération. Le qualificatif industriel doit être compris au sens large ; il englobe les activités du secteur tertiaire.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

À l'égard du développement territorial, le district industriel offre un modèle intéressant pour aux moins deux raisons : Tout d'abord, il s'agit d'un modèle qui, dans sa localisation, connaît des limites géographiques circonscrites. En second lieu le district industriel est basé sur le plan de la dynamique économique sur un modèle de développement endogène. Qui dit développement endogène dit potentialités internes de ces territoires.

3.1. Le système productif localisé SPL

Le concept de district industriel, tel qu'il a été élaboré par à l'origine par Marshall puis enrichie par Becattini, a fourni un cadre méthodologique à de nombreuses recherches empiriques en Italie et ailleurs sur le processus du développement territorial et les dynamiques territoriales.

Parmi ces recherches, certaines ont repris telles quelles la notion de district industriel, d'autres lui ont substitué celle de système productif local (SPL).

Selon C. Courlet le SPL est une « configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier voire même de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'innovation. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises ». Le SPL se caractérise par :

- Spécialisation souple : la spécialisation souple se distingue de la production de masse par trois traits principaux ;
- La petite taille des unités de production et leur organisation en réseau ;
- Le morcellement des processus de production en phases et en produits, avec comme corollaire une grande spécialisation des entreprises ;
- La flexibilité des ateliers de production ainsi que du marché du travail ;
- Contrairement aux systèmes de production fordiste dans lesquels l'activité économique est conçue comme autonome, les SPL se fondent sur un ancrage territorial de l'activité de production et sur inscription de cette activité dans le tissu de relations sociales et culturelles locales ;
- Une grande diversité des processus de production et de l'organisation du travail, à l'inverse de ce qui se passe dans la production de masse où les équipements sont rigides et la main-d'œuvre extrêmement spécialisée.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

3.2 L'approche évolutionniste : Districts technologiques et milieux innovateurs

Le concept du district technologique se situe dans le prolongement de celui de district industriel. Pour Antonelli (1986), pour que naisse et se développe un district technologique sur un territoire donné, trois conditions doivent être réunies :

- La présence initiale d'un district industriel au sens classique ;
 - L'existence d'un potentiel scientifique relativement important ;
 - Et, enfin des entreprises dynamiques et innovatrices qui jouent un rôle d'enchaînement
- Ainsi défini le district technologique est le produit d'interactions entre un système scientifique créatif d'une part et, d'autre part, un système industriel et de services.

Pour Ameziane Ferguene (2013), « la notion de district technologique s'accompagne d'une vision territorialisée de l'innovation et du changement technologique. Dans le cadre de cette vision, ces deux phénomènes, innovation et changement technologique, ne s'analysent pas seulement au niveau de la firme et du secteur. Leur pleine compréhension exige de situer l'analyse au niveau du territoire, c'est-à-dire de toute la configuration environnementale, socio-économique et socioculturelle, dans laquelle ils se produisent et se reproduisent ».

• **Le milieu innovateur** : étudiée dans les années 1980 et initiée par Philippe Aydalot, l'approche du milieu innovateur considère que le territoire lui-même est un milieu innovateur. On a affaire à une conception territorialisée de l'innovation. Ce qui signifie que les changements technologiques, les nouveaux procédés, les progrès dans l'organisation sont la création du milieu ; ils sont le fruit d'inventivité des acteurs évoluant dans ce milieu et qui essaie d'apporter des réponses à des problèmes de développement qui se posent localement.

Pour Tabaries Muriel (2005), un milieu est « un ensemble territorialisé ouvert sur l'extérieur, c'est-à-dire sur l'environnement technologique et de marché, qui intègre et maîtrise des savoir-faire, des règles, des normes et valeurs et du capital relationnel... attachés à un système de production localisé, c'est-à-dire à un collectif d'acteurs ainsi qu'à des ressources humaines et matérielles ». D'après cette définition, le milieu innovateur a trois principales composantes :

- **L'espace géographique** se caractérise d'abord par un ensemble de ressources qui sont à la fois matérielles et immatérielles. Dans la gestion de ces ressources interviennent plusieurs acteurs qui vont des entreprises aux pouvoirs publics en passant par les institutions de formation et de recherche. Mais l'espace géographique se caractérise par aussi sur le plan socioculturel, par une certaine homogénéité de la population qui y vit,

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

cette homogénéité qui se traduit par un ensemble de comportements spécifiques et reconnaissables.

- **La logique d'organisation** qui recouvre l'ensemble des formes d'organisation présentes sur le territoire et qui influencent les stratégies d'entreprise.
- **La dynamique d'apprentissage** désigne les aptitudes des acteurs évoluant sur le territoire à s'adapter rapidement et efficacement aux transformations de l'environnement. Elles sont fonction du dynamisme du système local de formation, ce qui renforce la capacité des acteurs à s'adapter et à innover en matière technologique et organisationnelle.

Le milieu innovateur recouvre une vision territorialisée de l'innovation, qui signifie que le territoire intervient de façon active dans le processus de création technologique.

Pour Courlet. C (1994), la recherche fondamentale, la recherche appliquée, la recherche-développement, la mise en production, la commercialisation et l'adaptation au marché, sont des activités qui sont dans des relations de complémentarité les unes avec les autres, et font appel à de multiples liaisons et interdépendances avec l'environnement territorial de l'entreprise. L'approche évolutionniste induit une analyse dynamique de l'articulation technologie - territoire.

Les approches que nous avons développées, les districts industriels, les systèmes productifs locaux, les milieux innovateurs se caractérisent tous par la concentration géographique sur un territoire d'acteurs (entreprises, institutions, centres de formation, universités...) exploitant des externalités offertes. L'efficacité de ces modes territorialisés du développement est tributaire des relations et des rapports qu'entretiennent les acteurs entre eux. Il s'agit des modes d'organisation et de gouvernance des territoires. Il serait intéressant d'explorer ce concept de gouvernance territoriale pour mieux comprendre les mécanismes du développement territorial.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Section 3 : La gouvernance : du global au territoire

Cette section vise à retracer l'évolution du concept de gouvernance depuis son apparition dans l'entreprise jusqu'à son application aux territoires. Dans un premier temps il s'agit de retracer la genèse de la notion de la gouvernance, d'apporter quelques définitions du concept de gouvernance.

Dans un deuxième temps, il s'agit de montrer l'intérêt d'aborder, une forme particulière de la gouvernance, qui est la gouvernance territoriale, qui est considérée comme un processus à la fois de coordination des acteurs, et d'appropriation de ressources et de construction territoriale.

1. La Genèse de la notion de gouvernance et son évolution

Le terme gouvernance provient du verbe grec « kubernnn » qui veut dire piloter un navire selon Platon. Dans un contexte de mondialisation dominé par le néolibéralisme qui prône la réforme de l'État, et de nouvelles configurations des responsabilités à tous les niveaux. Ainsi le concept de gouvernance suppose l'instauration de nouveaux modes d'élaboration des politiques publiques et conduit à repenser les relations entre les différents acteurs sociaux, économiques et politiques sur le mode d'une interaction, notamment par le biais de partenariats entre publics et privé. Avant d'analyser le concept de gouvernance territoriale, nous ferons une brève rétrospective historique du concept de gouvernance.

Le concept de gouvernance évolue en fonction de l'espace (les sociétés) et du temps.

1.1. La gouvernance médiévale

Sur le plan de la sémantique de la langue française et en France au XIII siècle, les termes de gouvernance, gouverne et gouvernement sont utilisés et qui ne semblaient pas distincts, ils renvoient tous à l'action de piloter quelque chose.

1.2. La gouvernance de l'âge classique

L'émergence de l'État moderne à partir de XVI siècle et la réflexion sur le pouvoir, une distinction est faite entre les deux notions de gouvernance et gouvernement. En effet à partir des réflexions de Machiavel sur l'État et Jean Bodin sur la souveraineté absolue se forge progressivement la conception de l'État monopolisant l'exercice du pouvoir. Dans cette perspective la notion de gouvernement est associée à l'idée de pouvoir et la gouvernance est conçue comme la manière de gérer adéquatement la chose publique.

1.3. La gouvernance contemporaine

Quant à la nouvelle perception de la gouvernance, le mérite revient Ronald Coase en 1937, qui l'a introduit dans les sciences économiques, dans son fameux ouvrage « the nature of the firm », à travers la théorie des coûts de transactions.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Coase explique, alors que la firme émerge, car ses modes de coordination interne permettent de réduire les coûts de transactions que génère le marché ; la firme s'avère plus efficace que le marché pour organiser certains échanges.

Pour Charreaux G (2004), par coûts de transactions nous entendons « l'ensemble des dépenses entraînées par le contrat qui définit le transfert de propriété entre individus ou entre organisations ».

Une autre définition est donnée par Barabe L.M, où il décompose un peu plus le continu des coûts de transactions. Il considère les coûts de transactions comme « les coûts de fonctionnement du système d'échange dans une économie de marché, à savoir les coûts d'information, de négociation, de comportement lié au recours au marché pour procéder à l'allocation de ressources et transférer les droits de propriété des éléments objet d'échange ». Cette théorie redécouverte par les économistes institutionnalisés, et en particulier par Olivier Williamson (1975), dans son approche l'environnement institutionnel composé d'institutions politiques et légales, de lois, de coutumes, de normes et les changements qui s'y produisent définissent le spectre des formes que peuvent prendre les coordinations économiques, c'est-à-dire les structures de gouvernance.

Pour O. Williamson (1975), la gouvernance est un ensemble de dispositifs mis en œuvre par l'entreprise pour mener des coordinations internes en vue de réduire les coûts de transactions que génère le marché.

Cependant la notion de gouvernance n'est pas utilisée uniquement en économie. À la fin des années 1980, celle-ci est importée dans les sciences politiques anglaises. En effet, le gouvernement anglais a mis en place une série de réformes visant à limiter le pouvoir des autorités locales, jugées inefficaces et coûteuses. Les chercheurs se sont, contrairement à la démarche du gouvernement anglais, penchés sur les modes de gouvernement des institutions locales et ils ont mis l'accent sur la notion de la gouvernance urbaine.

La notion de gouvernance a fait son apparition dans un autre champ, celui des relations internationales. Le terme de bonne gouvernance est employé par les institutions financières internationales pour définir les critères d'un bon fonctionnement des services publics dans les pays soumis à des programmes d'ajustement structurel. Ce qui amène à intégrer dans ce concept de gouvernance de nouvelles catégories politiques telle la participation citoyenne, transparence, concertation.

2. La gouvernance vue par les institutions internationales

À cet égard, plusieurs institutions internationales ont tenté d'apporter leurs définitions de la gouvernance.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

- **Selon la banque mondiale**, la gouvernance comporte des traditions et des institutions par lesquelles l'autorité dans un pays est exercée. Cela inclut les processus par lesquels les gouvernements sont choisis, contrôlés et remplacés, la capacité du gouvernement à élaborer et à appliquer d'une façon efficace des politiques saines et le respect des citoyens et de l'État pour les institutions régissant les interactions économiques et sociales entre eux.
- **Selon le programme des Nations Unies pour le développement**, la gouvernance est l'exercice de l'autorité publique, économique et administrative, dans la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle repose sur les mécanismes, processus et institutions complexes par le biais desquels les citoyens et les parties prenantes articulent leurs intérêts, aplanissent leurs différences et exercent leurs obligations et leurs droits reconnus par la loi.
- **Selon le fonds monétaire international**, la gouvernance est une notion vaste qui couvre tous les aspects de la conduite des affaires publiques, y compris les politiques économiques et le cadre réglementaire.

La résurgence du concept de gouvernance sur la scène internationale sera le fait de la banque mondiale dans les années 1990. Pour la banque mondiale l'échec des stratégies de développement des pays soumis aux programmes d'ajustement structurel a suscité des critiques de la part des populations des organisations non gouvernementales, la notion de gouvernance est apparue comme outil de redonner de la légitimité à ses interventions.

L'évaluation de la gouvernance des pays par les organisations internationales a acquis depuis des années une importance prépondérante, et la notion de la bonne gouvernance est largement utilisée. Cette dernière renvoie à l'aspect positif de la gouvernance, d'une façon générale les traits d'une bonne gouvernance se présentent comme suit : État de droit, la démocratie, transparence et responsabilité, gestion participative, système décentralisé de prise de décision et une gestion efficace des ressources publiques.

La banque mondiale est pionnier dans ce domaine en instituant un certain nombre d'indicateurs :

- *L'expression et la responsabilisation* : cet indicateur inclut la liberté individuelle et la liberté de presse. Il mesure la liberté des citoyens dans le choix de leurs gouvernements.
- *La stabilité politique et la violence* : cet indicateur mesure la possibilité d'un pays d'être endommagé par la violence, les conflits armés, et les troubles sociaux

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

- *L'efficacité du gouvernement* : englobe la qualité des processus d'élaboration des politiques et de leur application. Ainsi que la qualité des services publics offerts aux citoyens.
- *La qualité de la réglementation* : la capacité des gouvernements à formuler et rendre les effectifs des politiques saines et des règlements qui encouragent le développement du secteur privé.
- *La primauté du droit* : il mesure le degré de confiance donné aux tribunaux et aux autorités de surveillance et de protection et le degré de mise en application des règlements
- *La lutte contre la corruption* : cet indicateur mesure l'ampleur à laquelle les fonctionnaires publics sont impliqués dans des actions de corruption, il mesure aussi le degré d'intervention et d'influence du secteur privé sur l'administration publique.

Dans les pays en développement, l'action des pouvoirs publics a un impact important dans la vie du citoyen, tous les mécanismes de l'économie sont entre les mains de l'État (banques, grandes entreprises), les infrastructures de base, l'éducation, la santé sont du ressort de l'administration.

Pour Brahim Yakhele (2010), trois cas de figure se présentent, quand on aborde la gouvernance dans les pays en développement :

- Les pays ayant adhéré volontairement, pour des raisons stratégiques et viables à la démarche de mise en place d'un processus conduisant à la bonne gouvernance et à une évaluation fiable
- Les pays, pour des raisons liées aux déséquilibres de leur économie, aux besoins vitaux en fonds, acceptant les conditions des bailleurs de fonds. Les réformes exigées s'inspirent des démarches et mécanismes conduisant à la bonne gouvernance.
- Les pays possédant des ressources naturelles très demandées et qui accordent peu d'intérêt à une bonne gouvernance qui va les contraindre à procéder à des réformes et remettre en cause leur système.

La situation des pays en développement est caractérisée par un déficit de gouvernance. Les causes les plus fortes sont celles relatives au déficit de la démocratie, l'inefficacité des services publics et les inégalités.

3. La Gouvernance vue par les auteurs

Pour le Gales (1995), la gouvernance se définit d'une part comme la capacité à intégrer et à donner forme aux intérêts locaux, aux organisations et groupes sociaux, et d'autre part, la

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

capacité à les représenter à l'extérieur à développer des stratégies plus ou moins unifiées en relation avec le marché, l'État, les autres villes et autres niveaux gouvernementaux. Il assimile aussi la notion de gouvernance aux interactions entre l'État et la société et aux modes de coordination pour rendre possible l'action publique.

Pour Pierre Calame (1996), la gouvernance est un processus, une succession d'étapes à travers lesquelles des acteurs nombreux, confrontés à un même problème vont progressivement construire une représentation commune de cette réalité lui donner un sens, se fixer des objectifs, adopter des solutions sans que rien ne soit déterminé d'avance.

Dans cette perspective, la majorité des définitions données au concept de gouvernance renvoie à l'implication des acteurs, comme le note G.Stoker (1998) et propose une théorie de la gouvernance fondée sur cinq fondamentaux :

- La gouvernance fait intervenir un ensemble complexe d'acteurs et d'institutions qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement ;
- La gouvernance traduit une interdépendance entre les pouvoirs et les institutions associées à l'action collective ;
- En situation de gouvernance, les frontières et les responsabilités sont moins nettes dans le domaine de l'action sociale et économique ;
- La gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes ;
- La gouvernance part du principe qu'il est possible d'agir sans se mettre au pouvoir de l'État.

4. Typologie et forme de gouvernance

Sur la base d'observations empiriques, Colletis (1999) propose une typologie des modes de gouvernance, fondée sur les modes d'articulation des ordres politiques et économiques et selon la nature des situations productives localisées. Plus précisément, sont mises en évidence quatre formes principales de gouvernance en fonction de trois critères ; le caractère privé ou public des acteurs dominants, les objectifs assignés au pilotage des coordinations et les modes d'appropriation par les acteurs des ressources ainsi produites.

4.1. Gouvernance privée

Les dispositifs de coordination et de création de ressources sont impulsés et pilotés par des acteurs privés dominants qui agissent dans un but d'appropriation privée ;

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

4.2. Gouvernance collective privée

À la différence du cas précédent, le mode d'appropriation est ici institutionnalisé, et transite souvent par des organismes collectifs porteurs de cette institutionnalisation. Ainsi l'acteur clé est une organisation privée formellement identifiée et impulsant une coordination des stratégies des opérateurs privés qu'elle regroupe ;

4.3. Gouvernance publique

Les modes de gestion des ressources impulsés par les institutions publiques (État, collectivités territoriales, centres de recherche)

4.4. Gouvernance mixte

Dans ce cas, le mode d'appropriation des ressources rend compte du fait que les acteurs dominants sont des acteurs publics, mais aussi des acteurs privés. Cette cohabitation prend des formes plutôt conflictuelles ou au contraire partenariales selon qu'elle se fonde ou non sur la reconnaissance du besoin de l'autre pour parvenir à l'objectif souhaité en termes de structuration du territoire.

5. La gouvernance territoriale : spécificités et enjeux

5.1. Les spécificités de la gouvernance territoriale

Les problématiques que soulève la gouvernance territoriale ont trait à la coordination des acteurs et à la gestion des relations qui peuvent être partenariales ou conflictuelles entre les acteurs. Ces derniers se trouvant proches géographiquement sur un territoire, se constituant en réseau.

C'est sur un territoire que les acteurs institutionnels et les acteurs de toute nature peuvent s'associer et mettre en commun leur projet et leurs ressources. Ainsi, la gouvernance territoriale est devenue un enjeu et une nécessité pour les acteurs du développement territorial.

Les relations et les interactions qu'entretiennent les acteurs du territoire donnent du sens au territoire, entant que construit social. En effet la dynamique des synergies entre acteurs va caractériser le territoire à travers l'acquisition d'une identité, d'une histoire, d'une dynamique propre à lui.

C'est ainsi que la gouvernance territoriale s'inscrit dans cette optique à travers l'adaptation des mécanismes de coordination, comme le mentionnent J-P Gilly et J.Perrat (2003), « le territoire est caractérisé par sa gouvernance, définie comme l'ensemble des processus institutionnels qui participent à la régulation locale du système économique territorial ».

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Malgré la multiplicité des définitions accordées au concept de gouvernance territoriale, la majorité des chercheurs s'accorde à dire que la gouvernance territoriale désigne un mouvement de décentrement de la prise de décision, avec une multiplication des lieux et des acteurs impliqués dans cette décision. Sa définition renvoie aussi à un processus qui cherche la mise en place de nouveaux modes de régulation fondés sur le partenariat entre différents acteurs.

Pour J.P Gilly et J.Perrat (2003), la gouvernance territoriale est « un processus de mise en compatibilité de plusieurs proximités institutionnelles, unissant des acteurs (économiques, institutionnels, sociaux...) géographiquement proches, en vue de la résolution d'un problème productif ou de la réalisation d'un projet local de développement ». Cette définition nous indique que la gouvernance permet de faire converger les attentes et d'impliquer les acteurs du territoire de diverses natures.

Pour Yann Bertacchini (2002), le concept de gouvernance « fait référence à l'intervention combinée d'acteurs plus ou moins sur un territoire de plus en plus vaste, ainsi qu'à la capacité de ce système d'acteurs de produire des politiques publiques cohérentes sur l'espace. Elle fait appel à la fois, à une coordination des actions entreprises par les acteurs, ce qui nécessite donc un processus de synchronisation tel que la planification, mais aussi à une cohérence qui sous-entend la reconnaissance des finalités communes à atteindre ».

En 2014 P. Maurel et al donnent la définition suivante « La gouvernance territoriale est un processus dynamique de coordination (hiérarchie, conflits, concertation) entre les acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources (au sens très large : pouvoirs, relations, savoirs, statuts, capitaux financiers) asymétriques autour d'enjeux territorialisés. Elle vise la construction collective d'objectifs et d'actions en mettant en œuvre des dispositifs (agencement des procédures, des mesures, des connaissances, des savoir-faire et des informations) multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent des reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sens des territoires ».

De ce qui précède, nous pouvons dire que la gouvernance territoriale est un processus qui fait appel à une pluralité d'acteurs, institutionnels, économiques et sociaux qui participent à la construction et au développement du territoire en question ;

La gouvernance territoriale est un processus de coordination des acteurs, elle repose sur une configuration de connexions entre les différents acteurs avec des flux circulants dans le réseau. Elle met l'accent sur la multiplicité et la diversité des acteurs qui interviennent dans le processus

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

du développement d'un territoire. Premièrement, les acteurs institutionnels, l'État et ses structures déconcentrées, les collectivités territoriales et leurs services. Deuxièmement, la communauté c'est l'ensemble d'individus et sociétés civiles, qui agissent sur un territoire et qui partagent des valeurs, des normes et des responsabilités et des relations avec l'environnement. Troisièmement, les acteurs économiques qui regroupent l'ensemble des entreprises et opérateurs économiques du territoire.

L'acteur territorial doit rendre possible une mobilisation de l'ensemble des autres acteurs privés, publics, institutionnels et associatifs sur des objectifs communs de développement dans le cadre d'un projet intégré et cohérent, partageant et acceptant la même vision à moyen et long terme. Les acteurs territoriaux sont tenus par des relations de proximité géographique, ainsi la faible distance entre ces acteurs est favorable à leur concertation. Qu'ils s'agissent des services déconcentrés de l'État, ou de différentes parties prenantes de nature privée ou semi-publique, ils jouent un rôle dans le processus de coordination et les projets d'actions au service des territoires. La notion de gouvernance met également l'accent sur le déplacement des lieux d'émergence des dynamiques de développement de l'échelon central vers les échelons locaux (Coussy. 2001).

5.2. Les enjeux de la gouvernance territoriale

La participation de l'ensemble des acteurs et leur mobilisation devrait être au cœur de la démarche des collectivités territoriales, elles ne doivent pas les restreindre aux seules opérations d'information et de consultation, mais à leur implication effective dans le processus décisionnel et leur contribution à la formulation des programmes de développement du territoire.

La gouvernance territoriale sert à faciliter la participation des acteurs territoriaux au développement tels que les services déconcentrés de l'État, les élus locaux, les entreprises publiques ou privées, la société civile, les chambres de commerce et d'industrie, et les organisations patronales.

La gouvernance implique désormais qu'une citoyenneté se mobilise à l'échelle du territoire et elle devrait reposer sur une véritable participation du citoyen à toutes les étapes de mise en place des projets du territoire. C'est ainsi que les principes de la démocratie participative s'associent naturellement à la notion de gouvernance territoriale, à travers la consultation, la participation et la légitimité.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

La concertation est une forme de coopération, il s'agit d'un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable entre acteurs. Pour Lachapelle (2004), la concertation est « un processus rassembleur reposant sur l'engagement volontaire à participer à une démarche collective fondée sur une vision commune, des objectifs partagés ou des intérêts communs ».

Pour N.Woods (2011), la coordination entre acteurs peut être définie en tant que disposition avec laquelle les diverses activités, peuvent être agencées harmonieusement ou à ne pas se contrecarrer. Cette coordination entre les acteurs territoriaux qui a pour objectif le développement territorial, elle s'opère grâce à deux processus :

Le premier, c'est un diagnostic territorial qui s'appuie sur l'identification des préoccupations communes et la mise en place d'une stratégie de coopération ;

Le deuxième est un processus de valorisation des ressources cachées en richesses propres.

Selon Lange (2003), le partenariat peut se définir en tant qu'« association d'acteurs qui, par leur action commune, peuvent se fixer des objectifs qu'individuellement, ils ne pourraient atteindre ».

Les acteurs privés comme, les banques et les entreprises sont devenus des acteurs incontournables des politiques de développement territorial. La gouvernance territoriale ne doit pas se limiter uniquement aux acteurs publics, mais elle doit contribuer à l'émergence de partenariats publique/privée.

L'émergence de cet esprit de partenariat, de collaboration et de complémentarité est un préalable au processus du développement territorial. La gouvernance suggère d'inventer de nouvelles formes de partenariat public/privé pour impulser des dynamiques locales de développement.

La coordination des acteurs exige une prise de conscience de la nécessité de fédérer les forces et les intérêts individuels au profit du bien de la communauté. Le territoire est ainsi un construit socioéconomique résultant de la coordination des actions des différents acteurs territoriaux.

La gouvernance territoriale exige non seulement la participation, mais aussi la coopération des opérateurs de l'action territoriale, et exige la nécessité de développer des méthodes et des outils pour faciliter le travail en réseau des partenariats d'acteurs.

Le partenariat est donc beaucoup plus formel que la concertation et implique un engagement contractuel à partager des responsabilités.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Pour Raymond et Bourque (1991), le partenariat est « un rapport complémentaire et équitable entre deux parties différentes par leur nature, leur mission, leurs activités

Leurs ressources et leurs modes de fonctionnement, fondés sur un respect et une reconnaissance mutuelle des contributions des parties impliquées dans un rapport d'interdépendance ».

Dans cette perspective, Dhume (2001) considère le partenariat comme « méthode d'action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs différents qui constituent un acteur collectif dans la perspective d'un changement des modalités de l'action. Faire autrement ou faire mieux sur un objet commun de par sa complexité et/ou le fait qu'il transcende le cadre d'action de chacun des acteurs, et élabore à cette fin un cadre d'action adapté au projet qui les rassemble, pour agir ensemble à partir de ce cadre ».

L'enjeu est d'arriver à rapprocher les priorités nationales et les initiatives locales et à trouver une articulation entre les politiques menées à différents échelons territoriaux. La multiplicité des acteurs territoriaux, impliqués dans le processus de gouvernance territoriale, nécessite une articulation entre les différents échelons territoriaux.

La gouvernance territoriale constitue un levier de taille pour la coordination des acteurs du territoire et l'encadrement du processus du développement territorial, même si le concept donne lieu à des débats et controverses entre chercheurs, néanmoins un consensus est dégagé pour admettre que la mise en œuvre des mécanismes de gouvernance territoriale à travers, la coordination, l'implication et la participation des acteurs publics ou privés permettront d'amorcer une vraie dynamique territoriale.

Section 4 : Les ressources territoriales : un levier du développement territorial et de la dynamique entrepreneuriale

Dans cette section, nous allons définir et apporter des éclairages sur le concept de ressources territoriales. La ressource territoriale ne préexiste pas au territoire, mais se construit avec et dans le territoire.

1. La définition du concept de ressources territoriales

Il n'existe pas une définition unanime du concept de ressources territoriales, ainsi plusieurs auteurs ont essayé d'appréhender ce concept :

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

François et al (2006) : « la ressource territoriale est une ressource spécifique révélée selon un processus intentionnel engageant une dynamique collective d'appropriation par les acteurs du territoire » ;

François, Hirczak et Seni (2006) : « les ressources territoriales c'est des ressources spécifiques qui peuvent être révélées selon un processus intentionnel, engageant une dynamique collective d'appropriation par les acteurs du territoire de nature différente selon qu'elles soient valorisées de manière marchande ou non, elles ne préexistent pas au territoire, mais sont bien à construire et à renouveler » ;

Hirczak (2008) : « les ressources territoriales interagissent donc avec des activités économiques ou non, ce qui implique des régulations, la "territorialisation" résultant alors du jeu combiné du marché et de coordination entre acteurs ».

Ainsi les ressources sont définies comme résultant de processus de spécification des modes de production fortement liés à un espace et de mode de valorisation. Ces processus associent une diversité d'acteurs non seulement dans des registres économiques, mais encore non économiques (culturels/patrimoniaux) et insufflent une appropriation territoriale.

2. Le processus de construction des ressources territoriales

La construction de la ressource est le produit d'une coordination collective décomposable en quatre phases : la révélation de la ressource, la justification de ses liens avec le territoire, son développement, puis son articulation avec d'autres ressources.

2.1. La révélation de la ressource

Au départ la ressource est latente, en ce sens qu'elle est présente, mais non mobilisée : « une ressource n'existe que perçue, nantie d'une valeur d'usage. Il faut donc qu'elle soit socialisée. En ce sens, une ressource est une relation sociale » (Brunet et al, 1996). C'est l'intervention d'acteurs porteurs d'un regard nouveau, parfois extérieur au territoire, qui participe à la révélation de qualités liées à des objets matériels et immatériels.

La révélation des ressources correspond ainsi à une certaine forme d'innovation au sens de découverte et dans cette perspective, « ce qui fait ou fera ressource dépendra non seulement de la dotation initiale et future, mais aussi des intentions et perceptions des acteurs » (Kebir et crevoisier, 2004). L'innovation par la révélation de ressources est en sens aujourd'hui un véritable défi pour les acteurs des territoires.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

2.2. La justification du lien au territoire

La révélation n'est pas suffisante pour acquérir le statut de ressources territoriales. Celle –ci nécessite un processus intentionnel engageant une dynamique collective d'appropriation et de justification des liens au territoire par les acteurs (François et al, 2006). Par ces actions collectives et ces mises en réseau, le lien entre la ressource et le territoire est éprouvé et renforcé à travers des mécanismes de différenciation construits par les acteurs. C'est l'existence de ces encreurs qui va assurer un lien entre les inventeurs de la ressource et les acteurs de son développement sur le territoire. Deux types de connaissances sont articulées (Fayet et al, 2012). Les premières sont constituées des savoirs déjà acquis et transmis de génération en génération. Les secondes sont produites à partir de la mise en commun d'expériences, au travers d'une coordination collective dans un cadre interactif ;

2.3. Le développement de la ressource

La phase de développement de la ressource se caractérise par un accroissement de la production et un approfondissement de la spécification. Cette étape nécessite le renforcement des liens entre les acteurs du territoire et de leur organisation.

2.4. L'articulation avec d'autres ressources

Le développement des ressources spécifiques aboutit à l'organisation du territoire. Ces ressources sont « associées à des qualités spécifiques au territoire » (Saez et al, 2007), et lorsqu'elles sont articulées peut constituer un panier territorial de biens (Hirczak et al, 2004).

2.5. L'activation des ressources territoriales : un processus collectif en jeu

Les modalités dans le long terme de la révélation, de la valorisation et du renouvellement de la ressource résultent de trois types de processus (Peyrache-Gadeau et al, 2009) :

Le processus cognitif est de l'ordre de l'échange et de la définition de ce qui est commun à un groupe de personnes comme une appartenance ethnique, un territoire, des objectifs des savoirs, des savoir-faire, c'est ce qui fonde toute action collective. Lors du déroulement de ces processus cognitifs, une construction de connaissance collective permet ainsi aux acteurs de se doter de la capacité de mobiliser des ressources et des réseaux ;

Le processus relationnel et organisationnel qui décrivent les réseaux formés et leurs interrelations, les dynamiques d'élargissement et les processus organisationnels qui font

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

référence à la gouvernance de la ressource : la capacité d'organiser et à mobiliser des acteurs autour d'elle, à créer une dynamique, à coordonner les acteurs.

Les ressources territoriales, ou d'autres formes de ressources que les acteurs peuvent chercher à favoriser, constituent ainsi des leviers pour orienter et, ou renforcer le développement territorial par l'ancrage plus au moins fort des activités au territoire.

3. L'approche territoriale de l'entrepreneuriat

Malgré les difficultés pour la communauté scientifique de s'entendre sur une définition commune de l'entrepreneuriat, l'analyse de la documentation et des travaux de recherche permettent de relever quelques paradigmes, qu'identifient les chercheurs pour cerner le concept de l'entrepreneuriat.

3.1. Le paradigme de l'opportunité d'affaires

Cette perspective définit l'entrepreneuriat comme la capacité à créer ou à repérer des opportunités et à les exploiter. La capacité de saisir une opportunité constitue un trait qui distingue l'entrepreneur des autres gestionnaires.

Dans les travaux sur les opportunités, deux thèmes principaux de recherche se distinguent. D'une part, comment fonctionne le processus cognitif des entrepreneurs, aidés de leurs organisations, pour trouver et appliquer celles-ci (Busenitz, 1996 ; Mitchell, Busenitz et al, 2007 ; Krueger 2007). D'autre part, plusieurs recherches se sont penchées sur la manière dont se développent ces opportunités, notamment dans l'esprit de la direction des entreprises (Baron, 2006 ; McMullen, Plummer et Acs, 2007).

Casson (1991) assimile les opportunités à des « occasions, où de nouveaux biens, services, matières premières et méthodes d'organisation, peuvent être présentés et vendus à un prix plus élevé que leurs coûts de production ».

3.2. Le paradigme de la création d'organisation

Ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes (Gartner ,1990 ; verstraete, 1999, 2002,2003). Le mot organisation a la même étymologie que le mot organique, soit quelque chose de vivant, qui se transforme continuellement et avant tout sur le plan humain avec cette flexibilité basée sur la formation et l'échange d'information pour justement rencontrer le changement.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

3.3. Le paradigme de la création de valeur

Ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme un phénomène ou un processus créant de la valeur (Ronstad (1984) ; Bruyat (1994) ; Bruyat et Julien (2001)). L'entrepreneuriat est souvent considéré comme moyen de création de richesses et de l'emploi et du développement économique des pays.

3.4. Le paradigme de l'innovation

Ce qui fait que l'innovation est un élément important de l'entrepreneuriat est qu'elle est source de valeur nouvelle liée au développement de l'idée en nouveau produit ou nouveau processus affectant le marché. La valeur ainsi créée correspond à la valeur d'usage ou d'utilité (Kenny et Reedy, 2006).

Tous les partisans de ce courant font référence dans leurs écrits à la célèbre citation de Schumpeter (1939) : *« toute tentative de faire les choses différemment dans le domaine de la vie économique devrait être considérée comme une innovation susceptible de fournir un avantage temporaire, et des profits, à la firme »*.

Pour Baudet (2017), l'entrepreneuriat de territoire émerge et s'ancre au sein d'un écosystème territorial qui constitue son réseau d'origine à partir duquel des dynamiques de coopérations multi-acteurs et multi-partenariales vont pouvoir prendre appui et y puiser les ressources indispensables pour se construire et se développer.

Le territoire est une construction à la fois sociopolitique et économique, il n'est plus considéré comme un panier donné de ressources, mais comme un construit, on passe d'une logique de localisation à une logique de territorialisation (Saives, 2002).

Les travaux sur l'équation entrepreneuriat et développements territoriaux font encore débat. D'un côté, l'entrepreneuriat y participe à travers la création des entreprises et des postes d'emplois, c'est ainsi que de nombreux territoires mettent en place des politiques pour encourager la création et l'implantation des entreprises. D'un autre côté, des études affirment également que des facteurs territoriaux ne sont pas neutres vis-à-vis de l'entrepreneuriat. Ainsi, les facteurs relevant spécifiquement d'un territoire pourraient influencer sur les activités entrepreneuriales.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Cette équation fait l'objet de plusieurs critiques. La première est due au fait que dans la plupart des cas d'analyse, l'entrepreneuriat est étudié dans sa définition réductrice de création d'entreprise, alors que le fait entrepreneurial doit être élargi vers sa nature collective et au-delà de la création d'entreprise (Julien et Marchesnay, 2011).

La deuxième critique, est que la focalisation des réflexions sur la concentration géographique des firmes ne serait pas l'angle d'analyse approprié pour faire ressortir la diversité des logiques de développement territorial (Martin et Sunley, 2003).

Les relations entre l'entreprise et le territoire sont souvent analysés dans une optique de choix de localisation, ce qui donne une image partielle de la complexité des rapports qu'entretient une entreprise avec son territoire.

Le territoire ne peut être perçu comme un simple espace, mais comme une construction dynamique résultant des différentes interactions des acteurs parties prenantes de ce territoire. Les modalités d'interactions au niveau du territoire et les éléments favorisant ces interactions constituent des conditions nécessaires à la construction des ressources territoriales et la fondation de processus ultérieurs pour le développement du tissu économique local et l'impulsion d'une dynamique entrepreneuriale.

Le comportement spatial des firmes peut donc être appréhendé par une logique de « localisation » à travers l'exploitation des ressources exogènes qu'offre le territoire et une logique de « territorialisation » à travers la création de ressources où le territoire est construit par les acteurs et structuré par les réseaux, dont les modalités d'interactions et de partenariats génèrent des ressources spécifiques. Au modèle de localisation traditionnel se greffe dorénavant celui de territorialisation (Saives, 2001) qui consacre la firme « ancrée » sur un territoire.

Tableau N°1.2 : de la stratégie de localisation à la stratégie de territorialisation

	Stratégie de localisation	Stratégie de territorialisation
Firme	Logique du choix initial (firme volatile)	Logique d'ancrage
Appréhension de l'espace	Lieu, proximité géographique	Territoire, proximités géographiques et organisées (Technologique, culturelle, relationnelle, technologique et institutionnelle)
Nature des facteurs mobilisés localement	Facteurs de localisation donnés, exogènes	Ressources et aptitudes recherches et développement
Modalités d'accès aux facteurs	Marchandes	Processus d'activation simple (autorité) ou complexe (incitation, confiance)

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Compétitivité	Par les coûts (réduction des coûts)	Par la construction et l'appropriation des rentes diversifiées
Durabilité de l'avantage concurrentiel spatial	Peu abordée dans la littérature	Abordée par les propriétés R&D territoriales et leurs processus de mobilisation
Dynamique du modèle	Réversibilité des choix logiques d'allocation optimale ou satisfaisante	Logique de construction cumulative de capacités dynamiques d'apprentissage

Source : Saives, 2001.

Le territoire est toujours en mouvement et connaît une dynamique à travers ses ressources : potentialités, compétitivité et gouvernance. Ce qui fait que l'offre territoriale influence l'entrepreneuriat. (Chenane. A, 2016).

Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous avons pu cerner les concepts de base du développement territorial. En effet la revue littérature effectuée nous a permis d'explorer et de cerner le développement territorial. Le développement à promouvoir est un développement territorial reposant sur des concepts tels que le territoire, les ressources territoriales, la mobilisation d'acteurs et les partenariats.

Les approches territoriales du développement s'imposent plus que jamais, et cela en raison des échecs des stratégies de développement par le haut.

En effet les districts industriels, les systèmes productifs locaux, les milieux innovateurs se caractérisent par une concentration géographique sur un territoire d'acteurs (collectivités territoriales, entreprises, universités, centres de formation, société civile...).

L'efficacité de ces modes territorialisés est tributaire de la qualité des relations et des interactions qui existent entre les différents acteurs du territoire. Ainsi c'est la qualité de la démarche de la gouvernance territoriale qui permet l'articulation des acteurs publics et privés impliqués dans le processus de développement territorial.

Le territoire constitue un niveau pertinent pour la construction et l'analyse des dynamiques entrepreneuriales. Il s'agit donc pour l'entrepreneur de s'appuyer sur ce territoire pour mobiliser des ressources spécifiques par des acteurs territoriaux en interaction en vue du développement d'un écosystème intégré et dynamique.

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Le développement territorial est sans doute une approche qui permet aux acteurs de territoire de répondre à leurs besoins, faut-il juste créer un environnement favorable pour qu'ils puissent échanger et agir dans un écosystème collectif, construit de façon coopérative et partenariale.

De ce fait, les acteurs présents sur un territoire doivent sortir de leurs logiques pyramidales et verticales, pour se rendre vers des logiques horizontales et verticales. Le territoire est un système de relations, qui, par leurs interactions, aboutissent à la construction territoriale.

Le développement territorial est le produit des dynamiques territoriales générées par les initiatives et les stratégies des acteurs du territoire. De ce fait le développement territorial est considéré comme un processus construit par un jeu d'acteurs.

Ainsi il paraît central d'appréhender le développement de territoire à travers l'identification du rôle des acteurs dans les dynamiques territoriales.

Le cadre conceptuel de l'approche territoriale du développement peut être conçu comme un processus dans lequel divers acteurs, publics ou privés, s'engagent ensemble dans des stratégies communes, pour la mise en place de mécanismes d'interactions et de partenariats qui seront susceptibles d'impulser une dynamique entrepreneuriale d'un territoire.

Le prochain chapitre analysera la dynamique des interactions entre acteurs à travers les deux approches qui sont l'approche par la proximité et l'approche par les réseaux.

**CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS :
LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE
PARTENARIATS AU CŒUR DES
DYNAMIQUES
ENTREPRENEURIALES DES
TERRITOIRES**

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Introduction

L'un des nouveaux rôles attribués aujourd'hui au territoire est d'œuvrer à la structuration et l'émergence des partenariats entre acteurs publics et privés. Ce qui nécessite un rapprochement des stratégies des uns et des autres. Par conséquent, le territoire devient une ressource réelle intégrée dans les nouveaux paradigmes de développement qui vise à instaurer une nouvelle configuration de l'action collective fondée sur l'articulation et l'interaction entre acteurs.

Dans cette nouvelle dynamique d'implication d'une pluralité d'acteurs dans le développement, les notions de partenariat et de réseaux se trouvent automatiquement corrélées à celle de la dynamique territoriale et entrepreneuriale.

Comme nous l'avons présenté dans le chapitre précédent dans l'analyse des approches et paradigmes de l'entrepreneuriat, il se trouve que les stratégies d'acteurs au niveau des territoires s'adaptent parfaitement aux logiques du paradigme écosystémique. Ce dernier constitue le fondement de notre travail de recherche.

Pour décortiquer ce paradigme, il nous semble opportun de réaliser une synthèse de la revue de littérature, pour éclairer et comprendre les notions de partenariat, interactions et stratégies d'acteurs pour démontrer le lien existant entre la dynamique territoriale et l'action collective des acteurs.

C'est ainsi que nous avons fait le choix d'analyser la dynamique des interactions territoriales à travers les deux approches qui sont l'approche par la proximité et l'approche par les réseaux. Ce chapitre sera subdivisé en trois sections. Dans la première, nous aborderons les fondements théoriques du partenariat et d'analyser son émergence comme défi aux politiques de développement à l'échelle territoriale. Dans la deuxième section, nous allons développer la notion de l'acteur et son rôle dans la construction du territoire. Enfin, nous cherchons à analyser les liens entre le réseau d'acteur et la dynamique entrepreneuriale des territoires dans la dernière section. Cette dernière se focalisera sur la présentation des deux approches de dynamique territoriale qui sont la proximité et celle des réseaux, pour aborder enfin la théorie des parties prenantes et son apport à la dimension collective de l'entrepreneuriat.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Section 1 : Le partenariat et le développement des territoires : Quelle articulation ?

Dans la littérature économique, la notion de partenariat prend une place de plus en plus importante. En effet, les territoires constituent des lieux de création de synergies positives et dynamiques entre les opérateurs économiques, les décideurs locaux et les citoyens ; autour des territoires configurent des réseaux de collaboration et de partage qui contribuent à territorialiser les rapports sociaux et économiques (Greffé, 1989 ; Bouvier et al, 1986).

Dans cette section nous aborderons les fondements théoriques du partenariat et son apport pour le développement des territoires.

1. Les soubassements théoriques du partenariat

Dans Les principales théories qui fondent les partenariats entre les acteurs publics et privés dans un territoire peuvent être résumées dans les approches suivantes : la théorie des coûts de transactions, la théorie du New public management, la théorie de l'agence.

1.1.La théorie des coûts de transactions

La théorie des coûts de transaction est née avec Coase en 1937, mais c'est Olivier Williamson, le père fondateur de ce courant en 1973 qui a développé cette théorie. Dans le cadre des partenariats public-privé, l'analyse économique des coûts de transaction est évoquée pour justifier que les organisations publiques sont inefficaces, parce qu'elles ne sont pas capables de minimiser leurs coûts de transactions (communication, négociation, exécution des contrats...). Par contre les firmes privées avec un pouvoir décisionnel important, et disposant de structures adaptées minimisent leurs coûts de transaction engendrés par les échanges sur le marché et à réaliser des économies d'échelle. Cette théorie soulève ainsi la rigidité qui caractérise les organisations publiques du fait du processus décisionnel bureaucratique qui impose une délégation de pouvoirs, des structures coûteuses et onéreuses.

La théorie des coûts de transactions constitue un corpus théorique intéressant pour le traitement des partenariats entre acteurs publics et privés, ainsi que l'analyse du mode de fonctionnement du secteur public.

Le défi de cette théorie est de trouver la forme organisationnelle la plus adaptée pour réduire les coûts de transactions et de limiter les risques. L'analyse de la théorie de coûts de transactions peut être résumée ainsi :

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Le contrat classique ou le marché c'est un contrat d'une durée limitée avec un objet délimité et précis caractérisé par l'absence d'incertitude. Le contrat avec arbitrage correspond à un contrat de long terme, ce qui justifie l'impossibilité de son déroulement sur le marché, et par conséquent, il est soumis à une forte incertitude. Le contrat bilatéral élaboré entre des parties autonomes. L'internalisation stipule que l'entreprise privée reste le mode de coordination le plus adapté pour ce type de contrat qui se distingue du contrat bilatéral par son degré d'incertitude très élevé.

1.2.La théorie de l'agence

Selon Jensen et Meckling (1976), il existe une relation d'agence lorsqu'une personne (le principal) a recours aux services d'une autre personne (l'agent). Ce type de relation du fait de la divergence d'intérêt et de l'asymétrie d'information engendre des coûts de l'agence.

Dans cette relation d'agence, le principal et l'agent subissent trois types de coûts (Jensen et Meckling, 1976) :

- Les coûts de surveillance supportés par le principal pour limiter le comportement opportuniste de l'agent ;
- Les coûts d'obligation ou de motivation que l'agent engage pour mettre le principal en confiance ;
- Les coûts d'opportunités, c'est de la perte d'utilité subie par le principal suite à une mauvaise gestion de l'agent.

Les partenariats publics privés peuvent être analysés selon cette théorie (Cahuc, 1993). Le contrat de partenariat entre le principal qui est l'acteur public et l'agent qui est l'acteur privé. Le partenaire public se trouve obligé de faire face à deux problèmes. Le premier c'est la difficulté de choisir un partenaire performant. Le deuxième est que le partenaire public trouve des difficultés à déterminer si le partenaire privé met tous les efforts et les moyens nécessaires pour offrir un meilleur service. Selon cette théorie le partenariat présente une opportunité qui permet aux organisations publiques de minimiser les coûts d'agence.

1.3.La théorie du New public management

Née en grande - Bretagne dans les années 80, le nouveau Management public est un mode de gestion qui vise à introduire dans l'administration publique les valeurs et modes de fonctionnement de la firme privée.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Le contexte général de l'apparition de ce nouveau concept est caractérisé par la contrainte des ressources publiques, et la nécessité de compenser l'inefficience et le déficit managérial des entreprises publiques. Le new public management vise essentiellement la performance, l'efficience et l'atteinte des objectifs.

Selon Bernrath. W (1998) le New public management « ... désigne un ensemble d'éléments novateurs dans la gestion des administrations publiques. Tous ces éléments constituent une tendance d'évolution du secteur public, caractérisé par une approche de gestion au détriment de l'approche juridique, une volonté d'axer la gestion sur les résultats, l'introduction d'éléments de compétition, de performance, de réduction des coûts et de qualité ».

Le New public management vise la modernisation de l'État, la modernisation des services publics, instauration des contrats de performance. Le New public management représente ainsi l'une des réformes ayant précédé et précipitées de façon implicite les partenariats public-privé. Cette nouvelle approche a nettement favorisé l'émergence des partenariats public-privé et le développement d'une nouvelle idéologie managériale publique.

2. Le partenariat : définitions, approches et portée

Dans ce point nous ferons un éclairage théorique et empirique du concept de partenariat dans la logique des acteurs du développement du territoire.

2.1.Définitions

Le partenariat est une expression qui nous vient de la tradition anglo-saxonne parthnership, lui-même formé à partir du mot paterner qui vient du français du 18e siècle sous les formes différentes « partener » signifiant à l'époque propriétaire indivis, partageant, mais ce mot soulignant l'aide venant du latin « partition-partitions » signifiant, division, séparation et partage.

Aux Etas –Unis, les premiers ouvrages sur le partenariat portent sur des questions économiques et politiques, pour la construction d'infrastructures ou la fourniture de services publics. En effet, le national Council for public-private partnership qui est une organisation à but non lucratif, voit le jour en 1985 et se propose comme le forum des idées nouvelles et des innovations dans le cadre de partenariat public-privé. Au Québec le premier texte en français sur le partenariat est publié en 1986.

Pour Landry (1994), donne la définition suivante du concept de partenariat « *Finalement, dans sa forme la plus accomplie et de façon générale, nous avançons que le partenariat résulte*

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

d'une entente entre les parties, qui de façon volontaire et égalitaire, partagent un objectif commun et le réalisent en utilisant de façon convergente leurs ressources respectives » ;

Henripin (1994,) donne une autre définition du concept du partenariat, qui un peu plus élaborée : *« Le partenariat est une relation équitable établie entre plusieurs parties ayant chacune sa mission propre en vue de travailler en étroite collaboration à la réalisation d'un objectif commun. Cela suppose une définition claire des rôles et des responsabilités des partenaires, le partage d'un minimum de valeurs communes sur lesquelles vont s'appuyer les actions et un bénéfice retiré par chacun des partenaires en contrepartie de ses contributions ».* Sur la base de sa définition, Landry identifie trois grands types de partenariat selon l'étroitesse de relation établie entre les organismes impliqués :

- Le partenariat de service
- Le partenariat de réciprocité
- Des partenariats associatifs

Kernaghan (1993) propose une typologie fondée sur le degré de partage du pouvoir :

- *Collaborative partnership* : implication des partenaires dans le processus décisionnel ;
- *Operational partnership* : partenariat limité au partage du travail ;
- *Contributory partnership* : contribution d'un partenaire sans implication opérationnelle ;
- *Consultative partnership* : conseils prodigués par l'un des partenaires.

2.2.Le partenariat entre acteurs du territoire : actions et formes

L'analyse des réflexions théoriques et des études de cas, portant sur la participation des acteurs à la réalisation de programmes et projets de développement définis localement, permet de distinguer plusieurs formes de partenariats (Gagnon et Klein, 1991).

2.2.1. Le partenariat politique interétatique

Il résulte du nouveau partage de pouvoir entre les dispositifs centraux de l'administration étatique ainsi que les dispositifs territoriaux et locaux. Les gouvernements et les institutions de pouvoir local et régional convergent vers une « gestion associée » des espaces locaux, où encadrement et autonomie ne s'opposent pas, mais s'intègrent dans un partenariat à la fois économique et politique (Maurel, 1988). Ainsi divers plans et programmes sont signés par les paliers centraux de l'État et des institutions locales.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Dans ce type de partenariat, l'expérience française est un meilleur exemple de partage de compétences entre le gouvernement central français et les gouvernements régionaux et locaux dans le cadre du processus de décentralisation.

Les contrats de plan donnent aux régions un certain pouvoir économique tout en assurant la poursuite des objectifs du gouvernement central. Ce type de démarche partenariale, certes il présente des avantages, notamment la possibilité donnée aux acteurs du territoire et les citoyens d'intervenir et de s'impliquer dans les projets de développement, mais le gouvernement central reste toujours l'acteur principal qui fixe les grandes orientations auxquelles doivent se soumettre les institutions territoriales.

2.2.2. Le partenariat techno- productif

Ce deuxième type de partenariat établit des relations et des collaborations entre les universités, les entreprises et les collectivités territoriales. Ces collaborations portent sur la maîtrise de la technologie au niveau du territoire et de créer un climat encourageant pour l'entreprise et l'investissement.

Leurs objectifs sont d'organiser l'économie locale sur des bases territoriales, en créant un système productif où se nouent la recherche scientifique et les réalisations technologiques à travers des liens aussi bien institutionnels qu'individuels (Planque [1983] ; Gilly [1987]). Dans ce type de partenariat, chaque partenaire joue un rôle spécifique :

- L'université : génère des transferts technologiques et agit comme animateur de la production et de la technologie. Il est à noter que les universités assument un rôle de leadership dans la constitution de ce type de collaboration (Fusfeld (1989) ; Howell et Daignault [1989]) ;
- Les collectivités territoriales : qui élabore les stratégies de développement territorial et qui agissent comme médiateurs rassemblant les acteurs autour d'un projet commun ;
- Les entreprises : qui créent de la richesse, pour mieux profiter à long terme des résultats économiques de ce partenariat.

2.2.3. Le partenariat public communautaire

Ce troisième type de partenariat s'établit entre des associations, les collectivités territoriales, des institutions gouvernementales et, dans certains cas, des entreprises. Dans un partenariat public –communautaire, des associations mènent des actions et des opérations spécifiques en vue d'apporter assistance et d'améliorer les conditions de groupes sociaux ou de territoires

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

marginalisés. Certaines collectivités mettent en place des « maisons d'associations » afin de créer des réseaux communautaires et de faciliter la concertation avec les autorités locales.

Il est de plus en plus courant que des associations communautaires et des groupes de pression deviennent des partenaires de l'action locale et s'investissent dans les champs de services publics ou de la création d'emplois (Arocena, 1986).

Dans ce type de partenariat, on vise la recherche de solutions aux problèmes des couches sociales démunies et les territoires défavorisés, par l'intervention des acteurs locaux, ce qui les amène à assumer un rôle autrefois dévolu à l'État.

2.2.4. Le partenariat corporatiste ou de stimulation de l'entrepreneuriat

Ce quatrième type de partenariat, qui peut être constitué, concerne l'établissement de collaborations dans le but de la promotion et le financement de l'entrepreneuriat. À côté des universités, des collectivités territoriales, des entreprises, des banques, s'ajoutent dans ce cas des organisations privées à but lucratif ou non lucratif, qui peuvent prendre plusieurs formes (société de création d'entreprises, fondations... etc.), assument le financement ou la coordination d'opérations dans le but d'impulser une dynamique entrepreneuriale des territoires.

Un bon nombre d'exemples peuvent être cités pour illustrer ce type de partenariat :

Greater Philadelphia First Corporation, où les 30 plus grandes entreprises de la ville de Philadelphie se sont regroupées afin de contribuer au développement économique de l'agglomération. Ensuite elles ont formé avec les élus locaux la Greater Philadelphia Economic Development Coalition qui est financée par l'entreprise privée, sont devenues le principal lieu de coopération territoriale en matière de développement. La mise en place de ce partenariat visait trois objectifs :

- Attirer de nouvelles entreprises ;
- Créer un environnement favorable aux nouveaux entrepreneurs ;
- Trouver des solutions aux problèmes sociaux qui affectent les couches sociales les plus démunies.

En grande - Bretagne, dans la ville de St-Helens, la société Pilkington Brothers a formé un trust où sont représentés la ville, la société, les représentants de la chambre du commerce, les syndicats et les PME (Greffé, 1989).

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Au Québec, dans la région du Saguenay–Saint-Jean, les principales entreprises participent conjointement avec le gouvernement à la création de la société Soccrent qui a pour mission de pallier aux effets négatifs de la transformation technologique en ce qui concerne la diminution des postes d'emplois. Ainsi, cette société vise la création d'emplois et la création d'entreprises innovatrices.

3. Le partenariat comme défi aux politiques de développement à l'échelle territoriale

Aujourd'hui, la mise en œuvre d'une stratégie de développement territorial, inclusif, équilibré et participatif portée par le partenariat des acteurs du territoire paraît très pertinente. Cette stratégie vise le renforcement des capacités des acteurs (État, collectivités territoriales, acteurs sociaux et les entreprises), afin qu'ils puissent conjuguer leurs efforts et de travailler en partenariat pour impulser une dynamique de développement de leurs territoires.

3.1. Le partenariat comme outil de rénovation de l'action publique

L'approche territoriale des partenariats apparaît comme un élément intéressant si l'on veut mesurer la portée des dispositifs partenariaux. En effet, dans les travaux de recherche d'Emmanuel Négerier (1998) sur les échanges politiques territorialisés, la portée des dispositifs partenariaux apparaît très liée aux capacités historiques des territoires à mettre en œuvre une action collective concertée.

Ainsi, la réussite des dispositifs de partenariat dépend davantage des habitudes de concertation et de mobilisation des acteurs du territoire. Une action publique locale concertée constitue un gage de partenariats réussis.

La structuration et le fonctionnement des configurations territoriales d'acteurs représentent un deuxième élément permettant de comprendre les expériences partenariales. En fonction des configurations territoriales, on peut observer différents degrés d'intégration des acteurs, où plusieurs variables influent sur les échanges internes aux configurations :

- L'intensité des interactions entre les responsables des organisations représentées et les acteurs publics locaux (élus et responsables administratifs) ;
- Les liens entre les responsables des organisations et des personnalités appartenant à des instances nationales
- L'appartenance des représentants des organisations au creuset d'acteurs locaux.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

De nombreux auteurs ont soulevé la problématique de la dévitalisation économique et de la crise de l'État –providence qui ne peut plus tout prendre en charge, et interpelle les populations et les collectivités territoriales afin qu'elles « se prennent en main ». Par rapport à ce désengagement de l'État, une tendance visible se dégage, d'une part l'administration gouvernementale change de discours et les politiques étatiques, interpellent les intervenants locaux et régionaux, d'autre part, les acteurs sociaux à la base revendiquent plus d'autonomie et plus de pouvoir pour la société civile à l'échelle locale (Bélanger et Lévesque, 1988).

Les changements de valeurs, notamment au niveau de l'appartenance territoriale (Bailly, 1986) apparaissent tout autant comme un facteur déterminant dans l'émergence du partenariat local. Le partenariat s'impose ainsi comme outil en réaction au désengagement de et de la crise de l'État –nation. Dans ce contexte, la mobilisation des acteurs multiples avec des actions conjointes regroupées dans des projets de développement collectifs devient une nécessité.

La montée des dynamiques territoriales est coordonnée avec la mondialisation, créant ainsi un espace ouvert d'action publique entre l'État et les acteurs individuels. Comme le remarque A.Faure (2001), incontestablement, le système politique local traverse une tourmente territoriale de grande amplitude, tourmente paradoxalement confortée par le processus de mondialisation, qui s'appuie aussi sur les dynamiques des terroirs, des réseaux de territoires et de la modernité urbaine.

D'où les institutions publiques doivent adopter de nouvelles stratégies, à savoir de passer d'une logique de distribution de subvention à une logique d'intervention contractuellement partagée, ouverte à des formes de concertation et de coopération.

Cette tourmente territoriale a entraîné des mutations des politiques publiques vers l'action publique locale. Ce qui a conduit à un bouleversement dans la gestion des affaires publiques en passant de la représentation sectorielle, administrative du développement vers un développement territorial conçu et imaginé pour le territoire.

Pour pascal CHEVALIER (2014), l'action publique s'organise selon une autre conception du territoire et du local accordant plus de place à la répartition des responsabilités entre les acteurs publics, privés et associatifs, à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion territoriale, à la négociation entre les acteurs situés aux différentes échelles de gouvernance infra et supranationale. Le local, souvent substitué par le territorial, est dans cette optique, est venue pour justifier l'introduction de nouveaux modèles et instruments politiques, plutôt de nouvelles méthodes de mise en œuvre de l'action publique par le bas.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Il vise souvent à mobiliser durablement les acteurs d'un territoire autour d'un projet à la fois économique, institutionnel, social et culturel. Depuis leur apparition dans les années 1960 en Europe occidentale, ces modèles de développement local touchent un nombre important de politiques publiques. Ils peuvent être portés par des dynamiques transnationales et circuler d'un espace à l'autre, alors que d'autres modèles se redéfinissent surtout « à la carte » selon les configurations sociales et politiques locales et les « problèmes » à traiter. En outre, certains de ces modèles, basés sur une logique territoriale innovante, peuvent même devenir des référents d'action publique dominants.

3.2. Le partenariat comme instrument de développement territorial

La plupart des travaux de recherche conçoivent le partenariat comme une caractéristique et une condition inhérente du développement territorial. Le partenariat est ainsi caractérisé par la territorialisation de l'action sociale, la mise en place de réseaux de communication entre les organisations, à la reconnaissance de l'autonomie et de l'identité locale, à la convergence des stratégies publiques et privées, ainsi qu'à la mobilisation de la population et ses ressources y compris les mouvements sociaux (Bassand et al, 1986 ; Lalanne, 1989).

La présence de certains préalables est indispensable pour que le partenariat puisse jouer son rôle comme instrument de développement territorial : la première de ces conditions concerne la nécessité d'équité entre les différents partenaires. Selon (Dommergues, 1998 ; Bandy, 1987), les partenaires doivent avoir des droits et des devoirs réciproques, ainsi que des pouvoirs et des responsabilités comparables. Les avantages tirés qu'ils soient tangibles ou non tangibles, ils doivent être de la même importance pour tous les partenaires. La deuxième condition est le consensus entre les partenaires dans la démarche partenariale ainsi que leur participation dans la mise en œuvre de ces programmes (Arocena, 1986). La troisième condition concerne le rôle central que doit avoir l'initiative locale (Mormont, 1989). Cette initiative doit être nourrie par une identité locale forte et par la mobilisation des populations concernées (de Gaulejec et al, 1989). Une quatrième condition est la combinaison de la déconcentration administrative avec la décentralisation du pouvoir (Godard, 1986). La cinquième condition concerne l'organisation et les structures du pouvoir local qui doivent veiller au respect des conditions établies entre les partenaires.

Le partenariat pourra ainsi agir comme instrument de développement territorial défini par les acteurs du territoire et qui répond à leurs besoins spécifiques.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Le partenariat territorial a un rôle important à jouer pour le réaménagement des rapports entre les acteurs, par un nouveau partage de pouvoir entre l'administration étatique, les collectivités territoriales, l'entreprise et le mouvement associatif.

Une politique efficace de partenariat local doit donc se situer dans un changement de paradigme de développement. Il faut d'abord chercher à atteindre le bien-être des populations par l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. La littérature à ce sujet évoque différentes raisons qui font du territoire un lieu de réflexion et d'action collective qui privilégie autour de la question de la qualité de vie et du bien-être territorial. Ainsi (Davieyes L ,2008) explique qu'au niveau des territoires, les lieux de la croissance ne sont plus nécessairement ceux du bien-être, ils ne sont plus les plus attractifs du point de vue des choix de résidence, ni ceux qui luttent le plus efficacement contre la pauvreté, ni ceux où le revenu par habitant progresse le plus vite.

Le partenariat local constitue un mécanisme qui permettent aux acteurs locaux la prise de décision concernant les ressources du territoire, et de gérer leur développement.

Après avoir analysé, les fondements théoriques du partenariat, ses différentes formes et sa portée aux dynamiques territoriales versus dynamiques entrepreneuriales, il convient, à présent, de traiter la place qu'occupe l'acteur dans ces logiques de partenariat. Ces dernières constituent un aboutissement des stratégies qu'adoptent les acteurs dont la finalité est la construction territoriale, c'est l'objet de la section suivante de ce présent chapitre.

Section 2 : L'acteur au cœur des dynamiques territoriales

Avec la nouvelle approche du développement, enclenché d'en bas, les acteurs du territoire sont appelés à s'organiser et à agir en réseau dans un environnement complexe, par la mise en place de mécanismes, qui leur permettra de valoriser les ressources disponibles sur leurs territoires.

1. La notion de l'acteur

À l'origine la sociologie s'est accaparée de la notion de l'acteur. C'est à partir des années 1980 que cette notion a commencé à pénétrer le champ de la géographie avec les travaux de Crozier et Friedberg sur l'acteur stratégique et Callon et Latour (1981) avec la théorie de l'acteur réseau. Ainsi la compréhension des dynamiques territoriales est analysée à travers l'organisation et l'interaction des acteurs.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Les sociologues dans leurs analyses utilisent beaucoup plus les termes, sujet, agent, individu ou être social pour dire acteur. Weber utilise ce concept pour désigner un individu rationnel et doué.

L'acteur est défini par Crozier et Friedberg (1977) comme celui qui agit en situation. Cette définition, très simple, permet de mettre en exergue une autre notion, qui est l'action. En effet *« l'acteur n'est pas celui qui agit conformément à la place qu'il occupe dans l'organisation sociale, mais celui qui modifie l'environnement matériel et surtout social dans lequel il est placé »* (Alain Touraine, 1992).

2. Le rôle des acteurs

On désigne sous l'appellation « acteur » tout groupe de personnes agissant sur un territoire, il peut s'agir d'individus isolés ou organisés en associations, d'entreprises, de collectivités territoriales à différentes échelles.

Les acteurs agissent et interagissent, ils ont un rôle central dans le territoire, car c'est eux qui le font, dans la mesure où ils constituent un système qui leur permet de s'approprier, d'habiter et d'exploiter leurs environnements dans les meilleures conditions, et surtout d'une manière cohérente (Moine A., 2006).

Les acteurs jouent un rôle important dans la construction du territoire, comme le précise (Daumas J-C., 2002) « Le territoire n'est plus perçu comme un cadre naturel plus au moins contraignant doté d'un héritage historique plus ou moins valorisant, mais comme une construction d'acteurs ».

Les rapports entre les acteurs sont complexes du fait de leurs nombres et leurs diversités et aussi des rôles changeants qu'ils peuvent prendre. En effet, un acteur peut intervenir dans différents domaines et peut avoir plusieurs légitimités à la fois.

Le territoire est ainsi construit à travers les relations qu'entretiennent ses différents acteurs et sa dynamique dépendra de niveau de coordination entre ses acteurs.

Les acteurs des territoires sont multiples et ont chacun des spécificités, des champs de compétence, des prérogatives et des capacités d'intervention variées sur le territoire. Il s'agit ici d'identifier les acteurs de l'écosystème entrepreneurial qui agissent pour le développement du territoire et l'impulsion d'une dynamique entrepreneuriale.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

3. Les interactions entre acteurs

Il est largement admis que les dynamiques d'évolution que connaissent les territoires s'expliquent par les différents comportements des acteurs qui sont mobilisés dans les réseaux. La construction territoriale se fait sous l'impulsion des jeux d'acteurs et de leurs articulations avec les stratégies de développement au sein d'un territoire. On peut identifier cinq principaux acteurs réunis qui peuvent être réunis au sein de l'action territoriale :

- L'État agit par ses politiques et stratégies sectorielles à la fois sur les collectivités territoriales, société civile et citoyens ;
- Les collectivités territoriales, au sein desquelles s'exprime le monde politique à travers les élus locaux ;
- La société civile et ses multiples groupes, quand ils souhaitent modifier leur environnement ;
- Les entreprises, qui essaient de saisir les opportunités offertes par le territoire dans lequel, elles évoluent ;
- Les citoyens qui agissent sur leur environnement à titre individuel.

La distinction introduite par Schumpeter (1935) entre circuit économique compris comme la représentation statique d'un système économique et développement économique qui s'inscrit dans un processus de rupture de régime est toujours valable. Sur cette base, et selon (Claude Dupuy ; André Tore, 2004), on repère un ensemble de relations entre inter-acteurs que l'on peut classer suivant les cinq critères suivants :

- Relations verticales et horizontales, les premières incluant non seulement les échanges de type achats-ventes, mais également la partie verticale des relations de coopérations inter-firmes, alors que les secondes concernent aussi bien les liens entre partenaires appartenant à des aires de marché différentes que les liaisons entre concurrents directs ;
- Relations volontaires ou involontaires. Les premières concernent les échanges marchands, mais également les échanges verticaux et horizontaux d'informations, alors que les secondes font référence à la présence d'externalités technologiques (non marchandes) ou pécuniaires (de nature marchande et s'exprimant souvent par une action sur les prix et biens) ;

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

- Relations formelles ou informelles. Les relations de coopération peuvent être médiatisées par la signature d'un contrat, voire consister seulement en échanges techniques ou de savoirs ;
- Caractère marchand ou non des échanges, qu'il s'agisse dans le premier cas d'achats et de ventes de biens ou de savoir-faire technologiques, ou encore de coopérations informelles et volontaires, voire involontaires ;
- Liens entre science et industrie, qui ne doivent pas être confondus avec la relation technologique au sein des systèmes industriels.

Ainsi la construction d'un territoire est fortement liée aux actions de ces acteurs qui interagissent afin d'orienter leurs intérêts individuels autour de la réalisation des objectifs communs (HACHEMAOUI. B, 2020). Ces relations entre acteurs ne se tissent pas uniquement en fonction de jeu d'intérêt et d'alliances stratégiques et de concurrence, mais également par l'existence ou pas d'un système de valeurs partagées correspondant à une sorte d'institutions invisibles pour normaliser les comportements, réduire les incertitudes et les risques de conflits. Les interactions entre ces différents acteurs permettent de créer des synergies autour d'activités et de projets communs. Chaque action de développement s'accompagne d'une logique d'acteurs disposant de prérogatives, de légitimité et d'une capacité financière pour agir sur le terrain (SABOUN.L ; ABRIKA.B ; AKNINE.R, 2021).

4. L'action collective au sein des territoires

De nombreux de travaux de recherche théoriques et empiriques s'intéressent à l'action collective à l'échelle territoriale. Ces travaux ont permis la compréhension des stratégies et jeux d'acteurs pour le développement de leurs territoires.

Dans une approche multidisciplinaire et multi-acteurs, le territoire est considéré comme le lieu d'articulation entre les politiques publiques et les initiatives locales. Pour Gumuchian et al (2003) le territoire est le « lieu de coordination entre acteurs multiples, atomisés, en situation d'asymétrie, aux intérêts divergents et lieu de mise en cohérence d'objectifs divers, s'exprimant à des niveaux d'organisation enchâssés ». Adoptant une approche territoriale, les travaux de recherche sur l'action collective au sein des territoires incluent :

- Les actions collectives territoriales, les actions menées sont transversales, où toutes composantes du territoire sont à prendre en considération ;

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

- Les actions collectives sectorielles, c'est des actions qui n'ont pas la visée transversale. C'est des actions qui se développent au sein des filières.
- Les actions collectives qui ne renvoient pas à la construction du territoire comme les premières, mais peuvent néanmoins avoir des retombées tout à fait tangibles.

La question de l'impact des actions collectives sur le territoire constitue un volet majeur des travaux portant sur le sujet. Des recherches analysent les effets de celles –ci sur le développement économique des territoires, ainsi que leurs effets indirects sur la transformation des territoires à travers la création et l'activation de nouvelles ressources.

5. L'action collective comme levier du développement économique des territoires

La littérature s'intéresse aux effets de l'action collective sur le développement économique des territoires. Selon Pecqueur (2001), le modèle de développement territorial du « panier de biens » repose sur l'hypothèse que la valorisation conjointe des biens et services spécifiques peut permettre à certains territoires de dégager des avantages concurrentiels au travers de l'existence d'une rente territoriale. Le panier de biens est un ensemble de biens et services complémentaires qui se renforcent les uns les autres sur les marchés locaux.

Les analyses menées montrent clairement que la pérennisation du modèle de panier de biens et de la rente territoriale dépend essentiellement de la coordination entre les acteurs privés et la coordination institutionnelle, ainsi que la cohérence entre action privée et action publique (Hirezak et al, 2008).

Les travaux analysent le rôle que jouent certains facteurs relatifs à l'action collective dans le développement économique territorial : le type d'acteurs impliqués, la coopération entre acteurs privés et acteurs publics, les stratégies d'acteurs ainsi que les coûts engagés à l'action collective.

6. L'action collective et création de nouvelles ressources

Au-delà des ressources préexistantes au sein des territoires, l'action collective permet de donner naissance aussi à de nouvelles ressources territoriales. Plusieurs travaux montrent aussi que l'action collective peut contribuer au développement de ressources relationnelles (confiance, normes de réciprocité) pouvant être mobilisées dans le cadre de nouvelles démarches collectives (Lubell, 2007 ; Mandarano, 2009).

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Dans le cas d'action collective, il s'agit de dépasser la dimension de l'agent représentatif au profit du collectif. Il s'avère ainsi indispensable de penser à la formation d'opinions communes par l'intermédiaire de relations de coopération ou de confiance.

Les avantages présentés par l'instauration d'une relation de confiance dans un cadre d'action collective concernant aussi bien l'harmonisation des comportements des participants à un groupe que la possibilité d'une action menée en commun (Zand, 1972). La confiance va contribuer à faciliter :

- La circulation des idées, des connaissances et des savoir-faire ;
- La discussion concernant les objectifs et les problèmes à résoudre ;
- La recherche systématique de solutions alternatives ;
- L'adhésion des membres du groupe autour de solutions et d'un futur commun.

Cela signifie une plus réelle prise en compte des relations hors marché dans les dynamiques de construction industrielle et territoriale. La création de ressources et la construction du territoire renvoient à la question des concurrences non plus entre entreprises, mais aussi entre sites inscrits dans des espaces déterminés. « Tout se passe comme si, dans la concurrence qu'elles se livrent, les firmes entraînaient les espaces dans la compétition. Loin de se limiter à offrir passivement les facteurs de production dont la combinaison particulière dériverait d'une dotation donnée, les espaces tendent à construire ou à renforcer des avantages comparatifs (...) cette analyse se fonde sur la redéfinition de la nature de l'entreprise, laquelle, de lieu de combinaison optimale de facteurs de production génériques, deviendrait un lieu de combinaison de compétences et d'apprentissage de nouvelles connaissances à partir de facteurs spécifiques » (Colletis, Pecqueur, 1994).

Les ressources ne sont plus identifiées par le seul processus de marché en termes de coûts de transactions, mais supposent au contraire une mobilisation des acteurs dans un processus de coopération qui mettent en avant le rôle des relations hors marché et les aspects de coordination qui s'y attachent.

Section 03 : Réseau d'acteurs et entrepreneuriat : Quelles dynamiques ?

La logique des acteurs d'un territoire en faveur du développement d'une dynamique entrepreneuriale donnée, génère des interactions multiformes et multi niveaux. Cette logique aboutit à l'éclosion d'un réseau d'acteurs nécessitant une analyse pour la construction territoriale. C'est ainsi que l'approche par les réseaux qui, une déclinaison de l'approche

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

systémique abordée précédemment, a été adaptée à l'approche territoriale. Dans le point suivant, nous essayerons de porter un regard analytique sur cette approche qui nous semble la plus judicieuse.

1. L'approche par les réseaux comme levier de la dynamique entrepreneuriale

La théorie de réseaux a fait son apparition dans le champ de l'entrepreneuriat à la fin des années 1980 (Hoang et Antonic, 2003). L'approche par les réseaux constitue un cadre adapté pour la compréhension du fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial et qui permettra d'analyser les interactions entre les individus, les groupes et les organisations.

Les différents facteurs peuvent favoriser le développement des relations entre acteurs : l'accès aux ressources, l'échange d'informations, l'apprentissage, les conseils et la recherche et le développement du savoir-faire.

La mise en réseau des acteurs à l'échelle territoriale est génératrice d'externalités positives. Plusieurs formes d'organisation peuvent alors naître de cette mise en réseau, et présentent des avantages en termes de coordination dus simultanément à l'existence de liens socio-économiques et de la mise en œuvre d'actions concertées favorables à un développement local (Filippi et Torre, 2000).

Le mot réseau est polysémique et les définitions sont multiples. Sur le plan étymologique, le mot « réseau » vient du latin « retis » qui signifie « filet » et dont le sens correspond.

Le réseau est défini comme « un ensemble d'acteurs capables de nouer entre eux des relations qui leur permettent de rétroagir les uns sur les autres et, ce faisant, de renforcer des processus d'apprentissage » ; « il est capable d'acquérir, par des effets en bouche d'amplification et/ou stabilisation, des propriétés nouvelles ». Matteaccioli et Peyrach (1998). Gastaldi (2000) indique qu'un réseau est une forme d'organisation durable impliquant au moins trois membres qui ne sont pas forcément assujettis à un pivot. Deux jeux d'intermédiation, ou d'influences indirectes, sont alors possibles entre ces membres. Ainsi la relation entre deux membres de réseau peut être perturbée, voire influencée par un autre membre, en position de médiateur et de relais incontournables.

Pour Josserand (2007), le réseau peut tout d'abord se comprendre comme un groupe, une organisation ou une institution particulière. À ce titre, nous pouvons parler d'un réseau d'individus ou d'un réseau social, d'un réseau d'entités internes à une organisation ou encore de réseau d'entreprises. Les réseaux sont alors des institutions particulières du système

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

capitaliste et correspondant à un mode de gouvernance associé à des contrats spécifiques. Une seconde définition, qui est retenue par cet auteur, est celle du réseau comme logique d'organisation. Il s'agit alors de considérer davantage l'interaction sociale, la façon dont les acteurs vivent l'échange, plutôt que la spécificité du cadre institutionnel sous-tendant cet échange. Le réseau correspond en quelque sorte à une alliance où chaque acteur participant a besoin de la coopération des autres pour réussir sa tâche. Bien que le concept d'alliance indique un accord formel entre les différentes parties et le réseau implique un nombre plus important des participants.

La nouvelle notion de réseau est basée sur l'accroissement des connexions et des synergies entre acteurs et ressources d'action différentes. L'action en réseau rend possible l'association d'une pluralité de motivations différentes et favorise la recomposition d'identités d'action multiples.

2. Typologie des réseaux d'acteurs

2.1. Le réseau producteur

Le réseau producteur est celui qui lie les entreprises. Celui-ci favorise le développement des capacités d'apprentissage collectif. Ce réseau permettra aux entreprises de renforcer leurs relations articulées et l'accumulation de savoir-faire collectif, le partage des technologies.

La logique d'entreprise n'est plus conçue en fonction de l'action individuelle, elle est appréhendée en termes d'articulations des interdépendances fonctionnelles entre plusieurs firmes.

2.2. Le réseau facilitateur

La naissance de ce réseau répond au besoin de faciliter les connexions entre les différents acteurs du territoire. Les composantes du réseau facilitateur sont mixtes, il est composé des institutions publiques (collectivités territoriales, structures de formation et de recherche) et les entreprises. Les relations tissées entre les acteurs de ce type de réseau sont souvent formalisées et limitées dans le temps.

2.3. Le réseau incubateur

Le réseau est identifié ici comme producteur autonome de savoir-faire spécifiques. Ainsi les composantes articulées se dotent de moyens humains, financiers et techniques. Ce réseau permettra de produire de nouveaux savoirs et de nouvelles relations plus denses, marchandes et non marchandes, formelles et non formelles.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Section 04 : L'approche interactionniste et relationnelle : la proximité comme ingrédient des interactions

Le courant de l'interactionnisme en économie regroupe différentes écoles dont le point commun est de rejeter la figure de l'agent représentatif au profit d'un agent dont le comportement prend en compte ceux des agents avec lesquels il est en interaction (Zuscovitch, 1998). Pour certains auteurs de ce courant (Goffman par exemple), l'entrée principale est l'interaction elle-même, qui doit être observée de façon très fine pour comprendre comment les acteurs s'ajustent dans les multiples situations quotidiennes. Pour d'autres, on peut se centrer sur les interactions devenues routinières et transformées en relations. C'est le cas de l'analyse des réseaux sociaux (Degenne et Forsé, 1994). Un auteur intéressé par l'analyse des réseaux et la sociologie économique a bien résumé la posture du courant relationnel : « les acteurs (individuels) n'agissent ni ne décident comme des atomes en dehors de tout contexte social, pas plus qu'ils n'adhèrent servilement à des destins écrits pour eux par l'intersection des catégories sociales auxquelles ils appartiennent. Leurs tentatives d'actions intentionnelles sont plutôt encadrées dans le système concret des relations sociales ». (Granovetter, 1985).

Parmi les auteurs qui s'intéressent aux effets de proximité dans les activités économiques, certains mettent en avant les réseaux sociaux locaux. Pour Anna Lee Saxenian (1990), la résistance de Silicon Valley doit autant à ses réseaux de relations sociales, professionnelles et commerciales qu'aux efforts des entrepreneurs individuels.

Ainsi l'approche de la proximité suppose une volonté de prise en compte des contextes sociaux dans lesquels sont inscrits les individus, s'oppose à l'idée d'agent représentatif, en ce qui concerne la construction des régularités, l'émergence d'un sens, d'un ordre collectif, d'une efficacité collective.

Ensuite l'unité élémentaire ici n'est plus seulement l'individu, mais aussi la relation entre acteurs, et à l'intersection d'un ensemble pluridimensionnel de proximités qu'elles soient géographiques ou de toute autre nature.

M.Grossetti et M.P.Bès (2001) relèvent que dans l'analyse des coopérations science-industrie, les effets de proximité géographique peuvent jouer de manière déterminante par le jeu des relations individuelles au moment du contact entre les organisations amenées à collaborer, sans pour autant que cela ait des effets réels ultérieurs sur le contenu et le déroulement de la collaboration ».

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

La proximité géographique d'acteurs dans un territoire donné ne conduit pas nécessairement à densifier les interactions et la coordination. La proximité géographique est donc subordonnée à la proximité organisée.

Il demeure ainsi incontournable de distinguer, fondamentalement d'un côté, une proximité géographique qui correspond aux conditions objectives de localisation des agents. Et de l'autre un type de proximité qui correspond aux conditions nécessaires d'une coordination des agents. Cette distinction désigne d'une part une proximité géographique qui traduit le positionnement respectif d'agents localisés. D'autre part, une proximité organisée qui traduit leur positionnement respectif en termes de potentiel de coordination. On le comprend, il n'y a pas d'interaction territoriale si une proximité organisée ne peut être mobilisée conjointement à une proximité géographique.

1. Les formes de la proximité

Les auteurs de l'économie de la proximité, à travers leurs travaux de recherche au sujet de l'analyse des questions de coordination et d'interaction, distinguent deux formes de proximité, l'une est spatiale et l'autre est non spatiale.

La première forme de proximité est qualifiée de *géographique* qui est définie comme la distance kilométrique qui sépare les agents dans l'espace (Rallet, Torre, 2004). Cette distance est pondérée par une distance de temps, liée aux possibilités d'accéder à des moyens de transport rapides. Cette distance est également subjective pour les auteurs.

La proximité géographique est liée aux caractéristiques morphologiques des espaces au sein desquels se déroulent les activités (...) à la disponibilité d'infrastructures de transport (et) aux conditions financières des individus qui utilisent ces infrastructures de transport selon Torre (2009).

La proximité géographique inclut les deux dimensions spatiale et temporelle. Elle correspond alors « à la possibilité de satisfaire les besoins d'interactions face à face entre les agents par les déplacements entre des localisations différentes » (Torre et Rallet, 2005).

La proximité géographique reste insuffisante pour qu'il y ait une coordination ou une interaction entre les organisations. Ainsi Loilier (2010) avance trois arguments :

- Premièrement des exemples concrets de performance de réseaux innovants non restreints à un seul territoire, comme le cas de l'industrie automobile ou le secteur informatique ;

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

- Deuxièmement la proximité cognitive entre acteurs illustre parfaitement l'importance concernant le transfert des savoirs tacites à travers les technologies de l'information et de la communication ;
- Finalement la confiance reste un processus complexe, on peut trouver de nombreux exemples de crises localisées, engendrant des effets cumulatifs (fermeture d'entreprises, puis de commerce, dépressions immobilières) qui traduisent le rôle important joué par la confiance dans les processus de développement ou de récession des systèmes locaux. La proximité géographique pourrait donc devenir une barrière contre l'action collective, voire une source de conflits entre acteurs du territoire.

La seule proximité géographique ne peut donc pas assurer l'interaction et la coordination entre les acteurs d'un territoire.

La deuxième forme de proximité est non spatiale, elle regroupe les « différentes manières qu'ont les acteurs d'être proches, en dehors de la relation géographique » (Torre, 2009). Les auteurs du courant de la proximité se rattachent à deux courants principaux : les interactionnistes (Rallet, Torre, 2004) et les institutionnalistes (Talbot, 2005). Pour les tenants de l'approche interactionniste, il n'existe qu'une forme de proximité, c'est *la proximité organisationnelle*, qui renvoie à des règles de coordination interne aux organisations. La proximité institutionnelle renvoie à la notion d'institutions comme catalyseur du projet collectif des acteurs. Cette forme de proximité intègre une dimension politique forte (Talbot, 2005, 2008).

Pour Colletis et Rychen (2004), *la proximité institutionnelle* fait référence à des liens plus fortement identitaires qui n'impliquent pas obligatoirement des similitudes organisationnelles ou une proximité géographique. Elle se définit comme l'adhésion des agents à des systèmes de valeurs visant à faire aboutir un objectif commun, cette adhésion se traduisant par l'identification d'une structure commune de coordination. La notion de réseaux fait référence à cette modalité d'interrelations entre les agents économiques.

La proximité organisée répond à deux logiques l'appartenance et la similitude. Torre (2005) explique l'appartenance par la densité des relations entre les individus appartenant à une grappe de relations. La logique d'appartenance désigne le fait que deux ou plusieurs acteurs appartiennent à un même graphe de relations, ou encore à un même réseau que leurs relations soient directes ou intermédiaires. On peut mesurer le degré de connectivité, qui traduit un plus ou moins grand potentiel d'interaction ou d'action commune (Bouba -olga et Zimmermann,

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

2004) dont la similitude est appréhendée par l'adhésion mentale à des catégories communes ; des individus se trouvent à de faibles distances cognitives les uns des autres.

Ces différentes déclinaisons de la proximité, mises en perspective dans une approche territoriale, renvoient à l'importance des relations localisées entre les différents acteurs d'un territoire. Ainsi les rapports entre le territoire et l'entreprise ne se réduisent pas uniquement aux rapports entre entreprises, mais doivent être élargis aux autres acteurs publics et privés.

2. La proximité et la gouvernance territoriale

Afin de pouvoir préciser la nature des évolutions caractérisant les trajectoires territoriales, il convient alors de spécifier les proximités institutionnelles qui définissent la gouvernance territoriale.

Gilly, Leroux et Wallet (2004) considèrent qu'il est possible de le repérer autour de cinq rapports sociaux structurants, sans pour autant affirmer que cette catégorisation est exhaustive :

- La relation salariale locale (entre entreprises et salariés) dont différents types peuvent être repérés en fonction des logiques productives (notamment sectorielles) qui structurent les systèmes productifs locaux ;
- Le mode de coordination entre entreprises, selon qu'il renvoie principalement à la compétition entre acteurs, ou au contraire, qu'il relève davantage de relations de partenariat. Ce dernier intègre les formes de coordination hors marché caractérisant par exemple les rapports entre firmes et centres de recherche ;
- Le mode d'insertion et d'intervention des acteurs publics qui diffère selon les espaces productifs locaux en fonction de leur dynamique propre et de leur cohérence d'ensemble. Celles-ci varient selon les particularismes nationaux et le pouvoir de coercition des acteurs publics centraux ;
- Le positionnement de l'espace local au sein de la division spatiale du travail. Dans un contexte de concurrence/coopération territoriale, celui-ci peut être qualifié à partir d'une analyse en termes de ressources productives spécifiques et génériques, afin de définir le degré d'autonomie de l'espace local par rapport aux logiques économiques globales.
- Le mode d'exercice de la contrainte monétaire et financière sur la trajectoire de développement du système productif local.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

La gouvernance territoriale, en tant que structure, n'est pas la simple addition de ces cinq proximités institutionnelles territoriales, mais leur combinaison, qui lorsqu'elle est suffisamment cohérente, permet de générer des régularités socioéconomiques locales.

3. La proximité et les dynamiques de développement territorial

Les différentes relations qui naissent de la proximité des agents d'un territoire peuvent les contraindre à une convergence des intérêts (Cherfioui ; Chenane, 2020). En mettant en rapport les relations entre les entreprises, les territoires et les dynamiques locales, il est possible de dresser une typologie des modes de développement territorial. Les modalités d'interaction au niveau local et les éléments favorisant ces interactions participent ainsi aux conditions nécessaires à la construction des ressources localisées qui seront les fondations de processus ultérieurs de développement des tissus économiques locaux.

Colletis et Rychen (2004) distinguent trois types de processus de développement qui mettent en relation l'ensemble des acteurs sur un territoire, chacun combinant de manière particulière les différentes dimensions de la proximité évoquée précédemment. Ces trois types, agglomérations, spécialisations et spécifications désignent une dynamique territoriale résultant tantôt de la cohérence d'un tissu économique et des actions de ses différentes composantes, tantôt de l'appartenance à un territoire dont les limites ont une signification forte pour les institutions qui exercent leurs prérogatives sur ce territoire (Perrat et Zimmermann, 2003).

- Le processus d'agglomération se fonde sur la concentration des activités économiques. Cette concentration des activités économiques résulte d'économies externes aux entreprises liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources. Les avantages naissent de la proximité géographique, il s'agit ici principalement d'externalités pécuniaires provoquées par la concentration des activités et des personnes ;
- Le processus de spécialisation se fonde sur une structure organisationnelle forte du tissu économique dominée par une activité industrielle ou un produit. Le terme de spécialisation a une double signification, d'une part, le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle, d'autre part, la particularité du tissu est établie en favorisant l'émergence, l'agglomération d'activités qui sont liées par le type d'activité, soit par le produit qu'elles fabriquent. Dans ce processus, ce sont les externalités technologiques liées à la proximité qui permettent

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

une agglomération et une cohérence de ces activités plus que les externalités pécuniaires.

- Le processus de spécification se démarque des deux processus précédents dans la mesure où il caractérise la capacité d'un territoire à se doter d'un mode de coordination entre acteurs qui démultiplie les potentiels de combinaison de ressources complémentaires liées à leur proximité organisationnelle par le moyen d'une proximité institutionnelle particulière forte.

Le processus de spécification s'appuie ainsi sur la redéployable des actifs et sur la capacité de création de nouvelles institutions aptes à prendre en compte les nouvelles contraintes et opportunités économiques.

Pour Julien (2005), le territoire offre finalement cinq types de proximités : *la proximité cognitive*, qui renvoie au partage de la connaissance de base, de l'expertise, des métiers parfois hérités de l'histoire comme le cas des districts industriels, *la proximité organisationnelle*, comme une référence spatiale commune qui favorise l'intensité et la qualité des relations internes entre les organisations ou externes entre les réseaux, *la proximité socioculturelle* qui se fonde souvent sur une histoire commune, et le partage de valeurs et de normes, et de conventions, qui permettent de comprendre et de renforcer les relations, *la proximité institutionnelle*, c'est-à-dire les lois, les normes et règles imposées par le gouvernement, la proximité géographique, probablement, la moins importante pour soutenir l'innovation, mais qui facilite les rencontres, notamment les relations face à face.

4. La théorie des parties prenantes comme apport à la dimension collective de l'entrepreneuriat

Les organisations évoluent dans un environnement complexe, qui représente autant d'acteurs susceptibles d'avoir une incidence sur leur fonctionnement. Ces différents acteurs sont souvent regroupés sous le concept de parties prenantes. Une partie prenante peut être définie « tout groupe ou individu qui peut influencer ou être affecté par l'atteinte des objectifs de l'organisation » (Freeman, 1984).

Cette approche plurielle relève d'une conception contextualisée du processus entrepreneurial qui souligne l'influence de l'infrastructure entrepreneuriale (Van de Ven, 1993) ou du milieu (Julien et cadieux, 2010). L'acte entrepreneurial mobilise différents acteurs et se développe en interaction étroite avec le milieu entrepreneurial.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Le rôle des parties prenantes est d'apporter des ressources à l'organisation et de procurer des incitations (Cazal, 2011). Un réseau de relations d'interdépendance se développe entre l'organisation et les différents groupes de son environnement et avec lesquels elle interagit (Andriof et Waddock, 2002).

Dans cette perspective, il est possible d'identifier des groupes d'acteurs impliqués dans ce processus d'accompagnement entrepreneurial :

- Les collectivités territoriales représentées par des acteurs institutionnels et élus responsables du développement économique ;
- Les administrations décentralisées de l'État ;
- Les structures d'accompagnement ;
- Les porteurs de projets ;
- Les organisations patronales et syndicales
- Les chambres professionnelles ;
- Les organismes de financement
- Des universités, des centres de formations et de recherche sollicités pour leurs compétences spécifiques.

Les compétences en accompagnement entrepreneurial se construisent et se développent sous l'action des parties prenantes mobilisées et de leurs interrelations. La mobilisation et l'intégration des différentes parties prenantes jouent un rôle central à travers la création de réseaux assurant la coordination et la valorisation des ressources territoriales. Cela favorise l'émergence d'un écosystème entrepreneurial performant et dynamique comme facteur de compétitivité des territoires.

L'entrepreneuriat aujourd'hui n'est plus vu comme un projet d'un individu isolé, mais il est perçu comme un phénomène « génériquement collectif » (Johanninson, 2002) issu d'un effort collectif et d'interaction entre un ensemble d'acteurs encastés dans un réseau de parties prenantes.

En s'appuyant sur les travaux de recherche de Johanninson (2002), Ben Hafaied (2006), Broncher, Hlady Rispal et Verstraete (2006) et Moreau (2006), on peut distinguer trois types d'entrepreneuriat collectifs :

- Entrepreneuriat collectif fondé sur une équipe : équipe créative, équipe entrepreneuriale, équipe de fondateurs. La notion d'entrepreneuriat collectif est utilisée

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

pour désigner le comportement entrepreneurial d'équipes d'employés au sein d'une entreprise (Reich 1987 ; Stewart, 1989).

- Entrepreneuriat collectif fondé sur un « collectif d'acteurs impliqués » (Moreau, 2006) qui distingue deux situations. La première concerne la situation où plusieurs acteurs sont entrepreneurs ensemble, sans pour autant constituer une équipe. Il s'agit d'un groupement de personnes (coopératives notamment). La seconde, le collectif concerne un ensemble de parties prenantes associées à l'entrepreneur, aux rôles différenciés (collectivités, financeurs, structures d'accompagnement... etc.), dont leur adhésion est indispensable au projet entrepreneurial ;
- L'entrepreneuriat collectif fondé sur des efforts interorganisationnels collectifs, les travaux de recherche dans ce courant se focalisent sur le réseau d'entreprises partenaires et aussi sur l'encastrement de ce réseau dans son contexte régional et territorial. De multiples raisons poussent les entreprises à s'organiser collectivement. Johannisson (2002) en propose deux, il se peut être un besoin mutuel de contrôler le partenaire pour réduire l'incertitude, ou d'exploiter conjointement les opportunités d'affaires. Dans cette perspective, la nature collective de l'entrepreneuriat est liée au fait que les actions entrepreneuriales concernent des ensembles d'acteurs.

5. Le modèle de Julien

Pour expliquer comment se développe le dynamisme entrepreneurial sur un territoire, Julien (2005) recourt à la figure N° 2.1 ci-après. Cette figure essaye d'expliquer les liens entre le milieu ou l'écosystème et la multiplication d'entreprises productives permettant de distinguer les territoires plus dynamiques des autres. On y trouve quatre « ingrédients » qui sont :

- L'information : que l'on mesure par la valeur de son contenu et sa diversité ;
- Les réseaux ; qui permet aux entrepreneurs de multiplier cette information et de trouver des ressources complémentaires pour leurs projets afin de les valider, les améliorer ou les modifier, mais aussi des idées nouvelles conduisant à des opportunités et à l'innovation ;
- Le capital social : qui complète ces ressources et favorise le goût du risque ;
- Climat de confiance : qui encourage les dirigeants à aller de l'avant en se sentant appuyés, leur permettant de mieux affronter l'incertitude. La synergie entre ces

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

déterminants finit par créer un climat propice à plus d'innovation et d'opportunités dynamisant ainsi tout le territoire.

Figure N° 2.1 : Conditions de l'environnement influant sur le dynamisme entrepreneurial : Modèle de Julien (2005).

Dynamisme territorial faible Timide face à l'incertitude		Dynamisme territorial élevé Capable d'affronter l'incertitude
Information récurrente, connue peu de nouveauté	Information	Information nouvelle, stratégique, riche
Peu de réseautage, faibles contacts, isolement des entreprises	Réseaux	Réseautage dense, et dynamique diversifié, esprit de collégialité
Milieu léthargique, capital social passif, ressources peu disponibles	Capital social	Milieu dynamique, capital social actif, ressources disponibles
Méfiance entre les acteurs, peu de valorisation de l'entrepreneuriat	Confiance	Confiance permet aux entreprises de croire en leur capacité, encourage les initiatives et prise de risque

Source : Julien 2005.

En d'autres termes, le dynamisme territorial passe par la confiance, une certaine coopération et la proximité des entrepreneurs et des parties prenantes du territoire, augmentant le nombre d'idées, minimisant la contrainte de l'incertitude, facilitant le développement et l'obtention des ressources et donc le capital social, stimulant l'apprentissage partagé et multipliant les entreprises et innovation.

Conclusion

L'émergence d'une dynamique collective d'acteurs apparaît comme une condition nécessaire pour l'impulsion d'une dynamique entrepreneuriale au sein d'un territoire. Les acteurs du territoire avec leurs différentes sphères ont plus d'intérêt à se constituer en réseau en faisant éclore des formes de partenariat. Celles-ci, comme nous l'avons démontré tout au long de ce chapitre, sont le résultat des interactions entre les différents acteurs voulant impulser diverses dynamiques entrepreneuriales, créant ainsi un réseau d'acteurs.

C'est ainsi que la mise en réseau des acteurs dans le cadre d'une stratégie à mettre en œuvre, pourrait favoriser l'émergence et le développement des dynamiques entrepreneuriales.

Tenter de comprendre les logiques de ces dernières au niveau d'un territoire, passe par l'analyse des interactions entre ses acteurs et entre les réseaux de proximité. Le réseau constitue aujourd'hui la forme organisationnelle d'articulation des acteurs.

CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES

Il nous semble que nos développements sont susceptibles d'éclairer les conditions dans lesquelles se développent les interactions et les partenariats entre acteurs à travers la production de nouvelles modalités productrices de dynamiques territoriales et entrepreneuriales, et la nécessité que les acteurs se mobilisent grâce à une stratégie commune génératrice d'un écosystème entrepreneurial performant.

Le chapitre suivant sera consacré à analyser l'émergence et l'évolution du concept de l'écosystème entrepreneurial, sa composante, et nous aborderons ensuite la structure de l'écosystème entrepreneurial en Algérie pour évaluer son impact sur la dynamique entrepreneuriale.

**CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME
ENTREPRENEURIAL AU SERVICE
DES DYNAMIQUES
ENTREPRENEURIALES DES
TERRITOIRES : REFERENCE A
L'ALGERIE**

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

Introduction

Dans le contexte actuel, on assiste dans le monde entier à l'émergence d'une économie dite entrepreneuriale, dans laquelle l'entrepreneuriat acquiert une importance capitale pour fonder une économie basée sur la connaissance et l'innovation, où la promotion des PME est devenue aujourd'hui une source de croissance et de développement des États.

Plusieurs stratégies ont été mises en place dans plusieurs pays pour la promotion de l'entrepreneuriat, et la création des écosystèmes entrepreneuriaux performants est au cœur des préoccupations des politiques publiques. Ce type d'écosystème est composé d'un ensemble d'acteurs interconnectés, au sein d'un territoire pour faciliter la création d'entreprises.

L'approche par l'écosystème entrepreneurial insiste sur les interactions complexes entre différentes dimensions, ainsi pour (Isenberg, 2011), cette approche va plus loin dans la mesure où elle insiste non seulement sur les facteurs propices à l'entrepreneuriat, mais surtout sur les interactions complexes entre plusieurs dimensions politiques, financières, humaines, culturelles relatives aux marchés, et aux supports infrastructurels, professionnels et institutionnels.

L'ouverture économique de l'Algérie à la fin des années 1980 a entraîné un développement important du parc des entreprises privées créées. Le secteur privé est devenu aujourd'hui prédominant dans plusieurs secteurs à côté du secteur public. Et pour booster la création d'entreprises et impulser une dynamique entrepreneuriale, l'Algérie a mis en place une multitude d'organismes d'institutions et de programmes incitatifs à l'image de : l'ANADE (ex-ANSEJ), la CNAC, l'ANGEM, les centres de facilitations, les incubateurs des parcs technologiques et les incubateurs universitaires, et la création d'un ministère dédié à la microentreprise et les start-ups.

La crise financière aigüe marquée par la chute drastique des réserves de change et les conséquences de la crise sanitaire du covid-19, il est plus que jamais nécessaire, pour les pouvoirs publics de construire une économie fondée sur la croissance soutenue et durable tirée par une production nationale diversifiée. Et l'urgence surtout de mettre en place un environnement favorable à l'entrepreneuriat « un écosystème entrepreneurial » pour impulser une nouvelle dynamique dans la pratique des affaires. En effet, la performance d'une entreprise n'est pas uniquement due à ses atouts internes (ressources humaines qualifiées, mode organisationnel, la maîtrise technologique). Elle dépend surtout de l'écosystème dans lequel

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

elle évolue (collectivités territoriales, partenaires financiers, structures d'appui, centre de formation et universités...) qui constituent autant d'atouts.

C'est dans ce contexte que nous voulons, à travers ce chapitre, traiter et analyser l'écosystème entrepreneurial comme concept théorique contribuant à développer cette économie dite « entrepreneuriale » (Section 1) en le situant, par la suite, dans la réalité algérienne via sa composante institutionnelle et non institutionnelle (Section 2).

Enfin, il sera question d'aborder l'impact de l'écosystème entrepreneurial et sa structure dans l'accompagnement et le développement des dynamiques entrepreneuriales en émergence en Algérie (Section3).

Section 1 : L'écosystème entrepreneurial : fondements théoriques

Afin de cerner la consistance du concept de l'écosystème entrepreneurial dans la logique territoriale, il est nécessaire de dresser un éclairage théorique qui s'y rapporte. De ce fait, nous allons tout au long de cette section examiner d'abord l'émergence du concept de l'écosystème puis sa transposition au niveau au niveau territorial et spécifiquement au champ entrepreneurial puis nous analyserons son adaptation au contexte algérien.

1. Emergence et évolution du concept de l'écosystème entrepreneurial

L'écosystème est un concept d'origine biologique, qui désigne un ensemble dynamique comprenant un milieu naturel (eau, sol, climat...) et les êtres vivants qui s'y trouvent, c'est un système formé par un environnement et toutes les espèces qui y vivent. C'est ainsi que les travaux de George Tansley en 1935 ont mené à mieux comprendre comment ça se passe les échanges entre l'environnement et les organismes vivants, selon les processus de fonctionnement des écosystèmes.

Dans le champ de l'entrepreneuriat, le terme est répandu sous le concept « écosystème entrepreneurial ». En 1988, le terme d'écosystème fut emprunté par Valdez. J Pour la première fois dans son article « The entrepreneurial ecosystem: toward a theory of new firm formation » afin d'expliquer le phénomène des start-up.

En 1993, Moore l'emploie pour définir l'écosystème d'affaires : « un écosystème d'affaire, comme son homologue biologique, passe progressivement d'une collection aléatoire d'éléments à une communauté plus structurée » (Moore 1993).

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

Nous remarquons une croissance notable au niveau de la recherche sur l'écosystème entrepreneurial. De nombreuses recherches analysent ce phénomène. Ainsi certains auteurs ont utilisé le concept de « l'environnement entrepreneurial » pour décrire les conditions favorables ou défavorables à l'entrepreneuriat dans un pays. Gnvawali et Fogel (1994) ont identifié cinq catégories de facteurs environnementaux à l'entrepreneur : les facteurs socio-économiques, les moyens non financiers, les ressources financières, le savoir-faire existant et les politiques des pouvoirs publics.

Pour Lichtenstein et Lyons (2001), la formation d'un système ou d'un écosystème de soutien permet le développement économique et vise à mettre en œuvre un partenariat entre l'entrepreneur et la collectivité. Selon l'auteur, actuellement, on assiste à l'émergence aussi du concept « entrepreneuriat communautaire » qui est l'équivalent à l'écosystème entrepreneurial. En ce sens, cet entrepreneuriat fonctionne dans le cadre d'un ensemble d'acteurs interconnectés formant ainsi une communauté partageant le même intérêt ; celui de développer l'entrepreneuriat dans toutes ses formes.

Cependant, avant d'analyser la complexité de cet écosystème entrepreneurial et son impact, présentons sa constance théorique en tentant de cerner sa définition selon des auteurs et des approches dédiées à ce concept ; c'est l'objet du point suivant.

2. L'écosystème entrepreneurial : de quoi parle-t-on ?

Il n'existe pas encore de définition consensuelle et largement partagée du concept d'écosystème entrepreneurial, néanmoins on peut recenser plusieurs définitions pour éclairer et cerner le concept.

Isenberg (2010) souligne que l'écosystème de l'entrepreneuriat « consiste en un ensemble d'éléments individuels, tels que le leadership, la culture, les marchés financiers et les clients ouverts d'esprit qui se combinent de manière complexe ».

Ces éléments intégrés dans un système holistique pourraient stimuler la croissance et la création d'entreprises dans un endroit précis.

De son côté, Vogel. P (2013) définit l'écosystème entrepreneurial, comme « une communauté interactive au sein d'une région géographique, composée d'acteurs variés et interdépendants (entrepreneurs, institutions et organisations) et de facteurs (marché, cadre réglementaire, cadre de soutien, culture entrepreneuriale, etc.) qui évolue avec le temps et dont

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

les acteurs et les facteurs coexistent et interagissent pour promouvoir la création de nouvelles entreprises ».

Pour Mason, C et Brown, R (2014), l'écosystème entrepreneurial est « un ensemble interconnecté d'acteurs entrepreneuriaux (potentiel et existants), d'organisations entrepreneuriales (entreprises, venture capitaliste, business angels, banques), d'institutions (universités, agences du secteur public et de financement) et de processus entrepreneuriaux (taux de création d'entreprises, nombre d'entreprises à forte croissance, nombre d'entrepreneurs en série, niveau d'ambition entrepreneurial...) qui s'entremêlent de manière formelle et informelle pour connecter, modérer et gérer la performance au sein de l'environnement entrepreneurial local ».

Nous constatons que tous ces auteurs s'accordent sur le fait de la diversité des composantes de l'écosystème entrepreneurial et l'interaction entre les composantes du système.

3. Les composantes d'un écosystème entrepreneurial

La compréhension des écosystèmes entrepreneuriaux repose fréquemment sur l'identification et la caractérisation des acteurs qui le composent, il s'agit d'une communauté dynamique d'acteurs interdépendants.

L'écosystème entrepreneurial peut être envisagé comme un ensemble d'acteurs entrepreneuriaux interconnectés, d'organisations entrepreneuriales, d'institutions et de processus entrepreneuriaux qui, de manière formelle et informelle, s'unissent pour créer des liens, servir de médiateurs et régir la performance au sein de l'environnement entrepreneurial local (Masson et Brown, 2013).

L'intérêt des écosystèmes entrepreneuriaux repose sur une combinaison d'éléments sociaux, politiques, économiques et culturels au sein d'une région qui soutient le développement et la croissance de jeunes pousses innovatrices et encourage les entrepreneurs naissants et d'autres acteurs à prendre le risque de lancer, de financer et d'aider autrement des entreprises (Spigel, 2017). Ainsi que plusieurs chercheurs ont contribué à l'enrichissement de la notion de l'écosystème entrepreneurial, notamment en identifiant ses principales composantes et caractéristiques. Pour Isenberg (2011), l'écosystème entrepreneurial est composé de six domaines en interaction :

- **Politique** : chaque écosystème doit chercher son propre modèle de développement qui favorise les collaborations entre secteur public et privé, et atténuer les contraintes administratives et réglementaires ;
- **Finance** : soutenir financièrement les entreprises et les porteurs de projets ;

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

- **Capital humain** : développer l'aptitude à accéder aux ressources humaines, attirer, retenir et former le capital humain ;
- **Culture** : développer une culture du succès entrepreneurial, développer l'identité et la coopération communautaire ;
- **Soutien** : accompagner les porteurs de projets, le recours aux outils de gestion, ainsi qu'au soutien adapté en fonction des phases de développement de leurs projets faciliter le développement entrepreneurial en soutenant les activités porteuses ;
- **Marchés** : le développement des marchés à travers la promotion du territoire, les entreprises et les produits locaux. Ces domaines développés par Isenberg, interagissent de manière complexe (interrelations, interdépendance, cohérence, cohésion...) au sein d'un système.

En 2013, le forum économique mondial a présenté sa conception de l'écosystème entrepreneurial qui se repose sur huit piliers :

- Des marchés : accès aux marchés locaux et étrangers ;
- Le capital humain et la main-d'œuvre : accès à la ressource humaine, compétences managériales et techniques...
- Un système de soutien : Existence de services professionnels et d'accompagnateurs
- La finance : accès aux ressources financières et aux prêts ;
- Le cadre réglementaire et infrastructure : politique fiscale incitative, facilitée pour la création des entreprises, accès aux infrastructures de base (l'eau, l'électricité, les télécommunications...
- L'éducation et la formation : formations spécifiques pour les entrepreneurs ;
- Les grandes universités comme catalyseurs, en fournissant des diplômés aux nouvelles entreprises créées ;
- Le soutien culturel : préférence pour le travail indépendant, culture de recherche, acceptation du risque et de l'échec. En 2013, le forum économique mondial a présenté sa conception de l'écosystème entrepreneurial qui se repose sur huit piliers :
- Des marchés : accès aux marchés locaux et étrangers ;
- Le capital humain et la main-d'œuvre : accès à la ressource humaine, compétences managériales et techniques... etc.
- Un système de soutien : Existence de services professionnels et d'accompagnateurs
- La finance : accès aux ressources financières et aux prêts ;
- Le cadre réglementaire et infrastructure : politique fiscale incitative, facilitée pour la création des entreprises, accès aux infrastructures de base (l'eau, l'électricité, les télécommunications... etc.

CHAPITRE 3 : L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

- L'éducation et la formation : formations spécifiques pour les entrepreneurs ;
- Les grandes universités comme catalyseurs, en fournissant des diplômés aux nouvelles entreprises créées ;
- Le soutien culturel : préférence pour le travail indépendant, culture de recherche, acceptation du risque et de l'échec.

Dans cette perspective, Mason et Brown (2014) ont identifié quatre dimensions de l'écosystème entrepreneurial qui doivent être soutenues par les pouvoirs publics. La première vise les acteurs entrepreneuriaux qui pourraient être soutenus lors de démarrage en leur fournissant les conseils et le financement nécessaires. La seconde consiste à l'intérieur même de l'écosystème entrepreneurial de fournir les ressources entrepreneuriales avec des services d'accompagnement, ainsi que l'accès à des financements (banques, capital, investissement...). La troisième porte sur le soutien et l'encouragement des liaisons entre les diverses composantes de l'écosystème entrepreneurial à travers la formation de communautés et de réseaux entrepreneuriaux. La quatrième dimension a pour objectif de développer la culture entrepreneuriale, l'adoption de normes sociétales et d'attitudes positives envers l'entrepreneuriat qui peut se faire à travers l'éducation et la formation (écoles, universités...).

En pratique, l'adoption d'une démarche visant à mettre en œuvre un écosystème entrepreneurial au sein d'un territoire dépend étroitement des dynamiques entrepreneuriales que l'on veut accompagner et propulser. C'est pourquoi les expériences de pays sont pertinentes à voir et à analyser à l'effet de ressortir une typologie d'écosystèmes mis en place ; c'est ce que nous développons dans le point suivant justement.

4. L'écosystème entrepreneurial territorial : Quelle réalité pratique au sein de quelques pays dans le monde ?

Les écosystèmes entrepreneuriaux comprennent l'ensemble des éléments culturels, politiques et économiques qui permettent aux entrepreneurs de créer et de développer leurs entreprises. Ce terme met l'accent sur l'interdépendance des acteurs, dont la croissance est soutenue ou entravée par celle des autres.

Les recherches menées nous ont permis de recenser un certain nombre d'écosystèmes entrepreneuriaux territoriaux dynamiques, pour les caractériser et comprendre les raisons de leur réussite.

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

4.1 L'écosystème entrepreneurial du Nord-Pas de Calais (France) orienté vers les initiatives locales

L'écosystème entrepreneurial du Nord-Pas de Calais, en France, peut être appréhendé et analysé à travers les six domaines proposés de Isenberg et présentés précédemment.

Dans ce sens une étude exploitant des travaux menés par certains chercheurs , Pascal Philippart (2017) a tenté d'enrichir certaines dimensions de l'écosystème entrepreneurial du Nord-Pas de Calais .

Pour ce qui est du premier domaine « politique », plusieurs initiatives ont été lancées par les collectivités territoriales. En effet, le conseil régional a lancé un programme qui est intitulé PRCTE (Programme Régional Création Transmission d'Entreprises), cette initiative a permis la naissance de parcs d'activités à travers la coopération intercommunale.

Le second domaine qui est « financier », en plus liés aux dispositifs financiers classiques, notamment les banques et les caisses, des initiatives locales ont vu le jour, notamment la création de l'association régionale des entreprises, qui représente une alternative pour l'octroi des prêts pour le financement de l'entrepreneuriat.

La dimension culturelle n'est pas épargnée aussi comme composante de l'écosystème entrepreneurial, le conseil régional à travers sa Stratégie Régionale Initiatives et Entrepreneuriat (SRIE), qui a comme objectif de provoquer et de chercher un changement de la culture des populations du territoire pour les accompagner dans des projets entrepreneuriaux. Les universités aussi ont œuvré dans ce sens, en formant des étudiants dans des disciplines entrepreneuriales.

Le territoire du Nord-Pas de Calais, est caractérisé par un écosystème entrepreneurial dynamique grâce à la mobilisation de ses acteurs à tel point, qu'en 2013, le territoire a reçu l'étiquette de la région la plus entreprenante en Europe.

4.2 L'écosystème entrepreneurial de Montréal (Canada) basé sur le réseautage

En 2019, Montréal a obtenu le score le plus élevé, après la publication des résultats par le consortium du Global Entrepreneurship Monitor, relatifs à la mesure des écosystèmes entrepreneuriaux parmi les territoires participants. Le consortium GEM, sollicite les équipes nationales afin de valider l'intérêt des territoires de mesurer leur écosystème entrepreneurial avec celui des autres. Le territoire de Montréal l'écosystème entrepreneurial le plus dynamique des territoires participants.

CHAPITRE 3 : L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : RÉFÉRENCE A L'ALGERIE

Les dix piliers retenus pour mesurer la performance de l'écosystème entrepreneurial sont : Réseautage, leadership, financement, talent, savoirs, services de soutien et intermédiaires, institutions, culture, infrastructures et la demande.

Les entrepreneurs et les experts consultés dans le cadre de l'enquête menée, en 2019, par GEM, sur les dix piliers de l'écosystème entrepreneurial, considèrent que le réseautage et les infrastructures sont les meilleurs piliers qui ont permis la performance de ce dernier.

Les experts convergents pour souligner, la qualité des infrastructures de télécommunication et de connexion internet, la disponibilité des locaux et espace physiques et les infrastructures publiques (routes, ports, services publics, etc.) comme étant efficaces pour les affaires. Les institutions constituent le pilier le plus faible de l'écosystème entrepreneurial de Montréal. Enfin, l'enquête menée par GEM, révèle que la bureaucratie et les réglementations représentent de sérieux problèmes.

4.3 L'écosystème entrepreneurial de NEW YORK aux USA : Un exemple d'implication efficace et harmonieuse des parties prenantes

L'Aspen Network of Development Entrepreneurs (ANDE) est un réseau mondial d'organisations qui stimule l'esprit d'entreprise dans les économies en voie de développement, a mené une recherche sur les phases de développement de l'écosystème entrepreneurial au niveau de la ville de New York.

Après la crise financière de 2008, la ville de New York a perdu plus de 90 000 postes d'emplois et une chute des dépenses de consommation à hauteur de 9 %.

Pour faire face à ce choc, le bureau du maire et en collaboration avec la New York City Economic Development corporation (NYCEDC) ont lancé une initiative pour diversifier l'économie territoriale, et ont effectué une analyse de l'écosystème entrepreneurial en consultant toutes les parties prenantes du territoire. L'étude menée a abouti aux conclusions telles qu'illustrées dans le tableau synthétique suivant. Ces conclusions ont été arrêtées sur la base d'un diagnostic général mené mettant au centre les parties prenantes.

Tableau 3.1. Défis et stratégies de l'écosystème entrepreneurial de New York

Défi	Stratégie/programme
1 manque d'espace physique pour les entrepreneurs	1 Réseau d'espace d'incubateur
2 manques de talents spécialisés dans les technologies	2 Attraction d'universités scientifiques et technologiques

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

3 Insuffisance du capital d'amorçage disponible pour les jeunes entreprises locales	3 Fonds d'amorçage soutenu par la ville ("NYC Entrepreneurial Fund" et "NYC Seed")
4 Une communauté limitée et non coordonnée d'innovateurs et d'entrepreneurs axés sur la technologie	4.1 concurrences (« Big Apps ») 4.2 Soutien politique aux événements communautaires et à une campagne de marketing (en collaboration avec le bureau du maire et le CDO).

Source : Mulas, V. et Gastelu-Iturri, M. (2016). New York City: Transforming a City into a Tech Innovation Leader. La Banque Mondiale

Ces interventions ont propulsé l'esprit d'entreprise high-tech de la ville et il a engendré le deuxième plus grand écosystème des États-Unis, juste derrière la Silicon Valley. Outre les nouvelles entreprises, des multinationales technologiques bien établies, telles que Facebook, Google et IBM, ont ouvert des bureaux à New York.

4.4 L'écosystème entrepreneurial de la Silicon Valley : La révolution via l'innovation

La plus connue au niveau mondial, et le berceau de l'innovation technologique sont la Silicon Valley. Cet écosystème, intrinsèquement lié à la ville qui l'a vu naître, San Francisco, est devenu le berceau de l'esprit d'entreprise ; toutes les parties prenantes de la ville se sont engagées à entretenir ce vivier d'innovation.

La configuration territoriale de la Silicon Valley est le résultat d'un long processus d'apprentissage et ce sont ses institutions et leurs complémentarités qui expliquent l'efficacité de l'allocation du capital et de la main-d'œuvre.

L'université de Stanford joua un rôle déterminant dans la création puis le développement de la Silicon Valley. Fondée en 1891 par Leland et Lena Stanford, la Leland Stanford Junior University – ou Université Stanford – fut l'une des premières universités technologiques des États-Unis lors de la seconde révolution industrielle.

Consciente du rôle que doit jouer la R&D dans le développement, l'université Stanford a tissé des liens avec les entreprises du territoire, et a contribué au développement de leurs compétences, à travers l'accès aux connaissances et les idées nouvelles générées par la recherche académique.

L'écosystème entrepreneurial au niveau de la Silicon Valley est caractérisé par la coopération entre ses acteurs, malgré la concurrence accrue entre les entreprises du territoire, la coopération pour la réalisation des projets innovants est chose courante.

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

Considérant le capital humain comme l'élément le plus déterminant dans le processus d'innovation, les entreprises de la Silicon Valley ont mis en place de stratégies et des mécanismes pour attirer les meilleurs profils et les meilleurs talents, qui leur permettront de se développer et de se croître.

Annalee Saxenian, l'une des spécialistes qui a mené beaucoup d'études sur le territoire de la de silicon valley, considère que la performance de ce dernier est dû à la dynamique du réseau des entreprises. Elle écrit dans un article « *The creation of long-term, trust-based partnerships is blurring the boundaries between interdependent but autonomous firms in the region. While this formalization of inter-firm collaboration is recent, it builds on the long-standing traditions of informal information exchange, inter-firm mobility, and networking that distinguish Silicon Valley* » (Saxenian, 2000, p.142).

Le développement de l'entrepreneuriat d'un territoire n'est pas chose aisée, dans la mesure où l'écosystème entrepreneurial fait intervenir une pluralité d'acteurs. Cette pluralité d'acteurs nécessite une certaine intelligence territoriale et collective, pour impulser et développer une dynamique entrepreneuriale.

L'analyse des écosystèmes entrepreneuriaux développés précédemment sont caractérisés par l'intelligence territoriale. Cette dernière est centrée sur l'entrepreneuriat, nous renvoie à la façon, dont les acteurs du territoire s'organisent collectivement pour créer des synergies, de manière à stimuler ou à développer la dynamique entrepreneuriale. C'est ce que nous aborderons dans la section suivante.

Section 2 : Un retour sur la notion de la dynamique entrepreneuriale

Aujourd'hui le défi de tout territoire est de susciter des initiatives locales, de mettre en œuvre une culture entrepreneuriale, et de développer des interactions et des partenariats entre ses acteurs pour faire émerger une dynamique entrepreneuriale. Plusieurs auteurs ont essayé de définir le concept de « dynamique entrepreneuriale » :

Pour François Facchini et Martin Konin (2008), la dynamique entrepreneuriale est définie comme la moyenne des ratios des régions de création d'entreprises/habitants réalisés durant les trois dernières années précédant l'étude.

Selon Dejardin et Gusnier (2008), la dynamique entrepreneuriale est un phénomène multiforme. Ils ont fait la distinction entre trois manifestations de la dynamique entrepreneuriale :

- Une dynamique entrepreneuriale qui passe par le développement et la croissance des entreprises existantes ;

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

- Une dynamique entrepreneuriale qui passe par l'innovation, recherche et développement, plus il y'a des inventions, plus il y a des possibilités de les transformer en innovations économiques ;
- Une dynamique entrepreneuriale qui passe par la création de nouvelles entreprises, ceci dit, c'est une manière d'aborder la dynamique entrepreneuriale qui consiste avant tout à mettre l'accent sur la création de nouvelles entreprises.

Pour Frédéric Nlemvo (2011), la dynamique entrepreneuriale est définie comme étant une mesure multidimensionnelle sur une période donnée de l'activité entrepreneuriale au sein d'une entité territoriale donnée. L'activité entrepreneuriale dans ce cas ne couvre pas uniquement la création d'entreprises, mais aussi le développement, la croissance et la reprise ;

Alain Fayolle (2012), explique la dynamique entrepreneuriale par la dynamique du processus entrepreneurial qui vient des modifications de la configuration stratégique instantanée perçue (CSIP). Dans cette approche, Fayolle propose une modélisation du processus entrepreneurial, qui passe par trois phases considérées comme déterminantes de la dynamique du processus : le déclenchement du processus, l'engagement total du créateur et la survie de l'entreprise créée.

De nombreuses études rappellent qu'on trouve un peu partout des régions plus entrepreneuriales que d'autres (Julien, 2005. Acs et Mueller, 2008). L'entrepreneuriat est un moyen de stimuler davantage la compétitivité des régions, qu'elles soient en stagnation ou en développement. Le rôle que peut jouer l'État, les intervenants territoriaux, et les réseaux d'appui semblent déterminants à cet égard (Verheul et al, 2002 ; Larsen, 2008 ; Isenberg 2010).

Pour les économistes néolibéraux, les autorités n'ont pas de rôle à jouer, car l'entrepreneuriat concerne des individus qui agissent de leur propre initiative. Pour les autres, les pouvoirs publics ont une grande latitude pour faciliter l'entrepreneuriat de manière plus au moins directe (Lundstron et Stevenson, 2005). L'État peut ainsi agir à travers ses institutions comme celles dédiées à mieux former les futurs entrepreneurs, et de valorisation des pôles technologiques, des structures de financement ou des fonds publics bonifiés.

Définir les causes ou les déterminants favorisant le mieux possible la dynamique entrepreneuriale n'est pas facile. Si la réponse était claire, il y'a longtemps que les chercheurs auraient été mis au travail pour ce faire et les intervenants l'auraient expérimenté pour la favoriser.

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

Par ailleurs, les structures d'accompagnement, les établissements financiers, les collectivités territoriales, les associations professionnelles, les universités, les centres de formation et de recherche constituent des exemples de réseaux d'appui nécessaire à l'émergence et au développement d'une dynamique entrepreneuriale à condition qu'ils apprennent à mieux coopérer en développant des langages communs et une meilleure reconnaissance des besoins et des capacités des uns et des autres.

Les réseaux fournissent des services de R-D, d'assistance technique, de conseils ou de financement au profit des entreprises dans une perspective de développement des régions où elles sont implantées (Julien, 2005).

Suite à une étude synthétique (EL AMRANI Mohammed, 2021) a recensé six principales approches de la dynamique entrepreneuriale. Le tableau suivant représente les différentes approches identifiées.

Tableau N° 3.2. Les différentes approches de la dynamique entrepreneuriale

Auteurs	Notion de la dynamique entrepreneuriale	Principaux déterminants de la dynamique entrepreneuriale
Marie –estelle Binet, et François Facchini (2010)	La dynamique entrepreneuriale est expliquée par le taux de création d'entreprise	La variable principale explicative de la dynamique de la création d'entreprise dans ce cas est « la création d'entreprise elle-même » dans ce sens l'activité entrepreneuriale est considérée comme un processus autorégressif
François facchini, et Martin Koning, (2008)	La dynamique entrepreneuriale est définie comme la moyenne des ratios régionaux création d'entreprises/habitant réalisées durant les trois dernières années précèdent l'étude	Les principales variables explicatives sont : la création d'entreprise elle-même, les actions publiques et l'effet positif du chômage
Global Entrepreneurship Monitor GEM	La dynamique entrepreneuriale est définie « comme une mesure sur une période donnée, du taux d'activité entrepreneuriale (TEA), au sein d'une entité territoriale donnée ». Le TEA est mesuré par la part de la population adulte en	Le modèle GEM distingue les facteurs suivants : le financement, les politiques gouvernementales, les programmes spécifiques, l'enseignement et la formation, l'ouverture du marché, les normes socioculturelles, le transfert technologique, et recherche et développement, l'infrastructure

**CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES
DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A
L'ALGERIE**

	âge de travailler engagée dans le lancement ou la gestion d'une nouvelle entreprise depuis moins de trois ans et demi	physique, l'infrastructure légale et commerciale
Henri capron (2009)	Henri capron a retenu la même définition de la dynamique entrepreneuriale présente par l'étude GEM	Les principaux facteurs déterminants sont d'ordre de sept : les infrastructures publiques et les structures de financement, la part d'indépendant dans la population de 20 ans et plus, l'indice de spécialisation dans l'industrie de haute technologie, le taux du chômage, la taille de l'entreprise, la part des manuels dans l'emploi salarié privé, et la diversité du système productif
Alain Fayolle (2012)	Fayolle explique la dynamique entrepreneuriale par la dynamique du processus entrepreneurial qui vient des modifications de la configuration stratégique instantanée perçue (CSIP), qui est la matrice de décision/action de l'individu qui l'entreprend, qui se succède ou se déroulant en séquence au fil du temps, en fonction de l'assignation de buts et d'une vision portant sur un état final souhaité et recherché	Dans cette conception Fayolle a proposé un certain nombre de facteurs déterminants en fonction des trois phases du processus entrepreneurial : -L'action de créer doit être perçue comme désirée, et réalisable par le créateur -disposer du temps nécessaire et des ressources financières suffisantes pour réussir le démarrage -l'engagement total et le passage à l'acte d'entreprendre -avoir les compétences nécessaires -assurer la survie de l'entreprise créée
Frédéric Nlemvo, Biga-Diambeidou et Coeurderoy (2011)	La dynamique entrepreneuriale est définie comme étant une mesure multidimensionnelle sur une période donnée, de l'activité entrepreneuriale au sein d'une entité territoriale donnée. quant à l'activité entrepreneuriale dans ce cas n'est pas réduite à la création d'entreprise, mais couvre aussi le développement, la croissance ainsi que la reprise	Dans cette approche Nlemvo a distingué quatre facteurs territoriaux déterminants de la dynamique entrepreneuriale : -l'infrastructure entrepreneuriale des services de soutien aux entreprises -la gouvernance stratégique pour le dynamisme entrepreneurial -l'infrastructure physique -l'infrastructure intangible

Source : EL AMRANI MOHAMMED (2021), in revue française d'Economie et de gestion

CHAPITRE 3 : L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

La littérature, sur la dynamique entrepreneuriale, ainsi décortiquée, nous a permis de distinguer plusieurs approches. Ces diverses approches de la dynamique entrepreneuriale mettent en exergue les différents éléments de sa complexité. L'essentiel de cette section était de souligner la variété des approches ainsi que des modèles théoriques développés, jusque-là, du fait que la dynamique entrepreneuriale ne se limite pas à la création de nouvelles entreprises.

La promotion de l'entrepreneuriat et l'impulsion d'une dynamique entrepreneuriale sont des enjeux majeurs pour les États. Ainsi, la mise en place d'un écosystème entrepreneurial propice pour l'impulsion d'une dynamique entrepreneuriale est devenue un levier important des politiques publiques en Algérie.

La section suivante sera consacrée à la présentation de l'écosystème entrepreneurial en Algérie, et son apport à la dynamique entrepreneuriale.

Section 3 : La structure de l'écosystème entrepreneurial en Algérie

Dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat et d'impulser une dynamique entrepreneuriale, l'Algérie a mis en place des organismes et des dispositifs d'aide et d'incitation devant conduire la stratégie du développement socioéconomique du pays. C'est ainsi que la nouvelle architecture institutionnelle a fait naître une multitude d'organismes comportant des dispositifs mettant au centre l'entrepreneur. Cette section ambitionne de présenter et d'analyser les différentes parties prenantes composant l'écosystème entrepreneurial en Algérie, qui, faut-il, le souligner est à son état embryonnaire.

1. Les dispositifs d'accompagnement des entrepreneurs en Algérie : missions, rôles et spécificités

Les dispositifs les plus importants d'aide et de soutien pour les porteurs de projets sont l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE, ex ANSEJ), la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM), ainsi que l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI, ex ANDI). Ces institutions sont créées dans le but d'encourager et d'accompagner les porteurs de projets.

✓ L'agence algérienne de promotion de l'investissement (ex ANDI)

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

L'agence nationale du développement des investissements est venue pour succéder à l'agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements (APSI), c'est l'une des nouveautés de l'ordonnance 01-03 du 20 août 2001. Cette agence a pour mission :

- D'assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements ;
- De faciliter l'accomplissement des formalités constitutives des entreprises et de concrétiser les projets ;
- D'octroyer les avantages liés à l'investissement dans le cadre du dispositif en vigueur ;
- De s'assurer du respect des engagements souscrits par les investisseurs.

L'agence de développement de l'investissement (ANDI) est dénommée désormais « agence algérienne de promotion de l'investissement » conformément à la loi n° 22-18 du 27 juillet 2022 relative à l'investissement.

✓ L'agence nationale d'appui et du développement de l'entrepreneuriat (ANADE, Ex ANSEJ)

Créée en 1996, l'ANADE est une institution publique, chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs porteurs d'idées de projet de création d'entreprises. L'agence a pour missions principales :

- De soutenir, de conseiller et d'accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets d'investissement ;
- De gérer, conformément à la législation et la réglementation en vigueur, les dotations du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes, notamment les aides et la bonification des taux d'intérêt ;
- D'assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses des cahiers de charge qui les tient à l'agence ;
- D'entretenir des relations continues avec les banques et les établissements financiers dans le cadre du montage financier des projets ;
- Encourager toutes formes d'actions et de mesure tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

Pour être éligibles à ce dispositif et bénéficier de l'aide, les jeunes promoteurs doivent remplir les conditions suivantes :

- Être âgé de 19 à 35 ans. Dans des cas exceptionnels l'âge limite peut-être porter à 40 ans ;

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

- Être titulaire d'un diplôme, d'une qualification professionnelle ou posséder un savoir-faire reconnu ;
- Mobiliser un apport personnel sous forme de fonds propre qui varie selon le type de financement et le niveau d'investissement ; ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande d'aide.

✓ La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

Créée en 1994 comme institution publique de sécurité sociale, la CNAC avait pour vocation d'atténuer les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs des travailleurs du secteur économique décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS). À partir de 2004, dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique et en application du décret présidentiel n° 03-514 du 30 décembre 2003, la CNAC s'est consacrée en priorité à la promotion de l'entrepreneuriat et de soutien à la création d'entreprises par les chômeurs promoteurs âgés de trente-cinq (35) à cinquante (50) ans.

✓ L'Agence Nationale de Gestion de Micro-Crédit (ANGEM)

Elle est créée par décret présidentiel n° 04-14 du 22 janvier 2004. Elle s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la précarité. Ce dispositif vise :

- L'amélioration des performances des programmes de lutte contre le chômage et la pauvreté ;
- Donner un essor à la dynamique de création de richesses et de valeur ajoutée ;
- Développer l'esprit d'entrepreneuriat qui remplaçait celui de l'assistanat ;
- Soutenir, conseiller et accompagner les porteurs de projets dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Former les porteurs de projets et les bénéficiaires de microcrédit aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus.

2. Les pépinières (incubateurs) d'entreprises

Selon la loi d'orientation sur la promotion des PME N° 01-18, les incubateurs en Algérie ont été définis par le décret exécutif 03-78 du 25 février 2003, portant statut type des pépinières d'entreprises et qui stipule que ces dernières sont des établissements publics à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Leur

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

mission est de prendre en charge les porteurs de projets innovants et de les accompagner jusqu'à la création de leur start-up.

L'assistance apportée aux promoteurs consiste essentiellement à héberger à durée déterminée les porteurs de projets et offrir les services suivants :

- Des bureaux et locaux à durée déterminée ;
- Un mobilier bureautique et matériel informatique ;
- Offrir les conseils sur le plan financier, juridique et fiscal ;
- Accompagner les promoteurs de projets dans toutes les démarches auprès des institutions financières et fonds d'aide et de soutien ;
- Organiser des cycles de formation au profit des porteurs de projets.

3. Les incubateurs académiques

Ces dernières années, en Algérie, on assiste à l'implantation des incubateurs au sein des universités et grandes écoles, qui ont pour objet de favoriser le développement de l'environnement de l'entrepreneuriat et faciliter la création d'entreprises et de projets innovants. Et dans le cadre de la politique de promotion de la PME, l'Algérie a mis en place plusieurs incubateurs dirigés par des universités et des centres de recherche.

4. Les incubateurs technologiques

Les incubateurs technologiques sont destinés essentiellement aux porteurs de projets innovants relevant du domaine des technologies avancées. Dans ce cadre l'agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) est chargée de la prise en charge des porteurs de projets innovants dans le domaine des TIC et leur accompagnement jusqu'à la création de la start-up, et l'instauration d'une culture d'innovation et l'encouragement de l'esprit entrepreneurial à travers une stratégie d'encadrement efficiente et durable.

5. Les accélérateurs

Pour améliorer l'écosystème des start-ups en Algérie, nous assistons ces dernières années à l'émergence des accélérateurs, qui sont des structures professionnelles d'investissement pour accompagner les start-ups. Des séances de monitoring et des ateliers de coaching et de formation sont organisés au sein des accélérateurs. « Alegria venture » est le premier accélérateur public en Algérie. Créé par décret exécutif n° 20-356 du 30 novembre 2020 portant

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

création de l'établissement de promotion et gestion des structures d'appui aux start-ups et fixant ses missions.

6. Les centres de facilitations

Selon le décret N° 03-78 du 25 février 2003, les centres de facilitation sont définis comme « des établissements publics à caractère administratif, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ils offrent une assise aux porteurs de projets à travers l'écoute et l'adaptation de leurs services aux besoins de créateurs d'entreprises et des entrepreneurs ».

Ces centres aident les porteurs de projets et les entrepreneurs à surmonter les obstacles rencontrés et les aider dans le domaine de la formation et la constitution des formalités administratives.

7. Les maisons de l'entrepreneuriat

En collaboration avec l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ, actuellement ANADE), plusieurs universités algériennes ont créé une maison de l'entrepreneuriat. L'objectif assigné à la maison d'entrepreneuriat est d'initier la communauté estudiantine aux réalités de la création d'entreprises et lui permettre de développer son potentiel entrepreneurial. Les actions de la maison de l'entrepreneuriat contribuent à susciter l'éveil entrepreneurial des étudiants à travers l'organisation des journées d'information et de sensibilisation, et l'élaboration des programmes de formation à la création et la gestion des entreprises.

8. Les organismes associatifs d'accompagnement

Les porteurs de projets sollicitent davantage les experts et les professionnels privés dans le but de se procurer des conseils à la création de leurs entreprises. Une multitude d'organismes associatifs ont vu le jour pour accompagner les porteurs de projets. Le tableau ci-dessous récapitule les organismes associatifs les plus actifs en Algérie qui accompagnent le développement des projets entrepreneuriaux.

Tableau N° 3.3 : Les organismes associatifs et accompagnement entrepreneurial

Organismes	Nature de l'activité	Rôle dans le développement d'un projet entrepreneurial
NAPEO	Association regroupant un grand nombre de grands chefs d'entreprises qui œuvrent pour	Accompagnement à la création d'entreprises, financement, lobbying

**CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES
DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A
L'ALGERIE**

	le développement et la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie	
REAGE	Association créée par la diaspora algérienne en France et qui œuvre pour la promotion de l'investissement et le développement de l'entrepreneuriat en Algérie	Formation à la création d'entreprises, facilitateur
AME	Patronat femme chefs d'entreprises qui œuvre pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin en Algérie	Formation, accompagnement des femmes à la création d'entreprises
SEVE	Patronat de femmes chefs d'entreprises qui œuvre pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin en Algérie	Formation, accompagnement à la création d'entreprises
INJAZ EL DJAZAIR	Association de promotion de l'entrepreneuriat au sein des universités	Accompagnement à la création d'entreprises, financement

Source : IBTIKARI –*Formation et accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes diplômés en Algérie (programme de collaboration entre le ministère algérien du Travail et de la sécurité sociale et de l'institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR)*

À l'instar des dispositifs publics mis en place par les pouvoirs publics en Algérie pour accompagner les porteurs de projets, ces organismes associatifs et consultatifs représentés dans le tableau ci-dessus constituent aussi l'un des acteurs qui apportent leurs contributions en matière de conseils et de consultation des jeunes entrepreneurs.

L'écosystème entrepreneurial en Algérie est structuré autour de plusieurs dispositifs et structures d'accompagnement. L'objectif de la mise en place de ces différentes structures est de favoriser l'esprit entrepreneurial et d'impulser une dynamique entrepreneuriale.

Depuis l'année 2020, plusieurs mesures ont été prises pour renforcer et encadrer l'écosystème des start-ups en Algérie, touchant le cadre juridique et institutionnel, néanmoins une lacune peut être soulevée, qui concerne la non-connexion de ces entreprises innovantes, à un guichet unique décentralisé, permettant de connaître les besoins spécifiques de chaque territoire en faisant adapter l'innovation entrepreneuriale de façon à créer même des synergies.

En plus, ce guichet pourrait contribuer à l'assouplissement des démarches administratives en facilitant davantage l'acte d'investir. C'est ainsi que toute dynamique entrepreneuriale ne serait porteuse si l'innovation portée par les entrepreneurs n'est pas en adéquation aux logiques territoriales, qui sont elles-mêmes des supports primordiaux pour l'éclosion d'écosystèmes entrepreneuriaux.

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

C'est dans cette optique que nous voudrions analyser la réalité de la dynamique entrepreneuriale en Algérie en nous appuyant sur l'approche de création des entreprises ; c'est l'objet de la section suivante de ce chapitre.

Section 4 : La dynamique entrepreneuriale en Algérie : état des lieux

La revue de littérature traitant de la problématique de la dynamique entrepreneuriale a recensé plusieurs approches, mais pour notre cas, pour dresser un état des lieux de la dynamique entrepreneuriale en Algérie, et par manque de travaux sur la thématique, nous sommes contraints de l'aborder sur le volet quantitatif (nombre d'entreprises créées), en exploitant les données des différents institutions et organismes d'accompagnement entrepreneurial.

Depuis le passage de l'Algérie à l'économie de marché, la création d'entreprises a connu un mouvement ascendant. À la fin de l'année 2019, les PME privées déclarées, constituent une population d'entreprises dont le nombre s'élève à 1 193 096 contribuant à la création de plus de 2 885 651 emplois.

1. Evolution de la population des PME privées en Algérie de 2010 à 2019

Sur la base d'une étude comparative du nombre des PME créées entre 2010 et 2019, il est à relever que le nombre de PME privées a connu une augmentation remarquable durant la période considérée. Leur nombre est en constante évolution, il est passé de 618 515 entreprises en 2010 à 1 193 339 en 2019. Le tableau ci-après présente l'évolution de la population des PME de 2010 à 2019.

Tableau N° 3.4 : Evolution du nombre de PME en Algérie 2010-2019.

Les années	Nombre des PME	Evolution en nombre	Evolution en %
2010	618 515	31 612	5.39
2011	658 737	40 222	6.5
2012	711 275	52 538	7.97
2013	777 259	65 984	9.27
2014	851 511	74 252	9.55
2015	934 037	82 526	9.69
2016	1 022 231	88 194	9.44
2017	1 074 236	52 005	5.08
2018	1 141 602	67 366	6.27
2019	1 193 339	51 494	4.51

Source : Etabli sur la base des bulletins des PME du ministère de l'Industrie

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

À la fin de l'année 2019, la population globale des PME s'élève à 1 193 339 entités, dont plus de 56 % sont constituées de personnes morales, parmi lesquelles on recense 243 entreprises publiques économiques (EPE). Le reste est composé de personnes physiques (43.73 %), dont près de 21 % des professions libérales et 23 % sont des activités artisanales. Le prochain tableau présente la situation générale des PME à la fin 2019.

Tableau N° 3.5 : la situation générale des PME en Algérie à la fin 2019

Types de PME	Nombre de PME	PART (%)
PME privées		
Personnes morales	671 267	56.25
Personnes physiques, dont	521 829	43.73
-Professions libérales	247 275	20.72
-Activités artisanales	274 554	23.01
PME publiques		
Personnes morales	243	0.02
Total	1 193 339	100

Source : CNAS, CASNOS.2019.

À la fin de l'année 2019, les PME privées déclarées constituent 99.98 % du nombre total des PME, alors que le nombre des PME publiques s'élève à 243 entités, qui ne représente que 0.02 % de la totalité des PME.

2. Répartition de la population des PME par secteur d'activité

Le nombre total des PME privées à fin 2019 est de 1 193 096, les PME privées se concentrent au niveau du secteur des services et le secteur bâtiments, travaux publics et hydraulique

Tableau N° 3.6 : Répartition des PME privées en Algérie par secteur d'activité en 2019.

Secteur d'activité	Nombre	Part en %
Agriculture	7387	0.62
Hydrocarbures, énergie, mines	3064	0.26
BTPH	190 155	15.94
Industries manufacturières	103 621	8.69
Services, y compris les professions libérales	614 315	51.49
Artisanat	274 554	23.01
Total	1 193 096	100

Source : CNAS, CASNOS. 2019

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

La part du lion est détenue par la branche services avec 51.49 %, suivie de l'artisanat avec 23.01 %, et le secteur BTPH avec 15.94 %.

3. Répartition de la population des PME en Algérie par région en 2019

La répartition des PME en Algérie est déséquilibrée entre les différentes régions du pays. Le tableau suivant illustre cette répartition en 2019.

Tableau N° 3.7 : Concentration des PME par région

Région	Nombre de PME	Taux de concentration (%)
Nord	830 438	69.59
Hauts plateaux	262 340	21.98
Sud	100 561	08.43
Total général	1 193 339	100

Source : CNAS, CASNOS.2019.

Les PME sont prédominantes dans le nord et à un degré moindre, dans les hauts plateaux. La région du nord regroupe 830 438 PME, soit près de 70 % des PME du pays, suivies par la région des hauts plateaux avec 262 340 PME, soit près de 22 % des PME, et la région du sud accueille 100 561 PME, soit près de 08.43 %.

La concentration des PME s'est faite autour des grandes agglomérations (Alger, Tizi-Ouzou, Bejaia, Oran, Sétif, Constantine et Annaba). Le classement des dix premières wilayas réalisées au 31/12/2019, en fonction de nombre de PME, est donné par le tableau suivant :

Tableau N° 3.8 : Classement des dix premières wilayas en nombre de PME en Algérie

Classement	Wilayas	Nombre de PME
1	ALGER	74540
2	TIZIOUZOU	40448
3	BEJAIA	33963
4	TIPAZA	31471
5	SETIF	30704
6	ORAN	30392
7	BOUMERDES	25955
8	BLIDA	23770
9	CONSTANTINE	21354
10	ANNABA	15933

Source : Bulletin d'information statistique : ministère de l'Industrie, année 2019.

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

L'examen de la répartition territoriale de PME montre que l'investissement s'est concentré dans les grandes villes du nord. En effet les entrepreneurs préfèrent s'installer dans les territoires qui leur permettent de réduire les coûts de production.

4. Densité des PME par habitant

En se référant aux statistiques de l'ONS, le nombre d'habitants est de l'ordre de 43 millions au 1er janvier 2019 en Algérie, le ratio de densité par habitant présente un écart important d'une région à l'autre :

- 31 PME privées pour 1000 habitants au nord du pays
- 21 PME privées pour 1000 habitants dans la région des hauts plateaux
- 25 PME privées pour 1000 habitants dans la région du sud

Tableau N° 3.9 : Densité des PME par habitant en Algérie en 2019.

Région	Nombre PME 2019	de Population wilaya	par Densité
Nord	830 438	26 574000	31
Hauts plateaux	262 340	12341000	21
Sud	100 561	4085000	25

Source : ONS. 2019

En analysant la relation entre le stock d'entreprises par rapport à la population, on constate que le dynamisme entrepreneurial en Algérie est encore faible. Les données relatives au nombre de PME recensées en 2019 et l'estimation de nombre d'habitants ont permis de calculer la densité par région. La première du classement est la région du nord avec suivie par la région du sud.

Section 5 : L'apport des acteurs de l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial à la dynamique entrepreneuriale en Algérie

Conscients de l'importance et des enjeux de l'entrepreneuriat et de son rôle pour le développement économique et social du pays, les pouvoirs publics ont mis en place des instruments incitatifs et des structures d'accompagnement pour promouvoir l'entrepreneuriat parmi ces diverses structures et institutions, notons :

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

1. L'agence algérienne de promotion de l'investissement (ex ANDI)

La nouvelle loi sur l'investissement a attribué un rôle d'un véritable promoteur et d'accompagnateur des investisseurs et dénommée désormais « agence algérienne de promotion de l'investissement ».

Le tableau suivant présente les projets d'investissements déclarés par secteur d'activité En millions de DA.

Tableau N° 3.10 : Répartition des projets d'investissement par secteur d'activité en Algérie.

	Secteur d'activité	Transport	BTPH	Industrie	Services	Tourisme	Santé	Agriculture
Projets Déclarés	2018	3	927	2291	255	299	123	4124
	2019	43	780	1524	269	176	89	3029
	Evolution%	1333.33	-15,86	-33.48	5.49	-41.14	- 27.64	4.89
Millions de DA	2018	1617	121535	1035412	65923	310079	56544	82833
	2019	3961	71722	462107	55870	133200	32921	37357
Emplois	2018	132	12300	91722	7377	17407	4814	143044
	2019	640	7940	49698	5463	8151	2923	77389

Source : AAPI (ex ANDI.2018-2019)

En 2019 le total des investissements enregistrés s'élève à 3029 projets, pour un montant de 797 138 millions de DA, et 77389 emplois créés et se concentre principalement dans le secteur de l'industrie. Le niveau des investissements enregistré au cours de l'année 2019 est en baisse relative sur tous les paramètres de mesure, soit en termes de projets enregistrés, des montants générés et les emplois créés. La répartition territoriale des projets d'investissements en Algérie se diffère d'une région à une autre selon le tableau suivant :

**CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES
DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A
L'ALGERIE**

Tableau N° 3.11 : Répartition territoriale des projets d'investissement en Algérie en 2019

	Nombre de projets	%	Montant millions de DA	%	Nombre d'emplois	%
Nord centre	771	25.45	216320	27.14	22157	28.63
Hauts plateaux Est	564	18.62	147782	18.54	14952	19.32
Nord-ouest	475	15.68	161305	20.24	15675	20.25
Nord est	436	14.39	119020	14.93	11725	15.15
Sud est	383	12.64	72805	09.13	5810	07.51
Hauts plateaux centre	132	04.36	26850	03.37	2169	02.80
Sud-ouest	132	04.36	16063	02.02	1542	01.99
Hauts plateaux ouest	103	03.40	28614	03.59	2535	03.28
Grand sud	33	01.09	8380	01.05	824	01.06
Total	3029	100	797138	100	77389	100

Source : AAPI (ex ANDI). 2019

Comme l'indique le tableau ci-dessus à la fin 2019, 3029 projets attestés éligibles par l'ANDI, qui ont contribué à la création de 77 389 postes d'emplois. On constate une concentration des projets dans la région du nord avec plus de 1682 projets, qui représente plus de 55 % des projets éligibles.

2. L'agence nationale d'appui et du développement de l'entrepreneuriat (ANADE, ex ANSEJ)

Depuis sa création jusqu'à fin 2019, le dispositif ANADE (ex-ANSEJ) a contribué au financement de 385 166 projets. Le tableau suivant présente la répartition des projets financés par l'ANADE depuis la création au 31/12/2019.

Tableau N° 3.12 : Répartition des projets financés par l'ANADE depuis la création au 31/12/2019.

Secteur d'activité	Projets financés	%	Nombre d'emplois correspondants	Montant d'investissement DA
Agriculture	58141	15	137 498	216 230 359 728
Artisanat	43130	11	126 514	110 871 903 821
BTPH	34889	09	101 121	134 870 488 891
Hydraulique	560	0.14	2 057	3 323 563 996
Industrie	27352	07	78 721	129 921 151 276
Maintenance	10573	03	24 350	29 204 228 877

**CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES
DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A
L'ALGERIE**

Pêche	1131	0.29	5549	7 499 507 851
Professions libérales	11917	03	26 714	32 084 560 550
Services	108561	28	252 806	354 292 552 702
Transport frigorifique	13385	3.5	24 1 32	33 767 158 812
Transport de marchandises	56530	14	96 237	145 557 153 559
Transport de voyageurs	18997	05	43 698	46 707 206 849
Total	385166	100	919 397	1 244 329 836 912

Source : ANADE. 2019

Comme l'indique le tableau ci-dessus les secteurs d'activité les plus éligibles par ce dispositif sont par ordre décroissant les services avec 108561 projets, soit 28 % de l'ensemble suivi l'agriculture avec un taux de 15 %. Ensuite, le transport de marchandises, l'artisanat et l'industrie avec respectivement 11,7 %. Et on retrouve deux secteurs portant jugés prioritaires à savoir la pêche et l'hydraulique avec moins de 0.5 % pour chacun. Le tableau suivant présente les projets financés par genre et par secteur d'activité depuis sa création au 31/12/2019.

Tableau N° 3.13 : Répartition des projets financés par genre et par secteur d'activité depuis sa création au 31/12/2019

Secteur d'activité	Projets financés	Hommes	Femmes	Taux de féminité
Agriculture	58 141	55 441	2 700	5%
Artisanat	43 130	35 793	7 337	17%
BTPH	34 889	34 069	820	2%
Hydraulique	560	535	25	4%
Industrie	27 352	23 348	4 004	15%
Maintenance	10 573	10 396	177	2%
Pêche	1 131	1 115	16	1%
Professions libérales	11917	6 439	5 478	46%
Services	108561	90 550	18 011	17%
Transport frigorifique	13385	12 996	389	3%
Transport de marchandises	56 530	55 821	709	1%
Transport de voyageurs	18 997	18 516	481	3%
Total	385 166	345 019	40 147	100%

Source : ANADE.2019.

Ce tableau nous renseigne sur le taux de féminité par secteur d'activités, concernant le dispositif ANADE. On constate une dispersion du taux de féminité. En effet il y a certains secteurs qui demeurent non attirants pour les femmes, notamment le BTPH, l'agriculture, la pêche, par contre concernant les professions libérales, le taux de féminité est appréciable avec 46 %.

**CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES
DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A
L'ALGERIE**

3. Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)

Depuis sa création jusqu'à fin 2019, le nombre total des projets réalisés dans le cadre du dispositif CNAC s'élève à 150278 avec un montant global de 505 241,25 millions de DA.

Tableau N° 3.14 : Répartition des projets financés depuis sa création en Algérie au 31/12/2019 par secteur et par genre

Secteur d'activité	Nombre de projets financés	Part de la femme %	Total emplois	Montant en Millions de DA
Agriculture	23 144	11,1%	55 436	95 134,47
Artisanat	14 383	22,6%	37 553	47 073,70
BTPH	8 589	2,5%	27 486	34 966,91
Hydraulique	347	5,2%	1 174	2 446,42
Industrie	11 767	21,9%	34 205	54 440,93
Maintenance	898	2,3%	2 179	2 743,92
Pêche	490	0,4%	1 755	3 391,65
Professions libérales	1 228	47,7%	2 670	5 219,05
Services	31 348	17,2%	66 497	112 423,75
Transport de marchandises	45 850	1,5%	69 670	118 392,15
Transport de voyageurs	12 234	1,2%	18 569	29 008,29
Total	150 278	10,3%	317 194	505 241,25

Source : CNAC. 2019

D'après ces données, on constate que plus de 150278 projets ont été financés par la CNAC (situation arrêtée au 31/12/2019), qui ont engendré la création de plus de 317 000 postes d'emplois. Les services et le transport de marchandises sont les créneaux les plus sollicités par les promoteurs (77198 projets financés).

4. L'Agence de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

Le tableau suivant présente la répartition des crédits accordés selon le secteur en Algérie en 2019.

**CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES
DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A
L'ALGERIE**

Tableau N° 3.15 : Répartition des crédits accordés selon le secteur en Algérie en 2019.

Secteur d'activité	Nombre de prêts octroyés	Montants accordés	Parts %
Agriculture	125 301	8 437 926 881	13,62%
TPI	364 837	18 172 615 893	39,66%
BTP	79 897	6 803 178 174	8,68%
Services	182 806	16 756 968 152	19,87%
Artisanat	161 857	9 309 463 337	17,59%
Commerce	4 404	1 097 870 769	0,48%
Pêche	883	115 842 560	0,10%
Total	919 985	60 693 865 765,93	100,00%

Source : ANGEM. 2019

Depuis sa création jusqu'à 2019, le dispositif ANGEM a contribué au financement de 919 985 projets. D'après ces données, on constate que les créneaux TPI et services sont les plus sollicités, avec des taux respectifs de 39,66 % et 19,87%.

5. Centre d'appui et de conseil aux PME

Le bilan des activités des centres d'appui et de conseils aux PME fait ressortir les résultats présentés dans le tableau suivant :

Tableau N° 3.16 : bilan des activités des centres d'appui et de conseils aux PME en Algérie. 2019

L'activité du centre d'appui et de conseil aux PME						
Opérationnel	En cours de Réalisation	Réalisé non Opérationnel	Nombre de porteurs De projets reçus	Nombre de porteurs De Projets Accompagnés	Nombre d'entreprises Créées	Nombre D'emplois
26	1	1	1947	711	185	1663

Source : Bulletin d'informations statistique du ministère de l'Industrie .2019.

En fin 2019, les centres d'appui et de conseils aux PME ont enregistré 711 demandes d'accompagnement des porteurs de projets.

**CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES
DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A
L'ALGERIE**

6. Pépinières d'entreprises

Le bilan des activités des pépinières des entreprises fait ressortir les résultats suivants :

Tableau N° 3.17 : Bilan des activités des pépinières des entreprises en Algérie. 2019

Opérationn els	Bilan des activités des pépinières des entreprises						
	En cours de réalisati on	Réalisé non opérationn el	Nombr e de porteu rs de projets reçus	Nombre de porteurs de Projets Incubés	Nombre de porteurs de Projets Hébergés	Nombre d'entrepris es créées	Nombre d'emplo is
17	-	-	467	152	85	61	463

Source : Bulletin d'informations statistique du ministère de l'Industrie. 2019

D'après ce tableau, on voit un décalage entre le nombre de porteurs de projets reçus et le nombre de porteurs de projets hébergés. En effet, sur les 467 porteurs reçus au niveau des pépinières d'entreprises, juste 85 porteurs de projets hébergés.

7. L'université algérienne et la promotion de l'entrepreneuriat

Afin de promouvoir l'entrepreneuriat et l'esprit entrepreneurial chez les étudiants algériens, plusieurs mesures ont été prises par le ministère e l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, notamment :

7.1.L'enseignement de l'entrepreneuriat dans les universités

La spécialité entrepreneuriat est une offre de formation introduite en licence et en master dans les universités algériennes, qui vise la promotion de l'esprit entrepreneurial et de sensibiliser les étudiants à la création d'entreprises. Et les inciter à l'entrepreneuriat comme alternative. L'enseignement de l'entrepreneuriat permet de stimuler la créativité, l'innovation et la prise d'initiative. L'entrepreneuriat représente ainsi une autre voie professionnelle à exploiter par les jeunes diplômés des universités algériennes. L'université leur permet d'approfondir leurs connaissances, leur apprentissage et de leur donner un esprit entrepreneur.

7.2.La création des maisons d'entrepreneuriat

La maison de l'entrepreneuriat est une structure qui a pour mission de promouvoir l'esprit d'entreprendre et d'éveiller chez le futur entrepreneur des compétences nécessaires pour le

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

montage des projets et la création d'entreprises. Elle a pour but d'activer l'intention entrepreneuriale des étudiants à travers de la sensibilisation, la formation et de la diffusion de la culture entrepreneuriale.

La maison de l'entrepreneuriat est mise en place par l'université en collaboration avec tous les acteurs composant l'écosystème entrepreneurial, pour qu'ils apportent une vision terrain sur les opportunités de création d'entreprises. À cet effet des manifestations sont organisées (séminaires, journées d'étude sur l'entrepreneuriat sont organisées).

La maison de l'entrepreneuriat constitue ainsi un cercle de réflexion et d'analyse d'une part et d'autre part, elle représente une opportunité pour le développement des partenariats entre l'université et le monde productif.

7.3.La mise en place des incubateurs universitaires

En Algérie, le décret exécutif N° 12-293 du 12 juillet 2012 définit l'incubateur universitaire comme étant « structure d'accueil et d'accompagnement d'un projet innovant et ayant un lien direct avec la recherche, et qui aide le porteur de projet à formaliser son idée et à valider sa faisabilité à long terme. Il offre aux porteurs de projets un appui en matière de formation, de conseils, de financement et les héberge jusqu'à la création de l'entreprise ».

La mission principale d'un incubateur est de favoriser l'émergence et la concrétisation de projet de création d'entreprises innovantes. Il a pour vocation à favoriser aussi le transfert vers le privé de technologies développées dans les laboratoires de recherche en fournissant des conseils et un accompagnement aux projets innovants. L'incubateur offre des conseils en management, un soutien administratif qui permet le transfert d'une idée en un produit.

Pour (Hofer, Schendel, 1978), les apports des incubateurs aux porteurs de projets peuvent être classés :

- Financières, apportées sous forme d'avances servant à payer des prestations externes comme, selon une étude de marché ;
- Humaines, par leur offre de personnes compétentes capables d'accompagner des projets et de former des créateurs d'entreprises ;
- Physiques, en offrant éventuellement une structure d'hébergement pour les entreprises ;
- Organisationnelles (système d'information, de contrôle, de qualité et de procédures) ;

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

- Technologiques, en fournissant des conseils sur les voies de valorisation des projets et de dépôt de brevet.

7.4. La création de l'agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT)

Une entreprise publique à caractère industriel et commercial (EPIC), créée par décret exécutif N° 04-91 du 24 mars 2004. L'ANPT est chargée d'œuvrer pour la mise en place d'un écosystème national permettant le développement et l'épanouissement de l'activité économique dans le secteur des technologies de l'information et de la communication et encourager l'esprit entrepreneurial à travers une stratégie d'encadrement efficiente et durable.

Au bout du compte, nous pouvons déduire que l'écosystème entrepreneurial en Algérie est composé d'une multitude d'organismes et de dispositifs, dont l'objectif est de promouvoir l'entrepreneuriat. La volonté actuellement des pouvoirs publics en Algérie est la promotion de l'entrepreneuriat innovant par l'encouragement des jeunes à s'intéresser davantage aux entreprises innovantes et des start-ups.

Malgré les diverses initiatives, incitations, et des structures d'appui mises en place pour la promotion de l'entrepreneuriat innovant en Algérie, Ce dernier est confronté à diverses contraintes et obstacles qui seront abordés dans la section suivante.

Section 6 : L'entrepreneuriat innovant dans le contexte algérien : défis, perspectives et contraintes

Dans la lignée des travaux de Schumpeter, ce courant accorde une importance capitale à l'innovation pour définir l'entrepreneuriat. Julien et Marchesnay (1996) donnent une définition de l'entrepreneuriat à partir de cette vision « l'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou encore pour réorganiser l'entreprise. L'innovation c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre ».

Depuis l'évocation de la célèbre expression de Shumpeter « Destruction créatrice » qui signifie que l'apparition de nouvelles entreprises innovantes engendre la disparition des entreprises existantes, si celles-ci, n'arrivent pas à développer leurs capacités d'innovation et à adapter leurs produits et services dans un environnement en perpétuel changement et évolution.

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

Si la création d'entreprises est le premier élément de l'entrepreneuriat, le second porte sur leurs survies et leurs développements. Mais ces derniers passent par la saisie d'opportunités et par l'innovation qui est essentielle à toute entreprise voulant s'adapter aux mutations de l'environnement dans lequel elle s'exerce.

Aujourd'hui en Algérie, les pouvoirs publics sont conscients du fait que l'entrepreneuriat innovant et l'importance d'avoir des start-ups innovantes, c'est le meilleur moyen pour créer de la croissance économique. Ces dernières années, plusieurs mesures ont été prises dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat innovant et aider les jeunes porteurs de projets à créer des start-ups et des PME innovantes :

1. La création du technopole ou le cyber parc de Sidi Abdellah

Malgré le retard accusé en termes du développement technologique, l'Algérie tente de réduire un tant soit peu la fracture numérique vis-à-vis des pays développés. C'est ainsi qu'elle aspire à inscrire son développement non seulement sur les exportations d'hydrocarbures, mais également sur la connaissance et le savoir. Dans cet objectif, les pouvoirs publics ont décidé de lancer quatre pôles technologiques. Ce projet s'inscrit dans le plan national d'aménagement du territoire (PNAT), qui devrait se réaliser jusqu'à 2025.

L'expérience des technopoles dans le monde est avancée, pour permettre une analyse de leurs conditions de réussite. Ces modèles montrent que le regroupement de plusieurs acteurs sur un même territoire favorise de véritables synergies entre les centres de recherches, les universités et les opérateurs économiques. C'est dans cette optique que l'Algérie a envisagé le cyber-parc de Sidi-Abdellah, conçu pour devenir un pôle, par excellence, en termes d'attractivité et de performance dans le domaine des TIC.

Cette forme d'organisation de l'innovation et de la production est au centre des stratégies de développement mises en œuvre ces dernières années. Le cyber de Sidi Abdellah se veut aussi un moyen pour favoriser le transfert des technologies les plus avancées en Algérie.

La technopole constitue ainsi un lieu de regroupement des acteurs de différents horizons dans un même territoire pour permettre un ancrage qui servira comme moyen de décollage économique et à l'insertion dans des réseaux d'échanges mondialisés.

**CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES
DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A
L'ALGERIE**

2. Création du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises

La création de ce ministère dénote la prise de conscience des pouvoirs publics du rôle du savoir et de la connaissance dans la croissance économique. Et conformément au décret exécutif n° 20-306 du 15 octobre 2020, fixant les attributions du ministre délégué chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups, il exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées à la promotion et le développement de l'économie de la connaissance, des start-ups et des structures d'appui. Il est chargé notamment :

- De proposer le cadre législatif et réglementaire relatif à l'économie de la connaissance, des start-ups et les structures d'appui ;
- D'élaborer les plans, programmes et projets pour le développement de l'économie, de la connaissance, des start-ups et les structures d'appui ;
- De promouvoir et de développer l'économie de la connaissance, les start-up et l'écosystème y afférent ;
- De contribuer à la mise en place des labels en rapport avec les structures d'appui ;
- D'élaborer des procédures et mécanismes d'appui à l'innovation ;
- D'encourager la création d'écosystèmes favorisant l'innovation au sein des acteurs socio-économiques et la valorisation des résultats de recherche-développement ;
- De proposer et d'encourager toute action et mesure favorisant la mise en place et le développement des start-ups et des structures d'appui ;
- De promouvoir et de développer la connaissance, l'innovation et les technologies dans l'ensemble des secteurs d'activité au service d'une économie durable ;
- De mettre en place, en concertation avec les secteurs concernés, les mécanismes de financement pour le développement des structures d'appui et les start-ups.

3. La création du comité national de labélisation des start-ups, des projets innovants et les incubateurs

Pour promouvoir l'écosystème des start-ups et réussir la transition vers l'économie de la connaissance, des dispositions réglementaires, institutionnelles et financières sont déjà mises en œuvre. Ces mesures s'articulent particulièrement autour de l'amélioration du cadre juridique relatif à la start-up et de l'économie de la connaissance. Dans ce sens il a été procédé à la création du comité national de labélisation des start-ups, des projets innovants et les incubateurs

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

conformément aux dispositions du décret exécutif n° 20-254 du 15 septembre 2020. Ce comité national est créé auprès du ministre délégué chargé de l'économie, de la connaissance et des start-ups, il est composé des représentants de différents ministères. Ses membres sont désignés par arrêté du ministre chargé des start-up, sur proposition des ministres dont ils relèvent pour une période de trois (03) renouvelable. Le comité national délibère sur l'attribution des labels des start-up, projets innovants et incubateurs.

4. Les conditions d'attribution du label « start-up »

Est considérée comme une start-up, toute société de droit algérien respectant les critères suivants :

- La société ne doit pas exister depuis plus de huit ans ;
- Le modèle d'affaires de la société doit s'appuyer sur des produits, des services, le business model ou tout autre concept innovant ;
- Le chiffre d'affaires annuel ne doit pas dépasser le montant fixé par le comité national ;
- Le capital social doit être détenu à au moins 50% par des personnes physiques, des fonds d'investissement agréés ou par d'autres sociétés disposant du label « start-up » ;
- Le potentiel de croissance de la société doit être suffisamment grand ;
- La société ne doit pas avoir plus de 250 employés ;
- La société souhaitant obtenir le label « start-up » est tenue de déposer une demande via le portail électronique national des start-ups accompagnées d'un certain nombre de documents : un extrait de registre de commerce, les statuts de la société, les attestations d'adhésion à la CNAS, CASNOS, les qualifications scientifiques et techniques du personnel de la société, les états financiers... etc.

Une réponse est apportée à toute demande d'obtention du label « start-up » dans un délai maximum de trente (30) jours, à compter de la date de dépôt.

5. Les conditions d'attribution du label « projet innovant »

Toute personne physique ou groupe de personnes physiques peut prétendre au label « projet innovant » pour tout projet se rapportant à l'innovation. Le label est octroyé pour la personne physique ou groupe de personnes physiques pour une durée de deux (02) ans renouvelables. La demande doit être déposée via le portail électronique national des start-ups accompagnées des documents suivants :

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

- Une présentation du projet et ses aspects d'innovation ;
- Les éléments prouvant le fort potentiel de croissance économique ;
- Les qualifications scientifiques et techniques de l'équipe en charge du projet ;
- Le cas échéant, tout titre de propriété intellectuelle et à tout prix ou récompense obtenus.

6. Les conditions d'attribution du label « Incubateur »

Est éligible au label « incubateur », toute structure publique, privée ou en partenariat public-privé, qui propose un appui aux start-ups et aux porteurs de projets innovants, en ce qui concerne l'hébergement, la formation, le conseil et le financement. La demande d'attribution du label « incubateur » doit être accompagnée des documents suivants :

- Le plan d'aménagement détaillé de l'incubateur ;
- Une liste des équipements mis à la disposition des start-up incubées ;
- Une présentation des différents services offerts aux start-up incubées ;
- Une présentation des différents programmes de formation et d'encadrement proposés par l'incubateur ;
- Le curriculum (CV) du personnel de l'incubateur, des formateurs et des encadrants ;
- Éventuellement, la liste des start-up incubées ;
- Les postulants souhaitant obtenir le label incubateur sont tenus de disposer d'un personnel ayant les qualifications requises et une expérience professionnelle suffisante dans le domaine de l'accompagnement des entreprises.

7. La mise en place de l'accélérateur des start-ups « Algeria-Venture »

Pour donner de l'élan au développement des start-up en Algérie, de stimuler et d'améliorer l'économie numérique, les pouvoirs publics ont procédé à la mise en place d'un accélérateur des start-up dénommé « Algeria venture », qui constitue le premier accélérateur public d'appui aux start-ups. Créé par le décret exécutif N° 20-356 du 30 novembre 2020, il sert d'outil des pouvoirs publics pour :

- La mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et la gestion des structures d'appui des start-ups, notamment à travers les incubateurs, les accélérateurs et le développement de l'innovation ;
- La participation à la création de nouvelles structures d'appui, pour le renforcement des capacités nationales d'accompagnement de l'innovation, en vue de favoriser la création des start-ups ;

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

- L'élaboration et la mise en œuvre des programmes annuels et pluriannuels de développement des incubateurs et des accélérateurs des start-up ;
- L'encouragement et le soutien de toute initiative visant à la promotion et le développement de l'innovation et des structures d'appui.

8. Lancement du premier fonds public destiné aux start-up « ALGERIAN STARTUP FUND »

« Algerian startup fund » est une société publique de capital risque qui prend en charge le financement des entreprises disposant le label start-up, qui est née de la collaboration entre le ministère de l'Économie de la connaissance et des start-ups et les six banques publiques. Et pour consolider les start-ups, des mesures supplémentaires ont été prises notamment après le lancement d'une plateforme numérique dédiée aux jeunes innovateurs, ils pourront s'y identifier et recevoir le label des start-ups, ainsi que des allégements fiscaux.

Les pouvoirs publics en Algérie conscients des enjeux de la transition vers une économie numérique et de la connaissance et des obstacles qui entravent le développement d'un écosystème entrepreneurial innovant ont mis en place des mesures pour permettre la création d'un environnement favorable à la création et à la pérennisation des entreprises innovantes. Enfin nous avons jugé utile d'aborder dans la dernière section de ce chapitre, les contraintes et les obstacles à la dynamique entrepreneuriale en Algérie.

9. Les contraintes à la dynamique entrepreneuriale en Algérie

Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics afin de créer un environnement favorable pour la promotion de l'entrepreneuriat et booster la dynamique entrepreneuriale, les porteurs de projets sont confrontés à de multiples contraintes qui handicapent la création, l'expansion et le développement de leurs entreprises.

Des expériences comparées de développement, indiquent que les pays disposant d'un climat des affaires favorable, permet d'obtenir des taux de croissance économique appréciables, et constitue aussi un moteur de croissance des entreprises. Dans cette perspective, le Doing Business qui est un rapport édité par la banque mondiale, et qui classe les pays selon leur environnement des affaires. Sur le plan régional, l'Algérie s'est stabilisée aux 157 places sur les 190 pays, et elle est classée derrière tous les pays voisins, à part la Lybie qui est à la 186^e place.

**CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES
DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A
L'ALGERIE**

Tableau N° 3.18 : Classement des Doing Business édité par la banque mondiale

Pays	Doing business 2020	Doing Business 2019	Evolution
Maroc	53	60	7
Tunisie	78	80	2
Egypte	114	120	6
Algérie	157	157	0
Lybie	186	186	0

Source : Données Doing Business. Banque mondiale. 2020

Malgré les efforts consentis par l'Algérie dans la promotion et le développement du climat des affaires et l'initiation de plusieurs mesures pour encourager l'investissement privé et la dynamique de création d'entreprises, les résultats restent très mitigés pour plusieurs raisons.

9.1.La contrainte administrative et bureaucratique

En dépit de toutes les séries de réformes où les programmes des différents gouvernements qui se succèdent pour conduire une transition maîtrisée vers l'économie de marché, l'environnement administratif en Algérie demeure morose et défavorable à toute initiative entrepreneuriale, car ces réformes n'ont pas été suivies par de succès en termes d'amélioration des services publics ou du climat d'investissement.

La complexité et la lenteur des procédures administratives découragent l'initiative privée et limitent la volonté des entrepreneurs débutants. Les porteurs de projet se trouvent devant une multiplicité des pièces à fournir.

L'économie algérienne est encore marquée par la forte centralisation des ressources et de prise de décisions. Toute initiative d'entreprendre au niveau territorial est fort difficile vu le processus de prise de décision centralisé.

L'une des contraintes majeures à l'entrepreneuriat en Algérie réside dans les lenteurs bureaucratiques, car il faut produire une masse de documents pour faire enregistrer une entreprise et le processus complet de création prend des mois sinon des années pour aboutir.

9.2.La contrainte de financement

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

La question de financement a été de tout temps, au centre de la problématique de développement de l'entrepreneuriat en Algérie. Les porteurs de projets rencontrent des obstacles à l'accès au financement, notamment à cause des taux d'intérêt élevés, du manque des fonds propres et de garanties suffisantes. À cet effet les banquiers algériens sont toujours réticents à accorder leurs concours aux porteurs de projets.

Par ailleurs la centralisation de la gestion de la prise de décision d'octroi de crédits fait subir des retards importants aux promoteurs de projets dans le traitement des dossiers de crédits. L'insuffisance des crédits octroyés s'explique par la qualification limitée des promoteurs et la qualité contestée du conseil et de l'assistance sollicitée pour le montage des dossiers de crédits. À cela s'ajoute le faible taux de bancarisation de l'économie algérienne, ce qui complique davantage la situation, étant donné que des liquidités empruntent les circuits informels.

9.3.La contrainte du foncier

L'accès au foncier demeure incontestablement une contrainte majeure pour les investisseurs. Le foncier demeure un domaine complexe, régi par un grand nombre de textes et de multiples intervenants, ainsi que le porteur de projets se trouve face à une multitude d'institutions.

9.4.Le faible rôle des collectivités territoriales dans la promotion de l'entrepreneuriat

Le système d'intervention en faveur des PME en Algérie est centralisé et le monopole est détenu par l'État central, où les collectivités territoriales jouent seulement des rôles classiques de développement urbain et d'aménagement de leurs territoires.

L'État doit prendre l'initiative d'adopter des textes juridiques pour organiser les moyens d'intervention des collectivités territoriales en faveur des PME. Pour cela une réforme de la fiscalité locale est une nécessité indispensable pour donner aux collectivités territoriales une bonne santé financière leur permettant de participer dans le développement économique de leurs territoires et au développement des PME.

9.5.L'absence de la culture entrepreneuriale

Plusieurs études ont porté sur l'influence de la culture sur le phénomène entrepreneurial. Pour Lande : *« Si nous devons retenir quelque chose de l'histoire du développement économique, c'est que la culture fait toute la différence »* (A.Tounes ; K, Assala, 2008) L'entrepreneuriat n'est plus considéré uniquement comme un phénomène socio-économique,

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

mais aussi socioculturel. L'action entrepreneuriale ne peut se concevoir en dehors de la société à laquelle appartient l'entrepreneur (A, BERREZIGA ; A, MEZIANE,).

L'une de contraintes au développement de l'entrepreneuriat est l'absence d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes Algériens qui est constituée de qualités et d'attitudes exprimant la volonté d'entreprendre, d'autonomie, de créativité et d'esprit d'entreprise.

Selon la Commission européenne « l'esprit d'entreprise désigne un état d'esprit, ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de la prise de risque, de la créativité et de l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante » (rapport OCDE, 1998).

Conclusion

Dans la première section de ce chapitre, nous avons présenté les fondements théoriques de l'écosystème entrepreneurial. Le choix de ce dernier est au cœur même de l'analyse de la dynamique entrepreneuriale au niveau des territoires.

Cependant, la composition de l'écosystème entrepreneurial d'une pluralité d'acteurs, le rend complexe pour l'appréhender dans le contexte de la prise en compte des interactions qu'il convient d'analyser avec plus d'attention.

C'est pourquoi l'analyse de la dimension territoriale semble être en parfaite adéquation aux logiques de la dynamique entrepreneuriale qui est, elle-même, liée à un écosystème entrepreneurial qui devrait y être favorable.

L'analyse de l'écosystème entrepreneurial dans le contexte algérien et son apport à la dynamique entrepreneuriale à travers l'approche territoriale précédemment développée nous ont permis de conclure que :

- La grille de lecture mobilisée au cas algérien, contrairement aux cas des pays illustratifs abordés, n'est pas adaptée en raison de l'inexistence d'une logique d'adaptation des dynamiques entrepreneuriales aux spécificités et besoins des territoires, censés accueillir l'innovation sous toutes ses formes ;
- La performance de l'écosystème entrepreneurial est conditionnée par la mobilisation et les interactions que secrètent les acteurs chargés d'accompagner la dynamique entrepreneuriale.

CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE

Cette dernière est loin d'être orientée en Algérie pour de multiples raisons, et ce, en dépit des incitations institutionnelles contenues dans les différents dispositifs visant la promotion de l'entrepreneuriat.

C'est ainsi que les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, car les porteurs de projets font encore face à des difficultés énumérées précédemment tout au long de ce chapitre.

Au total, l'éclosion d'un écosystème entrepreneurial plus performant s'avère indispensable à même d'être le catalyseur pour l'accompagnement de la dynamique entrepreneuriale en Algérie.

Ces quelques contraintes que nous avons énumérées montrent l'ampleur des efforts qui restent à faire pour l'émergence et le développement d'un écosystème entrepreneurial, qui sera en mesure de répondre aux attentes et aux besoins des porteurs de projets et à jouer un rôle important dans le développement économique du pays.

Le chapitre suivant présentera notre positionnement épistémologique et les justificatifs de nos choix méthodologiques mobilisés pour vérifier les hypothèses émises, et répondre à notre problématique de recherche qui consiste à analyser l'influence des interactions et des partenariats entre acteurs de l'écosystème entrepreneurial au niveau du territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

**CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS
DES CHOIX METHODOLOGIQUES
MOBILISES ET PRESENTATION DU
TERRAIN D'ETUDE**

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Introduction

L'objet principal de ce chapitre est la description de la méthodologie de la recherche ainsi qu'une présentation du terrain d'étude. Ce présent chapitre est scindé en trois sections : la première section portera le positionnement épistémologique de notre recherche. Réaliser une thèse nécessite de se positionner dans les controverses qui touchent les scientifiques et de se situer par rapport aux courants scientifiques existants.

La deuxième section sera consacrée à la présentation de notre modèle conceptuel qui met en évidence les facteurs susceptibles d'influencer la dynamique entrepreneuriale au niveau du territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia, les hypothèses de recherche émises. Ensuite nous annonçons notre cadre méthodologique, la méthode de production et d'analyse de données, les échelles de mesure retenues, le processus d'échantillonnage, le mode de recueil des données et le déroulement de l'enquête. Les données ont été recueillies auprès de deux types d'échantillons : trente-cinq (35) « acteurs d'accompagnement entrepreneurial » et (40) « entreprises ». Et enfin, procéder à une analyse exploratoire sous le logiciel SPSS.

La troisième section présentera le terrain de notre enquête en l'occurrence, la vallée de la Soummam de la wilaya de Bejaia, et nous allons procéder à une analyse empirique de la dynamique entrepreneuriale au niveau du territoire de la wilaya de Bejaia.

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Section 1 : Positionnement épistémologique et méthodologique de la recherche

La recherche en entrepreneuriat recouvre plusieurs intérêts et par conséquent les travaux portent sur plusieurs objets d'études. En effet Cunningham et Lischeron (1991) classent les travaux en six grandes écoles de pensée, et chacune d'elle met l'accent sur une dimension distincte du phénomène entrepreneurial (voir le tableau en dessous).

Tableau N° 4.1. Sommaire des approches en entrepreneuriat

	Modèle entrepreneurial	Finalité	Présuppositions	Comportements et habilités	Contexte d'application
Évaluation des qualités personnelles	École de la personne exceptionnelle	L'entrepreneur est intuitif	Sans cette intuition innée, l'entrepreneur sera comme les autres	Intuition, vigueur, énergie	Démarrage
	École des traits	Les entrepreneurs ont les valeurs, les attitudes et les besoins qui les motivent	Les gens agissent en accord avec leurs valeurs	Valeurs personnelles prises de risque, besoins d'accomplissement	Démarrage
Reconnaissance d'opportunités	École classique	La principale caractéristique du comportement entrepreneurial est l'innovation	Le cœur de l'entrepreneuriat réside dans le fait d'agir et non seulement celui de posséder	Innovation, créativité et découverte	Démarrage et croissance
Action et gestion	École de gestion	Les entrepreneurs sont des gestionnaires, ils gèrent et organisent	Les entrepreneurs peuvent être formés avec les techniques de gestion	Production, planification, budget personnel	Croissance et maturité
	École du leadership	Les entrepreneurs sont des leaders	Un entrepreneur ne peut accomplir ses objectifs seul, il dépend des autres	Motiver, diriger	Croissance et maturité
Réévaluation et adaptation	École de l'entrepreneuriat	Les habiletés entrepreneuriales peuvent être utiles dans une organisation	Les organisations ont besoin de s'adapter pour survivre	Vigilance aux opportunités	Maturité et changement

Source : Cunningham et Lischeron (1991, p47)

Les deux premières catégories expliquent le phénomène entrepreneurial par les caractéristiques des entrepreneurs. L'école classique caractérise l'entrepreneuriat par la reconnaissance d'opportunités et la capacité d'innovation. Les deux écoles de gestion et leadership s'intéressent aux contextes et conditions de croissance et de maturité des PME. La dernière école considère que le phénomène entrepreneurial doit être observé dans un milieu.

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Avant de traiter les paradigmes épistémologiques, nous avons jugé utile de rappeler, brièvement, les modes de raisonnement à savoir : l'induction, la déduction et l'abduction. L'induction vise à tirer des règles générales à partir de l'observation des faits particuliers. La déduction consiste à partir d'une règle générale à une conclusion particulière. L'abduction vise à expliquer les raisons et les mécanismes derrière les phénomènes observés, et pas seulement à porter des généralités.

Le positionnement épistémologique nous permet d'orienter, de légitimer et de valider nos choix méthodologiques (Thiétart, 2007). Un paradigme épistémologique désigne les croyances, valeurs et techniques partagées et acceptées par une communauté de chercheurs (Kuhn, 1970). De longs débats existent pour la défense de certains paradigmes et des choix méthodologiques (Johnson et Onwuegbuzie, 2004). Trois principaux courants épistémologiques se distinguent : le paradigme positiviste, le paradigme constructiviste et le paradigme interprétatif.

Tout chercheur adopte une position, pour le positiviste par exemple, il s'intéresse à la confrontation théorique avec la réalité. Il s'appuie sur des démarches méthodologiques hypothético-déductives qui permettent la formulation des hypothèses à partir de la théorie. Nous retrouvons également le constructiviste qui s'intéresse à la construction de la réalité. Le chercheur et l'objet de recherche sont associés en vue d'établir une nouvelle réalité. En parallèle l'interprétativiste se situe entre les deux paradigmes, en permettant au chercheur d'interpréter ses images, croyances et valeurs pour établir la réalité. Ce paradigme est principalement associé à la méthode inductive (du terrain vers la réalité).

Actuellement nous assistons à l'apparition des approches multiparadigmes, qui permettent le dialogue entre les paradigmes et une plus souple utilisation des méthodes pour faire progresser la compréhension des phénomènes sociaux (Thiétart, 2007). Le principal paradigme épistémologique mixte est celui du pragmatisme. Son objectif est d'aboutir à des solutions concrètes, en mettant l'accent sur le problème de recherche et en utilisant de multiples approches afin de tirer des connaissances sur le problème.

Selon Creswel (2013), le pragmatisme fournit une base de recherche en se basant sur huit points suivants :

- 1- Le pragmatisme n'est pas engagé envers un seul système de philosophie et de réalité, le chercheur peut mobiliser des méthodes mixtes afin de mieux comprendre son objet d'étude ;
- 2- Le chercheur a la liberté de choix. Il est libre de choisir ses méthodes, techniques et procédures qui répondent au mieux aux besoins de sa recherche ;

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

- 3- Le pragmatisme ne voit pas le monde comme une unité absolue. Le chercheur peut combiner plusieurs méthodes, plutôt que de restreindre à une seule méthode quantitative ou qualitative ;
- 4- La vérité est liée à ce qui fonctionne à chaque époque. Ainsi le chercheur peut utiliser des données qualitatives et quantitatives, pour mieux comprendre un problème ;
- 5- Le chercheur pragmatiste cherche à savoir « quoi » et « comment » chercher en se basant sur les conséquences prévues « où » il souhaite arriver. Toutefois, le chercheur des méthodes mixtes doit impérativement définir l'intérêt, l'objectif de ce mélange de méthodes ;
- 6- Les pragmatistes considèrent que la recherche se produit toujours dans les contextes sociaux, historiques et politiques. De cette façon, les études des méthodes mixtes peuvent inclure une approche postmoderne, un objectif théorique qui reflète la justice sociale et les objectifs politiques ;
- 7- Les pragmatistes ont crû dans un monde extérieur aussi bien indépendant de l'esprit. Ils croient que nous devons cesser des questions sur la réalité et les lois de la nature, mais plutôt nous concentrer sur un problème à résoudre ;
- 8- Le pragmatisme associe de multiples et différentes méthodes, visions du monde, hypothèses ainsi que de différentes formes de collecte et d'analyse de données.

Tashakkoriet et Nounours (1998), ont décrit les différentes caractéristiques des paradigmes positivistes, post positiviste, pragmatique et constructiviste dans les sciences sociales et comportementales.

Tableau N° 4.2 : Comparaison des paradigmes positivistes, poste positiviste, pragmatique et constructiviste dans les sciences sociales et comportementales

Paradigme	Positiviste	Post-positiviste	Pragmatique	Constructiviste
Méthodes	Quantitatif	Essentiellement quantitatif	Quantitatif et qualitatif	Qualitatif
Logique	Déductif	Essentiellement déductif	Déductif et inductif	Inductif
Epistémologie	Point de vue objectif. Le sujet et l'objet sont indépendants	D'Indépendance modifiée. Les conclusions sont probablement et objectivement vraies	Points de vue objectifs et subjectifs mis en commun	Point de vue subjectif. Le sujet et l'objet sont inséparables
Axiologie	La recherche n'est pas	La recherche implique des	Les valeurs jouent un rôle	La recherche est détournée par le

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

	utilisée par le système de valeur	valeurs, mais elles peuvent être contrôlées	important dans l'interprétation des résultats	système de valeur
Ontologie	Réalisme naïf	Réalisme critiqué ou transcendantal	Accepte la réalité externe. Choix des explications qui produisent le mieux les résultats désirés	Relativisme
Liens causaux	Les causes réelles le sont temporairement aux précédentes ou simultanées avec les effets	Les relations peuvent être connues imparfaitement. Les causes sont identifiables dans un sens probabiliste qui peut changer dans le temps	Il peut y avoir de relations causales, mais non fixes	Toutes les entités sont simultanément mobilisables. il est impossible de distinguer les causes des effets.

Source : Tashakkoriet et Nounours (1998).

Pour Tashakkori et Nounours (1998), l'utilisation croissante du paradigme pragmatique s'explique par trois principales raisons : l'introduction d'une variété de nouveaux outils méthodologiques à la fois qualitatifs et quantitatifs, le développement rapide de nouvelles technologies (logiciels) qui permettent d'utiliser facilement les outils méthodologiques, accroissement de la communication transdisciplinaire au sein des sciences sociales, qui invite à conjuguer plusieurs outils méthodologiques (qualitatifs et quantitatifs) afin de répondre efficacement à la question de recherche (Tashakkori et Teddie, 1998, p.17).

En retenant l'évolution de la réflexion épistémologique, notre recherche s'inscrit dans le paradigme de pragmatisme et d'une démarche méthodologique mixte, afin d'étudier un phénomène complexe. Le choix de l'approche écosystémique est justifié par une approche multi-acteurs, qui nous permettra de reconstituer une représentation fidèle de l'écosystème entrepreneurial.

L'approche écosystémique favorise le croisement de différents regards des acteurs membres, ce qui permet la facilitation de la compréhension du fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial dans son ensemble.

La grande variété d'acteurs qui interviennent dans l'accompagnement entrepreneurial le rend complexe. La multiplication des dispositifs à la création des entreprises rend l'écosystème

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

entrepreneurial critiquable et peu efficace en effet la performance de l'écosystème entrepreneurial, qui dépend de l'interaction nouée avec la diversité des acteurs qui le compose.

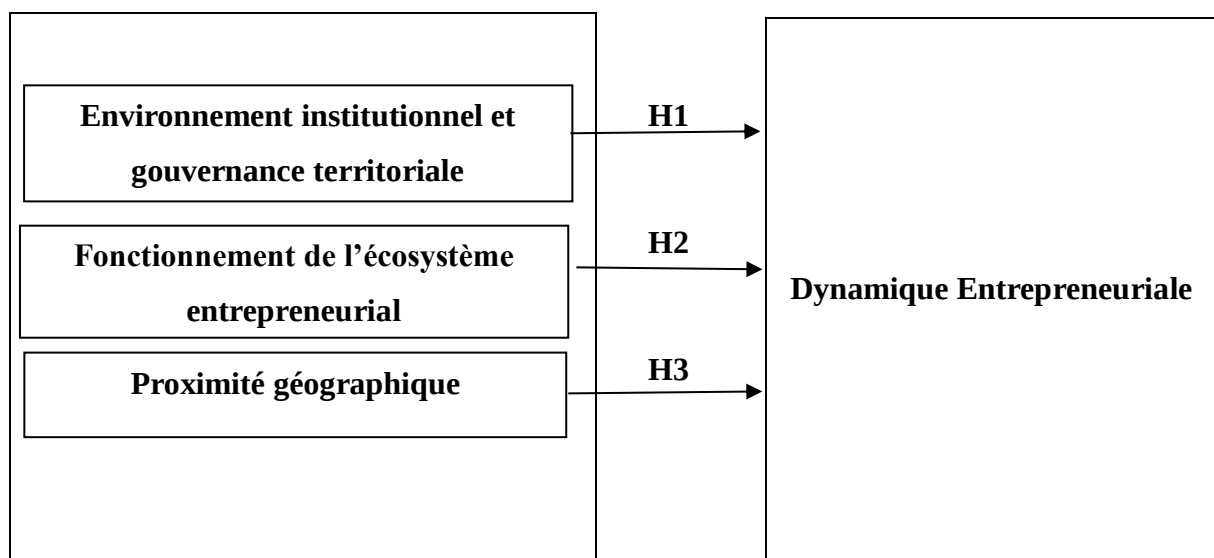
L'approche en termes d'écosystème entrepreneurial est un courant émergent qui nécessite d'être approfondi. Notre étude met en évidence l'importance d'analyser les interactions entre les différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial pour mieux comprendre le succès de ce dernier.

Notre étude de recherche s'appuie sur 75 questionnaires, avec les acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial pour explorer le fonctionnement de ce dernier. Cette méthodologie écosystémique conduit à mieux explorer les relations et les interactions, en croisant les visions des différents acteurs.

1. Conception de la recherche : modèle et hypothèses

Cette recherche est causale puisqu'elle tente d'examiner l'effet de certaines variables indépendantes (variables liées à l'écosystème entrepreneurial) sur une variable dépendante qui est la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam de Bejaia. Nous avons choisi une approche quantitative qui va nous permettre de répondre aux objectifs de la recherche. Cette étude est aussi empirique étant donné qu'elle se base sur des données recueillies sur le terrain à la base de deux échantillons : 35 acteurs d'accompagnement entrepreneurial et 40 entreprises. La figure suivante présentera notre proposition d'un modèle simplifié de recherche.

Figure N° 4.1 : Modèle proposé de la recherche



Source : Établi par l'auteur

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Dans une nouvelle dynamique d'implication d'une pluralité d'acteurs dans le développement, la notion de partenariat et d'interactions se trouve automatiquement corrélée à celle de la dynamique territoriale et entrepreneuriale.

Il est alors très important de s'intéresser aux interactions et aux partenariats entre acteurs du territoire, car la dynamique entrepreneuriale et territoriale dépend fortement de l'état et de la nature des interactions prévalant entre ces acteurs.

Par conséquent, nous nous interrogeons ici sur l'existence d'une relation entre l'environnement institutionnel, accompagnement entrepreneurial, mécanisme d'interaction et partenariat et la gouvernance territoriale dans le but de faire émerger une dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia (Algérie).

2. Hypothèses de la recherche

Pour répondre à nos interrogations, un examen de la structure de l'écosystème entrepreneurial et de l'environnement institutionnel à travers les mécanismes de la gouvernance territoriale. Trois hypothèses peuvent être émises, et que nous essayerons de vérifier tout au long de notre travail.

H1 : L'environnement institutionnel et les mécanismes de gouvernance territoriale impactent négativement l'émergence et le développement d'une dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia

H2: Il existe une relation significative et positive entre le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial et la dynamique entrepreneuriale

H3 : La proximité géographique ne constitue pas un élément déterminant pour l'impulsion des interactions de collaboration et des partenariats entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

3. Approche méthodologique et construction des échelles de mesure

Généralement, les chercheurs en sciences humaines et sociales s'appuient sur le paradigme de Churchill (1979) afin de construire les échelles de mesure. Nous allons également utiliser cette méthodologie pour le développement de nos instruments de mesure, mais sans la détailler, car c'est une démarche très répétée par tous, nous allons présenter un rappel sur les différentes étapes du paradigme de Churchill (1979) dans le tableau suivant :

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES
MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Tableau N° 4.3. Les étapes du paradigme de Churchill (1979)

Etape	Actions
Etape 01 : Spécifier le domaine du construit	- Lors de la revue de littérature
Etape 02 : Phase exploratoire	- Génération des items - Collecte des données - Purification des mesures
Etape 03 : Phase de validation	- Collecte des données finales - Test de fiabilité - Test de validité faciale, de construit, nomologique

Source : PORTES. A (2018), p 271

4. Échantillonnage

Nous allons décrire brièvement notre méthode d'échantillonnage à travers ce qui suit :

La population mère est constituée des acteurs d'accompagnement entrepreneurial ainsi que les entreprises dans la vallée de la Soummam de Bejaia.

La méthode d'échantillonnage non probabiliste est utilisée lorsqu'il n'est pas possible de constituer une liste nominative et exhaustive des individus de la population. Il s'agit plus précisément d'un échantillonnage par convenance où les éléments sont sélectionnés en fonction de leurs disponibilités, de la facilité à les joindre ou à les convaincre de participer à l'enquête (Astous, 2000).

Théoriquement, plus l'échantillon est important, plus la généralisation des résultats sera fiable. Étant données les limites temporelles ainsi que les limites matérielles, nous avons fixé la taille de notre échantillon à trente-cinq (35) « acteurs d'accompagnement entrepreneurial » et 40 « entreprises ». Ce ciblage se justifie par la nature même de l'écosystème entrepreneurial. Il touche une pluralité d'acteurs de différentes natures : économiques, sociales et politiques.

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Tableau N° 4.4 : Structure de l'échantillon d'acteurs

	Effectifs	Pourcentage (%)
Dispositif d'aide à la création d'entreprise	6	8.00
Administrations déconcentrées de l'Etat	5	6.66
Elus locaux (APC, APW)	7	9.33
Organismes de financements	4	5.33
Chambres professionnelles	2	2.66
Associations, organisations syndicales et patronales	2	2.66
Université, centres et instituts de formations	9	12.00
Entrepreneurs	40	53.33
Total	75	100%

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022

5. Mode de recueil des données ou instrument de collecte

La méthode de collecte de données choisie ici est une enquête par questionnaire. Une recherche descriptive est appropriée lorsque les besoins d'informations sont précis, le problème bien défini et les variables mesurées bien circonscrites.

Notre enquête de terrain s'est déroulée en deux phases : une préenquête réalisée auprès de 30 acteurs d'accompagnement entrepreneurial entre juillet et août 2021 dont le but était de savoir la contribution des acteurs d'accompagnement à la dynamique entrepreneuriale dans le territoire de la vallée de la Soummam.

La deuxième phase fut réalisée en octobre 2021, nous avons commencé notre deuxième enquête de terrain à travers l'administration du questionnaire, auprès des acteurs d'accompagnement entrepreneurial et auprès de quelques entreprises de la vallée de la Soummam de Bejaia. En mois de juin 2022, 75 questionnaires ont pu être remplis. Une fois que les questionnaires sont recueillis, une deuxième étape a été entamée et consistait en codage des réponses obtenues sous le logiciel SPSS.21.

6. Méthodologie de l'analyse quantitative

Les techniques d'analyse de données recueillies via notre enquête ont été traitées en faisant recours à un logiciel statistique, il s'agit du SPSS.21 pour les multiples fonctionnalités qu'il propose, puis nous avons procédé à l'analyse et l'interprétation des résultats fournis par ce logiciel.

Nous avons effectué une Analyse en Correspondances multiples (ACM). L'Analyse des Correspondances multiples (ACM) est une méthode qui permet d'étudier l'association entre au moins deux variables qualitatives.

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

L'Analyse des Correspondances multiples permet d'aboutir à des cartes de représentation sur lesquelles on peut visuellement observer les proximités entre les catégories des variables qualitatives et les observations. Enfin, la vérification de la valeur d'alpha de Cronbach. Suite à l'analyse factorielle, l'alpha de Cronbach de chaque dimension de l'échelle est calculé pour étudier la fiabilité de cette échelle et sa valeur doit être supérieure à 0,6. (Voir le tableau suivant) :

Valeur d'alpha de Cronbach	Domaine d'acceptabilité
0,90 et plus	Recherche appliquée
0,60 à 0,80	Recherche fondamentale
0,50 à 0,60	Recherche exploratoire

Source : Pernen et al., 1983.

La prochaine section présentera le terrain de notre recherche. Il s'agit de la présentation des caractéristiques géographiques, économiques et sociales de la wilaya de Bejaia.

Section 2 : Présentation du territoire d'étude

Cette section présentera le terrain de notre enquête du terrain réalisée à la vallée de la Soummam de Bejaia. Nous allons présenter les caractéristiques géographiques, économiques et la dynamique entrepreneuriale de cette région.

1. Situation géographique et organisation administrative de la wilaya de Bejaia.

La wilaya de Bejaia occupe une superficie de 3223.50 km², elle est située au nord-est de l'Algérie. Elle est limitée par :

- La wilaya de Sétif et Bordj Bouarreridj au sud
- La wilaya de Bouira et la wilaya de Tiziouzu à l'ouest
- La wilaya de Jijel à l'est
- Une ouverture directe à la mer méditerranée au nord

L'organisation administrative de la wilaya de Bejaia est la suivante :

- Dix-neuf (19) Daïras
- Cinquante-deux (52) communes

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Le tableau suivant présente les détails de l'organisation administrative de la wilaya de Bejaia

Tableau N° 4.5 : Découpage administratif de la wilaya de Bejaia

Daïras	Communes	Daïras	Communes
BEJAIA	BEJAIA	CHEMINI	CHEMINI
	Oued GHIR		SOUK OUFELLA
TICHY	TICHY		TIBANE
	BOUKHELIFA		AKFADOU
	TALA HAMZA	SOUK EL TENINE	SOUK EL TENINE
AKBOU	AKBOU		MELBOU
	IGHRAM		TAMRIDJT
	CHELATTA	ELKSEUR	ELKSEUR
	TAMOKRA		ILMATEN
AMIZOUR	AMIZOUR		TOUDJA
	FERAOUNE	BARBACHA	BARBACHA
	SEMAOUNE		KENDIRA
	BENI DJLIL	AOKAS	AOKAS
SEDDOUK	SEDDOUK		TIZI N'BERBER
	AMALOU	DERGUINA	DERGUINA
	BOUHAMZA		AIT SMAIL
	M'CISNA		TASKRIOUT
ADEKAR	ADEKAR	KHERRATA	KHERRATA
	BENI KSILA		DRAAA ELGAID
	TAOURIRTH IGHIL	TAZMALT	TAZMALT
SIDI AICH	SIDI AICH		BENI MLIKECHE
	EL FLAY		BOUDJELIL
	TINBDAR	IGHIL ALI	IGHIL ALI
	TIFRA		AIT R'ZINE
	SIDI AYAD	IFRI OUZEULAGUENE	IFRI OUZEULAGUENE
TIMEZRIT	TIMEZRIT	BENI MAUCHE	BENI MAUCHE

Source : Direction de la programmation et de suivi budgétaire de Bejaia. 2020

La wilaya de Bejaia est caractérisée par la prédominance des zones montagneuses (3/4). A l'est au et le sud se heurte aux montagnes des Babors, auxquelles viennent se souder les montagnes des Bibans qui se prolongent jusqu'à la mer, les crêtes du Djurdjura à l'ouest qui complètent ainsi les limites géographiques de la wilaya. Elle s'étale sur une superficie de 3223, 50 km². Nous pouvons distinguer :

- **La zone côtière** : la zone côtière longue de plus de 100 km, alternant criques rocheuses et plage de sable fin d'est vers l'ouest. La côte s'étend de l'embouchure de l'oued Soummam jusqu'à l'oued Agrioun. La côte ouest s'étend de Cap Carbon jusqu'à Cap Sigli.

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

- **La vallée de la Soummam** : enserrée entre l'ensemble Akfadou-Gouraya au nord et la chaîne des Bibans au sud. La vallée de la Soummam apparaît comme une étroite bande sinueuse de 80 km.

2. Indicateurs socio-économiques de la wilaya de Bejaia

Nous allons présenter dans ce qui suit quelques indicateurs socio-économiques relatifs à la wilaya de Bejaia.

2.1.Population et emplois

La population totale de la wilaya de Bejaia à la fin de l'année 2020, selon les données avancées par la direction de la programmation et du suivi budgétaire, est d'environ 990050. La population active est d'environ 392574 représentant 39,65 % de la population totale de la wilaya de Bejaia. La population occupée, quant à elle, est de l'ordre de 341172. Le taux de chômage est de l'ordre de 13,09 %.

Tableau N° 4.6. Répartition de la population et création d'emplois

	Total
Population totale de la wilaya	990 050
Population active	392 574
Population occupée	341 172
Population au chômage	51 402
Taux de chômage	13.09 %

Source : Direction de la programmation et du suivi budgétaire. 2020

La population occupée est répartie par cinq secteurs d'activités selon le tableau suivant comme suit :

Tableau N° 4.7 : Répartition de la population par secteur d'activité et par sexe

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Total
Administration	52 805	44 718	97 523
BTPH	53 200	2782	55 982
Agriculture	7 216	316	7 532
Industrie	47 213	8416	55 629
Services	104 456	20 050	124 506
Total	264 890	76 282	341 172

Source : Direction de la programmation et du suivi budgétaire. 2020

Les trois branches d'activité (BTPH, industrie et services) se partagent 70 % de la population active. La population occupée dans l'administration représente 28,58 %.

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

2.2.Tourisme et artisanat

Bejaia, que certains qualifient de la perle de l'Afrique du Nord jouit d'une situation géographique privilégiée, d'une façade de plus de 100 km, surplombée par des massifs montagneux, pourvus de forêts denses et créatives, des ressources naturelles et historiques. Ces potentialités naturelles et historiques que recèle la wilaya de Bejaia font d'elle une destination touristique incontournable. La wilaya de Bejaia compte quarante-quatre (44) plages, dont trente-trois (33) autorisées à la baignade. Les zones d'expansion touristiques (ZET) sont en nombre de quatorze (14) dans la wilaya de Bejaia selon le tableau suivant :

Tableau N° 4.8 : Les zones d'expansion touristiques (ZET)

Commune	Nombre de ZET	Superficie (HA)
Bejaia	04	322
Toudja	02	134
Beni k'sila	03	503
Boukhelifa	01	80
Aokas	02	151.5
Melbou	01	33
Souk el Tenine	01	32

Source : Direction de la programmation et du suivi budgétaire. 2020

Le nombre total d'artisans qui exercent dans la wilaya de Bejaia est estimé à 12725, elle est à signaler que Bejaia dispose d'une chambre d'artisanat.

2.3.Industrie

À la faveur de la loi n° 17-12 du 10 janvier 2017, portant loi d'orientation sur le développement de la PME, le traitement du fichier de la CNAS, a permis l'estimation du potentiel d'entreprises à 30199 entités au total pour un nombre d'emplois de 73 737 au 31/12/2020 selon le tableau suivant :

Tableau N° 4.9 : nombre de PME et nombre d'emplois à Bejaia en 2020

Branches d'activité	Nombre de PME	Nombre d'emplois
Agriculture et pêche	605	2358
Eau et énergie	4	28
Mines et carrières	53	504
Matériaux de construction et céramiques	435	1995
Bâtiments et travaux publics	6821	20103
Chimie, plastique caoutchouc	234	931
Industries agroalimentaires	1029	3800
Industrie textile	381	640
Industrie des cuirs et chaussures	18	31
Industrie du bois, liège et papiers	1333	2500

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Industries diverses	110	227
Transport et communication	4969	7159
Hôtellerie et restauration	1320	3341
Services fournis aux entreprises	2643	10329
Service fourni aux ménages	2687	4544
Établissements financiers	88	453
Affaires immobilières	310	944
Services pour collectivités	111	782
Commerces	6323	10447
I.S.M.M. E	725	2621
Total	30199	73 737

Source : CNAS de Bejaia.

Pour ce qui est des zones industrielles, la wilaya de Bejaia dispose de deux zones industrielles, situées dans les communes de Bejaia et Akbou, sur une superficie totale de 151,15 HA. La wilaya de Bejaia dispose de dix-neuf (19) zones d'activités, dispersées à travers les communes de la wilaya, sur une superficie totale de 198,35 HA.

2.4.Agriculture

La superficie agricole utile de la wilaya de Bejaia est de 164 794 ha, dont 13370 ha en irriguée. Les principales productions sont les olives avec une production annuelle de 1 320 875.45 quintaux, les cultures maraichères 607 783.70 quintaux. Les figues avec une production de 144 480.84 quintaux par année.

2.5.Enseignement supérieur, recherche scientifique

Le secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Bejaia dispose d'une université et d'une école supérieure dédiée aux technologies de l'informatique et du numérique située dans la commune d'Amizour. L'université de Bejaia, créé en octobre 1983, est un établissement public pluridisciplinaire, elle compte aujourd'hui plus de 48000 étudiants, 1714 enseignants et 1227 ATS.

L'école supérieure en sciences et technologies de l'informatique et du numérique a été créée en 2019, pour assurer des formations en cybersécurité et de l'intelligence artificielle. Le tableau suivant présente les établissements d'enseignement supérieur à la wilaya de Bejaia.

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Tableau N° 4.10 : Les établissements d'enseignement supérieur à la wilaya de Bejaia en 2020.

Etablissements d'études	Nombre	Capacités pédagogiques
Université	01	48328
Ecoles et institut supérieurs	01	4000

Source : Direction de la programmation et du suivi budgétaire.2020.

Le tableau suivant présente quelques statistiques relatives aux œuvres universitaires de la wilaya de Bejaia en 2020.

Tableau N° 4.11 : État des œuvres universitaires de la wilaya de Bejaia en 2020.

	Nombre	Capacités
Cité universitaire	12	23148
Restaurant	13	25213
Bibliothèque	06	/

Source : Direction de la programmation et du suivi budgétaire.2020.

La wilaya de Bejaia dispose de 12 cités universitaires et de 13 restaurants répartis sur les différentes cités et un restaurant au niveau du campus universitaire Aboudaou.

2.6.Formation professionnelle

Les établissements et capacités de formation professionnelle dans la wilaya de Bejaia sont représentés par le tableau ci-dessous :

Tableau N° 4.12 : État des établissements de la formation professionnelle de la wilaya de Bejaia en 2020.

Etablissements de formation	Nombre	Nombre de places pédagogiques	Nombre de stagiaires	Taux utilisation des capacités
I.S.S.F.P	5	2800	2196	78%
Annexes I.N.S.F.P				
I.E.P				
Annexes I.E.P				
C.F.P.A	23	5600	7000	125 %
Annexes C.F.P.A	4	400	488	122%
Total	32	8800	9684	325 %

Source : Direction de la programmation et du suivi budgétaire. 2020

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

La wilaya de Bejaia dispose de plus de 32 établissements de formation professionnelle, avec une capacité de plus de 8800 places pédagogiques.

2.7. Réseau ferroviaire

Le tableau suivant présente la consistance du réseau ferroviaire dans la wilaya de Bejaia en 2020.

Tableau N° 4.13 : la consistance du réseau ferroviaire dans la wilaya de Bejaia en 2020.

	Infrastructures		Réseau	
	En service	En cours de réalisation	Minier	Mixte
Longueur totale de la voie (Km)	89	Néant	Néant	Néant
Nombre de stations	13	/	/	/

Source : Direction de la programmation et du suivi budgétaire. 2020

L'infrastructure ferroviaire dispose d'une voie longue de 89 Km (Bejaia—Beni Mansour) et de 13 stations au niveau des principaux centres urbains de la vallée de la Soummam. Ce réseau pourrait jouer un rôle important dans la vie économique de la région.

2.8. Réseau portuaire et aéroportuaire

Le tableau suivant présente l'état des réseaux portuaire et aéroportuaire à la wilaya de Bejaia en 2020.

Tableau N° 4.14 : l'état des réseaux portuaire et aéroportuaire à la wilaya de Bejaia en 2020.

	Nombre	Capacités de traitement de marchandises (U tonnes)	Capacités de traitement de passagers (U passagers)
Ports commerciaux	1	20 millions	/
Aéroports (classe internationale)	1	/	500 000
Aéroports (classe nationale)	1	/	500 000
Ports de pêche	2	/	/
Plateformes aéroportuaires	/	/	/
Ports de plaisance	/	/	/
Pistes d'atterrissage/décollage	/	/	/

Source : Direction de la programmation et du suivi budgétaire. 2020

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Le port de Bejaia constitue un atout stratégique pur dans toute la région aussi bien pour le transport des marchandises ainsi que celui des voyageurs. Le réseau aéroportuaire relie Bejaia avec les destinations nationales et de l'Europe avec des voyages réguliers. La capacité de l'aérogare est de 250 voyageurs par jour.

Après avoir présenté le terrain de notre étude, la section suivante présentera un état des lieux de la dynamique entrepreneuriale au niveau du territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

Section 3 : La dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam : état des lieux

Les données statistiques, pour dresser l'état des lieux de l'activité entrepreneuriale dans le territoire de la Soummam, wilaya de Bejaia sont obtenues auprès de la direction de l'industrie, de la CNAS et également des organismes d'accompagnement entrepreneurial tels que l'AAPI (ex ANDI), l'ANADE (ex ANSEJ), l'ANGEM et la CNAC.

1. Évolution de la population des PME à Bejaia de 2017 à 2020

Sur la base d'une étude comparative sur le nombre de PME créées entre 2017 et 2020, il est à relever que le nombre a connu une augmentation remarquable pour la période considérée. Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia à partir des données obtenues auprès de la direction de l'industrie.

Tableau N° 4.15 : Évolution des PME dans la vallée de la Soummam 2017-2020

	Année 2017	Année 2018	Évolution	Année 2019	Évolution	Année 2020	Évolution
Nombre de PME	25036	27203	2167 8,65%	28842	1639 6,02%	30199	1357 4,70 %
Nombre d'emploi	63484	67890	4406 6,94%	71172	3282 4,83 %	73737	2565 3,60 %

Source : Direction de l'industrie de Bejaia. 2020

Le nombre de PME a connu un accroissement. Le nombre est passé de 25036 en 2017 à 30199 en 2020, avec un total de 10253 entités créées en espace de trois ans. Le taux de progression de l'année 2019 à 2020 est estimé juste à hauteur de 04,70 % (la pandémie covid-19 a impacté négativement la dynamique de création d'entreprises).

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES
MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Tableau N° 4.16 : Répartition des PME par secteur d'activité au 31/12/2020

N°	Secteurs d'activités	Nombre de PME	%	Nombre d'emplois	%
01	Bâtiments et travaux publics	6821	22.58	20103	27.26
02	Commerces	6323	20.93	10447	14.16
03	Transport et communication	4669	15.46	7159	9.70
04	Services fournis aux entreprises	2643	8.75	10329	14
05	Service fourni aux ménages	2687	8.89	4544	6.16
06	Industrie du bois, liège, papier, imprimerie	1333	4.41	2500	3.39
07	Hôtellerie et restauration	1320	4.37	3341	4.53
08	Industries agroalimentaires	1029	3.40	3800	5.15
09	Autre	3374	11.21	11514	15.65
TOTAL		30199	100	73737	100

Source : CNAS. 2020

Le traitement du fichier de la CNAS arrêté au 31/12/2020 a permis l'estimation du potentiel des entreprises à 30199 entités au total pour un nombre d'emplois de 73737. Et par secteur d'activité, on constate que les deux secteurs BTPH et commerce accaparent une grande partie de l'activité entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam.

2. La contribution des acteurs de l'écosystème entrepreneurial à la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia (Algérie) :

Nous allons présenter dans ce qui suit les acteurs de l'accompagnement entrepreneurial dans la wilaya de Bejaia.

2.1 L'agence algérienne de promotion de l'investissement (ex ANDI)

L'ANDI est une institution gouvernementale qui a pour mission la facilitation et la promotion de l'investissement, et la création d'entreprises à travers des régimes d'incitation qui s'articulent essentiellement autour de mesures d'exonération et de réduction fiscale.

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Tableau N° 4.17 : Répartition des projets d'investissement réalisés par grands secteurs d'activité du 01/01/2018 au 31/12/2020

Secteur	Nombre de projets	Taux	Nombre d'emploi	Taux	Montant en KDA	TAUX
Agriculture	4	4,88 %	16	1,62 %	66 720	1,29 %
BTPH	26	31,71%	426	43,25 %	1 019 440	19,74 %
Industrie	46	56,10%	501	50,86 %	3 145 998	60,93 %
Santé	2	2,44%	2	0,20 %	10 916	0,21 %
Tourisme	1	1,22%	16	1,62 %	458 904	8,89 %
Services	3	3,66%	24	2,44 %	461 565	8,94 %
Total	82	100%	985	100 %	5 163 543	100%

Source : Agence nationale de développement de l'investissement de Bejaia. 2020

L'Agence Nationale du Développement de l'Investissement de Bejaia a enregistré durant les trois années 2018,2019 et 2020, 82 projets d'une valeur de 5 163 443 K DA. Ces projets ont engendré la création de 985 emplois. Le tableau présenté précédemment illustre les préférences des investisseurs par secteur d'activité et indique que l'industrie représente 60,93 % des projets enregistrés.

Tableau N° 4.18 : Répartition des projets d'investissement par type d'investissement

Du 01/01/2018 au 31/12/2020

Type d'investissement	Nombre de projets	Taux %	Nombre D'emplois	Taux %	Montant en KDA	Taux %
Création	35	42.68	357	36.24	1 302 083	25 ,22
Extension	47	57.32	628	63.76	3 861 460	74,78
Restructuration	0	0	0	0	0	0
Réhabilitation	0	0	0	0	0	0
Privatisation	0	0	0	0	0	0
Participation	0	0	0	0	0	0
Privatisation	0	0	0	0	0	0
Total	82	100	985	100 %	5 163 543	100%

Source : Agence nationale de développement de l'investissement de Bejaia. 2020

L'agence nationale de développement de l'investissement de Bejaia a enregistré durant les trois années 2018,2019 et 2020, 82 projets d'une valeur de 5 163 443 K DA. Ces projets ont

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

engendré la création de 985 emplois. Le tableau présenté précédemment illustre les préférences des investisseurs par secteur d'activité et indique que l'industrie représente 60,93 % des projets enregistrés.

2.2 Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ex ANSEJ).

Le tableau suivant présente le nombre de projets financés par l'ANADE à la wilaya de Bejaia.

Tableau N° 4.19 : Répartition des projets financés par secteur d'activité du 01/01/2018 au 31/12/2020

Désignation	Nombre de projets			Nombre d'emploi		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Services	47	94	00	137	292	13
Artisanat	02	09	00	7	22	00
Agriculture	08	05	05	18	11	13
Transport frigorifique	00	00	00	00	00	00
Transport marchandises	00	00	00	00	00	00
Transport de voyageurs	00	00	00	00	00	00
Industrie	25	85	45	91	301	153
BTPH	29	49	21	120	222	79
Pêche	00	00	00	00	00	00
Professions libérales	90	100	103	187	206	286
Maintenance	00	00	00	00	00	00
Hydraulique	4	2	4	12	2	18
Total	205	344	178	572	1056	549

Source : Données de l'ANADE de BEJAIA. 2020

Le dispositif ANADE a contribué pour la création de 205 entreprises en 2018, ce chiffre a passé à 344 entreprises créées en 2019, en enregistrant ainsi une évolution de 67.80 %. En ce qui concerne l'année 2020, 178 seulement d'entreprises ont vu le jour, du fait de la pandémie covid-19, et les mesures du confinement prises par les pouvoirs publics.

2.3 Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

Est une institution publique créée en 1994, qui est chargée d'atténuer ou amortir les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs des travailleurs salariés, en application du plan d'ajustement structurel, et à partir de 2004, la CNAC est chargée de la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'activité pour chômeurs âgés entre 30 et 50 ans.

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Tableau N° 4.20 : Nombre de projets financés et le nombre d'emplois créés 01/01/2018 au 31/12/2020.

Secteur d'activités	2018		2019		2020	
	Entreprises créées	Nombre d'emplois	Entreprises créées	Nombre d'emplois	Entreprises créées	Nombre d'emplois
Agriculture	17	34	17	34	31	60
Artisanat	18	36	32	64	34	68
BTP	07	14	09	18	4	8
Industrie	07	14	14	28	9	18
Maintenance	04	08	04	08	00	00
Pêche	01	02	02	04	1	2
Professions libérales	16	32	22	44	32	60
Services	13	26	21	42	10	20
Total	83	166	121	242	121	236

Source : Caisse nationale d'assurance chômage de Bejaia. 2020

De 2018 à 2019, le dispositif CNAC a enregistré un taux d'évolution de 45.78 % à savoir 236 entreprises créées. Par contre le taux d'évolution l'année 2020, il n'est que de 1.65% Et même le nombre d'emplois créés a pris la même tendance (le taux d'évolution était estimé à 42.16% de 2018 à 2019, et de connaître un faible taux d'évolution de 4.23 % de 2019 à 2020.). Cette faiblesse de la dynamique entrepreneuriale et de la dynamique de création de postes d'emplois s'explique par la Crise sanitaire (covid 2019), qui a freiné la croissance économique.

2.4 L'agence nationale de gestion de microcrédit (ANGEM)

Elle est créée par décret présidentiel n° 04-14 du 22 janvier 2004. Elle s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la précarité. Ce dispositif vise :

- L'amélioration des performances des programmes de lutte contre le chômage et la pauvreté ;
- Donner un essor à la dynamique de création de richesses et de valeur ajoutée ;
- Développer l'esprit d'entrepreneuriat qui remplaçait celui de l'assistanat ;
- Soutenir, conseiller et accompagner les porteurs de projets dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Former les porteurs de projets et les bénéficiaires de microcrédit aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus.

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Tableau N° 4.21 : Projets financés durant l'année 2020

Secteur d'activité	Achat de la matière première 40000 jusqu'à 100000 DA		Achat de la matière première et équipement de 100001 jusqu'à 1000000 DA	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculture	124	34	10	1
Artisanat	6	21	10	5
BTP	9	0	20	0
Industrie	4	564	9	27
Commerce	0	0	18	12
Pêche	0	0	0	0
Services	11	27	62	15
Total	154	646	119	60

Source : ANGEM, antenne de la wilaya de Bejaia. 2020

Comme l'indique le tableau ci-dessus, plus de **979** projets ont été financés durant l'année 2020. Par secteur d'activité, on remarque que ce n'est pas la même logique qui est suivie entre le sexe masculin et féminin. Pour les hommes, le secteur agricole représente 49 % du total des projets financés, par contre pour les femmes, le secteur d'activité dominant est l'industrie avec 56% du total des projets financés.

2.5 Les actions menées par l'université de Bejaia en faveur de l'entrepreneuriat

Largement ouverte sur son entourage socio-économique, l'université de Bejaia n'a cessé d'œuvrer pour s'impliquer dans l'écosystème entrepreneurial territorial. Dans ce cadre l'université de Bejaia a mis en place plusieurs outils et structures dédiées à la promotion de l'entrepreneuriat, ainsi, plusieurs accords-cadres ont été signés avec des organismes et des entreprises à savoir ANSEJ, Cevital, Ota, EPB, centre de facilitations des PME de Bejaia...

- ✓ **La formation** : l'université de Bejaia offre des formations de licence et master en entrepreneuriat, pour permettre aux étudiants d'être entrepreneurs et créateurs d'entreprises, et de leur permettre l'acquisition des connaissances et attitudes leur permettant de se lancer en affaires. Aussi la formation permet à l'étudiant de développer son potentiel entrepreneurial ;
- ✓ **La maison de l'entrepreneuriat**

En collaboration avec l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ, actuellement ANADE), l'université de Bejaia a créé une maison de l'entrepreneuriat. Les deux parties partenaires ont signé une convention de

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

coopération en vue d'initier la communauté estudiantine aux réalités de la création d'entreprises et lui permettre de développer son potentiel entrepreneurial. Les actions de la maison de l'entrepreneuriat contribuent à susciter l'éveil entrepreneurial des étudiants à travers l'organisation des journées d'information et de sensibilisation, et l'élaboration des programmes de formation à la création et la gestion des entreprises.

La maison de l'entrepreneuriat a pour objectif d'inscrire l'entrepreneuriat dans la culture et les perspectives des étudiants et des enseignants-chercheurs.

Ainsi la maison de l'entrepreneuriat sert d'outil d'action en faveur du développement de la culture entrepreneuriale à travers :

- La dédramatisation et la création d'entreprises ;
- La valorisation des comportements entrepreneuriaux ;
- Ouvrir l'université sur l'environnement de création d'entreprises.

✓ Bureau de liaison entreprise/université (BLEU)

Le rapprochement entre l'université de Bejaia et le secteur économique local et national est désormais une réalité objective. Le partenariat université/entreprises est devenu l'un des thèmes prioritaires dans un contexte économique en pleine mutation. Dans ce cadre l'université de Bejaia a mis en place un bureau de liaisons université/entreprises (BLEU) a pour principal objectif de renforcer l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique à travers la valorisation de la recherche scientifique. Selon le tableau suivant :

Tableau N° 4.22 : Les partenariats entre l'université de Bejaia et les acteurs socio-économiques :

Partenaire	Objet de la convention
Centre de facilitations PME Bejaia	Inculquer aux étudiants l'esprit entrepreneurial Co-organisation des manifestations scientifiques d'intérêt commun Accueillir les étudiants diplômés désirant créer leurs propres entreprises
Anade (ex ANSEJ)	Accompagner les étudiants porteurs de projets Création et contribution au bon fonctionnement de la maison de l'entrepreneuriat Participation à toute action permettant le développement de l'esprit entrepreneurial des étudiants

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

Confédération algérienne du patronat citoyen	Élaboration conjointe des projets de recherche d'intérêt commun Participation aux discussions sur les problématiques de recherche Accueil des étudiants pour des stages pratiques Assurer des formations au profit des cadres des entreprises
--	--

Source : Université de Bejaia.2020.

Conclusion

Ce chapitre a présenté et a justifié les choix méthodologiques. Dans un premier temps, nous avons positionné notre recherche par rapport aux différents paradigmes de recherches. Le chercheur à travers son positionnement épistémologique, va indiquer le paradigme de recherche dans lequel s'inscrivent ses choix théoriques et méthodologiques.

C'est ainsi que notre approche s'inscrit dans le paradigme pragmatique, dans la mesure où notre recherche a fait appel à des méthodes mixtes pour la compréhension du problème posé en l'occurrence l'influence des interactions et les partenariats entre acteurs de l'écosystème entrepreneurial sur la dynamique entrepreneuriale. Le pragmatisme ouvre la porte à de multiples méthodes et à des hypothèses différentes, ainsi qu'à de multiples formes de collecte et d'analyse de données.

L'examen de la revue de littérature nous a permis d'appréhender l'objet de recherche d'un point de vue théorique et de construire une grille de lecture et d'analyse.

Dans notre étude, nous avons choisi de mener une enquête à l'aide d'un questionnaire auprès de 75 acteurs de l'écosystème entrepreneurial, dont 40 acteurs d'accompagnement entrepreneurial et 35 entrepreneurs, dans le territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

Le traitement des données s'est effectué grâce au logiciel SPSS 2021. L'analyse des données a été descriptive dans un premier temps, et dans un deuxième temps une analyse bivariée, suivie d'une analyse des correspondances multiples (ACM)

Dans un second temps, nous avons présenté notre terrain d'étude avec ses différentes dimensions socioéconomiques.

Enfin, nous avons conclu ce chapitre, par un état des lieux de la dynamique entrepreneuriale au niveau de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

Le dernier chapitre sera consacré à la présentation et à l'analyse de l'influence des interactions et les partenariats entre acteurs de l'écosystème entrepreneurial sur la dynamique

CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES

MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE.

entrepreneuriale au niveau du territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia à travers une étude empirique réalisée à l'aide du logiciel SPSS.21.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET
PARTENARIATS ENTRE LES
ACTEURS : VERS UN ECOSYSTEME
ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR
DES DYNAMIQUES DES
TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A
LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Introduction

Après la revue de la littérature et l'exposé de la démarche méthodologique que nous avons adoptée pour la conduite de notre recherche, ce dernier chapitre tentera de répondre à notre question principale qui est « dans quelle mesure les interactions et des partenariats entre acteurs de l'écosystème entrepreneurial influencent -ils la dynamique entrepreneuriale dans le territoire de la vallée de la Soummam de Bejaia ». ?

Pour le traitement des données collectées, nous avons fait appel au logiciel SPSS, qui est un logiciel qui couvre une large gamme des méthodes l'analyse.

L'analyse de ces données est une étape ultime pour parvenir à une explication et à une solution au problème posé.

Pour la confirmation ou l'infirmerie de nos hypothèses émises au départ, nous allons utiliser la procédure ACM (Analyses en correspondances multiples). Cette méthode permet d'aboutir à des cartes de représentations sur lesquelles nous pouvons visuellement observer les proximités entre les variables.

Pour ce faire, nous avons subdivisé ce chapitre en trois sections : la première présentera une analyse univariée portant un tri à plat des résultats de la recherche. La deuxième section présentera une analyse bivariée portant un tri croisé, et la dernière section sera consacrée pour l'analyse en correspondance multiple (ACM).

A noter que l'application de cette modélisation, comme nous l'avons si bien justifiée dans le chapitre précédent, s'est accompagnée d'un effort assez appréciable d'interprétation des résultats auxquels nous avons abouti.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Section 1 : Analyse univariée des résultats de la recherche

Cette première section présentera l'analyse unidimensionnelle de notre recherche. Nous allons montrer l'influence des interactions et des partenariats entre acteurs de l'écosystème entrepreneurial sur la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam de Bejaia à travers un tri à plat issu des deux bases de données (acteurs d'accompagnement entrepreneurial et entreprises) à l'aide du logiciel SPSS.21. À cet effet, nous présenterons dans ce qui suit les résultats auxquels nous avons abouti.

1. Impact de l'environnement institutionnel sur la dynamique entrepreneuriale

Le tableau suivant présente la perception des acteurs de l'environnement institutionnel sur la dynamique entrepreneuriale.

Tableau N° 5.1 : L'impact de l'environnement institutionnel sur la dynamique entrepreneuriale

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Jamais	33	94,3
	Rarement	2	5,7
	Total	35	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21, Juin 2022.

Selon les résultats de l'enquête de terrain tels que représentés par ce tableau, 94,30 % des acteurs interrogés estiment que l'environnement institutionnel n'est pas favorable pour booster une dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia. Selon leur dire, plusieurs obstacles et contraintes impactent négativement la dynamique entrepreneuriale.

Cette situation confirme les résultats de recherche menés par plusieurs auteurs Medkour et Chenane (2022) relatifs à l'impact de l'environnement institutionnel et administratif sur la dynamique entrepreneuriale. Certes, des efforts sont déployés par les pouvoirs publics pour soutenir l'investissement et promouvoir l'entrepreneuriat à travers des mesures incitatives. Mais des efforts importants restent à faire pour assainir l'environnement institutionnel afin de le rendre stimulant et favorable pour impulser une vraie dynamique entrepreneuriale.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

2. Implication et participation des acteurs comme un impératif à la dynamique entrepreneuriale

Les tableaux suivants présentent l'implication et la participation des acteurs dans la prise de la décision pour impulser une dynamique entrepreneuriale dans la région de la vallée de la Soummam de Bejaia

Tableau N° 5.2 : l'implication des acteurs à la dynamique entrepreneuriale

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Souvent	6	17,1
	Très souvent	29	82,9
	Total	35	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

Les répondants estiment que l'implication des acteurs du territoire est une condition essentielle dans le processus visant la promotion de la dynamique entrepreneuriale avec un taux de 82,90 % des répondants.

C'est ainsi que les résultats obtenus, via l'enquête de terrain, confirment l'importance de l'implication des différentes catégories d'acteurs pour la promotion de l'activité entrepreneuriale. Ainsi, les acteurs interrogés ont opté pour des réponses positives et considèrent qu'une forte implication des acteurs du territoire sera en mesure d'asseoir une dynamique entrepreneuriale du territoire à l'instar de la vallée de la Soummam.

Tableau N° 5.3 : La participation des acteurs à la prise de décision

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Jamais	7	20,0
	Rarement	23	65,7
	Parfois	5	14,3
	Total	35	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

Les résultats de notre enquête de terrain démontrent que 65,70 % des acteurs interrogés sont rarement associés à la prise de décision concernant le développement de leurs territoires.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

C'est un signe très fort, de la non-participation des acteurs dans le processus de la gouvernance territoriale et du développement du territoire de leur appartenance, ce qui reflète un taux de mobilisation très faible des acteurs du territoire de la vallée de la Soummam.

Ces acteurs affirment qu'il existe des décisions émanant des administrations centrales, auxquelles ils n'ont aucune information. La plupart des acteurs interrogés confirment l'absence d'initiatives de collaboration et de concertation pour la promotion de l'activité entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

En conséquence, une institution publique, qui veut tout décider, tout exécuter, peut voir sa démarche condamnée à l'échec. En ce sens, toute démarche centralisatrice et unilatérale du développement ne pourrait avoir des résultats probants du fait qu'elle ne prend pas en considération les attentes et les besoins des acteurs du territoire.

C'est dans ce contexte que la gouvernance participative qui repose sur le partenariat et la participation de tous les autres acteurs du développement territorial créerait des synergies pouvant largement booster toutes les dynamiques qui s'opèrent particulièrement celles liées aux entreprises.

Ces analyses sont implicitement déduites des réponses obtenues lors de l'enquête menée au sein du territoire étudié.

3. Lien entre l'environnement institutionnel et la gouvernance territoriale

Le tableau suivant présente la perception des acteurs quant aux liens entre l'environnement institutionnel et la gouvernance territoriale.

Tableau N° 5.4 : Lien entre l'environnement institutionnel et la gouvernance territoriale

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Souvent	3	8,6
	Très souvent	32	91,4
	Total	35	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022

Interrogés sur l'impact de l'environnement institutionnel sur la concrétisation de la gouvernance territoriale, 91, 40 % des acteurs estiment que « très souvent » l'environnement

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

institutionnel, entrave la concrétisation de la gouvernance territoriale dans la vallée de la Soummam.

Selon les dires des acteurs interrogés, dans les conditions actuelles du fonctionnement des institutions et de leurs capacités organisationnelles, ils ne permettent pas le développement d'outils et de mécanismes de succès d'une gouvernance territoriale. Pour ces acteurs, le maintien d'une forme de centralité étatique empêche l'émergence de modalités de production d'action collective et partenariale dans le territoire de la vallée de la Soummam.

4. Mécanismes d'une bonne gouvernance territoriale et son apport à la dynamique entrepreneuriale

Tous les acteurs que nous avons interrogés estiment que les mécanismes d'une bonne gouvernance territoriale susceptibles d'améliorer la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam de Bejaia sont inexistants. Cet état de fait nous pousse à dire que les mécanismes de gouvernance dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia sont médiocres et inefficaces. Pour les acteurs enquêtés, les procédures bureaucratiques caractérisant les administrations algériennes, rendant toutes les actions qu'entreprennent les acteurs du territoire longues et complexes, en plus de leur rigidité. Ce qui constitue une contrainte majeure pour le développement d'une vraie dynamique entrepreneuriale.

Les résultats de l'enquête indiquent que la nature de la gouvernance dominante dans le territoire de la vallée de la Soummam est publique, où l'acteur institutionnel détient le pouvoir de décisions, tout en excluant toute forme de participation des autres acteurs du territoire.

4.1. Interactions, partenariats et proximité des acteurs d'accompagnement

Les éléments suivants présentent la perception des acteurs par rapport aux mécanismes de partenariats et d'interaction ainsi que la proximité entre ces derniers dans la région de la vallée de la Soummam de Bejaia.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Tableau N° 5.5 : la perception du partenariat par les acteurs d'accompagnement entrepreneurial

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Négligeable	29	82,9
	Peu important	5	14,3
	Important	1	2,9
	Total	35	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

Près de 82,90 % des acteurs estiment que le partenariat avec d'autres acteurs est négligeable, et que la fréquence des partenariats est très faible, ce qui nous indique que la collaboration entre acteurs à l'échelle territoriale est vraiment insignifiante.

Tableau N° 5.6 : L'importance de l'interaction entre acteurs pour l'impulsion d'une dynamique entrepreneuriale

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Très importante	34	97,1
	Primordiale	1	2,9
	Total	35	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022

97 % de la population enquêtée ont répondu à la question liée à l'importance des interactions entre acteurs par la modalité « très importante ».

De ce fait, les acteurs ont conscience de l'intérêt des interactions dans la promotion d'une dynamique entrepreneuriale et la considèrent comme un levier pour développer le territoire de la vallée de la Soummam. Ainsi, pour ces acteurs, le développement d'une dynamique entrepreneuriale dépend fortement des interactions qui s'établissent entre eux.

Tableau N° 5.7 : Le type d'interaction entre les acteurs

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Protocolaire	35	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Les interactions existantes entre les acteurs sont soit coopératives, conflictuelles ou protocolaires. Les acteurs de notre échantillon ont tous confirmé le caractère protocolaire de ces dernières. La lecture du tableau N° 5.7 nous apprend que la plupart des acteurs entretiennent des relations qualifiées de protocolaires, se traduisant par leur simplicité et leurs limitations aux relations réglementaires, qui ne dépassent pas le cadre défini par la loi.

Les acteurs interrogés se contentent uniquement des fonctions d'exécution des instructions et des programmes tracés au niveau central. Ces interactions s'avèrent difficiles à établir du fait de la faible structuration des institutions.

Le traitement effectué sur les données montre que tous les acteurs interrogés estiment qu'ils interagissent de façon protocolaire. Il apparaît clairement que les acteurs doivent aller vers une action collective et concertée basée sur un niveau élevé de coordination et d'interaction et qui sera en mesure d'asseoir une dynamique territoriale et entrepreneuriale.

4.2.Enracinement territorial des entreprises

Le tableau suivant présente les raisons de la localisation des entreprises au niveau du territoire de la vallée de la Soummam de Bejaia.

Tableau N° 5.8 : les raisons de la localisation des entreprises.

Les entrepreneurs	% des réponses « Oui »	% des réponses « Non »
Attachement au territoire	65	35
Originaire de Bejaia	27.5	72.5
Création d'emplois	67.5	32.5
Souplesse de l'administration locale	15	85
Proximité des marchés et des fournisseurs	12.5	87.5
Disponibilité d'infrastructures	2.5	97.5

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

Les résultats de l'enquête portant sur les raisons de localisation des entrepreneurs dans le territoire de la vallée de la Soummam supposent un certain degré d'attachement territorial. En effet, 65 % des entrepreneurs interrogés ont affirmé leur attachement au territoire. Aussi 67,5 % des individus interrogés, motivent leurs choix de localisation pour la création d'emplois, pour qu'ils contribuent efficacement au développement territorial.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

L'enquête de terrain révèle la conscience des entrepreneurs de l'importance de la dimension territoriale pour la localisation de leurs entreprises.

5. Impact de la formation sur l'esprit d'entreprendre

Le tableau suivant montre l'effet de la formation de l'entrepreneur sur l'esprit d'entreprendre.

Tableau N° 5.9 : Impact de la formation sur l'esprit d'entreprendre

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage
Valide	Pas du tout avantageuse	35	87.5	87.5
	Peu avantageuse	4	10.0	10.0
	Avantageuse	1	2.5	2.5
	Total	40	100.0	100.0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

Les résultats de notre enquête pour l'analyse de l'impact de la formation sur l'esprit d'entreprendre et de culture entrepreneuriale, relèvent que la formation des entrepreneurs interrogés, n'est pas du tout avantageuse pour le développement de leur esprit entrepreneurial. Ainsi les champs de l'éducation et de la formation se trouvent non susceptibles de favoriser le développement de l'esprit d'entreprendre et la créativité. Il est donc temps de réunir toutes les conditions pour rendre intelligible l'évolution des pratiques de la formation et de l'éducation pour le développement de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'entreprendre.

Tableau N° 5.10 : Les interactions entre les entreprises et les autres acteurs du territoire de la vallée de la Soummam

Les acteurs	% des réponses « Oui »	% des réponses « Non »
Dispositifs d'aide à la création d'entreprise	40	60
Administrations déconcentrées de l'état	12.5	87.5
Organisme de financement	92.5	7.5
Chambres professionnelles	7.5	92.5
Associations, organisations syndicales et patronales	2.5	97.5

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Université, centres et instituts de formation	27.5	72.5
Elus locaux	10	90

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, 92.5 % des entrepreneurs interrogés déclarent qu'ils entretiennent des relations avec les organismes de financement et 40 % avec les dispositifs d'aide à la création d'entreprises, ce qui confirme que l'intérêt économique domine les relations entre les entreprises et les autres acteurs du territoire.

Les résultats de notre enquête relèvent également que les entreprises sont loin de répondre à une dynamique collective favorisant la collaboration et les interactions avec les autres acteurs du territoire comme les collectivités territoriales, les associations ou les milieux scientifiques.

En effet, 72.50 % des entrepreneurs interrogés n'entretiennent pas de relations avec l'université. Plusieurs raisons freinent l'interaction des entreprises avec le monde de la recherche, parmi elles on peut citer le caractère familial de ces entreprises qui ne permet pas de favoriser une quelconque proximité organisationnelle ou institutionnelle avec les autres acteurs du territoire.

Aussi, le modèle de management adopté est obsolète, avec un encadrement à dominante familiale. L'innovation n'est pas inscrite dans une stratégie globale par les dirigeants des entreprises, du fait que les entreprises interrogées n'ont pas de ressources nécessaires pour la conduite de projets innovants et d'entreprendre des activités d'innovation.

Cette faiblesse d'interaction entre les structures de formation et de recherche et les entreprises peut s'expliquer aussi par le désir de ces dernières de ne pas vouloir engager des ressources dans les collaborations. L'entreprise dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia s'avère une entité faiblement interactive.

6. Description de la nature des relations de l'entreprise avec les autres acteurs du territoire de la vallée de la Soummam wilaya Bejaia.

Le tableau suivant résume les résultats de l'enquête concernant les aspects liés à la nature des relations qu'entretient l'entreprise avec les autres acteurs du territoire.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Tableau N° 5.11 : Nature de la relation entre les entreprises et les autres acteurs du territoire

			Effectifs	Pourcentage %
Valide	Proximité géographique		4	10,0
	Relations interpersonnelles		1	2,5
	Partenariat		11	27,5
	Intérêt économique		24	60,0
	Total		40	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

Nous déduisons que 60 % des entreprises enquêtées dans la vallée de la Soummam affirment que leurs relations avec les autres acteurs sont définies par l’aspect économique.

Les entreprises trouvent dans l’intérêt économique un élément essentiel dans le choix du partenaire. L’enjeu économique reste important pour ces entreprises dans leurs relations avec les autres acteurs du territoire. L’intérêt économique joue un rôle primordial dans l’établissement de relation de coopération. Si les relations de types économiques qui se limitent à de simples échanges et entraides, sont pratiquées, les relations partenariales qui devraient prendre plusieurs formes s’avèrent très limitées dans une optique relations marché.

Les résultats de l’enquête de terrain révèlent que juste 10 % des entreprises enquêtées estiment, que leurs relations avec les acteurs du territoire sont définies par la proximité géographique. C’est ainsi que nous constatons que les entreprises ne se lient pas avec les acteurs du territoire par une logique de proximité géographique.

À cet effet, la proximité géographique ne constitue pas un vrai facteur pour l’épanouissement des relations entre les entreprises, et pour la création d’un réseau structuré. Ainsi l’étude révèle que la proximité géographique ne joue pas un rôle de catalyseur de la dynamique de construction du territoire de la vallée de la Soummam, mais elle obéit plutôt à des considérations économiques qui se limitent à de simples échanges et relations marchandes.

7. Obstacles aux interactions entre acteurs d’accompagnement entrepreneurial

Le tableau suivant résume les principaux obstacles aux interactions entre les acteurs du territoire de la vallée de la Soummam.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Tableau N° 5.12 : Les limites d'interactions entre les acteurs

	% des réponses « Oui »	% des réponses « Non »
Défaillance de communication	5,7	94,3
Manque d'action de coopération et de concertation	94,3	5,7
Défaillance des mécanismes de gouvernance territoriale	100	00
Inexistence d'objectifs communs entre les acteurs	94,3	5,7
Inexistence d'une proximité géographique entre acteurs	8,6	91,4

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022

Tous les sujets enquêtés jugent que la défaillance des mécanismes de la gouvernance territoriale constitue le premier obstacle à l'interaction entre acteurs de l'accompagnement entrepreneurial. Pour eux, l'inexistence d'un réseau qui permet une connexion entre les différents acteurs impacte négativement l'émergence d'une interaction entre eux.

Les résultats de l'enquête font ressortir l'existence d'une convergence des réponses vers deux limites à l'interaction des acteurs avec un taux de 94.3 % à savoir : manque d'action de coopération et de concertation entre les acteurs et l'inexistence d'objectifs communs entre les acteurs. La plupart des acteurs interrogés confirment l'absence de la concertation autour d'objectifs communs.

8. Accompagnement entrepreneurial

Le tableau suivant présentera l'impact de la mise en réseau des institutions à travers la mise en place d'un guichet unique.

Tableau N° 5.13 : Impact de la mise en place du guichet unique sur la dynamique entrepreneuriale.

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Oui	31	88,6
	Non	4	11,4
	Total	35	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Le guichet unique est une structure qui regroupe les représentants des différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial, qui a pour vocation d'être l'interlocuteur unique de l'entrepreneur dans l'esprit d'alléger et de faciliter les formalités et procédures administratives du projet.

La plupart des acteurs interrogés (88 %) confirment que le guichet unique impacte positivement la dynamique entrepreneuriale.

En effet, les acteurs estiment que le guichet unique assure en un même endroit l'ensemble des formalités liées à l'accompagnement des porteurs de projet et la simplification des procédures administratives. Par contre, quelques acteurs (les élus notamment) interrogés, ils estiment que le guichet unique est un espace majeur de conflictualité et de tensions entre les différents acteurs, du fait de l'antagonisme sur les visions et les objectifs des différents acteurs.

Tableau N° 5.14 : La qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage
Valide	Très mauvais	1	2,5	2,5
	Mauvais	39	97,5	97,5
	Total	40	100,0	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022

Les résultats de notre enquête, et malgré la multiplicité des dispositifs et structures d'appui à la création d'entreprise, révèlent que, 97.5 % des entrepreneurs interrogés jugent que l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam est mauvais, et entrave l'émergence et le développement d'une vraie dynamique entrepreneuriale.

Tableau N° 5.15 : le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial dans la vallée de la Soummam

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage
Valide	Complicé par rapport aux contraintes du terrain	34	85,0	85,0
	Présente beaucoup d'opportunités	3	7,5	7,5
	Présente beaucoup de risque	2	5,0	5,0
	En développement grâce à beaucoup d'outils de promotion de l'entrepreneuriat	1	2,5	2,5
	Total	40	100,0	100,0

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

A la lecture des résultats de notre enquête, 85 % des entrepreneurs interrogés estiment que l'écosystème entrepreneurial dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia est compliqué par rapport aux contraintes de terrain (difficultés d'ordre administratif, la complexité et la lenteur des procédures, la complexité du processus de création d'une entreprise, des difficultés d'accès au financement...).

9. Les contraintes à la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia

Ce tableau résume les obstacles qui entravent la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam de Bejaia.

Tableau N° 5.16 : Les contraintes à la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam

Les contraintes	% des réponses « Oui »	% des réponses « Non »
Lourdeur des démarches administratives	70	30
La difficulté de trouver des financements adéquats	75	25
La difficulté d'accès à l'information	10	90
La domination du secteur informel	7.5	92.5
L'instabilité de l'environnement des affaires	00	100
La difficulté d'accès aux marchés	17.5	82.5

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

La majorité des entrepreneurs interrogés déclarent que les contraintes principales à l'acte d'entreprendre dans la vallée de la Soummam est la complexité et la lourdeur des procédures administratives avec un taux de 70 %, ainsi que la problématique de trouver les financements nécessaires pour leurs projets, comme l'illustre le tableau N° 11, 75 % des entrepreneurs interrogés déclarent qu'ils trouvent beaucoup de difficultés pour trouver les financements à leurs projets. La question du financement a été toujours avancée par les entrepreneurs, ces derniers rencontrent beaucoup de difficultés et d'obstacles pour l'obtention des crédits auprès des banques.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Aussi, les entrepreneurs rencontrés estiment que les formalités administratives représentent une contrainte majeure dans le processus entrepreneurial.

Les résultats auxquels ont abouti les analyses soulignent d'une part que l'environnement institutionnel impacte négativement le développement d'une dynamique entrepreneuriale au niveau du territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

D'autre part, nous avons également trouvé que les mécanismes d'une bonne gouvernance territoriale susceptibles d'améliorer la dynamique entrepreneuriale sont inexistants, ce qui impacte négativement les relations partenariales entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial. Cette défaillance des mécanismes d'une bonne gouvernance territoriale constitue un obstacle majeur pour l'émergence d'interactions entre les différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Les résultats de notre enquête montrent en outre la mauvaise qualité de l'accompagnement entrepreneurial, influence négativement l'émergence et le développement d'une dynamique entrepreneuriale au niveau du territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

Section 2 : Résultats de l'analyse bi variée : tri croisé

Cette deuxième section présentera l'analyse bidimensionnelle de notre recherche. Nous allons présenter un tri croisé issu des deux bases de données (acteurs d'accompagnement entrepreneurial et entreprises) à l'aide du logiciel SPSS.21.

1. La corrélation entre l'appartenance à un groupe social et économique et la coopération entre les acteurs

Tableau croisé N° 5.17 : faites -vous partie d'un quelconque groupe, social, économique ou autre ? * pensez-vous qu'il existe un esprit de coopération entre les acteurs du territoire

Effectif				
		Pensez-vous qu'il existe un esprit de coopération entre les acteurs du territoire ?		Total
		Oui	Non	
Faites -vous partie d'un quelconque groupe, social, économique ou autre ?	Oui	1	5	6
	Non	0	34	34
Total		1	39	40

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Selon les réponses des chefs d'entreprises, nous avons constaté que dans leur majorité, ils ne font pas partie d'un groupe social ou économique, dans le cadre d'une association ou organisation patronale par exemple. Nous noterons ainsi que les entrepreneurs enquêtés en grande partie ne sont pas insérés dans aucun réseau : ni professionnel ni économique, ce qui a influencé négativement le développement d'un esprit de coopération.

Par conséquent, la mise en place d'une action collective est nécessaire pour la consolidation de la coopération entre les entreprises.

2. Perception des acteurs du partenariat public -privé

Les deux tableaux suivants présentent les obstacles rencontrés par les acteurs pour l'accomplissement des partenariats public-privé.

Tableau croisé N° 5.18 : Comment jugez-vous le partenariat public privé dans votre institution ? * problèmes administratifs

		Problèmes administratifs	Total
Comment jugez-vous le partenariat public privé dans votre institution ?	Négligeable	29	29
	Peu important	5	5
	Important	1	1
Total		35	35

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

Les résultats de l'enquête révèlent que l'état des partenariats est vraiment très négligeable, force est de constater que la majorité des entreprises en Algérie constituée sont de type familial peu initiées aux pratiques modernes de management, ce qui rend difficile ce genre de partenariat.

Pour les acteurs questionnés, un problème majeur les contraint à élaborer des partenariats, c'est le manque d'un cadre institutionnel et légal dédié au partenariat public privé.

Pour cela, les acteurs du territoire doivent élaborer une stratégie d'adaptation aux réalités locales, loin de toute forme bureaucratique, et qui sera l'œuvre de tous les acteurs du territoire.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Tableau croisé N° 5.19 : Comment jugez-vous le partenariat public privé dans votre institution ? * problèmes financiers

		Problèmes financiers		Total
Comment jugez-vous le partenariat public privé dans votre institution ?	Négligeable	23	6	29
	Peu important	2	3	5
	Important	0	1	1
Total		25	10	35

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

Selon les réponses des acteurs enquêtés, le financement constitue aussi une contrainte pour le développement des partenariats publics privé. Le problème du financement se pose très concrètement pour les acteurs interrogés. Ces derniers estiment que le partenariat est vraiment négligeable en raison de la contrainte de financement.

Tableau croisé N° 5.20 : Comment jugez-vous la qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam ? * Lourdeur des démarches administratives

		Lourdeur des démarches administratives		Total
		Oui	Non	
Comment jugez-vous la qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam ?	Très mauvais	1	0	1
	Mauvais	27	12	39
Total		28	12	40

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

Les données du tableau indiquent clairement que 39, est l'effectif des entrepreneurs qui considèrent que l'accompagnement entrepreneurial est mauvais dans la vallée de la Soummam ; alors que 1 est l'effectif des entrepreneurs qui le considère comme très mauvais.

De même, 27 sur 40 entrepreneurs (une proportion de 67.50 %) motivent leurs jugements en raison de la lourdeur des démarches administratives). Donc on peut conclure qu'il existe une relation positive entre la mauvaise qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam et la lourdeur des démarches administratives.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Tableau croisé N° 5.21 : Comment jugez-vous la qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam ? * La difficulté de trouver des financements adéquats

		La difficulté de trouver des financements adéquats		Total
		Oui	Non	
Comment jugez-vous la qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam ?	Très mauvais	1	0	1
	Mauvais	29	10	39
Total		30	10	40

Source : Réalisé par nous même à partir de la base de données SPSS. 21 Juin 2022.

À partir des résultats du tableau croisé, il apparaît que pour la modalité « mauvais » la majorité des entrepreneurs choisissent cette modalité. Alors qu'un seul entrepreneur a choisi la modalité très mauvaise. En effet, la proportion des entrepreneurs qui jugent que la mauvaise qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam est plus élevée en raison de la difficulté de trouver des financements adéquats avec un effectif de 30 entrepreneurs sur 40 (soit un pourcentage de 75 %).

D'après notre enquête empirique, nous avons constaté que la plupart des acteurs interrogés ne sont pas organisés dans des groupes sociaux et économiques ce qui a impacté négativement l'esprit de coopération entre eux. Par ailleurs, nous avons constaté également que le partenariat entre les différentes parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial dans la vallée de la Soummam est vraiment négligeable. En effet, le partenariat est difficile à mettre en place en raison des obstacles auxquels il est confronté, notamment les obstacles administratifs et financiers.

Les résultats de l'enquête montrent également l'existence d'une relation négative entre la qualité de l'accompagnement entrepreneurial et la dynamique entrepreneuriale. Les acteurs interrogés s'estiment que l'accompagnement entrepreneurial est d'une qualité mauvaise ce qui influence négativement la dynamique entrepreneuriale.

Nous allons de ce qui suit examiner les résultats issus de l'analyse des correspondances multiples sur le logiciel SPSS.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Section 03 : Analyse en correspondances multiples (ACM)

L'ACM est une méthode factorielle de réduction de dimension pour l'exploration statistique de données qualitatives complexes. Cette analyse permet de décrire les relations entre p ($p > 2$) variables qualitatives simultanément observées sur n individus. Afin d'avoir une vue d'ensemble et statuer sur les hypothèses formulées, nous avons opté pour une analyse des correspondances multiples (ACM). Nous enchaînerons dans cette section suivante avec les résultats obtenus pour chacune des variables étudiées.

La fiabilité des résultats obtenus dépend de la valeur du coefficient Alpha de Cronbach. Ce dernier, étant d'une valeur comprise, entre 0 et 1, permet de vérifier si chaque item considéré présente une cohérence avec l'ensemble des énoncés de l'échelle.

1. L'ACM réalisée sur la base de données des entrepreneurs

Nous avons choisi pour cette partie les variables suivantes : proximité et interaction entre acteurs sur la dynamique entrepreneuriale ainsi que le guichet unique.

1.1. Proximité et réseaux

Nous allons dans ce qui suit examiner les résultats issus de l'analyse des correspondances multiples via le logiciel SPSS.21, pour les questions relatives à la proximité et réseaux. L'ACM a été opéré sur les questions traitant de la proximité, en l'occurrence des questions issues de l'axe N° 04 (voir l'annexe N° 01). Elle a été réalisée sur une base de données relative aux entreprises. Les résultats de l'ACM seront présentés dans ce qui suit.

Tableau N° 5.22 : Tableau récapitulatif des modèles

Récapitulatif des modèles				
Dimension	Alpha de Cronbach	Variance expliquée		
		Total (valeur propre)	Inertie	Pourcentage de variance expliquée
1	.716	2.907	.242	24.226
2	.609	2.262	.188	18.846
Total		5.169	.431	
Moyenne	.669 ^a	2.584	.215	21.536
a. La valeur Alpha de Cronbach moyenne est basée sur la valeur propre moyenne.				

Source : Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS. 21

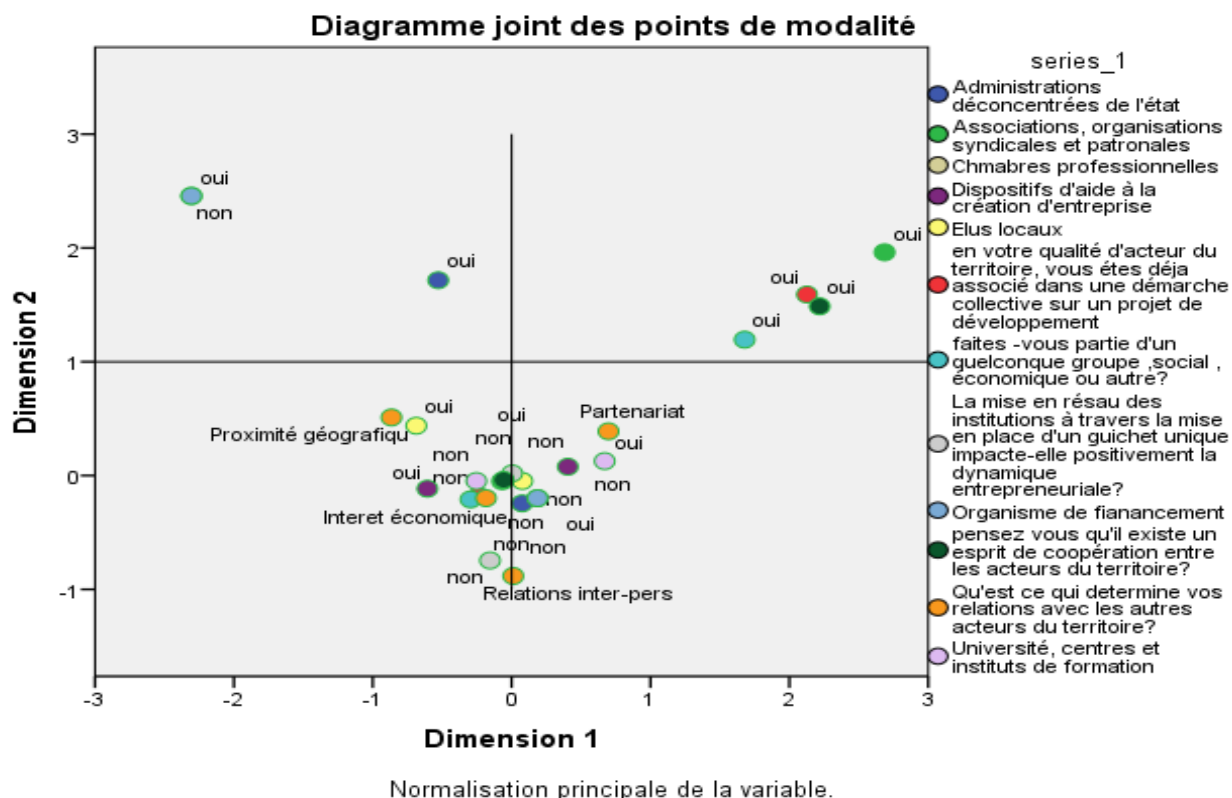
Un total d'inertie de 43 % est jugé satisfaisant et une moyenne de 66 % d'Alpha de Cronbach qui nous montre le taux satisfaisant de la fiabilité de notre échelle de mesure.

Dans le détail, l'indice Alpha de la dimension 1 est de 0.716, et celui de la dimension 2 est de 0.609.

CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS : VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM WILAYA DE BEJAIA

La figure suivante présente le diagramme joint des points de modalité relatif au résultat de l'ACM sur l'axe de proximité et réseaux.

Figure N° 5.1 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat l'ACM sur l'axe de proximité et réseaux.



Source : Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS.21.

Sur l'axe 1, les plus fortes contributions sont celles se référant à la modalité « oui » pour la mise en réseau des institutions à travers la mise en place d'un guichet unique.

La variable de proximité géographique se positionnant à gauche de l'axe 1, correspond à un faible déterminant des relations entre les différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Au niveau de la dimension 2, la variable qui a le pouvoir de discrimination est celle liée à l'intérêt économique (correspondant à 60 % des répondants).

En bas de l'axe 2, la contribution la plus importante est celle de la modalité se référant à « non » concernant l'existence d'un esprit de coopération.

En se référant aux résultats du tableau, la dimension 1 qui détient la part la plus importante du pouvoir explicatif, est dominée par la variable relevant de l'intérêt économique. Ainsi, en

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

observant le graphique, on constate que l'axe 1 discrimine à gauche, le fait que l'interaction entre les différents acteurs obéit à des considérations économiques.

À titre de synthèse à gauche de l'axe 1 est caractérisé :

- Les considérations économiques constituent un déterminant majeur des relations entre les individus interrogés ;
- Faible importance de la proximité géographique comme déterminant des relations qui se tissent entre les individus interrogés.

La projection des résultats de l'ACM sur le tableau et le graphique, on a affaire dans notre cas à des modalités comme :

- L'intérêt économique détermine les relations entre les acteurs interrogés.
- La proximité géographique ne constitue pas un facteur déterminant des relations entre les acteurs. Ces résultats confirment notre troisième hypothèse.

Hypothèse 3 « La proximité géographique ne constitue pas un élément déterminant pour l'impulsion des interactions de collaboration et des partenariats entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial ».

1.2.ACM : la qualité d'accompagnement entrepreneurial et les obstacles à la dynamique entrepreneuriale

Les résultats de l'ACM relative à la qualité d'accompagnement entrepreneurial et les obstacles à la dynamique entrepreneuriale sont présentés dans ce qui suit :

Tableau N° 5.23 : Récapitulatif des modèles

Dimension	Alpha de Cronbach	Variance expliquée		
		Total (valeur propre)	Inertie	Pourcentage de variance expliquée
1	.569	2.073	.188	18.844
2	.510	1.864	.169	16.945
Total		3.937	.358	
Moyenne	.541 ^a	1.968	.179	17.895

a. La valeur Alpha de Cronbach moyenne est basée sur la valeur propre moyenne.

Source : *Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS.21.*

Un total d'inertie de 35 % est jugé satisfaisant et une moyenne de 54 % d'Alpha de Cronbach qui nous montre le taux satisfaisant de la fiabilité de notre échelle de mesure.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

En observant le graphique, nous constatons que l'axe 1 discrimine à droite, il donne une idée sur la proximité des variables (une concentration des modalités sur le quadrant situé à droite de l'axe). À titre de synthèse, à droite de l'axe 1 est caractérisé par :

- La plupart des individus interrogés, jugent que le fonctionnement l'écosystème entrepreneurial dans la vallée de la Soummam est très compliqué ;
- Une unanimité des individus interrogés quant aux lourdeurs administratives qui caractérisent l'écosystème entrepreneurial dans la vallée de la Soummam, ainsi que d'énormes difficultés pour accéder aux financements nécessaires.

Après l'analyse du tableau et la représentation des modalités sur le graphique après projection des résultats de l'ACM, nous avons affaire dans notre cas à des modalités comme :

- La réponse : très compliqué, par rapport aux contraintes de terrain, à la question, comment jugez-vous le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial dans la vallée de la Soummam ?
- La réponse : mauvais, à la question comment jugez-vous la qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam ?
- La réponse : très mauvais, à la question, comment jugez-vous l'accès aux financements ? Ces résultats infirment notre deuxième hypothèse :

Hypothèse 2 « Il existe une relation significative et positive entre le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial et la dynamique entrepreneuriale ».

2. L'ACM réalisée sur la base de données des acteurs

Nous avons choisi pour cette partie les variables suivantes : environnement institutionnel, gouvernance, proximité et interaction entre acteurs sur la dynamique entrepreneuriale.

2.1. Axe environnement institutionnel et perception de la gouvernance territoriale

Les résultats de l'ACM relative à l'environnement institutionnel et à la perception de la gouvernance territoriale sont présentés dans ce qui suit :

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Tableau N° 5.24 : Récapitulatif des modèles

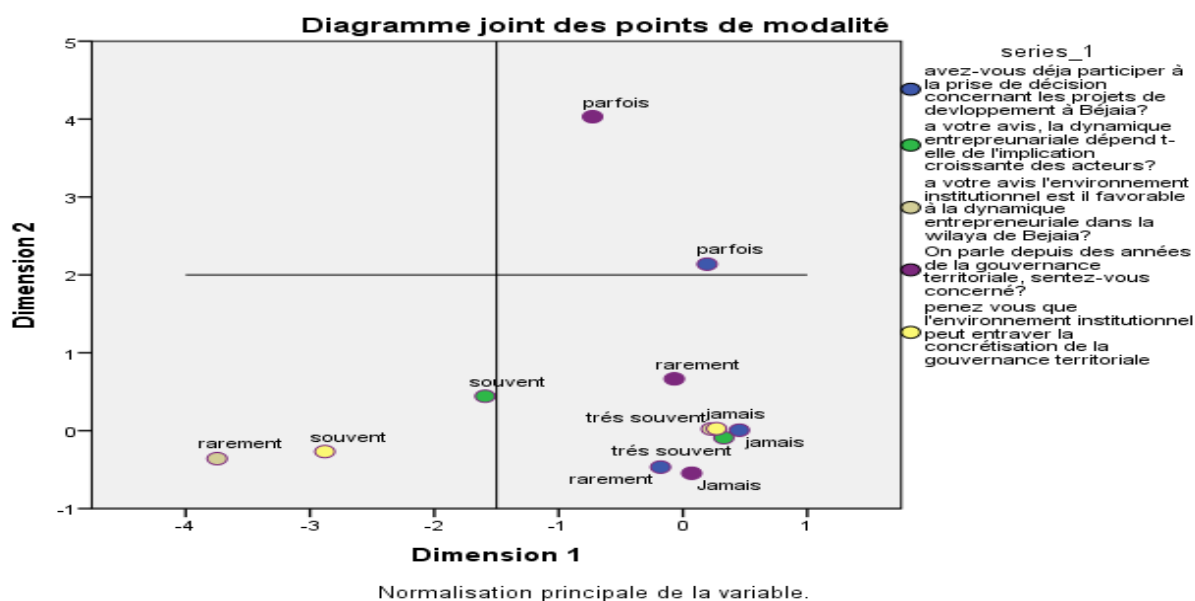
Dimension	Alpha de Cronbach	Variance expliquée		
		Total (valeur propre)	Inertie	Pourcentage de variance expliquée
1	.692	2.241	.448	44.828
2	.495	1.655	.331	33.093
Total		3.896	.779	
Moyenne	.608 ^a	1.948	.390	38.961

Source : Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS. 21

La valeur Alpha de Cronbach moyenne est basée sur la valeur propre moyenne. La moyenne des indices Alpha Cronbach associés aux deux dimensions retenues dans notre analyse est de 60 %, ce qui atteste la fiabilité des résultats obtenus.

La figure suivante présente le diagramme joint des points de modalité relative aux résultats de l'ACM sur l'axe de l'environnement institutionnel et perception de la gouvernance territoriale.

Figure N° 5.3 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat l'ACM sur l'axe de l'environnement institutionnel.



Source : Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS.21.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Nous constatons que les plus importantes contributions sont celles « souvent » et « très souvent », relatives à la question « pensez-vous que l’environnement institutionnel peut-il entraver la concrétisation de la gouvernance territoriale » et les modalités « rarement » et « jamais », relatives aux questions de la participation dans le processus de décision et de gouvernance territoriale. Ou en d’autres termes, la projection des résultats de l’ACM sur le tableau et le graphique, on a affaire dans notre cas à des modalités comme :

- La réponse : très souvent, à la question si l’environnement institutionnel entrave-t-il la concrétisation de la gouvernance territoriale
- La réponse : jamais et rarement, à la question avez-vous déjà participé à la prise de décision
- La réponse : jamais, à la question à votre avis l’environnement institutionnel est-il favorable à la dynamique entrepreneuriale ? Ces résultats confirment notre première hypothèse :

Hypothèse 1« L’environnement institutionnel et les mécanismes de gouvernance territoriale impactent e négativement l’émergence et le développement d’une dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia »

2.2.Axe partenariat, interactions et proximité entre les acteurs

Les résultats de l’ACM relative à l’axe de partenariat, interactions et proximité entre les acteurs sont présentés dans ce qui suit :

✓ **ACM : la nature du partenariat et la relation entre les différents acteurs**

Tableau N° 5.25 : Récapitulatif des modèles

Dimension	Alpha de Cronbach	Variance expliquée		
		Total (valeur propre)	Inertie	Pourcentage de variance expliquée
1	.713	2.657	.332	33.211
2	.616	2.171	.271	27.139
Total		4.828	.603	
Moyenne	.669 ^a	2.414	.302	30.175

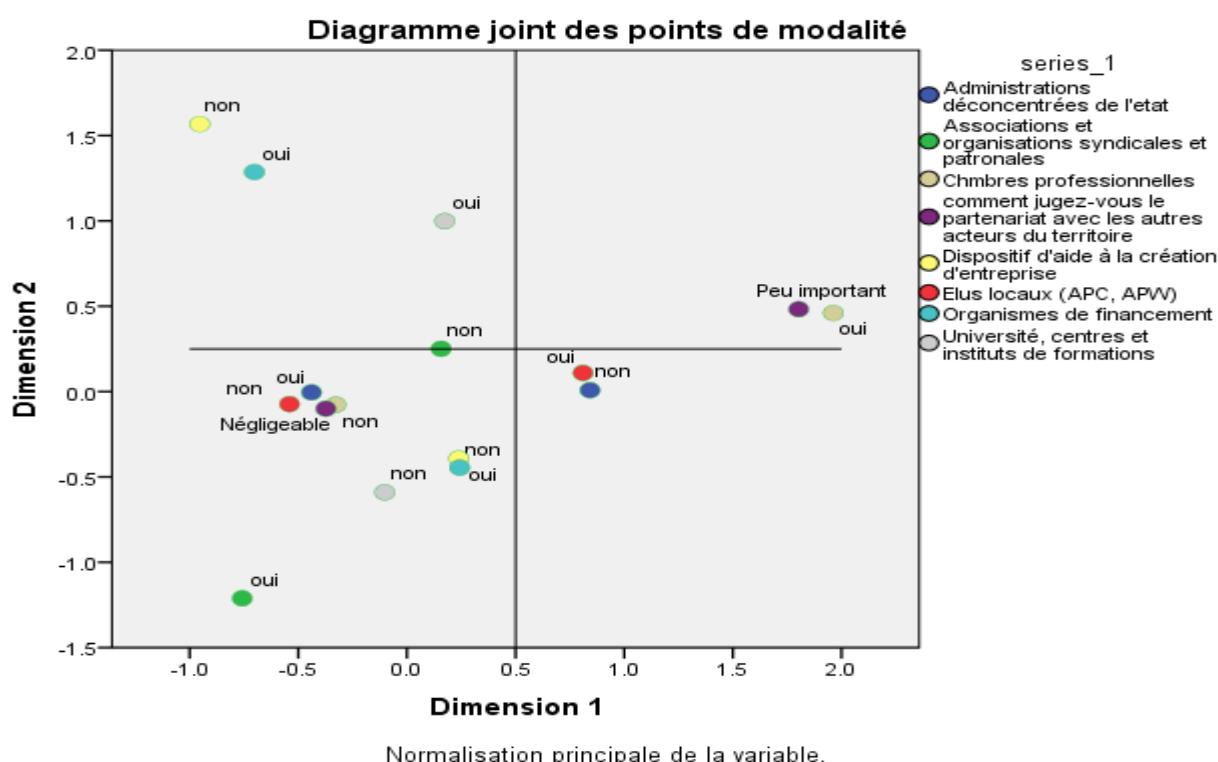
Source : Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS

CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS : VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM WILAYA DE BEJAIA

La valeur Alpha de Cronbach moyenne est basée sur la valeur propre moyenne. La moyenne des indices Alpha Cronbach associée aux deux dimensions retenues dans notre analyse est de 0.669, ce qui atteste de la fiabilité des résultats obtenus.

La figure suivante présente le diagramme joint des points de modalité relatif aux résultats de l'ACM sur l'axe du partenariat, interactions et proximité entre les acteurs.

Figure N° 5.4 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat l'ACM sur l'axe du partenariat, interactions et proximité entre les acteurs.



Source : Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS.21.

Après la projection des résultats de l'ACM sur le tableau et le graphique du logiciel SPSS.21, les plus fortes contributions sont celles de la modalité « Négligeable », relative à la question « comment jugez-vous le partenariat public-privé dans votre institution ». La variable qui a le pouvoir de discrimination le plus important est celle liée à « Négligeable » située en bas de l'axe 2 et correspondant à 82.90 % des répondants. Nous avons affaire dans notre cas à la modalité comme :

Réponse : négligeable, pour la question, comment jugez-vous le partenariat public privé dans votre institution ?

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

À titre de synthèse, à gauche de l'axe 1 est caractérisé par le caractère négligeable des partenariats entre les acteurs.

2.3.ACM : la vocation de l'interaction et les limites aux interactions entre acteurs

Les résultats de l'ACM relative à l'interaction et les limites aux interactions entre acteurs sont présentés dans ce qui suit :

Tableau N° 5.26 : Récapitulatif des modèles

Dimension	Alpha de Cronbach	Variance expliquée		
		Total (valeur propre)	Inertie	Pourcentage de variance expliquée
1	.767	2.769	.461	46.149
2	.492	1.696	.283	28.263
Total		4.465	.744	
Moyenne	.662 ^a	2.232	.372	37.206

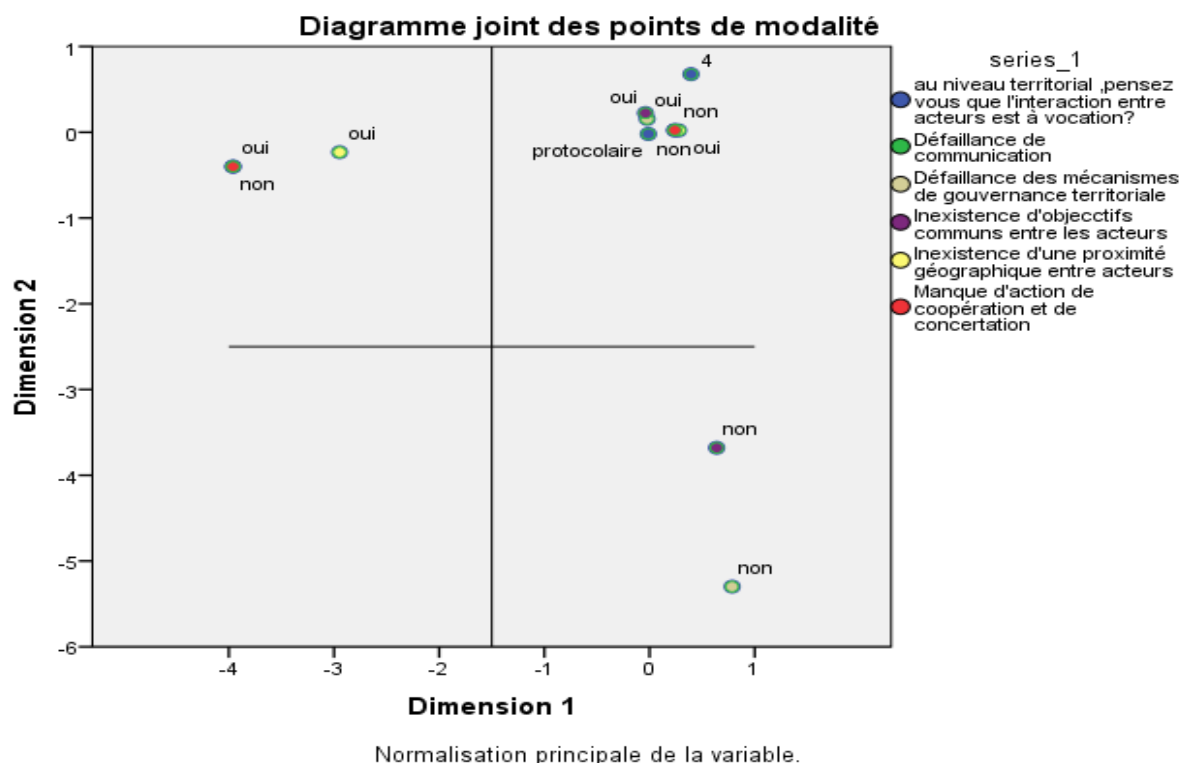
Source : Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS. 21

La valeur Alpha de Cronbach moyenne est basée sur la valeur propre moyenne. La fiabilité des résultats obtenus dépend de la valeur du coefficient Alpha Cronbach. La moyenne des indices Alpha Cronbach associée aux deux dimensions retenues dans notre analyse est de 0.662, ce qui atteste de la fiabilité des résultats obtenus. Dans le détail, l'indice Alpha de la dimension 1 est de 0.767 et celui de la dimension 2 avoisine 0.492.

La figure suivante présente le diagramme joint des points de modalité relatif aux résultats de l'ACM relative à l'interaction et les limites aux interactions entre acteurs.

Figure N° 5.5 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat de l'ACM sur l'interaction et les limites aux interactions entre acteurs.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**



Source : Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS.21.

À droite de l'axe 1, les plus fortes contributions sont la modalité « protocolaire », relative à la question « au niveau territorial quelle est la vocation de l'interaction entre acteurs ? » ce qui correspond à 100 % des répondants.

La variable mise en avant par l'ACM qui a le pouvoir discriminatoire est celle liée au caractère protocolaire des interactions entre les acteurs.

La projection des résultats de l'ACM sur le tableau et le graphique, on a affaire dans notre cas à la modalité, protocolaire, comme réponse à notre questionnaire relatif à la vocation des interactions entre les acteurs.

À titre de synthèse, à droite de l'axe 1 est caractérisé par : le caractère protocolaire des interactions, caractérisées par leur simplicité, qui ne dépassent pas le cadre défini par la loi.

2.4.ACM : la proximité géographique et les limites aux interactions entre acteurs

Les résultats de l'ACM relative à la proximité géographique et les limites aux interactions entre acteurs sont présentés dans ce qui suit :

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Tableau N° 5.27 : Récapitulatif des modèles

Dimension	Alpha de Cronbach	Variance expliquée		
		Total (valeur propre)	Inertie	Pourcentage de variance expliquée
1	.751	2.806	.401	40.089
2	.477	1.691	.242	24.157
Total		4.497	.642	
Moyenne	.648 ^a	2.249	.321	32.123

Source : Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS.21.

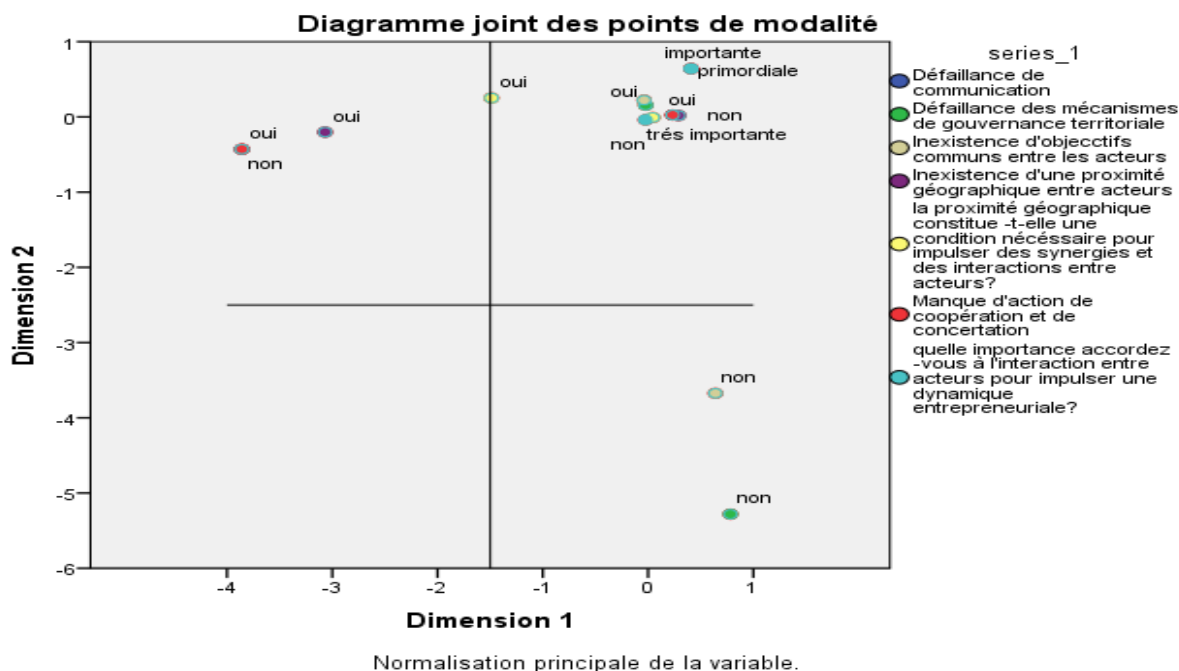
La valeur Alpha de Cronbach moyenne est basée sur la valeur propre moyenne. La valeur Alpha de Cronbach moyenne est basée sur la valeur propre moyenne. La fiabilité des résultats obtenus dépend de la valeur du coefficient Alpha Cronbach. La moyenne des indices Alpha Cronbach associée aux deux dimensions retenues dans notre analyse est de 0.648, ce qui atteste de la fiabilité des résultats obtenus.

Dans le détail, l'indice Alpha de la dimension 1 est de 0.757 et celui de la dimension 2 avoisine 0.477.

La figure suivante présente le diagramme joint des points de modalité relatif aux résultats de l'ACM relative à la proximité géographique et les limites aux interactions entre acteurs.

Figure N° 5.6 : Diagramme joint des points de modalité relatif au résultat l'ACM sur la proximité géographique et les limites aux interactions entre acteurs

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**



Source : Elaboré par nos soins, ACM avec SPSS.21.

À droite de l'axe 1, les plus fortes contributions sont celles de la modalité « très importante », relative à la question « quelle importance accordez-vous à l'interaction entre acteurs pour impulser une dynamique entrepreneuriale (ce qui correspond à 97.1 des répondants) et la réponse oui pour l'inexistence des mécanismes de gouvernance territoriale concernant la question relative aux limites aux interactions entre acteurs de l'écosystème entrepreneurial (100 % des répondants).

Et le manque d'action de coopération et de concertation avec un taux de 94.3 %, de même pour l'inexistence d'objectifs communs entre acteurs.

En observant le graphique, on constate que l'axe 1 discrimine à droite, du fait de considérer que l'interaction est très importante pour impulser une dynamique entrepreneuriale et le fait aussi que la défaillance des mécanismes de la gouvernance territoriale constitue une limite aux interactions entre acteurs pour tous les acteurs interrogés.

En se référant aux résultats du tableau, la dimension 1 qui détient la part la plus importante du pouvoir explicatif, est dominée par des variables relevant, notamment de la défaillance des mécanismes de gouvernance territoriale et du manque des actions de coopération et de concertation entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

À titre de synthèse, à droite de l'axe 1 est caractérisé par :

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

- Forte importance est accordée à l'interaction entre acteurs pour impulser une dynamique entrepreneuriale ;
- Défaillance de mécanismes de gouvernance territoriale, manque d'action, de coopération et de concertation entre acteurs de l'écosystème entrepreneurial, et l'inexistence d'objectifs communs, constituent des limites majeures aux interactions entre acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Conclusion

L'objet de ce chapitre était d'analyser l'influence des interactions et des partenariats entre acteurs de l'écosystème entrepreneurial sur la dynamique entrepreneuriale du territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia en Algérie.

Ainsi, nous nous sommes interrogés sur la réalité des interactions et des partenariats entre acteurs de ce territoire, et sur l'existence des mécanismes de gouvernance territoriale qui sont susceptibles d'impulser une certaine dynamique entrepreneuriale.

Notre recherche a démontré, à partir des résultats obtenus, que sur le territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia, les partenariats entre acteurs sont négligeables, et les interactions sont de type protocolaire en se limitant aux relations réglementaires qui ne dépassent pas le cadre défini par la loi.

Cette situation d'inexistence de mécanismes de gouvernance territoriale, notamment l'interaction entre les acteurs, impacte négativement l'émergence d'une vraie dynamique entrepreneuriale.

S'ajoute à cela, l'environnement institutionnel souffrant du manque de coordination et l'absence de financements adaptés aux besoins des acteurs entrepreneuriaux constituent des obstacles majeurs au bon fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.

Devant cette situation, une démarche participative incluant tous les acteurs de l'écosystème entrepreneurial, dont l'action collective interactive peut conduire à l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale territoriale. De plus l'adoption des mécanismes de bonne gouvernance territoriale à travers l'implication et la coordination multi- acteurs, ainsi que le renforcement d'un partenariat public-privé peuvent conduire à l'impulsion d'une vraie dynamique entrepreneuriale du territoire de la vallée de la Soummam.

**CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS :
VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES
DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM
WILAYA DE BEJAIA**

Enfin, l'étude menée au niveau du territoire de la vallée de la Soummam, via les instruments de modélisation mobilisés (les méthodes d'analyse statistique par le logiciel SPSS), nous a permis d'explorer les interactions et les partenariats et de dégager les variables agissantes dans la détermination d'un écosystème propice pour le développement des dynamiques entrepreneuriales en émergence.

Toutefois, cette étude ne peut être généralisée à l'ensemble des territoires, en raison des spécificités que recèle chaque dynamique qui s'opère au sein d'un territoire. C'est pourquoi il est nécessaire de réfléchir sur la faisabilité de mise en place des « écosystèmes entrepreneuriaux territoriaux », si l'on veut s'inscrire dans l'approche territoriale sur laquelle notre thèse s'inscrit.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

La dynamique entrepreneuriale d'un territoire repose sur la mobilisation et l'implication de tous les acteurs de ce dernier. Il est à cet égard frappant de constater que les dynamiques entrepreneuriales et les initiatives locales représentent le cadre approprié pour la construction du territoire.

L'approche territoriale de l'entrepreneuriat peut être conçue comme un processus dans lequel une pluralité d'acteurs du territoire s'engage collectivement pour l'organisation et la production de richesses. En effet l'interaction de l'entrepreneur avec les autres acteurs de son territoire est considérée comme la source de construction territoriale.

Cette dernière suppose une mobilisation des acteurs dans des processus d'interactions et de coopération. Et l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale portée par les acteurs du territoire. Les récents développements de la littérature ont fait émerger le concept de l'écosystème entrepreneurial, composé de plusieurs parties prenantes interconnectées sur un territoire donné.

Si des études confirment le rôle important que joue l'accompagnement entrepreneurial et les politiques publiques pour soutenir la dynamique entrepreneuriale, les interactions et les partenariats entre les différents acteurs entrepreneuriaux et leurs ancrages territoriaux restent des questions posées.

Ainsi nous avons apporté des éclairages à ces questions à travers ce travail de recherche, dans l'ambition d'appréhender l'influence des interactions et des partenariats entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial sur la dynamique entrepreneuriale au niveau du territoire de la vallée de la Soummam wilaya de Bejaia. Notre recherche s'est attachée à répondre à la problématique suivante : « *Dans quelle mesure les interactions et les partenariats entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial influencent-ils le développement d'une dynamique entrepreneuriale d'un territoire ?* ».

Dans cette perspective, nous avons également examiné l'impact de l'environnement institutionnel et des mécanismes de la gouvernance territoriale sur la dynamique entrepreneuriale d'un territoire. Ce travail de recherche a essayé, aussi, de mettre l'accent sur le rôle que joue la proximité géographique sur les interactions et les partenariats entre les différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

CONCLUSION GENERALE

Apports théoriques

Dans un premier temps, les contributions théoriques tiennent à la définition du concept du développement territorial. Nous avons conclu que le développement à promouvoir est un développement territorial reposant sur les concepts de territoire, des ressources territoriales, l'interaction entre acteurs et le partenariat. Une synthèse des travaux relatifs aux théories du développement territorial, ainsi que les travaux de recherche sur les différentes approches conceptuelles et configurations territoriales ont été capitalisés.

En deuxième lieu on a essayé de cerner le concept de gouvernance territoriale, qui s'avère très essentielle. Dans un contexte de l'implication progressive de l'ensemble des acteurs du territoire dans une dynamique de développement, la gouvernance territoriale sert d'outil d'orientation, de coordination d'une multiplicité d'acteurs, afin de les mener à adopter des stratégies communes à travers des partenariats publics/privés.

Après les fondements théoriques du développement territorial, et de la gouvernance territoriale, nous avons essayé d'éclairer les notions de l'acteur et son rôle dans la construction et le développement des territoires. Ensuite, pour mettre en valeur le rôle des relations entre acteurs, nous avons intégré les notions d'interaction et de partenariat. En effet les acteurs du territoire ont plus d'intérêt à se constituer en réseau et en tissant des relations de partenariats et d'interactions afin d'amorcer une vraie dynamique entrepreneuriale et territoriale.

Afin de mieux comprendre et d'identifier les différentes relations et interactions entre les acteurs, nous avons privilégié la mobilisation de la notion de l'écosystème entrepreneurial. L'un des défis de cette thèse est d'essayer d'explicitier le concept de l'écosystème entrepreneurial qui est composé de multiples acteurs en interaction pour promouvoir la dynamique entrepreneuriale. Nos interrogations sur l'écosystème entrepreneurial nous a permis de comprendre sa composition et sa contribution à la promotion de l'activité entrepreneuriale, ce qui aidera ainsi, les politiques publiques à sa structuration et à favoriser l'émergence de stratégies communes entre ses différentes composantes.

En dernier lieu, nous avons présenté un état des lieux de la dynamique entrepreneuriale en Algérie, à travers l'exploitation des différents bulletins du ministère de l'Industrie et les données collectées auprès des différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

CONCLUSION GENERALE

Apports méthodologiques

Les apports méthodologiques de la recherche sont d'abord liés à la complémentarité entre les considérations théoriques et les aspects empiriques, dans le but d'améliorer la crédibilité et la qualité des données collectées. Nous basant sur ce principe, nous avons réalisé un travail de terrain : une enquête par questionnaire auprès des acteurs de l'écosystème entrepreneurial du territoire de la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia. Ainsi, soixante-quinze (75) acteurs ont fait l'objet d'investigations pour mener une analyse de variables.

L'adoption de l'approche écosystémique nous a permis d'analyser une vision élargie. Cette dernière nous a permis de comprendre la réalité des relations complexes entre les différentes composantes de l'écosystème entrepreneurial.

Les apports méthodologiques concernent, aussi, la conception et de la vérification de l'ensemble de données (résultats de l'enquête) introduites dans le logiciel SPSS, ayant permis de faire l'interprétation et l'analyse

Nous avons mené une enquête de terrain, par le biais d'un questionnaire sur deux échantillons : 40 entrepreneurs et 35 acteurs de l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial. L'analyse des données amassées à partir du questionnaire a été faite à l'aide de logiciel SPSS.

Les apports empiriques

Sur le plan empirique, la recherche a abouti à plusieurs résultats fondamentaux.

La première hypothèse qui suppose que, **l'environnement institutionnel et les mécanismes de gouvernance territoriale impactent négativement l'émergence et le développement d'une dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia**, a été confirmé. En effet les acteurs interrogés estiment que l'environnement institutionnel n'est pas favorable pour booster la dynamique entrepreneuriale, cela est dû à la complexité et les procédures administratives qui le caractérisent. Aussi les acteurs considèrent que les mécanismes d'une bonne gouvernance territoriale susceptibles d'améliorer la dynamique entrepreneuriale sont inexistantes et inefficaces, et sont rarement associés à la prise de décision concernant le développement de leurs territoires ou la promotion de l'activité entrepreneuriale, ce qui reflète un taux de mobilisation très faible des acteurs du territoire de la vallée de la Soummam wilaya de Bejaia.

CONCLUSION GENERALE

Notre deuxième hypothèse qui revient sur **l'existence d'une relation significative et positive entre le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial et la dynamique entrepreneuriale** a été infirmée. En effet l'enquête menée nous a révélé que l'écosystème entrepreneurial entrave l'impulsion d'une dynamique entrepreneuriale. La dynamique entrepreneuriale est entravée par les lourdeurs administratives. Les formalités et les procédures bureaucratiques représentent un obstacle majeur de l'acte d'entreprendre. Le manque de financements constitue aussi une contrainte majeure qui entrave le bon fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial. Les entrepreneurs enquêtés trouvent beaucoup de difficultés pour obtenir des financements nécessaires.

Notre dernière hypothèse qui stipule que **la proximité géographique ne constitue pas un élément déterminant pour l'impulsion des interactions de collaboration et des partenariats entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial** a été confirmée. Les acteurs de notre échantillon ont confirmé le caractère protocolaire de l'interaction entre les acteurs, en effet les relations entre ces derniers sont caractérisées par leur simplicité et se limitent aux relations réglementaires et procédurales qui ne dépassent pas le cadre défini par la loi. Aussi les interactions entre ces acteurs sont définies par l'intérêt économique, qui constitue l'élément essentiel et l'enjeu principal.

Aussi les relations entre les entrepreneurs et les autres acteurs ne se tissent pas par une logique de proximité géographique. La proximité géographique ne constitue pas un élément déterminant qui engendre une interaction entre les acteurs et ne conduit pas nécessairement à densifier les interactions. La proximité géographique est donc subordonnée à la proximité organisée entre les acteurs.

Les limites de la recherche

Comme tout travail de recherche, le nôtre comporte des limites qu'il convient de dépasser dans les recherches à venir. La principale limite de cette recherche est d'ordre méthodologique. L'échantillon enquêté est réduit ceci pose la question du regret de l'impossibilité de généraliser les résultats obtenus. En effet, la taille de notre échantillon est relativement petite. il convient d'effectuer une enquête sur un échantillon beaucoup plus grand, dans d'autres territoires de l'Algérie pour la construction de l'échantillon.

CONCLUSION GENERALE

Du point de vue théorique, le nombre important de variables qui régissent la dynamique entrepreneuriale et territoriale, fait qu'on n'a pas pu prendre en considération toutes les variables.

Perspectives recherches

Nous estimons qu'il existe d'autres pistes de recherche qu'il convient d'exploiter dans de futurs travaux. D'abord, il serait intéressant de tenter de dépasser les limites méthodologiques constatées, en essayant de revoir la taille de l'échantillon et son étendue territoriale dans l'objectif de confirmer (ou pas) nos résultats, et ainsi donner plus de crédibilité à nos résultats.

Par ailleurs, il convient aussi de prendre en compte d'autres variables qui ne sont pas apparues et qu'il serait intéressant d'en tenir compte, comme l'aspect culturel et le capital social qui peuvent avoir une influence sur les entrepreneurs. Aussi la problématique de la performance de l'écosystème entrepreneurial, mérite aussi d'être posée.

BIBLIOGRAPHIE

GENERALE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages :

- 1- Astous, A. D. (2000). Le projet de recherche en marketing, 2^e éd.
- 2- Aydalot, P. (1985). Economie régionale et urbaine. Editions Economica.
- 3- Baudelle, G., Guy, C., & Mérenne-Schoumaker, B. (2011). Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats. PUR, Rennes, France.
- 4- Becattini, G. (2004). Industrial districts : A new approach to industrial change. Edward Elgar Publishing.
- 5- Bouba-Olga O., Zimmermann J.-B., « Modèles et mesures de la proximité », Économie de Proximités, Pecqueur B. et Zimmermann J.-B., Hermès, 2004, p. 89-111
- 6- Bruyat, C. (1994). Contributions épistémologiques au domaine de l'entrepreneuriat.
- 7- Cahuc, P. (1993). La nouvelle microéconomie. Paris : La Découverte.
- 8- Campagne, P., & Pecqueur, B. (2014). Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation. Éditions Charles Léopold Mayer.
- 9- Coase, R. H. (1991). The nature of the firm (1937). The nature of the firm, 18-33
- 10- Colletis, G., & Rychen, F. (2004). Entreprises et territoires : proximités et développement local. Économie de proximités, Paris, Hermes Science Publications, 207-230.
- 11- Colletis, G., & Pecqueur, B. (1994). Les facteurs de la concurrence spatiale et la construction des territoires, Organization of production and territory: local models of development. Ginni Luculano Editore. Pavie.
- 12- Colletis, G., & Pecqueur, B. (1993). Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ?
- 13- Courlet, C. (2008). L'économie territoriale. Lectures, Les livres.
- 14- Courlet, C., & Pecqueur, B. (1998). Systèmes productifs localisés et développement: le cas des économies émergentes et en transition. Marc-Urbain Proulx, Territoires et développement économique, Montréal, L'Harmattan, 49-65.
- 15- Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). L'acteur et le système.
- 16- Dhume-Sonzogni, F. (2001). Du travail social au travail ensemble : le partenariat dans le champ des politiques sociales. éd. ASH
- 17- DOMMERGUES, Pierre et al. (1988) La société de partenariat. Economie-territoire et revitalisation régionale aux Etats-Unis et en France. Paris, Afnor-Anthropos, 439 p
- 18- Dupuy, C., & Torre, A. (2004). Confiance et proximité. Economie de Proximités, Hermès, Paris, 65-87.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 19- Gilly, J. P., Leroux, I., & Wallet, F. (2004). Gouvernance et proximité. Économie de proximités, Paris, Hermes Science Publications, 175-194.
- 20- Gastaldi, L., Krohmer, C., & Paraponaris, C. (Eds.). (2021). Activités et collectifs : approches cognitives et organisationnelles. Presses universitaires de Provence.
- 21- Kebir, L., & Crevoisier, O. (2004). Dynamique des ressources et milieux innovateurs. In Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local (pp. 261-290). GREMI et EDES, Presses universitaires de Provence.
- 22- Kuhn, T. S. (1970). The structure of scientific revolutions (Vol. 111). University of Chicago Press: Chicago.
- 23- Landel, P. A. (2007). Invention de patrimoines et construction des territoires.
- 24- Moreau, M. A. (2006). Normes sociales, droit du travail et mondialisation. Paris : Édition Dalloz.
- 25- Roux, E., Gumuchian, H., Grasset, E., & Lajarge, R. (2003). Les acteurs, ces oubliés du territoire (p. 186). Economica.
- 26- Saives, A. L. (2002). Territoire et compétitivité de l'entreprise. Territoire et compétitivité de l'entreprise, 1-494.
- 27- Stoker, G. (1998). Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance.
- 28- Olivier, W. (1975). Markets and Hierarchies.
- 29- Verstraete, T. (2002). Essai sur la singularité de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche. Editions de l'ADREG.
- 30- Verstraete, T. (2003). Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat. Editions de l'ADREG.

Articles et Communications :

- 1- Acs, Z. J., & Mueller, P. (2008). Employment effects of business dynamics: Mice, gazelles and elephants. Small Business Economics, 30(1), 85-100.
<https://link.springer.com/article/10.1007/s11187-007-9052-3>
- 2- Andriof, J., Rahman, S. S., Waddock, S., & Husted, B. (2002). Introduction : JCC theme issue : Stakeholder responsibility. The Journal of Corporate Citizenship, 16-19.
<https://go.gale.com/ps/i.do?id=GALE%7CA89578722&sid=googleScholar&v=2.1&it=r&linkaccess=abs&issn=14705001&p=AONE&sw=w&userGroupName=anon%7E177443e>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 3- Antonelli, C. (1999). The evolution of the industrial organisation of the production of - knowledge. Cambridge journal of economics, 23(2), 243-260.
https://www.researchgate.net/profile/Cristiano-Antonelli/publication/5208198_The_Evolution_of_the_Industrial_Organisation_of_the_Production_of_Knowledge/links/00b7d52e0c4ab0eaa4000000/The-Evolution-of-the-Industrial-Organisation-of-the-Production-of-Knowledge.pdf
- 4- Arocena, R. (1986). A theorem of Naimark, linear systems, and scattering operators. Journal of functional analysis, 69(3), 281-288.
- 5- Arvey, R. D., Zhang, Z., Avolio, B. J., & Krueger, R. F. (2007). Developmental and genetic determinants of leadership role occupancy among women. Journal of Applied Psychology, 92(3), 693.
- 6- Arocena, R. (1986). A theorem of Naimark, linear systems, and scattering operators. Journal of functional analysis, 69(3), 281-288.
- 7- Baron, M., Lucquiaud, V., Autard, D., & Scapin, D. L. (2006, April). K-MADe: un environnement pour le noyau du modèle de description de l'activité. In Proceedings of the 18th Conference on l'Interaction Homme-Machine (pp. 287-288).
- 8- Baudet-Michel, S., Berroir, S., Fol, S., Quéva, C., & Santamaria, F. (2017). Acteurs et logiques de la rétraction dans les villes moyennes : un regard comparatif à partir des cas de Forbach, Nevers et Vichy.
- 9- Barabel, M., Huault, I., & Leca, B. (2006). Esquisse d'une analyse des stratégies locales d'adaptation de l'ordre traditionnel face à la globalisation. Management international, 10(3), 19-
- 10- Berreziga, A., & Meziane, A. (2012). The entrepreneurial culture among Algerian entrepreneurs. Strategies for organizing and supporting SMEs in Algeria, (p. 66). University of Ouargla.
- 11- Bertrand, N., & Peyrache-Gadeau, V. (2009). Introduction.«Cohésion sociale et cohérence territoriale», quel cadre de réflexions pour l'aménagement et le développement?. Géographie, économie, société, 11(2), 85-91.
- 12- Bertacchini, Y. (2002). Concertation territoriale et politique territoriale concertée. International Journal of Info & Com Sciences for Decision Making, (5).
- 13- Busenitz, L. W. (1996). Research on entrepreneurial alertness. Journal of Small Business Management, 34(4), 35.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 14- Brunet, J. P. (1996). L'entrepreneur forestier : portrait du gestionnaire et de son réseau d'affaires. *Forestier*, 137.
- 15- Bruyat, C., & Julien, P. A. (2001). Defining the field of research in entrepreneurship. *Journal of business venturing*, 16(2), 165-180.
- 16- Birch, K., & Whittam, G. (2008). The third sector and the regional development of social capital. *Regional Studies*, 42(3), 437-450.
- 17- Boukhari, M., & Abedou, A. (2016). Le profil entrepreneurial : Facteur discriminant du developpement economique. *Les cahiers du cread*, 116, 127-154.
- 18- Bandy, D. (1987). Local Development Policy in the 1980s. *Journal of Planning Literature*, 2(2), 136-152.
- 19- Bassand, M., Hainard, F., Pedrazzini, Y., & Perrinjaquet, R. (1986). Innovation et changement social : actions culturelles pour un développement local (No. REP_WORK).
- 20- BAILLY, A. S., & Ferrier, J. P. (1986). Savoir lire le territoire : plaidoyer pour une géographie régionale attentive à la vie quotidienne. *L'Espace géographique*, 259-264.
- 21- Ben-Hafaïedh, C. (2006). Entrepreneuriat en équipe : positionnement dans le champ de l'entrepreneuriat collectif. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 5(2), 31-54.
- 22- Bernrath, W. (1998). Le nouveau management public : concept, situation en Wallonie. Quelques réflexions, visions et conclusions opérationnelles. *Revue OSF*, 92.
- 23- Bélanger, P., & Lévesque, B. (1988). Une forme mouvementée de gestion du social : les CLSC. *International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire*, (19), 49-64.
- 24- Bouvier-Patron, P. (2015). FabLab et extension de la forme réseau : vers une nouvelle dynamique industrielle ? *Innovations*, (2), 165-188.
- 25- Casson, M. (1995). Entrepreneurship and business culture. In *Entrepreneurship and Business Culture* (pp. 79-103). Edward Elgar Publishing.
- 26- Calame, P. (1998). Quel environnement au XXIe siècle ? Environnement, maîtrise du long terme et démocratie. *Natures Sciences Sociétés*, 6(1), 58-67.
- 27- Chabault, D. (2006). Les systèmes territoriaux de production: revue de littérature et approches théoriques d'un concept évolutif. *Cahiers de Recherche du CERMAT*, 19(6).
https://www.researchgate.net/profile/DenisChabault/publication/255646329_Les_systemes_territoriaux_de_production_revue_de_litterature_et_approches_theoriques_d'un

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [concept_evolutif/links/569f531908ae2c638eb67022/Les-systemes-territoriaux-de-production-revue-de-litterature-et-approches-theoriques-dun-concept-evolutif.pdf](#)
- 28- Charreaux, G. (2004). Les théories de la gouvernance : de la gouvernance des entreprises à la gouvernance des systèmes nationaux (No. 1040101). Université de Bourgogne-CREGO EA7317 Centre de recherches en gestion des organisations.
- 29- Colletis, G., Gilly, J. P., Leroux, I., Pecqueur, B., Perrat, J., Rychen, F., & Zimmermann, J. B. (1999). Construction territoriale et dynamiques économiques. *Sciences de la Société*, 48(1), 25-47.
- 30- Courlet, C. (1994). Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? *Industrie, territoires et politiques publiques*, 13-32.
- 31- Coussy, J. (2003). Les politiques publiques dans la mondialisation libérale : un retour ? *L'Economie politique*, (1), 42-59.
- 32- Cazal, D. (2011). RSE et théorie des parties prenantes : les impasses du contrat. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, (9).
- 33- Callon, M. (2006). Sociologie de l'acteur réseau. *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, 267-276.
- 34- Chevalier, P., & Dedeire, M. (2014). Application du programme leader selon les principes de base du développement local. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (342), 9-25.
- 35- Churchill Jr, G. A. (1979). A paradigm for developing better measures of marketing constructs. *Journal of marketing research*, 16(1), 64-73.
- 36- Creswell, J. W. (2013). Steps in conducting a scholarly mixed methods study.
- 37- Cunningham, J. B., & Lischeron, J. (1991). Defining entrepreneurship. *Journal of small business management*, 29(1), 45-61. https://www.researchgate.net/profile/J-Cunningham3/publication/270820230_Defining_Entrepreneurship/links/587e57c708aed3826af45ded/Defining-Entrepreneurship.pdf
- 38- Daumas, J. C. (2003). Le capitalisme familial : logiques et trajectoires : actes de la journée d'études de Besançon du 17 janvier 2002 (Vol. 761). Presses Univ. Franche-Comté.
- 39- Decoster, E., Matteaccioli, A., & Tabariés, M. (2004). Les étapes d'une dynamique de territorialisation : le pôle optique en Île-de-France. *Géographie, économie, société*, 6(4), 383-413.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 40- Deffontaines, J. P., Marcepoil, E., & Moquay, P. (2001). Le développement territorial : une diversité d'interprétations.
- 41- de Gaulejac, V. (1990). De la mesure en tout ! Evaluation et développement social. In Les Annales de la Recherche Urbaine (Vol. 47, No. 1, pp. 117-122). Persée-Portail des revues scientifiques en SHS.
- 42- Dejardin & Guesnier. (2008). « Dynamiques entrepreneuriales et renouvellement des systèmes productifs », colloque de l'association de Science Régionale de langue Française (ASRDLF), tenu à l'université de Québec à Rimouski
- 43- Ferguene, A. (2013). Economie territoriale et développement local : Concepts et expériences (No. halshs-00870216).
- 44- François, H., Hirczak, M., & Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. Revue d'Economie Regionale Urbaine, (5), 683-700.
- 45- Fayet, Y., Chasles, V., Ducimetière, F., & Ray-Coquard, P. I. (2018). Le territoire, générateur d'inégalités face aux cancers. Revue francophone sur la santé et les territoires.
- 46- Faure, A. (2001). Dynamiques intercommunales, leadership et territoire. Le pouvoir local change-t-il les politiques publiques. Sciences de la Société, 53, 11-24.
- 47- Facchini, F. & Koning, M. (2008). « Théorie de l'entrepreneur et croissance de la production dans les régions françaises (1994-2003) », Revue canadienne des sciences régionales Vol. 33
- 48- Fayolle, A., & Degeorge, J. M. (2012). Dynamique entrepreneuriale : le comportement de l'entrepreneur (No. hal-02298171).
- 49- Forsé, M., & Degenne, A. (1994). Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie.
- 50- Filippi, M., & Torre, A. (2005). Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux. Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux, 1-337.
- 51- Freeman, R. E. (2001). A stakeholder theory of the modern corporation. Perspectives in Business Ethics, 3(144), 38-48.
- 52- Furfeld, D. R. (1989). Toward a revision of the economic theory of individual behavior. Journal of Economic Issues, 23(2), 357-366.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 53-Fritsch, M., & Slavtchev, V. (2011). Determinants of the efficiency of regional innovation systems. *Regional studies*, 45(7), 905-918.
- 54-Gartner, W. B. (1990). What are we talking about when we talk about entrepreneurship ? *Journal of Business venturing*, 5(1), 15-28.
- 55-Gagnon, C., & Klein, J. L. (1991). Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social. *Cahiers de géographie du Québec*, 35(95), 239-255.
- 56-Gilly, J. P. (1989). Crise, mutations techniques et transformations des rapports des groupes au territoire. *Revue d'économie industrielle*, 47(1), 113-124.
- 57-Gnyawali, D. R., & Fogel, D. S. (1994). Environments for entrepreneurship development: key dimensions and research implications. *Entrepreneurship theory and practice*, 18(4), 43-62.
- 58-Grefe, X. (2010). Introduction : L'économie de la culture est-elle particulière ? *Revue d'économie politique*, 120(1), 1-34.
- 59-Godard, O. (2004). Savoirs, risques globaux et développement durable.
- 60-Gouttebel, J. Y. (2003). Stratégies de développement territorial.
- 61-Gilly, J. P., & Perrat, J. (2003). La dynamique institutionnelle des territoires : entre gouvernance locale et régulation globale. *Cahier n, 5*.
- 62-Gomez, Y. (2014). Une approche historique de l'émergence d'un territoire par la coévolution d'un site nucléaire et de son environnement. In *Actes du colloque: Territoire (s), Entrepreneuriat et Management, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, ARIMHE-Association pour la Recherche Interdisciplinaire sur le Management des Entreprises*.
- 63-Guesnier, B. (2008). Décentralisation : À la recherche d'échelles spatiales pertinentes pour une gouvernance territoriale efficace.
- 64-Holmes, T. J., & Schmitz Jr, J. A. (1990). A theory of entrepreneurship and its application to the study of business transfers. *Journal of political Economy*, 98(2), 265-294.
- 65-Hirczak, M., Moalla, M., Mollard, A., Pecqueur, B., Rambonilaza, M., & Vollet, D. (2008). Le modèle du panier de biens. Grille d'analyse et observations de terrain. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (308), 55-70.
- 66-Henripin, J. (1994). "Questions démographiques et politiques." 97. Québec : État et Société, 383.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 67- HOANG, H. et ANTONCIC, B. (2003) : Network-based research in entrepreneurship. A critical review, *Journal of Business Venturing*, 18 : 165–187.
- Isenberg, D. J. (2010). How to start an entrepreneurial revolution. *Harvard business review*, 88(6), 40-50.
- Isenberg, D. (2011). The entrepreneurship ecosystem strategy as a new paradigm for economic policy: Principles for cultivating entrepreneurship. Presentation at the Institute of International and European Affairs, 1(781), 1-13.
- 68- Joyal, A. (2006, September). Foncteurs analytiques et especes de structures. In *Combinatoire énumérative: Proceedings of the “Colloque de combinatoire énumérative”*, held at Université du Québec à Montréal, May 28–June 1, 1985 (pp. 126-159). Berlin, Heidelberg: Springer Berlin Heidelberg.
- 69- Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1979). Rights and production functions: An application to labor-managed firms and codetermination. *Journal of business*, 469-506.
- 70- Josserand, E. (2007). Le pilotage des réseaux. *Revue française de gestion*, 170(1), 95-102.
- 71- Johannisson, B. (2002). Energising entrepreneurship: Ideological tensions in the medium-sized family business. In *Understanding the small family business* (pp. 60-72). Routledge.
- 72- Johnson, R. B., & Onwuegbuzie, A. J. (2004). Mixed methods research: A research paradigm whose time has come. *Educational researcher*, 33(7), 14-26.
- 73- Julien, P. A. (2005). *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance : une métaphore des romans policiers*. PUQ.
- 74- Julien, P. A., & Cadieux, L. (2010). *Rapport d'étude : La mesure de L'entrepreneuriat*.
- 75- Kenny, B., & Reedy, E. (2006). The impact of organisational culture factors on innovation levels in SMEs: An empirical investigation. *Irish Journal of Management*, 27(2).
- 76- Khalil, A., & Tounés, A. (2008). Cultural Influences on the Managerial Behaviour of Algerian Entrepreneurs. In *ICSB World Conference Proceedings* (p. 1). International Council for Small Business (ICSB).
- 77- Kernaghan, K. (1993). Partnership and public administration : conceptual and practical considerations. *Canadian Public Administration*, 36(1), 57-76.
- 78- Landel, P. A. (2007). *Invention de patrimoines et construction des territoires. La ressource territoriale*. *Anthropos*, 157-176.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 79- Lange, M. F. (2003). École et mondialisation. Vers un nouvel ordre scolaire ? Cahiers d'études africaines, 43(169-170), 143-166.
- 80- Landry, C (1994). Le partenariat en éducation et en formation. he et partenaria, 31.
- 81- Loilier, T. (2010). Innovation et territoire. Revue française de gestion, (1), 15-35.
- 82- Lubell, M. (2007). Familiarity breeds trust : Collective action in a policy domain. The Journal of Politics, 69(1), 237-250.
- 83- Le Galès, P. (1995). Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. Revue française de science politique, 57-95.
- 84- Lichtenstein, G. A., & Lyons, T. S. (2001). The entrepreneurial development system : Transforming business talent and community economies. Economic Development Quarterly, 15(1), 3-20.
- 85- Lundström, A., & Stevenson, L. (2005). Entrepreneurship policy: Theory and practice (Vol. 9). New York : Springer.
- 86- Maurel, P., Barbe, E., Rey-Valette, H., Chia, E., Soulard, C., Michel, L., & Pinto, M. (2014). Retour d'expérience sur la co-construction d'un guide sur la gouvernance territoriale. Sciences Eaux Territoires, 13(1), 60-65.
- 87- Martin, R., & Sunley, P. (2003). Deconstructing clusters : chaotic concept or policy panacea ? Journal of economic geography, 3(1), 5-35.
- 88- Maillat, D. (2003, November). Développement des systèmes territoriaux de production, compétitivité et innovation. In Acte du colloque international de développement local: le développement local dans la perspective du développement humain, Campo Grande, Brésil (pp. 25-28).
- 89- Marchesnay, M. (2011). Fifty years of entrepreneurship and SME : a personal view. Journal of Small Business and Enterprise Development.
- 90- Mandarano, L. A. (2009). Social network analysis of social capital in collaborative planning. Society and natural resources, 22(3), 245-260.
- 91- Maurel, C. (1988). Grands marchands et " petites et moyennes industries" à Marseille au bas Moyen Âge. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 19(1), 105-112.
- 92- Mason, C., & Brown, R. (2013). Creating good public policy to support high-growth firms. Small business economics, 40(2), 211-225.
- 93- Mason, C., & Brown, R. (2014). Entrepreneurial ecosystems and growth oriented entrepreneurship. Final report to OECD, Paris, 30(1), 77-102.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 94- Medkour, Chenane (2022), Contribution of the Entrepreneurship Ecosystem to the emergence and development of the Entrepreneurship Dynamic: Study applied to the Soummam Valley of Bejaia-Algeria, revue d'intégration économique, vol (10), n°01, p 345-361. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/180/10/1/187276>.
- 95- Moore J.F. (1993), « Predators and Prey : A New Ecology of Competition », Harvard Business Review, May-June 1993, p. 75-86.
- 96- Mormont, M. (1989). Vers une redéfinition du rural. Recherches Sociologiques, 20(3), 331-350.
- 97- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. L'Espace géographique, 35(2), 115-132.
- 98- McMullen, J. S., Plummer, L. A., & Acs, Z. J. (2007). What is an entrepreneurial opportunity ? Small Business Economics, 28(4), 273-283.
- 99- Mitchell, R. K., Busenitz, L. W., Bird, B., Marie Gaglio, C., McMullen, J. S., Morse, E. A., & Smith, J. B. (2007). The central question in entrepreneurial cognition research 2007. Entrepreneurship theory and practice, 31(1), 1-27.
- 100- Mauritanie, & Arnaud, J. C. (1999). *Atlas migrations et gestion du territoire*. Université de Nouakchott LERG: Coopération française CAMPUS: Université de Rouen LEDRA.
- 101- Mulas, V., & Gastelu-Iturri, M. (2016). New York City: Transforming a City into a tech innovation leader.
- 102- Nadvi, K., & Schmitz, H. (1994). Industrial clusters in less developed countries : review of experiences and research agenda. Brighton : Institute of Development Studies.
- 103- Négrier, E. (1998). Que gouvernent les régions d'Europe ? échanges politiques et mobilisations régionales. Que gouvernent les régions d'Europe ? 1-336.
- 104- Nlemvo, F., Biga-Diambeidou, M., & Coeurderoy, R. (2011). Le dynamisme entrepreneurial des régions : proposition d'un cadre conceptuel. Canadian Journal of Regional Science, 34.
- 105- Pecqueur, B., & Koop, K. (2020). Territorial resources, proximity economics and new urban dynamics: the case of the city of Grenoble. Local resources, territorial development and well-being.
- 106- Pecqueur, B. (2005). Les territoires créateurs de nouvelles ressources productives : le cas de l'agglomération grenobloise. Géographie, économie, société, 7(3), 255-268.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 107- Pecqueur, B. (2001). Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. *Économie rurale*, 261(1), 37-49.
- 108- Perrat J. et Zimmermann J.B., « Stratégies des firmes et Dynamiques Territoriales ». Notes et études documentaires : les nouveaux enjeux de la proximité, 2003, n° 5167, p. 15 - 31.
- 109- Perner, J., & Mansbridge, D. G. (1983). Developmental differences in encoding length series. *Child development*, 710-719.
- 110- Philippart, P. (2017). L'accompagnement de l'entrepreneur en difficulté: questions autour d'un phénomène complexe. *Projectics/Proyética/Projectique*, (1), 11-29. <https://www.cairn.info/revue-projectique-2017-1-page-11.htm>
- 111- Portes, A. (2018). The social origins of the Cuban enclave economy of Miami. In *Interdisciplinary Perspectives on the New Immigration* (pp. 340-372). Routledge
- 112- Planque, B. (1988). La PME innovatrice : quel est le rôle du milieu local ? *Revue internationale PME Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 1(2), 177-191.
- 113- Ronstadt, R. (1985). The educated entrepreneurs : A new era of entrepreneurial education is beginning. *American journal of small business*, 10(1), 7-23.
- 114- Rallet, A., & Torre, A. (2004). Proximité et localisation. *Économie rurale*, 280(1), 25-41.
- 115- Reich, R. B. (1987). Entrepreneurship reconsidered: The team as hero. *Harvard Business Rev*, 65, 77-78.
- 116- Saboun, L. (2019). *Analyse des profils et des trajectoires socioprofessionnelles des entrepreneurs de la wilaya de Tizi Ouzou* (Doctoral dissertation, Université Mouloud MAMMERI).
- 117- Schumpeter, J. A. (1939). *Business cycles* (Vol. 1, pp. 161-174). New York : Mcgraw-hill.
- 118- Sáez-Martínez, F. J., González-Moreno, Á., & Hogan, T. (2014). The role of the University in eco-entrepreneurship: Evidence from the Eurobarometer Survey on Attitudes of European Entrepreneurs towards Eco-innovation. *Environmental Engineering and Management Journal*, 13(10), 2541-2541.
- 119- SABOUN.L, ABRIKA.B, AKNINE.R (2021). Le rôle du territoire dans l'émergence de l'entrepreneuriat touristique : cas de la commune de tizirt. *Revue Tadamsa d-unegmou* , 1(1) , 147-172.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 120- Saxenian, A. (1990). Regional networks and the resurgence of Silicon Valley. *California management review*, 33(1), 89-112.
- 121- Saxenian, A. (2000). Silicon Valley's new immigrant entrepreneurs.
- 122- Spigel, B. (2017). The relational organization of entrepreneurial ecosystems. *Entrepreneurship theory and practice*, 41(1), 49-72.
- 123- Stewart, A. (1989). Team entrepreneurship.
- 124- Schumpeter, J. A., & Perroux, F. (1935). *Théorie de l'évolution économique* (Vol. 1911). Paris : Dalloz.
- 125- Sternberg, R. (2009). Regional dimensions of entrepreneurship. *Foundations and Trends® in Entrepreneurship*, 5(4), 211-340.
- 126- Tabariés, M. (2005). Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs. *Cahiers de la Maison des Sciences Economiques*.
- 127- Tansley, A. G. (1935). The Use and Abuse of Vegetational Concepts and Terms, veröffentlicht in *Ecology*.
- 128- Tashakkori, A., Teddlie, C. (2021). *Sage handbook of mixed methods in social & behavioral research*. SAGE publication.
- 129- Torre, A. (2009). Retour sur la notion de proximité géographique. *Géographie, économie, société*, 11(1), 63-75.
- 130- Talbot, D. (2005). Les proximités, entre contrainte et libération de l'action : le cas d'EADS. *Économie et institutions*, (6-7), 153-180.
- 131- Talbot, D. (2008). Les institutions créatrices de proximités. *Revue d'économie Régionale Urbaine*, (3), 289-310.
- 132- Torre, A., & Rallet, A. (2005). Proximity and localization. *Regional studies*, 39(1), 47-59.
- 133- Touraine, A. (1992). Qu'est-ce que le développement ? *L'Année sociologique* (1940/1948-), 47-85.
- 134- Thietart, R. A. (2007). Strategic responsibility: between chance, choice and inevitability. *Revue française de gestion*, 172(3), 63-77.
- 135- Van de Ven, H. (1993). The development of an infrastructure for entrepreneurship. *Journal of Business venturing*, 8(3), 211-230.
- 136- Verstraete, T., & Fayolle, A. (2005). Paradigmes et entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 4(1), 33-52.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 137- Valdez, J. (1988). The entrepreneurial ecosystem: Toward a theory of new firm formation. Working Paper. Web : <http://www.sbaer.uca.edu/research/sbida/1988/PDF/11.pdf>.
- 138- Velt, H., Torkkeli, L., & Laine, I. (2020). Entrepreneurial ecosystem research: Bibliometric mapping of the domain. *Journal of Business Ecosystems (JBE)*, 1(2), 43-83. <https://www.igiglobal.com/pdf.aspx?tid=259927&ptid=204876&ctid=4&oa=true&isxn=9781522572015>
- 139- Verheul, I., Wennekers, S., Audretsch, D., & Thurik, R. (2002). An eclectic theory of entrepreneurship: policies, institutions and culture. In *Entrepreneurship: Determinants and policy in a European-US comparison* (pp. 11-81). Springer, Boston, MA.
- 140- Vogel, P. (2013, April). The employment outlook for youth: building entrepreneurship ecosystems as a way forward. In *Conference Proceedings of the G20 Youth Forum*.
- 141- Woods, N. D. (2015). *Environmental Expertise In The Age of Research: Institutional Process And Environmental Science In the American Far West, 1950-2014*. City University of New York.
- 142- Zand, D. E. (2016). Reflections on trust and trust research: Then and now. *Journal of trust research*, 6(1), 63-73.
- 143- Zuscovitch, E. (1998). Networks, specialization and trust. In *The economics of networks* (pp. 243-264). Springer, Berlin, Heidelberg.

Thèses et mémoires :

- 1- Chenane, A. (2015). *Réflexion sur les alliances stratégiques intercommunales et les reconfigurations territoriales dans l'optique du développement durable local en Algérie* (Doctoral dissertation, Université Mouloud Mammeri).
- 2- Hachemaoui. B. (2020). *Intelligence territoriale et développement local, problématique de la qualité de vie dans la ville de Bejaia*. Université de Bejaia. Soutenue le 08/02/2022.
- 3- Panet-Raymond, J., & Bourque, D. (1991). *Partenariat ou pater-nariat. La collaboration entre établissements publics et organismes communautaires oeuvrant auprès des personnes âgées à domicile*. Université de Montréal.
- 4- Parak, M. H. (2014). *L'entrepreneuriat en association : construction et mise en acte d'une vision partagée au sein des équipes entrepreneuriales associatives* (Doctoral dissertation, La Réunion).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 5- Pecqueur, B. (1987). De l'espace fonctionnel à l'espace-territoire : essai sur le développement local (Doctoral dissertation, Grenoble 2).
- 6- Velt, H. (2020). Entrepreneurial Ecosystems and Born Global Start-ups. <https://lutpub.lut.fi/bitstream/handle/10024/161895/Hannes%20Velt%20A4.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Rapport et Bulletins informationnels :

- Rapports d'activité de Direction de l'Industrie de Bejaia 2017-2020
- Bulletin annuel de la CNAS de Bejaia.2020
- Rapports d'activité de Direction de l'Industrie de Bejaia 2017-2020
- Rapports de la Direction de la programmation et du suivi budgétaire. 2020
- Rapports de l'Agence nationale de développement de l'investissement de Bejaia. 2020
- Rapports de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ex ANSEJ).
- Rapports de la Caisse nationale d'assurance chômage de Bejaia. 2020
- Rapports de L'agence nationale de gestion de microcrédit (ANGEM)
- Rapports de l'Université de Bejaia.2020.

Textes juridiques :

- 1- L'ordonnance 01-03 du 20 Août 2001 portant sur la création de l'ANDI
- 2- Décret présidentiel n° 03-514 du 30 Décembre 2003, portant sur la création de la CNAC
- 3- Décret présidentiel n° 04-14 du 22 janvier 2004, portant sur la création de l'ANGEM
- 4- Décret exécutif N°04-91 du 24 Mars 2004, portant sur la création de L'ANPT
- 5- La loi N° 01-18, portant sur l'orientation et la promotion des PME
- 6- Le décret exécutif 03-78 du 25 Février 2003, portant sur les incubateurs en Algérie
- 7- Décret exécutif n° 20-356 du 30 Novembre 2020 portant sur la création de l'établissement de promotion et gestion des structures d'appui aux start-ups et fixant ses missions
- 8- Décret exécutif N°12-293 du 12 juillet 2012, définit l'incubateur universitaire
- 9- Décret exécutif n° 20-306 du 15 octobre 2020, fixant les attributions du ministre délégué chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups
- 10- Décret exécutif n° 20-254 du 15 septembre 2020, portant la création du comité national de labélisation des start-ups, des projets innovants et les incubateurs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 11- Décret exécutif N° 20-356 du 30 novembre 2020 « Algeria venture », qui constitue le premier accélérateur public d'appui aux start-ups.
- 12- L'ordonnance 01-03 en 2001 relative au développement de l'investissement.
- 13- La loi n° 01-18 du 12 décembre 2001, portant loi d'orientation sur la promotion des PME
- 14- La loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise, il s'agit de la loi n° 17-01 du 10 janvier 2017
- 15- La loi n° 22-18 du 27 juillet 2022 relative à l'investissement
- 16- Loi n° 22-09 du 4 Chaoual 1443 correspondant au 5 mai 2022 modifiant et complétant l'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce.

Webographie :

- 1- <https://sidjilcom.cnrc.dz/>
- 2- <https://www.industrie.gov.dz/fr/dim/>
- 3- <https://www.angem.dz/>
- 4- <https://www.industrie.gov.dz/fr/andi/>
- 5- <http://univ-bejaia.dz/vrrelex/fr/structure-d-appui>
- 6- https://www.cnac.dz/site_cnac_new/Web%20Pages/Fr/FR_Accueil.aspx
- 7- <https://promoteur.anade.dz/>
- 8- <https://cnas.dz/fr/>

ANNEXES

Questionnaire (acteurs d'accompagnement entrepreneurial)

Dans le cadre de la réalisation d'une thèse de doctorat sur les partenariats et les dynamiques entrepreneuriales sous la direction du DR CHENANE Arezki maitre de conférences classe A à l'université de TIZIOUZOU , nous procédons au lancement d'une enquête auprès des acteurs de l'écosystème entrepreneurial et des entrepreneurs au niveau de la vallée de la Soummam Wilaya de de Bejaia afin d'analyser la structure et le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial et d'évaluer l'impact des partenariats et des interactions de ses différents acteurs sur la dynamique entrepreneuriale

Les informations recueillies auront une finalité strictement scientifique et l'anonymat de l'acteur sera sauvegardé. Veuillez prendre le temps de la réflexion et de répondre à toutes les questions pour avoir une étude de qualité.

MEDKOUR Samir, doctorant en économie du développement à l'université Mouloud Mammeri de Tiziouzuou .

Merci pour votre collaboration.

Présentation et caractéristiques de l'acteur

1. Précisez le type de votre structure

- ☐ Dispositif d'aide à la création d'entreprise
- ☐ Administrations déconcentrées de l'Etat
- ☐ Elus locaux (APC, APW)
- ☐ Organismes de financement
- ☐ Chambres professionnelles
- ☐ Associations ,organisations syndicales et patronales
- ☐ Université , centre de formations ,institut de formation

2. Sélectionnez l'orientation principale de votre structure

- ☐ Développement économique
- ☐ Développement social
- ☐ Académique , formation

3. Quels services sont –ils offerts par votre structure

- ☐ Accès au financement
- ☐ Conseils et assistance
- ☐ Formation
- ☐ Mise en relation des acteurs de l'écosystème
- ☐ Autres : veuillez préciser :

4.Quelles sont les sources de financement de votre structure

- ☐ Financements publics
- ☐ Financement privés
- ☐ Financement publics et privés

Environnement institutionnel et perception de la gouvernance territoriale

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
5. On parle depuis des années de la gouvernance territoriale ,sentiez vous concerné ?					
6 Pensez vous que l'environnement institutionnel peut entraver la concrétisation de la gouvernance territoriale ?					
7 A votre avis la dynamique entrepreneuriale dépend –t-elle de l'implication croissante des acteurs ?					
8 Avez-vous déjà participé à la prise de décision concernant les projets de développement dans la wilaya de Bejaia ?					
9 A votre avis l'environnement institutionnel est il favorable à la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia ?					

10. les outils d'une bonne gouvernance territoriale susceptibles d'améliorer l'entrepreneuriat dans la wilaya de Bejaia existent-ils ?

- ☐ OUI
- ☐ Non

11 . Pour votre institution, la participation des autres acteurs est elle

- ☐ Négligeable
- ☐ Peu importante
- ☐ Importante
- ☐ Très importante
- ☐ Primordiale

12. pensez vous que l'environnement institutionnel dans la wilaya de Bejaia est il favorable à la réalisation de vos objectifs ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

13 . Quels caractères ont les contraintes qui freinent la réalisation de vos projets ?

- ☐ Economiques
- ☐ Juridiques
- ☐ Administratifs
- ☐ Politiques
- ☐ Autres : veuillez précisez :

Partenariats ,interactions et proximité des acteurs

14 votre institution réalise t-elle des partenariats publics privés ?

- ☐ OUI
- ☐ NON

15 Comment jugez vous le partenariat public-privé dans votre institution ?

- ☐ Négligeable
- ☐ Peu important
- ☐ Important
- ☐ Très important
- ☐ Primordial

16. Au niveau territorial ,pensez vous que l'interaction entre acteur est à vocation

- ☐ Coopérative

☐ *Conflictuelle*

☐ *Protocolaire*

17. la proximité géographique constitue –t- elle une condition nécessaire pour impulser des synergies et des interactions entre acteurs ?

☐ Oui

☐ Non

18 Quelle importance accordez vous à l'interaction entre acteurs pour impulser une dynamique entrepreneuriale ?

☐ Négligeable

☐ Peu importante

☐ Importante

☐ Très importante

☐ Primordiale

19 Pour les acteurs ci-après quels sont vos principaux partenaires pour atteindre vos objectifs ?

☐ Dispositifs d'aide à la création d'entreprise

☐ Les élus locaux (APC, APW)

☐ Les administrations déconcentrées de l'Etat

☐ Les organismes de financement

☐ Les chambres professionnelles

☐ Les associations ,les organisations syndicales et patronales

☐ Universités ,centre formation et instituts de formation

19 . Entretenez vous des relations avec les autres acteurs du territoire pour dans le but de promouvoir une dynamique territoriale entrepreneuriale ?

☐ OUI

☐ NON

20 Comment jugez-vous ,le partenariat avec les autres acteurs du territoire ?

☐ Négligeable

☐ Peu important

☐ Important

☐ Très important

☐ Primordial

21 Quels problèmes rencontriez vous pour l'accomplissement d'un partenariat public privé dans votre institution ?

☐ Administratifs

☐ Financiers

☐ Autres : veuillez préciser

22 Les interactions avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial dans la wilaya de Bejaia sont limitées par :

☐ Défaillance de communication

☐ Manque d'actions de coopération et de concertation

☐ Défaillance des mécanismes de gouvernance territoriale

☐ Inexistence d'objectifs communs entre les acteurs

☐ Inexistence d'une proximité géographique entre acteurs .

L'accompagnement entrepreneurial

23. La mise en réseau des institutions à travers la mise en place d'un guichet unique, impacte positivement la dynamique entrepreneuriale ?

☐ Oui

☐ Non

24. A quelle phase d'accompagnement, intervenez vous ?

☐ Seulement avant la création de l'entreprise

☐ Seulement après la création de l'entreprise

☐ Avant et après la création de l'entreprise

25. Quels sont les critères de sélection des projets accompagnés ?

☐ L'expérience et le profil du porteur de projet

☐ L'avantage du produit par rapport aux produits concurrents

☐ La taille du marché cible

☐ L'implantation territoriale du projet

☐ Produit favorisant innovation

26 . votre structure offre :

☐ Un large éventail de services d'accompagnement

☐ Un type spécifique de services : formation, financement, conseils

☐ Se concentre sur un seul secteur d'activité spécifique

☐ Se concentre sur plusieurs secteurs d'activité

27 votre structure est elle sollicitée par plusieurs prescripteurs : institutions entrepreneurs

☐ Oui

☐ Non

28 la plupart des projets que vous accompagnez ,aboutissent à la création d'entreprise ou non ?

29 Après création d'entreprise vous continuez à assurer l'accompagnement et l'assistance des porteurs de projets ?

☐ Oui

☐ Non

30 Le fonctionnement de l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia ,favorise t-il l'impulsion d'une vraie dynamique entrepreneuriale ?

☐ Oui

☐ Non

Questionnaire (destiné pour les entreprises)

Dans le cadre de la réalisation d'une thèse de doctorat sur les partenariats et les dynamiques entrepreneuriales sous la direction du DR CHENANE Arezki maitre de conférences classe A à l'université de TIZIOUZOU, nous procédons au lancement d'une enquête auprès des acteurs de l'écosystème entrepreneurial et des entrepreneurs au niveau de la vallée de la Soummam Wilaya de Bejaia afin d'analyser la structure et le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial et d'évaluer l'impact des partenariats et des interactions de ses différents acteurs sur la dynamique entrepreneuriale

Les informations recueillies auront une finalité strictement scientifique et l'anonymat de l'entreprise sera sauvegardé. Veuillez prendre le temps de la réflexion et de répondre à toutes les questions pour avoir une étude de qualité.

Merci pour votre collaboration.

Identification de l'entreprise

1. Raison sociale
2. Statut juridique
3. Activité principale de l'entreprise

Environnement socio-économique et culturel de l'entrepreneur

4.Niveau d'études

- ☐ Primaire
- ☐ Moyen
- ☐ Secondaire
- ☐ Universitaire

5. Quelle était votre situation avant la création de votre entreprise ?

- ☐ Chômeur
- ☐ Étudiant
- ☐ Salarié
- ☐ Commerçant
- ☐ Autres : veuillez préciser

6. Votre formation pour le développement de votre esprit d'entreprendre est

- ☐ Pas du tout avantageuse
- ☐ Peu avantageuse
- ☐ Moyennement avantageuse
- ☐ Avantageuse
- ☐ Très avantageuse

7. Avez-vous suivi une formation spécifique à la création d'entreprises

- ☐ Oui
- ☐ Non

8. Qui vous a motivé à créer votre entreprise

- ☐ Parents et famille
- ☐ Vos études
- ☐ Encouragements de l'Etat
- ☐ Autres entrepreneurs
- ☐ Couverture médiatique
- ☐ Autres ; veuillez préciser

9. Une formation en entrepreneuriat est elle nécessaire pour la création d'une entreprise ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

10. Quelles sont les raisons qui vous ont motivé à se localiser dans le territoire de la vallée de la Soummam ?

- ☐ Attachement au territoire
- ☐ Originaire de Bejaia
- ☐ Créer de l'emploi pour la famille
- ☐ Souplesse de l'administration locale
- ☐ Proximité des marchés et des fournisseurs
- ☐ Disponibilités d'infrastructures
- ☐ Autres raisons ; veuillez préciser

Accompagnement entrepreneurial

11. Etes vous informé des dispositifs d'aide à la création d'entreprises

- ☐ Oui
- ☐ Non

12. Avez –vous bénéficié de l'un de ces dispositifs ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

13. Les politiques gouvernementales encouragent –elles la création d'entreprises ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

14. Quelle est la source de financement de votre projet ?

- ☐ Apport personnel
- ☐ Emprunts chez la famille ou les amis
- ☐ Emprunts bancaires
- ☐ Aides de l'Etat
- ☐ Autres : veuillez préciser

15. Comment pouvez vous décrire l'accès au financement ?

- ☐ Très mauvais
- ☐ Mauvais
- ☐ Moyen
- ☐ Bon
- ☐ Excellent

16. Comment caractérisez –vous la qualité de l'accompagnement entrepreneurial dans la vallée de la Soummam ?

- ☐ Très mauvais
- ☐ Mauvais
- ☐ Moyen
- ☐ Bon

☐ Excellent

17. Quels sont les principaux obstacles à la création de votre entreprise ?

☐ La lourdeur des démarches administratives

☐ La difficulté de trouver des financements adéquats

☐ La difficulté d'accès à l'information

☐ L'instabilité de l'environnement des affaires

☐ La difficulté d'accéder aux marchés

☐ Dominance du secteur informel

18. Comment pouvez-vous décrire le fonctionnement de l'écosystème entrepreneurial dans la vallée de la Soummam ?

☐ Compliqué par rapport aux contraintes de terrain

☐ Présente beaucoup d'opportunités

☐ Présente beaucoup de risques

☐ En développement grâce à beaucoup d'outils de promotion de l'entrepreneuriat

Proximité et réseaux

19. La mise en réseau des institutions à travers la mise en place d'un guichet unique, impacte positivement la dynamique entrepreneuriale ?

☐ Oui

☐ Non

20. Qu'est ce qui détermine vos relations avec les autres acteurs du territoire ?

☐ La proximité géographique

☐ Les relations interpersonnelles

☐ Le partenariat

☐ L'intérêt économique

☐ Autres : veuillez préciser

21. Pour les acteurs ci-après lesquels vous entretenez des relations avec eux

☐ Les dispositifs d'aide à la création d'entreprises

☐ Les administrations déconcentrées de l'Etat

☐ Organismes de financement

☐ Les chambres professionnelles

☐ Associations , organisations syndicales et patronales

☐ Université, centres et instituts de formation

22. Faites vous partie d'une quelconque groupe social ,économique ou autre ?

☐ Oui

☐ Non

23. Pensez vous qu'il existe un esprit de coopération entre les acteurs du territoire ?

☐ Oui

☐ Non

24. En votre qualité d'acteur du territoire , êtes-vous déjà associé dans une démarche collective sur un projet de développement du territoire ?

☐ Oui

☐ Non .

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي
و البحث العلمي

وزارة العمل والتشغيل
و الضمان الإجتماعي

جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية



الوكالة الوطنية لدعم تشغيل
الشباب فرع ولاية بجاية

إتفاقية الشراكة بين الوكالة الوطنية لدعم تشغيل
الشباب فرع ولاية بجاية و جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية

سبتمبر 2017

تبرم هذه الإتفاقية الإطار ما بين:

الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب فرع بجاية ، الكائن مقرها بشارع كريم بلقاسم
بجاية 06000 الممثلة من طرف مديرها

من جهة

و

جامعة عبد الرمان ميرة - بجاية ، الكائن مقرها بتاركة أوزمور بجاية 06000 ،
الممثلة من طرف مديرها السيد

من جهة أخرى

تمهيد:

- إعتباراً أن ترقية التشغيل و مكافحة البطالة تشكلان أحد الأهداف الإستراتيجية للسياسة الوطنية للتشغيل،
- وإعتباراً لأهمية المورد البشري المؤهل في نجاح إستراتيجية التشغيل المصادق عليها من طرف الحكومة،
- وإعتباراً لسياسة الوزارة المكلفة بالتعليم العالي في مجال تعزيز التواصل و التنسيق بين الجامعة و المحيط الإقتصادي و الإجتماعي من أجل تكريس العلم و المعرفة لخدمة متطلبات الإقتصاد الوطني،
- وإعتباراً للمساهمة المتزايدة للمؤسسة المصغرة في تحقيق التنمية الاقتصادية و الإجتماعية للبلاد،
- وإعتباراً لضرورة تعزيز العلاقة بين الجامعة و المحيط الاقتصادي،
- وإعتباراً لضرورة تدعيم التشاور و الشراكة بين قطاعي العمل و التشغيل و الضمان الاجتماعي و التعليم العالي و البحث العلمي من أجل ترقية الفكر المقاولاتي في الوسط الجامعي و تطويره،
- وتنفيذا لإتفاقية الإطار للشراكة المبرمة بين وزارة العمل و التشغيل و الضمان الاجتماعي ووزارة التعليم العالي والبحث العلمي بتاريخ 09 مارس 2017.

تم الإتفاق على ما يأتي :

المادة 1:

تهدف هذه الإتفاقية إلى تحديد الإطار العام للشراكة بين الوكالة لدعم تشغيل الشباب فرع بجاية و جامعة عبد الرحمان ميرة بجاية، من أجل ترقية و تطوير و تشجيع المبادرة المقاولاتية في الوسط الجامعي.

المادة 2:

تتمحور الأهداف المرجوة من إتفاقية الشراكة هذه أساسا حول

- وضع إطار للتشاور والشراكة يسمح بترقية وتطوير الفكر المقاولاتي في الوسط الجامعي،
- تعميم دار المقاولاتية على مستوى كافة المؤسسات الجامعية،
- تحفيز الروح المقاولاتية لدى الباحثين و الطلبة من خلال برامج نشاطات تهدف إلى نشر وزرع الثقافة المقاولاتية،
- إنشاء بنك للأفكار تركز على مذكرات التخرج وكذا نتائج الأعمال المنجزة من طرف مخابر البحث الجامعية، والتي يمكن أن تكون موضوع مشاريع استثمارية،
- تثمين الخبرات وإثراء التجارب في مجال المقاولاتية.

المادة 3:

تلتزم الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب بما يأتي:

- توفير كافة الوسائل اللازمة التي يسمح بها القانون لتنفيذ فحوى هذه الاتفاقية،
- ضمان تسيير و تنشيط دار المقاولاتية المنشأة على مستوى الجامعة،
- إعداد مخطط عمل سنوي مشترك لدار المقاولاتية و متابعة تنفيذه،
- تخصيص فضاء للتعريف بنشاطات دار المقاولاتية في الموقع الإلكتروني الرسمي للوكالة،
- التأطير الخارجي للطلبة الجامعيين خلال تربصهم على مستوى الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب، في إطار إعداد مذكرات التخرج،
- مرافقة الطلبة حاملي أفكار مشاريع،
- إشراك الطلبة حاملي مشاريع ابتكارية و إبداعية في مختلف التظاهرات المنظمة من طرف الوكالة،
- المساهمة في كل نشاط يهدف إلى ترقية الفكر المقاولاتي و تطويره.

المادة 4:

تلتزم جامعة عبد الرحمان ميرة بجاية، بما يأتي:

- توفير كل الوسائل اللازمة التي يسمح بها القانون لتنفيذ فحوى هذه الإتفاقية،
- توفير المقر وكذا الوسائل البيداغوجية اللازمة لتحقيق الأهداف التي تتضمنها هذه الإتفاقية،
- تكليف ممثلين عن الجامعة لتسيير والمساهمة في تنشيط دار المقاولاتية،
- المساهمة في إعداد مخطط العمل السنوي المشترك لدار المقاولاتية و في متابعة تنفيذه،
- تخصيص فضاء للتعريف بنشاطات دار المقاولاتية في الموقع الإلكتروني الرسمي لجامعة عبد الرحمان ميرة بجاية،
- إشترك الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب في الندوات و المؤتمرات التي تنظمها الجامعة و التي لها صلة بالمقاولاتية،
- المساهمة في كل نشاط يهدف إلى ترقية و تطوير الفكر المقاولاتي لدى الطلبة.

المادة 5:

لبلوغ الأهداف الواردة في المادة 2 أعلاه، يقوم الطرفان بتشكيل لجان محلية مشتركة تكلف بتحديد البرامج و بمتابعة تنفيذها.

تتشكل اللجنة المحلية على مستوى الجامعة من:

- ممثل (01) عن مديرية التشغيل للولاية،
- ممثلين (02) عن الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب
- ممثلين (02) عن الجامعة المعنية.

المادة 6:

تعد اللجان المشتركة نظام داخلي يحدد كفايات سيرها.

المادة 7:

تعد اللجان المشتركة تقريرا سنويا ترسله إلى اللجنة الوطنية.

المادة 8:

يمكن للطرفين بالإتفاق المتبادل و بموجب ملحق، إدراج تعديل على أحكام إتفاقية الشراكة هذه.

المادة 9:

يسري هذا الإتفاق لمدة (05) خمس سنوات قابلة للتجديد بعد اتفاق الطرفين و يسري مفعولها إبتداء من تاريخ توقيعها.

المادة 10:

تسوى كل النزاعات والخلافات وديا بين الطرفين، و كل اختلاف يظهر يتم تسويته بتعديل هذه الاتفاقية.

حرر ببجاية في 20 سبتمبر 2017

مدير الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب

مدير جامعة بجاية

Convention Cadre de Partenariat



Convention

entre

le Centre de Facilitation PME de Bejaia, sis
Sidi Ali Labhar, Béjaia..... représenté par M.

d'une part

et

l'Université Abderrahmane MIRA-Bejaia, sise route de Targa Ouzemour,
Béjaia 06000, représentée par le Pro.

d'autre part

2

Centre de facilitation PME de Bejaia / Université Abderrahmane MIRA- Bejaia
Convention numéro du.....

PREAMBULE

Dans le cadre du renforcement des espaces d'échanges entre l'université et l'environnement économique, et l'accompagnement du processus des mutations, ainsi que la satisfaction des exigences économiques nationales à travers la mise à niveau des ressources humaines et la consolidation de la qualification inhérente aux formations universitaires dans le cadre des relations Université – Entreprises, en concrétisant le principe d'employabilité des diplômés universitaires, et dans le cadre des missions dévolues au centre de facilitation PME de Bejaia visant à encourager la création et l'émergence de nouvelles entreprises par l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, et l'assistance des PME à l'intégration dans l'économie nationale.

Il est convenu ce qui suit :

Article 01 : objet de la convention

La présente convention a pour objectif la définition des domaines de coopération et de concertation entre l'Université Abderrahmane MIRA- Bejaia et le Centre de Facilitation PME de Bejaia.

Article 02 : domaine de coopération

Les deux parties conviennent de créer un espace de travail efficace pour la coopération dans ce qui suit:

- inculquer aux étudiants l'esprit d'entrepreneuriat et son développement pour les encourager à créer des PME.
- Développer le facteur humain qui est à même de garantir la réussite de tout projet par l'amélioration des compétences des diplômés universitaires.
- Inciter à la valorisation de la recherche grâce aux échanges entre les jeunes porteurs de projets et l'université.
- Co-organisation de manifestations scientifiques d'intérêt commun
- Œuvrer à la diffusion et à la vulgarisation des différentes missions dévolues aux deux parties ayant trait à l'objet de la présente convention dans leurs différentes publications.
- Accueillir les étudiants diplômés désirant créer leurs propres entreprises au sein du Centre de Facilitation PME de Bejaia et les accompagner tout au long du processus.
- la contribution de l'université de Bejaia aux programmes de formation des porteurs de projet, dans les domaines relatifs à l'entreprise et de son environnement dans la mesure du possible.
- La contribution de l'université de Bejaia à la formation des cadres du centre de facilitation PME de Bejaia, conformément à un programme de formation conçu et approuvé par les deux parties.
- Accueillir au Centre de Facilitation PME de Bejaia les étudiants désirant effectuer leurs stages de fin d'étude au centre et mettre à leur disposition la documentation nécessaire.
- Encourager la créativité et l'innovation pour améliorer la compétitivité des entreprises.
- Encourager l'utilisation des nouvelles technologies par les porteurs de projet.

Article 03 : application de la convention

Dans le cadre de l'exécution de la présente convention, un programme annuel sera élaboré par les deux parties.

Article 04 : suivi de la mise en œuvre de la convention

L'Université de Bejaia et le Centre de Facilitation PME de Bejaia désigneront leurs représentants respectifs en vu de suivre l'exécution des différentes clauses objet de l'article 02 de la présente convention.

Article 05 : durée de la convention

La durée de la présente convention est fixée à trois années (03) à compter de la date de sa signature, elle est renouvelée automatiquement tant que l'une des deux parties n'a pas avisé l'autre partie de son désir de ne pas la renouvelée, et ce trois mois avant le délai d'expiration.

Article 06 : impression de la convention

La présente convention est établie en quatre(04) exemplaires originaux, dont (02) sont remis à chacune des deux parties.

Bejaia le 2.2...SEPT...2016.

Le Directeur du Centre
de Facilitation PME de
Bejaia

Le Recteur de l'Université
Abderrahmane MIRA- Bejaia

Convention Cadre de Coopération

entre

L'Université Abderrahmane Mira- Béjaïa (UAMB)

*Sise à, route de Targa Ouzemour, Béjaïa 06000- Algérie, représentée par son
Recteur,*

et

Le Forum des Chefs d'Entreprises

(FCE)

*Sis à, Boulevard Mustapha Ben Boulaïd, n°06 Béjaïa, représentée par son délégué
principal,*

Dans le cadre de la consolidation des relations Université-Entreprise et la valorisation de la recherche scientifique, technique et technologique, ***l'Université Abderrahmane Mira- Béjaïa*** et le ***Forum des Chefs d'Entreprises*** s'engagent à établir un espace d'échange et de coopération dans un esprit *gagnant-gagnant et de manière durable* :

Article 1 :

L'**UAMB** et le **FCE** décident de se rapprocher dans un cadre de collaboration multiforme et synergique qui concerne tous les domaines d'activités considérés d'intérêt commun par les deux Parties. Elles s'engagent à mettre en œuvre et à promouvoir au mieux de leurs capacités le partenariat et les relations de coopération.

Article 2 :

Le présent accord a pour objet d'établir le cadre de mise en œuvre et les modalités de coopération entre les deux parties. Cette coopération pourra être d'ordre scientifique, technique, pédagogique et/ou administratif.

Article 3 :

La collaboration, objet de la présente convention, portera essentiellement sur les axes suivants:

- Animation scientifique conjointe et co-organisation de conférences et séminaires sur des thématiques innovantes. Dans un premier temps, seront organisés à l'UAMB les rendez-vous économiques du forum portant sur des thèmes d'actualité (formation, logistique, contrôle de qualité, etc.)
- Formations et recherche :
 1. Préparation conjointe des offres de formations pour le développement et la promotion de l'employabilité des nouveaux diplômés.
 2. Participation aux discussions sur les problématiques de recherche qui seront prises en charge dans le cadre des projets et des mémoires de fin d'études de graduation et de post-graduation.
 3. Signature des cahiers de charges des stages professionnels au profit des étudiants.
 4. Elaboration conjointe de projets de recherche d'intérêt commun.
 5. Mise en place d'un cadre propice à la promotion de la thèse en entreprise et aux activités de prestations de service telles que la maintenance, le contrôle qualité, le consulting etc.

- Formation continue :

L'UAMB s'engage à assurer des formations en son sein destinées aux Cadres Professionnels du **FCE** pour des recyclages et un développement de compétences.

- Le FCE s'engage à participer au Sponsoring des cérémonies de remises des prix pour chaque fin d'année durant la période de validité de la présente convention.

Article 4 :

Les deux parties conviennent de tenir des cycles de réunions afin de tracer un plan de travail et d'établir des bilans des travaux menés dans le cadre de la présente convention.

Article 5 :

Aux termes de la présente convention, les deux parties s'engagent à mobiliser toutes les potentialités humaines et matérielles pour la réalisation des objectifs préalablement tracés.

Article 6 :

La présente convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de six mois, la notification devant être écrite et signée par les deux parties. Néanmoins, la résiliation de cet accord doit se faire à l'amiable et ne peut en aucun cas porter préjudice aux collaborations en cours.

Article 7 :

Les deux parties conviennent de respecter le caractère confidentiel des résultats de recherches et s'engagent à ne divulguer leurs contenus sans accord préalable de l'autre partie.

Article 8:

La présente convention entrera en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties pour une période de cinq (5) années renouvelables. Toute modification de la présente convention nécessite l'approbation écrite des représentants des deux parties.

Fait à Béjaïa le, 14 AVR 2010

Fait à Alger le, ...

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : DE L'ÉMERGENCE DU CONCEPT AUX APPROCHES THÉORIQUES

Introduction.....	P10
Section 1 : Du concept du développement territorial et son émergence.....	P11
1. Le développement territorial : émergence et fondements théoriques.....	P11
4. Le développement territorial : une maîtrise conceptuelle.....	P14
3. Le territoire comme construction socio-économique et institutionnelle.....	P16
Section 2 : Les processus de production : Approches conceptuelles et configurations territoriales du développement.....	P18
1. La fin du fordisme.....	P18
2. L'approche marshallienne : Le district industriel.....	P19
3. Les prolongements contemporains de l'analyse marshallienne : Le district industriel de l'école italienne.....	P20
3.1. Le système productif localisé SPL.....	P21
3.2. L'approche évolutionniste : Districts technologiques et milieux innovateurs.....	P22
Section 3 : La gouvernance : du global au territoire.....	P24
1. La Genèse de la notion de gouvernance et son évolution.....	P24
1.1. La gouvernance médiévale.....	P24
1.2. La gouvernance de l'âge classique.....	P24
1.3. La gouvernance contemporaine.....	P24
2. La gouvernance vue par les institutions internationales.....	P25
3. La Gouvernance vue par les auteurs.....	P27
4. Typologie et forme de gouvernance.....	P28
4.1. Gouvernance privée.....	P28
4.2. Gouvernance collective privée.....	P29
4.3. Gouvernance publique.....	P29
4.4. Gouvernance mixte.....	P29

5. La gouvernance territoriale : spécificités et enjeux.....	P29
5.1. Les spécificités de la gouvernance territoriale.....	P29
5.2. Les enjeux de la gouvernance territoriale.....	P31
Section 4 : Les ressources territoriales : un levier du développement territorial et de la dynamique entrepreneuriale.....	P33
1. La définition du concept de ressources territoriales.....	P33
2. Le processus de construction des ressources territoriales.....	P34
2.1. La révélation de la ressource.....	P34
2.2. La justification du lien au territoire.....	P35
2.3. Le développement de la ressource.....	P35
2.4. L'articulation avec d'autres ressources.....	P35
4.5. L'activation des ressources territoriales : un processus collectif en jeu.....	P35
3. L'approche territoriale de l'entrepreneuriat.....	P36
3.1. Le paradigme de l'opportunité d'affaires.....	P36
3.2. Le paradigme de la création d'organisation.....	P36
3.3. Le paradigme de la création de valeur.....	P36
3.4. Le paradigme de l'innovation.....	P37
Conclusion.....	P39
 CHAPITRE 2 : RÉSEAU D'ACTEURS : LOGIQUES D'INTERACTIONS ET DE PARTENARIATS AU CŒUR DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES.	
Introduction.....	P41
Section 1 : Le partenariat et le développement des territoires : Quelle articulation ?..	P42
1. Les soubassements théoriques du partenariat.....	P42
1.1. La théorie des coûts de transactions.....	P42
1.2. La théorie de l'agence.....	P43
1.3. La théorie du New public management.....	P43
2. Le partenariat : concepts et définitions.....	P44
2.1. Définitions	P44
2.2. Le partenariat entre acteurs du territoire : actions et formes.....	P45
2.2.1. Le partenariat politique interétatique.....	P45
2.2.2. Le partenariat techno- productif.....	P46
2.2.3. Le partenariat public communautaire.....	P46

2.2.4. Le partenariat corporatiste ou de stimulation de l'entrepreneuriat.....	P47
3. Le partenariat comme défi aux politiques de développement à l'échelle territoriale.....	P48
3.1. Le partenariat comme outil de rénovation de l'action publique.....	P48
3.2. Le partenariat comme instrument de développement territorial.....	P50
Section 2 : L'acteur au cœur des dynamiques territoriales	P51
1. La notion de l'acteur.....	P51
2. Le rôle des acteurs.....	P52
3. Les interactions entre acteurs.....	P53
4. L'action collective au sein des territoires.....	P54
5. L'action collective comme levier du développement économique des territoires.....	P55
6. L'action collective et création de nouvelles ressources.....	P55
Section 03 : Réseau d'acteurs et entrepreneuriat : Quelles dynamiques ?.....	P56
1. L'approche par les réseaux comme levier de dynamique entrepreneuriale.....	P57
2. Typologie des réseaux d'acteurs.....	P58
2.1. Le réseau producteur.....	P58
2.2. Le réseau facilitateur.....	P58
2.3. Le réseau incubateur.....	P58
Section 04 : L'approche interactionniste et relationnelle : la proximité comme ingrédient des interactions.....	P59
1. Les formes de la proximité.....	P60
2. La proximité et la gouvernance territoriale.....	P62
3. La proximité et les dynamiques de développement territorial.....	P63
4. La théorie des parties prenantes comme apport à la dimension collective de l'entrepreneuriat.....	P64
5. Le modèle de Julien.....	P66
Conclusion.....	P67
 CHAPITRE 3 : L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DES TERRITOIRES : REFERENCE A L'ALGERIE.	
Introduction.....	P69
Section 1 : L'écosystème entrepreneurial : fondements théoriques.....	P70
1. Émergence et évolution du concept de l'écosystème entrepreneurial.....	P70
2. L'écosystème entrepreneurial : de quoi parle-t-on ?.....	P71

3. Les composantes d'un écosystème entrepreneurial.....	P72
4.L'écosystème entrepreneurial territorial : Quelle réalité pratique au sein de quelques pays dans le monde ?.....	P74
4.1. L'écosystème entrepreneurial du Nord-Pas de Calais (France) orienté vers les initiatives locales.....	P75
4.2.L'écosystème entrepreneurial de Montréal (canada) basé sur le réseautage.....	P75
4.3. L'écosystème entrepreneurial de NEW YORK aux USA : Un exemple d'implication efficace et harmonieuse des parties prenantes.....	P76
4.4. L'écosystème entrepreneurial de la Silicon Valley : La révolution via l'innovation....	P77
Section 2 : Un retour sur la notion de la dynamique entrepreneuriale.....	P78
Section 3 : La structure de l'écosystème entrepreneurial en Algérie.....	P82
1. Les dispositifs d'accompagnement des entrepreneurs en Algérie : missions, rôles et spécificités.....	P82
2.Les pépinières (incubateurs) d'entreprises.....	P84
3.Les incubateurs académiques.....	P85
4.Les incubateurs technologiques.....	P85
5.Les accélérateurs.....	P85
6.Les centres de facilitations.....	P86
7. Les maisons de l'entrepreneuriat.....	P86
8. Les organismes associatifs d'accompagnement.....	P86
Section 4 : La dynamique entrepreneuriale en Algérie : état des lieux.....	P88
1. Evolution de la population des PME privées en Algérie de 2010 à 2019.....	P88
2. Répartition de la population des PME par secteur d'activité.....	P89
3. Répartition de la population des PME en Algérie par région en 2019.....	P90
4. Densité des PME par habitant.....	P91
Section 5 : L'apport des acteurs de l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial à la dynamique entrepreneuriale en Algérie.....	P91
1. L'agence nationale du développement des investissements (ANDI).....	P92
2. L'agence nationale d'appui et du développement de l'entrepreneuriat (ANADE, ex ANSEJ.....	P93
3. Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).....	P95
4. L'Agence de Gestion du Microcrédit (ANGEM).....	P95

5. Centre d'appui et de conseil aux PME.....	P96
6. Pépinières d'entreprises.....	P97
7. L'université algérienne et la promotion de l'entrepreneuriat.....	P97
7.1. L'enseignement de l'entrepreneuriat dans les universités.....	P97
7.2. La création des maisons d'entrepreneuriat.....	P97
7.3. La mise en place des incubateurs universitaires.....	P98
7.4. La création de l'agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT).....	P99
Section 6 : L'entrepreneuriat innovant dans le contexte algérien : défis, perspectives et contraintes.....	P99
1. La création de technopole ou le cyber parc de Sidi Abdellah.....	P100
2. Création du ministère délégué chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups.....	P101
3. La création du comité national de labélisation des start-ups, des projets innovants et les incubateurs.....	P101
4. Les conditions d'attribution du label « start-up ».....	P102
5. Les conditions d'attribution du label « projet innovant ».....	P102
6. Les conditions d'attribution du label « Incubateur ».....	P103
7. La mise en place de l'accélérateur des start-ups « Algeria-Venture ».....	P103
8. Lancement du premier fonds public destiné aux start-up « ALGERIAN STARTUP FUND ».....	P104
9. Les contraintes à la dynamique entrepreneuriale en Algérie.....	P104
9.1. La contrainte administrative et bureaucratique	P105
9.2. La contrainte de financement.....	P105
9.3. La contrainte du foncier.....	P106
9.4. Le faible rôle des collectivités territoriales dans la promotion de l'entrepreneuriat....	P106
9.5. L'absence de la culture entrepreneuriale.....	P106
Conclusion.....	P107
CHAPITRE 04 : LES JUSTIFICATIFS DES CHOIX METHODOLOGIQUES MOBILISES ET PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE	
Introduction.....	P109
Section 1 : Positionnement épistémologique et méthodologique de la recherche.....	P110
1. Conception de la recherche : modèle et hypothèses.....	P114
2. Hypothèses de la recherche.....	P115

3. Approche méthodologique et construction des échelles de mesure	P115
4. Échantillonnage.....	P116
5. Mode de recueil des données ou instrument de collecte.....	P117
6. Méthodologie de l'analyse quantitative.....	P117
Section 2 : Présentation du territoire d'étude.....	P118
1. Situation géographique et organisation administrative de la wilaya de Bejaia.....	P118
2. Indicateurs socio-économiques de la wilaya de Bejaia.....	P120
2.1. Population et emplois.....	P120
2.2. Tourisme et artisanat.....	P121
2.3. Industrie.....	P121
2.4. Agriculture.....	P122
2.5. Enseignement supérieur, recherche scientifique.....	P122
2.6. Formation professionnelle.....	P123
2.7. Réseau ferroviaire.....	P124
2.8. Réseau portuaire et aéroportuaire.....	P124
Section 3 : La dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam : état des lieux.....	P125
1. Évolution de la population des PME à Bejaia de 2017 à 2020.....	P125
2. La contribution des acteurs de l'écosystème entrepreneurial à la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia (Algérie).....	P126
2.1. L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).....	P126
2.2. Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ex ANSEJ)...	P128
2.3. Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	P128
2.4. L'agence nationale de gestion de microcrédit (ANGEM).....	P129
2.5. Les actions menées par l'université de Bejaia en faveur de l'entrepreneuriat.....	P130
Conclusion.....	P132
CHAPITRE 05 : INTERACTIONS ET PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS : VERS UN ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL EN FAVEUR DES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES, ETUDE APPLIQUEE A LA VALLEE DE LA SOUMMAM WILAYA DE BEJAIA	
Introduction.....	P134
Section 1 : Analyse univariée des résultats de la recherche.....	P135
1. Impact de l'environnement institutionnel sur la dynamique entrepreneuriale.....	P135
2. Implication et participation des acteurs comme un impératif à la dynamique entrepreneuriale.....	P136

3. Lien entre l'environnement institutionnel et la gouvernance territoriale.....	P137
4. Mécanismes d'une bonne gouvernance territoriale et apport à la dynamique entrepreneuriale.....	P138
4.1. Interactions, partenariats et proximité des acteurs d'accompagnement	P139
4.2 Enracinement territorial des entreprises.....	P140
5. Impact de la formation sur l'esprit d'entreprendre.....	P141
6. Description de la nature des relations de l'entreprise avec les autres acteurs du territoire de la vallée de la Soummam wilaya Bejaia.....	P142
7. Obstacles aux interactions entre acteurs d'accompagnement entrepreneurial.....	P143
8. Accompagnement entrepreneurial.....	P144
9. Les contraintes à la dynamique entrepreneuriale dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia.....	P146
Section 2 : Résultats de l'analyse bi variée : tri croisé.....	P147
1. La corrélation entre l'appartenance à un groupe social et économique et la coopération entre les acteurs.....	P147
2. Perception des acteurs du partenariat public -privé.....	P148
Section 03 : Analyse en correspondances multiples (ACM).....	P151
1. L'ACM réalisée sur la base de données des entrepreneurs.....	P151
1.1. Proximité et réseaux.....	P153
1.2. ACM : la qualité d'accompagnement entrepreneurial et les obstacles à la dynamique entrepreneuriale.....	P149
2. L'ACM réalisée sur la base de données des acteurs.....	P155
2.1. Axe environnement institutionnel et perception de la gouvernance territoriale.....	P155
2.2. Axe partenariat, interactions et proximité entre les acteurs.....	P157
2.3. ACM : la vocation de l'interaction et les limites aux interactions entre acteurs.....	P159
2.4. ACM : la proximité géographique et les limites aux interactions entre acteurs.....	P160
Conclusion.....	P163
CONCLUSION GENERALE.....	P165

Résumé

Ces dernières décennies nous assistons à l'émergence de nouvelles approches de développement économique qui intègre le concept du territoire. Et la dynamique entrepreneuriale des territoires demeure d'actualité. L'objectif de cette thèse est de nous permettre de mieux cerner l'influence des interactions et des partenariats entre acteurs du territoire sur la dynamique entrepreneuriale. Par ce travail de recherche, nous avons essayé de montrer en quoi le concept de l'écosystème entrepreneurial constitue un cadre d'analyse approprié qui intègre de multiples éléments en interaction pour comprendre la dynamique entrepreneuriale. Grâce à l'exploitation des données d'une enquête de terrain par questionnaire menée dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia, nous avons procédé à l'analyse de l'influence des interactions et des partenariats entre acteurs de l'écosystème entrepreneurial sur la dynamique entrepreneuriale. Nous avons également essayé d'apporter un éclairage sur la relation qui existe entre les mécanismes de gouvernance territoriale et la dynamique entrepreneuriale. En effet la gouvernance se situe dans le contexte d'implication d'une pluralité d'acteurs dans la dynamique entrepreneuriale des territoires. Après collecte des données, le traitement s'est effectué à l'aide du logiciel SPSS. Les résultats de l'enquête révèlent, que les partenariats entre acteurs sont négligeables. Les relations entre acteurs sont protocolaires (simples relations réglementaires), qui ne dépassent pas le cadre défini par la loi. Aussi nous avons constaté l'absence d'interactions entre les acteurs du territoire, en raison de la défaillance des mécanismes de la gouvernance territoriale, ce qui impacte négativement le développement d'une dynamique entrepreneuriale.

Mots clés : Dynamique entrepreneuriale, écosystème entrepreneurial, territoire, gouvernance, acteurs, proximité, interactions, partenariat.

Abstract

In recent decades we have witnessed the emergence of new approaches to economic development that integrate the concept of territory. And the entrepreneurial dynamics of the territories remain relevant. The objective of this thesis is to allow us to better identify the influence of interactions and partnerships between actors of the territory on the entrepreneurial dynamics. Through this research work we have tried to show how the concept of the entrepreneurial ecosystem constitutes an appropriate analytical framework that integrates multiple interacting elements to understand the entrepreneurial dynamic. Through the use of data from a field survey by questionnaire conducted in the Soummam valley, wilaya of Bejaia, we have analysed the influence of interactions and partnerships between actors in the entrepreneurial ecosystem on entrepreneurial dynamics. We also tried to shed light on the relationship between territorial governance mechanisms and entrepreneurial dynamics. Indeed, governance is situated in the context of the involvement of a plurality of actors in the entrepreneurial dynamics of territories. After data collection, the processing was carried out using SPSS software. The results of the survey reveal that partnerships between the actors are negligible. The relations between actors are protocol (simple regulatory relations), which do not go beyond the framework defined by the law. We also noted the absence of interactions between the actors of the territory, due to the failure of the mechanisms of territorial governance, which negatively impacts the development of an entrepreneurial dynamic.

Keywords : Entrepreneurial dynamics, entrepreneurial ecosystem, territory, governance, actors, proximity, interactions, partnership.

ملخص

شهدنا في السنوات الأخيرة ظهور مناهج جديدة للتنمية الاقتصادية تدمج مفهوم الإقليم. ولا تزال ديناميكيات ريادة الأعمال في الأقاليم ذات أهمية بالغة. الهدف من هذه الأطروحة هو السماح لنا بفهم معمق للتأثير التفاعلات والشراكات بين الجهات الفاعلة في الإقليم على ديناميكيات ريادة الأعمال. من خلال هذا البحث، حاولنا إظهار كيف يشكل مفهوم النظام البيئي لريادة الأعمال إطاراً مناسباً للتحليل يدمج عناصر متعددة في التفاعل لفهم ديناميكيات ريادة الأعمال. بفضل استغلال البيانات من مسح ميداني عن طريق استبيان أجري في منطقة واد الصومام بولاية بجاية، لقد قمنا بتحليل تأثير التفاعلات والشراكات بين الجهات الفاعلة في النظام البيئي لريادة الأعمال على ديناميكيات ريادة الأعمال. لقد حاولنا أيضاً تسليط الضوء على العلاقة بين آليات الحوكمة الإقليمية وديناميكيات ريادة الأعمال. والواقع أن الحوكمة تتم في سياق إشراك تعددية الجهات الفاعلة في ديناميكيات ريادة الأعمال في هذه المنطقة. بعد جمع البيانات، تم تنفيذ المعالجة باستخدام برنامج SPSS. تكشف نتائج المسح أن الشراكات بين الجهات ضئيلة. العلاقات بين الجهات الفاعلة هي علاقات تنظيمية بسيطة، والتي لا تتجاوز الإطار الذي يحدده القانون. لذلك لاحظنا عدم وجود تفاعلات بين الجهات الفاعلة في الإقليم، بسبب فشل آليات الحوكمة الإقليمية، مما يؤثر سلباً على تطوير ديناميكية ريادة الأعمال.

الكلمات الرئيسية: ديناميات ريادة الأعمال، النظام البيئي لريادة الأعمال، الإقليم، الحوكمة، الجهات الفاعلة، القرب، التفاعلات، الشراكة.